D L

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

LXIᵉ ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

LXIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

---

TOME CENT HUITIÈME

---

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—

1891

# LA

# QUESTION D'ÉGYPTE

## PREMIÈRE PARTIE.

Il y a toujours eu, il y aura toujours une question d'Égypte. Placée entre la Méditerranée et l'Océan-Indien, l'Égypte est en communication avec toutes les contrées baignées, comme elle, par la première de ces deux mers; elle conduit au cœur de l'Afrique, elle est le chemin le plus rapide pour aller dans l'extrême Orient; elle est le trait d'union entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, les trois grandes fractions du vieux continent; elle fut, elle est encore, dans une certaine mesure, l'entrepôt du commerce, le centre des transactions. Berceau des sciences et des arts, elle a élevé des monumens qui furent les premières merveilles issues de l'esprit humain, dont on retrouve encore les grandioses ruines à chaque pas. Elle a initié les nations voisines aux bienfaits de la civilisation; la Grèce y a puisé ses premiers enseignemens; elle lui doit sa grandeur qui éclaira bientôt, d'une lumière nouvelle, d'autres régions, celles qui devaient constituer l'empire romain. L'historien Josèphe estime que l'Égypte avait, de son temps, une population de 7 millions d'habitans. Exaltant le prix de sa conquête avec l'exagération habituelle aux Asiatiques, Amrou prétend qu'elle avait été autrefois de 57 millions. Ce qui est certain, c'est que, de tous les peuples qui ont une histoire, le peuple égyptien est le plus ancien; ses premiers gouvernans, au dire de la légende, furent les dieux eux-mêmes.

Cette terre, abondamment fécondée par le Nil, fut aussi une riche proie qui éveilla toutes les convoitises. Sa position géographique et la fertilité de son sol valurent à l'Égypte de prodigieuses destinées et des revers nombreux; elle conserva toutefois son autonomie, dont l'origine se perd dans les ténèbres de l'antiquité. Remontez jusqu'aux premiers âges, revenez aux époques les plus récentes, vous retrouverez l'Égypte reprenant constamment sa place sous les civilisations les plus diverses. Elle a connu toutes les servitudes, subi toutes les dominations, des dynasties de toute race : nationales, comme les Pharaons; étrangères, comme les rois pasteurs, les Éthiopiens, les Perses, les Grecs, les Arabes, les mamelucks, les Ottomans. Les plus grands capitaines y ont laissé les traces de leur passage : Alexandre y a bâti Alexandrie; César y a poursuivi Pompée et y a connu Cléopâtre; Napoléon y a gagné la bataille des Pyramides. Des couches successives de conquérans s'y sont, en quelque sorte, superposées; ethnologiquement, sa population actuelle semble procéder de ces diverses origines (1). Mais si de puissans États l'ont envahie, s'ils l'ont annexée à leurs possessions, elle a toujours reconquis, sous une forme quelconque, le gouvernement d'elle-même. La Phénicie, l'empire des Perses, et tous les royaumes qui ont jeté un si vif éclat en Asie-Mineure ont disparu, comme les républiques grecques et l'empire romain; l'Égypte a changé vingt fois de maître sans jamais perdre son existence propre. C'est ainsi que de siècle en siècle elle a tenté toutes les ambitions, et que la question d'Égypte, souvent posée et aussi souvent résolue, s'est posée de nouveau chaque fois que la toute-puissance s'est déplacée soit en Asie, soit en Europe.

Nous n'avons nullement l'intention de nous égarer dans l'infini labyrinthe de ces vicissitudes historiques. Mais l'Égypte nous offre aujourd'hui le spectacle d'une de ces évolutions qui ont si souvent décidé de son sort, et cette crise nouvelle nous attire d'autant plus qu'elle soulève une grave question de politique contemporaine. Depuis un demi-siècle, l'Égypte est entrée, comme un élément important, dans les calculs et les préoccupations de la diplomatie; en 1840, la paix de l'Europe en a été menacée; depuis lors, des intérêts de premier ordre, des compétitions regrettables sont survenus et ont compromis la bonne harmonie entre les puissances. Nous voudrions étudier cette situation complexe et délicate, qui est, à juste titre, l'objet des méditations des hommes d'État et passionne vivement les esprits. La

(1) Une fraction peu nombreuse aujourd'hui, celle des Coptes restés chrétiens, semble, seule, descendre des anciens Égyptiens; on en retrouve le type sur tous les monumens et il diffère sensiblement de celui de la masse des habitans.

prospérité de nos possessions dans le nord de l'Afrique, l'avenir de notre puissance dans la Méditerranée, des traditions bientôt séculaires nous font d'ailleurs un devoir de ne pas y être indifférens et de nous rendre soigneusement compte des circonstances qui ont mis la France en Égypte dans un état d'infériorité qui peut avoir de graves conséquences. Pour bien considérer les choses, il importe toutefois de rappeler rapidement comment l'Égypte a surgi de l'obscurité où l'avaient plongée, au siècle dernier, des chefs dégénérés, pour devenir, de notre temps, un sujet de trouble et de dissentiment.

## I.

Depuis le déclin de sa grandeur, la Turquie n'a plus exercé en Égypte qu'une autorité nominale. Après des fortunes diverses et deux dynasties qui ont fourni des califes restés illustres, les mamelucks, d'origine asiatique et se recrutant au Caucase, vainqueurs des Arabes, vaincus par le sultan Sélim Ier, et survivant à leurs défaites, s'étaient constitués en une sorte d'oligarchie, qui leur avait permis de redevenir les véritables dominateurs du pays quand le général Bonaparte débarqua à Alexandrie. On sait les pertes qu'ils subirent dans toutes les rencontres avec l'armée française. Après l'évacuation de nos troupes, le gouvernement de Constantinople tenta d'y relever sa puissance pendant que, de leur côté, les mamelucks, quoique décimés par leurs récens revers, s'efforçaient de ressaisir la position perdue. Leurs efforts, comme ceux de la Porte, se brisèrent en se heurtant à l'énergie et à l'ambition d'un homme obscur, prédestiné cependant à fonder une dynastie nouvelle sur les bords du Nil, à soulever encore une fois la question d'Égypte.

Cet homme était né à Cavalla, dans les environs de Salonique. Il fut, à ses débuts, un arnaout, un soldat irrégulier au service du sultan. Il fit partie d'un corps de troupes envoyé en Égypte pour en disputer, de concert avec des forces anglaises, la possession à la France. Esprit fin et délié, caractère taciturne et audacieux, Méhémet-Ali conquit rapidement, parmi ses frères d'armes et sur l'esprit de ses chefs, une influence qui l'aida à sortir des rangs et à prendre une part active au gouvernement du pays. Absolument illettré, dépourvu de toute instruction, il avait l'instinct des grandes choses; on le voyait encore, même dans les dernières années de sa vie, à son regard pétillant et investigateur. Il avait combattu à Aboukir, et les exploits de l'homme prodigieux venu d'Occident l'avaient profondément pénétré. Il se plaisait à rappeler que, lui aussi, était venu au monde en l'année célèbre, en 1769, et ne dis-

simulait pas que la renommée du grand capitaine avait remué son âme en lui révélant des horizons glorieux. Parvenu aux hauteurs qu'il avait entrevues dès cette époque, il évoquait ces souvenirs restés confus dans sa mémoire et devenus, pour lui, une légende qu'il accommodait à sa guise en s'y faisant sa place. Il avait grandi, disait-il, parallèlement au vainqueur du monde, et cette coïncidence ou cette conviction l'a porté, dès l'origine, à rechercher le concours et la bienveillance de la France. Ferme dans ses desseins, usant de la violence ou de la ruse selon les circonstances, il était inaccessible à toute défaillance; le choix des moyens ne l'a jamais embarrassé; on sait le sort qu'il a fait aux mamelucks, restés le dernier obstacle à son élévation. Il visait un but, et rien ne le rebutait pour l'atteindre. Il gravit ainsi les premiers degrés de la fortune.

Parvenu au rang de pacha et mis en possession du gouvernement de l'Égypte, il aperçut la réalité au bout de son rêve, et il la poursuivit avec le pressentiment de l'avenir qui s'ouvrait devant lui. Il employa ses premiers soins et toute son habileté à consolider sa position personnelle, à la mettre à l'abri des caprices de la fortune et de la cupidité du divan. Il rusa avec la Porte; il imposa hardiment sa volonté autour de lui. Il ne possédait aucune notion administrative. Il avait vu, dans sa jeunesse, en Macédoine, comment un pacha gouvernait une province turque, par la rapine et l'oppression, n'ayant d'autre souci que d'en tirer personnellement de profitables avantages, en attendant qu'il plût au maître, s'il ne le disgraciait, de lui rouvrir les portes de Constantinople. Ce n'était pas la destinée qu'il enviait. Il avait conçu et il nourrissait d'autres projets. Que savait-il cependant de son propre pays ou de l'étranger? Connaissait-il seulement la géographie de l'Europe et sa distribution? Il avait pris contact avec l'Angleterre en combattant la France; ces deux puissances résumaient, pour lui, le monde chrétien, et la lutte engagée entre elles le passionnait vivement. Il avait ainsi, il l'aurait avoué lui-même, fait son éducation politique. Cet homme n'en fut pas moins un diplomate avisé et un intelligent administrateur. Débarqué en Égypte dans les rangs d'une soldatesque indisciplinée, il ne connaissait ni l'histoire ni les mœurs du pays, il n'en sut jamais la langue (1). L'enseignement ni l'étude ne l'avaient initié à aucun des mystères de l'art de gouverner les peuples; une intuition profonde, intense, constamment éveillée, les lui révéla. Il comprit que l'ordre est la première

(1) Sous l'empire d'un mouvement de défiance que l'un de ses secrétaires lui inspira dans une grave circonstance, il résolut d'apprendre à lire la langue turque. Il avait atteint, à ce moment, l'âge de quarante ans. Il a toujours ignoré les premiers élémens de la langue arabe.

condition de la stabilité de toute administration; il l'exigea impérieusement. Il décima ses compétiteurs; il châtia impitoyablement quiconque méconnaissait son autorité. Le pays abandonné, depuis longues années, aux exactions de maîtres avides et nombreux, se livrant entre eux à des luttes meurtrières, connut, dès lors, une sécurité absolue. Indigènes et étrangers, chrétiens et musulmans purent, en toute tranquillité, circuler des bords de la Méditerranée aux Cataractes, et vaquer librement à leurs affaires; bienfait immense, dont ils avaient été sevrés pendant une longue période. Ce résultat obtenu, il entreprit, pour consolider sa naissante puissance, d'organiser les services publics et de créer une force armée. Mais pour pourvoir à toutes les exigences d'une administration qu'il voulait durable et prospère, il lui fallait des ressources considérables. Il les exigea du pays lui-même, et souvent à l'aide de mesures implacables. Il usa de ces moyens pour contraindre les populations rurales à une plus large et plus intelligente exploitation de la terre. Il favorisa les anciennes cultures, il en introduisit de nouvelles, celle du coton notamment. Il rétablit d'anciens canaux qui s'étaient comblés sous l'imprévoyante administration de ses prédécesseurs; il en fit creuser de plus importans, parmi lesquels celui qui relie encore Alexandrie au Nil. Des terres incultes, d'une immense étendue, devenues ainsi accessibles aux eaux généreuses du grand fleuve, purent être aisément exploitées. Il eut recours à la corvée, la plus cruelle des impositions que l'on puisse infliger à un peuple, surtout quand on la pratique sans prévoyance et sans modération. Mais il atteignit son but; il imprima à l'agriculture, cette opulente nourricière de la vallée du Nil, un prodigieux développement. La fécondité du sol récompensa abondamment ses efforts. Plus tard, et pour mieux assurer le succès de son œuvre, il institua le service des travaux publics sous la direction de M. Linant, l'un des plus vaillans parmi les plus anciens serviteurs qu'il a empruntés à notre pays.

Il ne suffit pas de produire, il faut vendre. Les violences et la cupidité des mamelucks avaient éloigné les acheteurs des marchés égyptiens; Méhémet-Ali en rouvrit l'accès aux commerçans de toute origine et facilita l'établissement de nouveaux comptoirs. Sa vigilance leur garantissait la sécurité des personnes et celle des transactions, et l'on vit bientôt surgir une colonie européenne de plus en plus florissante, qui se constitua l'intermédiaire entre l'Égypte et tous les ports de notre continent. S'élevant sans cesse, les exportations, infimes avant lui, livrées aux levantins, ne comprenant guère que quelques produits de l'intérieur de l'Afrique ou de l'Arabie, prirent une extension qui fit bientôt du port d'Alexandrie la plus importante parmi toutes les échelles du Levant. Méhémet-

Ali avait ainsi fécondé l'Égypte et lui avait ouvert la source de richesses, inépuisables, pouvons-nous dire avec raison, à en juger seulement par la merveilleuse facilité avec laquelle elle supporte, aujourd'hui, les lourdes charges de sa situation financière, née, après lui, de dissipations vraiment pharaoniques. De ces richesses, Méhémet-Ali prit sa part; ce fut celle du lion. Mais, dès ce moment, il disposait de ressources suffisantes pour assurer la défense du pouvoir qu'il s'était attribué, et dont les allures indépendantes inspiraient déjà, à Constantinople, une jalousie et une défiance que l'événement devait pleinement justifier.

Comment y avisa-t-il? Par quels procédés est-il parvenu, dans un pays qui ne lui en offrait aucun élément, à constituer sa puissance militaire? Méhémet-Ali avait gardé le souvenir de la solidité d'une force organisée; il l'avait subie à Aboukir et dans toutes les rencontres des Turcs avec les Français; son orgueil et son patriotisme en avaient souffert. Si peu préparé qu'il fût à juger des causes par leurs effets, la nature l'avait trop bien doué pour qu'il lui fût difficile de dégager, sous les lumineuses inspirations de son âme ambitieuse, la principale raison de l'infériorité et des défaites des corps irréguliers dans les rangs desquels il avait combattu; ne prenant conseil que de lui-même, avec son esprit ouvert à toutes les innovations utiles, devançant le sultan dans cette entreprise, il résolut, dès qu'il eut déblayé le terrain autour de lui, de substituer une armée régulière au recrutement des bandes de mercenaires qu'il entretenait à sa solde. Plusieurs essais avaient été faits, qui étaient restés infructueux, quand des officiers européens, que le rétablissement de la paix, en 1815, rendait disponibles, vinrent lui offrir le concours de leur expérience. Dépourvu de tout préjugé, il les accueillit avec empressement, et ce fut un Français qui devint le principal initiateur de la future armée égyptienne. M. Sève, plus connu sous le nom de Soliman-Pacha, avait fait les dernières campagnes de l'empire, et servi, en qualité d'aide-de-camp, auprès des maréchaux Ney et Grouchy. « Il a beaucoup lu, beaucoup étudié, a dit de lui, dans ses *Mémoires,* le duc de Raguse après un voyage en Égypte, et il a fait, ajoute-t-il, les plus heureuses applications de son savoir et de ses méditations... Il a deviné la grande guerre et il l'a faite en Syrie avec succès. » Les débuts cependant furent laborieux et non sans périls. Il dut tout créer, tirer une armée du néant. Avant d'instruire des soldats, il lui fallait s'entourer de collaborateurs, former, sinon des officiers, du moins des chefs exercés au commandement. Méhémet-Ali entretenait, pour sa garde, un groupe de jeunes Circassiens; il en confia un certain nombre à M. Sève. Sous la main ferme et vigilante de leur instructeur, ils devinrent le noyau des nouvelles for-

mations. Réfractaires à toute discipline, supportant avec répugnance la direction d'un chrétien, ces recrues de nouvelle espèce ne s'étaient pas soumises sans essayer de briser le joug nouveau qu'on leur imposait et qu'elles jugeaient humiliant : « Plusieurs fois, des complots furent formés contre la vie de M. Sève. Un jour qu'il commandait l'exercice à feu, une balle siffla distinctement à ses oreilles; sans se déconcerter, il fit recommencer le tir (1). » Il témoigna de la même audace et de la même témérité en d'autres occasions. Vaincus par tant de courage et une si noble fermeté, ces futurs officiers de l'armée qui devait menacer Constantinople et provoquer l'intervention de l'Europe en Orient se groupèrent bientôt avec enthousiasme autour de leur chef, et ils le secondèrent utilement quand le moment fut venu de former les corps de troupes à l'aide d'un recrutement pratiqué dans les rangs de la population rurale.

Méhémet-Ali n'était pas un vulgaire réformateur, se contentant des apparences d'une organisation facile. Il construisait pour l'avenir ; et à cette époque il nourrissait déjà, certainement, le dessein de fonder un établissement durable, glorieux pour lui et pour sa descendance. S'il ne le voyait clairement, il pressentait que toute armée compte bien moins par le nombre que par l'instruction de ses chefs. Il fonda des écoles et il en confia l'établissement et la direction à des officiers européens, la plupart Français. Il chargea un ingénieur des mines, M. Lambert, ancien saint-simonien, homme d'un grand savoir, d'organiser une école polytechnique, qui devint la pépinière des armes spéciales. Nul sacrifice ne lui coûtait pour pourvoir à l'armement de la nouvelle armée; il créa des fonderies de canons, des ateliers de toute sorte. Il envoya en France de jeunes officiers qui purent reprendre et perfectionner leur éducation dans nos établissemens militaires. Poursuivant sa pensée, qui l'élevait à des sommets toujours nouveaux avec le sentiment de sa force et de sa puissance, après avoir créé une armée, il voulut posséder une marine. Sur ses instances, le gouvernement français mit à sa disposition un ingénieur maritime de la plus haute distinction, Comme M. Sève, M. de Cérisy, arrivé en Égypte en 1829, ne trouva, à Alexandrie, aucune ressource, aucune collaboration qui pût l'aider dans l'accomplissement de sa tâche. On lui demanda d'opérer un prodige, il le réalisa. Mettant lui-même la main à l'œuvre, il forma des ouvriers pour tous les services si variés d'une pareille entreprise; il bâtit un arsenal, il établit des cales de construction, et plus rapidement qu'il ne l'avait espéré lui-même, il mit à la mer des bâtimens de toute dimension, sans jamais satisfaire toutefois l'ardente impa-

(1) *L'Égypte*, par Clot-Bey.

tience du dominateur de l'Égypte. Un jour qu'il lui soumettait les plans d'un nouveau navire de haut bord : « En combien de temps, lui demanda Méhémet-Ali, pensez-vous en achever la construction? — En deux ans, lui répondit M. de Cérisy, si je puis disposer de mille ouvriers et les employer sans interruption. — Eh bien, répliqua le maître, dont l'esprit, si ingénieux qu'il fût, restait fermé aux secrets de la science que les lacunes de son éducation ne lui permettaient pas de soupçonner, j'en mettrai deux mille à votre disposition et vous le terminerez en un an. » On procéda avec la même hâte, avec la même intempérance, à l'armement et à l'instruction des équipages. Ce soin fut remis à plusieurs officiers de notre marine, à MM. Besson et Houjard, notamment. On fit des levées parmi les fellahs, pour la marine comme pour l'armée, et avec ce peuple d'agriculteurs qu'on croyait incapable d'un effort vigoureux, habitué à une soumission servile, mais dressé, de longue main, à la sobriété et à l'obéissance, on forma des soldats et des matelots qui ont vaillamment combattu en plus d'une occasion. On le vit en 1854, à Silistrie, dont la garnison, uniquement composée de troupes arabes, repoussa tous les efforts de l'armée russe malgré des assauts répétés qui furent cruellement meurtriers pour les assiégeans. On le vit également sur les côtes de Syrie, où les bâtimens égyptiens tenaient la mer en contraignant la flotte du sultan à se réfugier dans l'archipel. Il nous plaît de rappeler la part glorieuse que de vaillans Français ont prise à la résurrection de la terre des Pharaons avant qu'un autre de nos compatriotes, parmi les plus éminens, qui les avait vus à la tâche, qui les avait encouragés et défendus pendant qu'il remplissait des fonctions diplomatiques à Alexandrie, couronnât l'œuvre, en perçant le canal de Suez. L'histoire, pour se montrer équitable, doit en retenir les noms, car ils auront fait, quoi qu'il arrive, acte de civilisateurs par cette diffusion des lumières dont ils ont été les instrumens. L'Égypte a traversé en s'émancipant, elle traversera encore de sombres défilés, mais l'enseignement l'a pénétrée, et avec l'enseignement, la civilisation moderne, par les écoles, par les améliorations qu'y ont introduites les pionniers engagés au service de Méhémet-Ali; les semailles sont faites et, sous le regard vigilant de l'Europe, la récolte sera abondante dans une terre si fertile.

Cependant, quoiqu'il se trouvât investi de tous les attributs de la souveraineté, l'indépendance, la force, la pleine domination; bien qu'il l'exerçât dans toute sa plénitude, qu'il rendît la justice, qu'il levât des impôts, qu'il frappât monnaie, qu'il eût tout droit sur la vie et la fortune de ses administrés comme en tout pays musulman, Méhémet-Ali n'était encore qu'un gouverneur

de province, un fonctionnaire de la Sublime-Porte, comme on disait alors, muni uniquement d'un firman révocable du sultan, qui l'avait délégué en Égypte, et relevant de l'autorité, sinon du caprice, de son souverain. Mais déjà on comptait avec lui, et on avait pu se convaincre, à Constantinople, qu'on était en présence d'une volonté qui s'imposait. Après de vaines tentatives pour renverser ce pacha, et pour ressaisir la riche proie dont il avait fait son lot, pressée d'ailleurs par de graves difficultés, la Porte se concerta avec lui pour obtenir son concours sous toutes les formes. Elle n'avait pu dompter l'insurrection grecque; elle lui demanda, pour en triompher, l'assistance de ses troupes; il la lui prêta, mais, traitant de puissance à puissance, il stipula qu'elle lui concèderait le gouvernement de l'île de Candie. Cette acquisition lui assurait une forte position dans l'archipel et des ressources qui le dédommageraient de ses sacrifices. Il eut alors le sentiment des grandes choses qu'il était en situation d'accomplir, et il s'y abandonna avec d'autant plus de hardiesse que la Turquie subissait, coup sur coup, deux désastres qui la réduisaient à la plus complète impuissance. Sa flotte, en effet, était détruite à Navarin en 1827; l'année suivante les Russes battaient ses armées sur le Danube; et en 1829 elle signait les clauses onéreuses et humiliantes du traité d'Andrinople. Méhémet-Ali comprit ou s'imagina que la place se faisait vide; s'il n'a pas eu la téméraire pensée de l'occuper, il voulut prendre des gages, et visa la Syrie.

Nous avons vu, de nos jours, combien il est aisé de trouver des prétextes à une agression, de faire surgir un conflit, et d'en décliner l'initiative et la responsabilité. Méhémet-Ali ne fut pas moins ingénieux. Il accusa le gouverneur de Saint-Jean-d'Acre de soudoyer l'émigration de cultivateurs égyptiens. Il lui enjoignit de les contraindre à rentrer dans leurs foyers. Abdallah-Pacha lui répondit qu'ils étaient aussi bien dans l'empire de leur maître en Syrie qu'en Égypte. « C'est bien, répliqua l'impérieux adversaire, j'irai les chercher moi-même et je ramènerai *un homme de plus.* » L'invasion suivit de près la menace. En novembre 1831, une armée de quatre-vingt mille hommes, commandée par Ibrahim-Pacha, avec Soliman-Pacha pour chef d'état-major, franchit la frontière et dispersa rapidement les troupes qu'elle rencontra sur son chemin. Après six mois de siège, Saint-Jean-d'Acre, que le général Bonaparte n'avait pu réduire, ouvrit ses portes aux vainqueurs. Les apologistes de Méhémet-Ali ont omis d'ajouter, en racontant cette campagne si brillamment conduite, que la place, pendant que l'armée française l'investissait, était défendue et approvisionnée par une flotte anglaise, tandis qu'elle était isolée et

serrée de près par les vaisseaux de M. de Cérisy, quand Ibrahim-Pacha faisait monter ses troupes à l'assaut.

La chute de ce boulevard légendaire de l'empire ottoman, que l'on croyait imprenable et que l'on se disposait à secourir, souleva à Constantinople une émotion indignée. Le sultan Mahmoud, ce destructeur des janissaires, sentit sa puissance ébranlée par la main d'un sujet révolté; dans son orgueil de souverain offensé, il résolut de venger l'injure qui lui était faite; il voulut châtier l'insolent agresseur. Méhémet-Ali fut solennellement déclaré rebelle et déchu de toutes ses dignités. L'armée qu'on réunissait en Anatolie reçut l'ordre de marcher contre les Égyptiens. Elle eut le sort auquel étaient désormais vouées les troupes impériales. Battue à Homs, en juillet 1832, elle fut totalement dispersée à Koniah en décembre. Cette double victoire ouvrait à Ibrahim-Pacha la route de Constantinople. Éperdu, le sultan implora l'appui de l'empereur Nicolas; et l'on vit une chose étrange, à laquelle personne n'était préparé : une armée russe campée sur les hauteurs de Byzance pour en garantir la possession aux descendans dégénérés des Ottomans, qui y avaient substitué le croissant à la croix. Ces arrangemens inattendus furent l'objet du traité d'Unkiar-Skelessi, conclu en juillet 1833, et par lequel les deux empires, ces ennemis séculaires, s'alliaient étroitement. Par cet acte, en effet, la Russie s'engageait à défendre l'intégrité de l'empire ottoman, et pour la mettre en situation de s'acquitter de cette obligation, le sultan confiait aux troupes moscovites la garde de sa capitale menacée. Une clause spéciale, retenons-le, ouvrait le Bosphore à la marine moscovite pendant que les Dardanelles restaient fermées aux flottes des autres puissances. La querelle de Méhémet-Ali et du sultan changeait de nature; ce n'était plus une révolte que le souverain avait le droit de réprimer ; l'intervention de la Russie lui donnait l'importance et tous les caractères d'une complication européenne. L'apparition des armées du tsar, sous les murs de Constantinople, soulevait en effet l'un des plus redoutables problèmes des temps modernes, celui qui avait été, dans les entrevues d'Erfurt et de Tilsit, l'objet de longues et vaines négociations dont un jeune écrivain nous a magistralement raconté l'histoire dans un livre récent (1). Avec la question d'Égypte, celle d'Orient se trouva posée et soumise aux méditations des grandes puissances, toutes également atteintes et intéressées en une si grave affaire. Les difficultés qu'on appréhendait avec raison furent cependant conjurées. Devant l'émotion générale, la cour de Saint-

(1) *Tilsit et Erfurt*, par M. A. Vandal.

Pétersbourg jugea prudent de s'associer aux autres cabinets pour combiner un accommodement. Ses troupes étaient arrivées en vue de Sainte-Sophie; elle avait déployé son drapeau libérateur aux yeux de ses coreligionnaires de l'empire ottoman, humilié le sultan en le protégeant; c'était assez pour donner au prestige de ses armes un éclat nouveau, à son influence en Orient une solidité durable; elle ne poursuivit pas d'autres succès. Après de laborieuses négociations, et quand il fut bien démontré qu'il faudrait recourir à l'emploi de la force pour contraindre Méhémet-Ali à se dessaisir de ses conquêtes, on détermina la Porte à lui en faire l'abandon, et la paix se trouva rétablie. Ce fut une paix précaire. Le ressentiment de l'orgueilleux Mahmoud avait survécu à ses défaites; en 1839, après cinq années d'efforts pour réorganiser son armée avec le concours d'officiers européens, parmi lesquels figurait le futur maréchal de Moltke, il engagea de nouveau la lutte. La victoire remportée à Nezib, par Ibrahim-Pacha, dans une journée sanglante et décisive, fit une seconde fois de Méhémet-Ali l'arbitre du sort de son souverain. Si l'Europe n'y mettait obstacle, l'Orient lui appartenait; il pouvait mettre la main sur le Bosphore et, renversant l'histoire, relever l'empire des califes sur les débris de celui des sultans Sélim et Soliman, ces aveugles contempteurs de la civilisation arabe qui avait brillé d'un si éblouissant éclat à Bagdad et à Damas. Mais si Méhémet-Ali a rêvé la restauration de ces temps éteints, des rives du Nil aux bords de la Mer-Noire, il n'a jamais conçu assurément la folle pensée d'étendre sa domination à la Turquie d'Europe. Il n'en devenait pas moins urgent pour les puissances d'interposer leur autorité afin de conjurer la chute d'un vaste empire qui, en s'écroulant, aurait soulevé des complications inextricables pour la diplomatie et provoqué une guerre générale. Elles furent bientôt unanimes à penser que le moment était venu de se concerter pour garantir l'existence de la Turquie en délimitant, par un arrangement international, la puissance de l'Égypte, et un mois s'était à peine écoulé, depuis la défaite de l'armée turque, que cette entente était annoncée à la Porte dans une note collective que leurs représentans à Constantinople lui remirent le 27 juillet. L'Europe prenait, si nous pouvons nous exprimer ainsi, possession de la question d'Orient.

## II.

D'accord sur le but, on se divisa bientôt sur les moyens, et nous ne saurions en être surpris, nous qui avons été les témoins des luttes dont la Turquie a été, depuis, le théâtre, et qui avons assisté aux délibérations du congrès de Berlin, où l'on a vu ses prétendus

amis se constituer ses plus avides spoliateurs. Il faut cependant le reconnaître : la situation était hérissée de difficultés de toute sorte, et les puissances, l'envisageant chacune de son point de vue, devaient nécessairement l'apprécier diversement. En Angleterre, on jugeait qu'il fallait tenir compte des faits récens, que le *statu quo*, tel qu'il ressortait des conquêtes de Méhémet-Ali, était un danger et non une garantie pour le maintien de la paix, que l'expérience était faite et qu'elle démontrait l'incompatibilité de la puissance acquise par le pacha avec la sécurité de la Porte. La guerre de 1839, disait-on à Londres, est née de cet état de choses, et il provoquera de nouveaux conflits. Pour les prévenir, il faut que la Porte rentre en possession des provinces perdues et que le pouvoir de Méhémet-Ali soit limité à l'Égypte, qui lui serait concédée à titre héréditaire comme compensation des rétrocessions qu'il ferait à son souverain. En France, on n'opposait aucune objection de principe à cette combinaison, mais on considérait que son caractère absolu la rendrait impraticable. On savait qu'à son avènement, le sultan Ab-dul-Medjid, succédant peu après Nezib au sultan Mahmoud, en avait pris l'initiative, et que l'orgueilleux vassal l'avait déclinée impérieusement, qu'il se préparait à la repousser par les armes si on en venait à vouloir la lui imposer. On l'avait pressenti et on s'était persuadé qu'il était disposé à entrer dans la voie des transactions, mais qu'on tenterait vainement d'en obtenir l'entier et volontaire abandon de toutes ses acquisitions. On croyait donc qu'à l'Égypte il fallait ajouter la Syrie pour assurer le triomphe d'une solution pacifique. En procédant autrement, pensait-on encore, on serait fatalement contraint de recourir à l'emploi de la force; et, au lieu de la paix qu'on voulait assurer, on rallumerait la guerre dans des conditions et sur un terrain où l'on s'exposerait à provoquer les plus graves complications. Ces convictions étaient sincères de part et d'autre; elles n'étaient pas cependant immuables, et elles n'eussent pas empêché la France et l'Angleterre de fusionner leurs conceptions respectives. Malheureusement, on subissait, des deux côtés du détroit, l'influence d'autres préoccupations. A Londres, on s'alarmait de la prépondérance que la domination de Méhémet-Ali promettait à la France, s'imaginait-on, dans le bassin de la Méditerranée. A Paris, on soupçonnait le cabinet anglais d'avoir conçu le dessein de renverser l'édifice élevé sur les bords du Nil avec notre concours, uniquement pour nuire à notre prestige et à nos intérêts. Ces regrettables dispositions s'emparèrent du sentiment public en France comme en Angleterre et, s'affirmant chaque jour davantage dans la presse et dans les chambres, elles devinrent un obstacle au succès des premières négociations. C'est ainsi qu'en dépit des cordiales relations que les deux

cabinets entretenaient à cette époque et malgré de longs pourparlers, on ne put trouver un terrain d'entente et de conciliation.

Quelle était cependant l'attitude des autres puissances? L'Autriche et la Prusse désiraient ardemment une solution pacifique; l'éventualité de nouveaux conflits en Orient, pouvant dégénérer en une guerre générale, les inquiétait l'une et l'autre. Mais pendant qu'elles échangeaient avec les autres cours des communications qu'elles variaient selon leur destination, la Russie intervint énergiquement à Londres. Nous dirons bientôt dans quelles intentions. Le traité d'Unkiar-Skelessi, conclu pour huit années, n'était pas encore périmé à ce moment. Les dissentimens survenus entre la France et l'Angleterre suggérèrent au cabinet de Pétersbourg de nouvelles combinaisons. Il envoya à Londres un homme d'une grande expérience, plein de ressources, qui devait, en cette occasion comme dans bien d'autres, justifier la confiance de son souverain. Esprit fin et insinuant, entreprenant ou mesuré selon le besoin, le baron de Brünnow appartenait à ce groupe de diplomates si remarquables qui s'étaient formés sous l'habile direction du comte de Nesselrode. Actif, laborieux, vigilant, il remplissait ses instructions avec une sage circonspection et une parfaite sûreté de main. Celles qu'il apportait à Londres lui prescrivaient, en substance, de faire à l'Angleterre le sacrifice des avantages dévolus à la Russie par le traité d'Unkiar-Skelessi, pourvu qu'elle assumât l'obligation de mettre vigoureusement, de concert avec les autres puissances, la souveraineté du sultan à l'abri de tout nouveau danger; à cette condition, la Russie lui abandonnait, en quelque sorte, la première place sur le Bosphore. Comme tous les hommes d'État anglais, lord Palmerston, qui tenait, à ce moment, le portefeuille des affaires étrangères, supportait, avec une égale impatience, la domination de la Russie à Constantinople et l'influence de la France en Égypte. Le cabinet de Saint-Pétersbourg lui offrait de renverser cet état de choses au profit de l'Angleterre; il agréa ces ouvertures, si conformes, d'ailleurs, à ses vues personnelles.

Cette brusque évolution de la politique russe ne fut pas longtemps un mystère pour le gouvernement français. Il voulut en conjurer les conséquences, et il fit appel aux lumières et au dévoûment de M. Guizot, qui accepta le poste d'ambassadeur à Londres. On ne pouvait marquer, d'une façon plus éclatante, le prix qu'on mettait à se concerter avec l'Angleterre. Les instructions dont on l'avait muni lui signalaient sans détours les difficultés de la tâche qu'il avait à remplir. Après avoir rappelé que les puissances avaient unanimement accepté le principe d'une transaction équitable entre la Porte et le pacha, elles précisaient le point de vue de la France et celui de l'Angle-

terre, mettant en pleine lumière leurs opinions respectives et contradictoires, restées jusque-là inconciliables. Abordant le point délicat, l'obstacle qu'il fallait vaincre : « Vous savez, monsieur, disaient-elles, quelles ont été, jusqu'à présent, les suites de ce fâcheux dissentiment. A peine est-il devenu public que le cabinet de Saint-Pétersbourg s'est empressé de saisir l'occasion qu'il a cru entrevoir de rompre l'alliance de la France avec l'Angleterre. » Je ne reproduirai pas ici les détails de la mission confiée au baron de Brünnow ; il me suffira de les résumer en disant que les propositions portées à Londres par ce diplomate ne recélaient au fond qu'une pensée... c'était celle d'amener le cabinet britannique à signer un acte que la France ne pût pas souscrire et qui, par conséquent, proclamât la scission des deux cabinets.

« Le rôle que l'Autriche et la Prusse ont joué, en cette circonstance, est pénible à rappeler, parce qu'il prouve qu'il est des préjugés auxquels certains cabinets ne sauront jamais résister... Ces deux cours qui, jusqu'alors, avaient presque complètement approuvé nos vues et nos propositions sur la question d'Orient, ont à peine entrevu la possibilité d'une alliance formée contre nous, sur des bases toutes contraires, qu'abandonnant leurs convictions, désavouant leurs déclarations antérieures, elles se sont empressées d'adhérer, par avance, à la ligue qui semblait au moment de se conclure. »

En se reportant à cette époque et en se souvenant de l'action, souvent impérieuse, que l'empereur Nicolas exerçait personnellement à Vienne et à Berlin, on n'est nullement surpris de la conduite tenue par les deux cours germaniques. Mais était-ce uniquement dans le dessein de troubler profondément l'entente de la France et de l'Angleterre que la Russie offrait au cabinet britannique de renoncer à l'enviable position qu'elle avait conquise à Constantinople ? Les engagemens qu'elle avait pris avec la Turquie étaient, en quelque sorte, la répudiation de sa politique traditionnelle, dont la pensée constante avait toujours été, au contraire, de protéger ses coreligionnaires, et le but, de les délivrer de la domination des Ottomans. Ces engagemens troublaient la conscience de l'empereur Nicolas, et son désir de les secouer devait être d'autant plus vif qu'ils avaient, en se prolongeant, mal impressionné les populations chrétiennes dans tout l'Orient. Ils avaient eu un autre résultat, celui de rapprocher toutes les puissances, l'Autriche et la Prusse comprises, de les unir pour faire obstacle à la prépondérance de la Russie à Constantinople. Ils conduisaient donc la cour de Saint-Pétersbourg aux compromissions, et, dans tous les cas, à l'isolement. Aussi ne fit-elle aucune difficulté, dès le lendemain de la journée de Nezib, pour s'associer aux autres puis-

sances et pour donner à la Porte, de concert avec elles, les assurances consignées dans la note collective du 27 juillet. Mais on ne saurait s'étonner qu'en opérant cette conversion elle se soit, en même temps, proposé de renverser la situation respective des cabinets, de diviser les deux puissances occidentales, de rallier les cours de Vienne et de Berlin, et, en désarmant elle-même à Constantinople, de porter un coup décisif à l'influence de la France en Égypte.

Telle était la situation au moment où M. Guizot arrivait à Londres, dans les derniers jours de février. Il devait employer tous ses efforts à retenir l'Angleterre dans l'entente qui, depuis plusieurs années, depuis le traité d'Unkiar-Skelessi notamment, l'unissait à la France, chercher et faire prévaloir une combinaison qui permît aux deux puissances de marcher d'accord dans la question d'Égypte, sans sacrifier cependant, dans une trop grande mesure, les intérêts de Méhémet-Ali; il devait surtout éviter soigneusement, lui avait-on recommandé, d'entrer dans la voie des conférences et des protocoles. On se persuadait, à Paris, qu'en se dérobant à ces formes diplomatiques, on mettrait un obstacle invincible à toute délibération définitive entre les puissances; on se reposait dans une vaine sécurité. Au moment où notre nouvel ambassadeur prenait possession de son poste, les cabinets s'étaient expliqués à l'aide de communications isolées et ils s'étaient entendus sans ouvrir des conférences et sans tenir des protocoles. M. Guizot ne fut pas longtemps à s'en convaincre. Il eut, le 4 mars, un long entretien avec lord Palmerston, dans lequel on s'expliqua, de part et d'autre, avec une entière franchise. La discussion porta sur deux ordres d'idées : sur quelles bases convenait-il d'établir une transaction garantissant l'Orient et l'Europe contre de nouvelles perturbations, et, ces bases trouvées, pouvait-il être opportun et sans péril de les imposer par l'emploi de la force? « Vous voulez, nous voulons comme vous, disait M. Guizot, que l'empire ottoman subsiste et tienne sa place dans l'équilibre européen. Pour vous comme pour nous, c'est à Constantinople qu'est la grande question... Eh bien! pour que la question de Constantinople soit résolue comme il convient à vous, à nous, à la paix et à l'équilibre européen, il faut que la question d'Égypte soit résolue pacifiquement, par un arrangement agréé du sultan et du pacha... Que le sultan ou le pacha possède telle ou telle étendue de territoire, cela nous préoccupe peu; ce qui nous préoccupe beaucoup, c'est que l'Orient ne soit pas livré aux chances d'un grand trouble, qu'on n'y mette pas le feu en y employant la force. Consultez le passé, toute secousse en Orient compromet la sûreté et l'indépendance de Constantinople en y favorisant les progrès de l'influence que, vous et nous,

souhaitons d'y restreindre. Tout emploi de la force en Orient tourne au profit de la Russie. — Le *statu quo*, répondait lord Palmerston, est impossible. L'ambition de Méhémet-Ali n'a jamais pu se contenir dans ses limites. — Pardon, répliquait l'ambassadeur, je ne doute pas que Méhémet-Ali ne soit fort ambitieux; mais on ne peut, dans la dernière occurrence, le charger du tort de l'agression. — Peu importe, reprenait le ministre, que ce jour-là le sultan ou le pacha ait été l'agresseur; mais, dans leur situation respective, il ne pouvait manquer d'y avoir un agresseur. Comment contenir un vassal ambitieux et un souverain irrité ayant leurs armées en présence? Ce qui vient d'arriver devait arriver et recommencerait toujours... Il faut que nous prévenions le retour d'événemens pareils à ceux dont nous sommes si embarrassés. Le moyen, c'est de rendre le sultan plus fort, le pacha plus faible... La Syrie est une province riche; la Porte y trouvera des hommes et de l'argent. — Croyez-vous, objectait le représentant de la France, que vous fortifierez réellement l'empire ottoman? Ne nous repaissons pas d'illusions; cet empire n'est pas mort, mais il se meurt... Je suppose Méhémet-Ali dompté, refoulé en Égypte; croyez-vous qu'il se résigne?.. il travaillera à reconquérir la Syrie... Au lieu d'avoir assuré la domination de la Porte, vous aurez aggravé le trouble et préparé de nouveaux hasards dont la Russie sera la première à profiter. — Vous avez trop mauvaise opinion de l'empire ottoman, ajoutait lord Palmerston, et vous n'êtes pas au courant de la disposition actuelle du gouvernement russe... Je ne dis pas que le désir de nous diviser, vous et nous, ne soit pour rien dans la conduite de la Russie, mais elle désire aussi ne pas rester dans la position où elle s'est mise... Si la Porte réclame le secours russe aux termes du traité, l'empereur Nicolas est décidé à l'exécuter; mais cette nécessité ne lui plaît point, il prévoit que ni vous, ni nous, ne le laisserions faire... Saisissons cette disposition de la Russie pour ramener la question ottomane dans le droit public européen. Ce sera pour nous tous un grand avantage d'avoir détruit, sans combat, ce protectorat exclusif qui nous inspire de si justes défiances... »

Poursuivant leur discussion, les deux interlocuteurs envisagèrent les diverses éventualités auxquelles pourrait donner naissance l'usage des moyens de coaction. M. Guizot jugeait que la lutte se prolongerait et qu'elle était destinée à engendrer des complications inattendues; lord Palmerston ne redoutait aucun mécompte; il témoignait, au contraire, une entière confiance dans un succès rapide et pleinement satisfaisant. Ne dissimulant rien, il ajouta : « Nous nous disons tout, n'est-ce pas? Est-ce que la France ne serait pas bien aise de voir se fonder en Égypte et en Syrie une puissance nouvelle et indépendante qui fût presque sa création et

devînt nécessairement son alliée? Vous avez la régence d'Alger... Toute la côte d'Afrique et une partie de la côte d'Asie sur la Méditerranée, depuis le Maroc jusqu'à Alexandrette, seraient ainsi en votre pouvoir et sous votre influence. Cela ne peut nous convenir. »

Avant de se retirer, M. Guizot exprima le désir d'être fixé sur l'état des pourparlers engagés entre l'Angleterre et les cabinets du Nord : « Y a-t-il, dans cette affaire, quelque chose de plus avancé que nous ne savons? demanda-t-il à son interlocuteur. — Il n'y a rien, absolument rien que ce que vous savez, » lui fut-il répondu. C'était vrai en ce sens qu'on ne s'était rien déguisé : ni les défiances, ni les oppositions. Le dernier trait du ministre britannique le prouvait surabondamment. Pour donner d'ailleurs un témoignage de sa sincérité et démontrer à notre représentant que, si elle ne voulait se séparer des autres puissances, la France devait mettre d'accord ses vues avec celles de l'Angleterre, il se leva, il tira d'un pupitre deux documens et il invita l'ambassadeur à en prendre connaissance. Ces documens étaient deux projets de traité : l'un avait été ébauché par le noble lord lui-même, l'autre lui était venu du continent; il en convint sans désigner la capitale où il avait été élaboré. L'un et l'autre, sauf quelques variantes, stipulaient ce qu'on appelait, en France, la rigoureuse exécution de Méhémet-Ali avec le concours coercitif, au besoin, de toutes les puissances intéressées, la France comprise. On n'ignorait pas à Paris le sens et l'objet des propositions que M. de Brünnow avait portées à Londres, et moins encore de quelle manière le gouvernement de la reine les envisageait; on connaissait également l'accueil qu'elles avaient reçu à Vienne et à Berlin; mais on ne supposait pas que l'on se fût déjà mis à l'œuvre, en Angleterre et sur le continent, pour donner à l'entente commune une forme diplomatique. Pour rester dans la vérité historique, nous devons ajouter que si lord Palmerston, qui, sur cette question, ne s'est pas toujours rencontré en parfait accord avec ses collègues du ministère, avait désormais arrêté ses résolutions, il s'employait cependant très loyalement à y rallier le gouvernement français; il lui en coûtait d'entreprendre la pacification de l'Orient sans notre participation. « Je suis fort aise, dit-il à M. Guizot en terminant l'entretien, que nous ayons causé de l'affaire à fond; j'attendrai maintenant que vous en ayez rendu compte au gouvernement du roi et qu'il vous ait transmis ses instructions. » Ces deux puissans esprits s'étaient tout dit, comme ils en étaient convenus, sans approcher du but qu'ils poursuivaient. Leurs vues ne s'étaient rencontrées sur aucun point; elles étaient inconciliables; et, si nous nous sommes arrêté longuement sur la discussion qu'ils ont engagée, c'est qu'elle apprend tout : la divergence des opinions et la ferme vo-

lonté, de part et d'autre, de ne pas s'en départir et que nous sommes ainsi dispensé de nous égarer, avec le lecteur, dans les méandres de cette laborieuse et stérile négociation.

A ce moment même, un nouveau cabinet s'était formé à Paris, qui devait son avènement au concours de la gauche, et se trouvait ainsi, non moins et peut-être plus obligé que le cabinet précédent de tenir grand compte du sentiment public. Il était présidé par M. Thiers, qui prit le portefeuille des affaires étrangères, et c'est à lui que M. Guizot eut à rendre compte de sa conférence avec lord Palmerston. Que lui répondit-il et quelles directions crut-il opportun de lui donner? Il lui recommanda « de gagner du temps, de dire que nous n'avions point d'opinion absolue, point de parti-pris ; de discuter les politiques diverses, de démontrer les inconvéniens de celle que lord Palmerston voulait faire prévaloir, et de retarder ainsi toute résolution définitive. » Notre ambassadeur devait, d'autre part, se refuser à toute délibération commune avec les quatre puissances, n'avoir, en quelque sorte, de rapports officiels qu'avec les ministres anglais, et dégager ainsi le gouvernement français des liens que la note du 27 juillet 1839 lui avait imposés. « Il espérait, écrit M. Guizot dans ses mémoires, qu'avec le temps, sous le poids des périls et des embarras de la situation, en présence des difficultés sans cesse renaissantes du concert entre les cinq cours, le sultan et le pacha finiraient par s'arranger directement; ou bien que, de guerre lasse, les puissances elles-mêmes se résigneraient à accepter et à garantir, entre la Porte et son vassal, le maintien du *statu quo;* ce qui était, à son avis, la meilleure des combinaisons. »

M. Thiers s'abusait. Au point où en étaient les choses, même au mois de mars, il était téméraire de présumer que l'empereur Nicolas et lord Palmerston, si personnellement engagés, si désireux, l'un et l'autre, d'assurer le triomphe de leurs propositions, s'inclineraient devant des arrangemens pris sans leur participation et dont le succès eût été, pour eux, un éclatant échec. Le gouvernement français, qui cependant ne faisait entendre à Alexandrie que des conseils de modération, s'exposait en outre au reproche d'avoir entretenu et encouragé des espérances propres à entraver l'action collective des puissances. Qu'arriva-t-il en effet? Les négociations se poursuivaient; de toute part on cherchait encore les élémens d'une transaction pouvant réunir l'assentiment de tous les cabinets, et celui de Londres, sur les instances de la cour de Vienne, avait consenti à joindre, à l'Égypte à titre héréditaire, le pachalik de Saint-Jean-d'Acre à titre viager, quand, au mois de juin, le grand-vizir, Kosrew-Pacha, le plus intraitable adversaire de Méhémet-Ali, fut révoqué de ses hautes fonctions. Le pacha manifesta

aussitôt le désir d'entrer en communications directes avec la Porte; sans tarder, il en prit l'initiative, dans la conviction qu'il lui serait aisé de s'entendre avec les nouveaux conseillers du sultan et de combiner avec eux un accord pacifique et satisfaisant.

Cette démarche mit fin à toutes les hésitations. On y vit à Saint-Pétersbourg et surtout à Londres, même à Vienne et à Berlin, l'action de la France agissant seule, et remportant subrepticement, à Constantinople comme à Alexandrie, un succès blessant pour la dignité des autres cabinets, et on signa, sans nous en avertir, le traité du 15 juillet, cet acte dont lord Palmerston avait communiqué la première rédaction à M. Guizot dans leur conférence du 4 mars. Hâtons-nous de le dire, l'ambassadeur ne s'était jamais dissimulé que là était le péril, et il en avait précédemment averti son gouvernement dans plus d'une occasion. Il se persuadait cependant qu'une fois leur accord bien établi, les quatre puissances, avant de passer à la signature, nous en feraient part « pour avoir notre adhésion ou notre refus. » Ce n'est pas ainsi qu'on procéda. On s'engagea mutuellement en s'entourant du plus profond mystère; on ne fit à notre représentant ni ouverture ni confidence. Ce fut seulement le 17, le surlendemain du fait accompli, que lord Palmerston le mit au courant de toute chose. Il s'acquitta de ce soin en lui remettant un mémorandum qu'il avait préparé, lui dit-il, « pour être sûr d'exprimer exactement et complètement sa pensée. » Dans ce document, le ministre de la reine s'appliquait, d'une part, à justifier les résolutions des puissances, invoquant l'impérieuse nécessité de mettre fin aux troubles dont le Levant était le théâtre, et, d'autre part, à démontrer qu'elles ne leur avaient été nullement inspirées par un sentiment hostile à la France, avec laquelle elles désiraient, au contraire, *conserver des relations de sincère amitié*, et dont elles demandaient instamment *l'appui moral*, *ne pouvant espérer sa coopération matérielle*, pour déterminer le pacha *à donner son adhésion*, disait-on, aux arrangemens qui allaient lui être proposés par le sultan. Ce langage ne pouvait atténuer la gravité de l'offense. Le gouvernement de juillet la ressentit non moins vivement que le pays tout entier. Il prit et il observa une attitude calme et digne, bien résolu toutefois à régler sa conduite au gré de ses intérêts, se préparant activement aux redoutables complications que devait engendrer, dans sa conviction, la résistance que Méhémet-Ali opposerait à ses agresseurs.

## III.

S'il nous eût été difficile, dans une étude de la question d'Égypte, de ne pas rappeler, avec quelque développement, un différend

diplomatique qui a si profondément troublé les relations de la France et de l'Angleterre, il nous paraît superflu de nous arrêter sur les faits de guerre qui en furent la conséquence. Disons cependant que l'événement trompa toutes nos prévisions en justifiant amplement les calculs du gouvernement anglais. Mise aux prises avec les difficultés d'une insurrection qu'on avait eu soin de fomenter de longue main et qui gagna rapidement tout le Liban, vigoureusement attaquée par les forces combinées des alliés, l'armée égyptienne, après une vaine défense, dut battre en retraite et se réfugier sous le canon de Saint-Jean-d'Acre.

Quand un douloureux mécompte nous surprend dans nos illusions, nous le reprochons à notre diplomatie et nous en faisons peser sur elle toute la responsabilité. Aucun de nos agens ne pouvait ignorer cependant que les exigences d'une lutte prolongée avaient excédé les ressources de Méhémet-Ali, qu'il avait dû imposer aux populations de l'Égypte et de la Syrie, soit en hommes, soit en argent, des sacrifices qui entretenaient un sourd mécontentement; qu'en dépit de ses efforts, tous les services étaient en souffrance, la solde des troupes arriérée, l'armement imparfait, l'équipement insuffisant. Il pouvait menacer la Turquie, plus mal préparée que lui à continuer la guerre, mais l'intervention de l'Europe devait porter à son prestige un coup sensible et ébranler la confiance de son armée. Cette situation n'était un mystère pour personne et avait été signalée à l'attention du gouvernement français. Le gouvernement anglais en était également instruit, et nous avons vu lord Palmerston s'en prévaloir avec M. Guizot en affirmant que les alliés n'auraient que de faibles efforts à faire pour renverser la puissance du pacha, jugée aussi précaire en Égypte qu'en Syrie. En France, on s'était passionnément épris de l'œuvre de Méhémet-Ali, œuvre éminemment civilisatrice, pensait-on, que nous avions contribué à édifier, dont la gloire devait rejaillir sur nous, dont le succès devait profiter à nos intérêts en Orient et dans la Méditerranée. Avec cette ardeur généreuse et souvent inconsidérée qui nous subjugue et nous entraîne quand le succès d'une cause nous paraît utile au progrès du monde civilisé, on prit vivement la défense de l'Égypte. Nul n'admettait que la France ne dût soutenir et défendre le pacha. Dans la presse, dans les chambres, cette opinion prévalut avec une unanimité qui s'imposait au gouvernement, bien avant l'ouverture de la crise finale; on avait applaudi à la victoire de Nezib, à la défection du capitan-pacha qui avait livré au vassal la flotte du suzerain, deux événemens qui avaient raffermi les illusions dont on se repaissait à Paris. Quand on apprit que l'Angleterre, notre alliée, se rapprochait de la Russie dans la pensée d'assister le sultan contre Méhémet-Ali,

quand il fut démontré surtout que ces puissances se proposaient de dépouiller le pacha de toutes ses conquêtes, on se persuada que cette politique n'était pas moins dirigée contre la France que contre son protégé, qu'en voulant renverser la puissance que nous avions aidée de nos conseils et de notre appui, on visait particulièrement notre prépondérance en Égypte, et le sentiment public avait, en cette circonstance, une juste perception des choses. Aussi la fierté nationale en fut-elle profondément blessée, et les ministres de Louis-Philippe auraient soulevé des tempêtes, s'ils s'étaient associés aux vues des cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg. Ils durent décliner les ouvertures qui leur furent faites.

Monté au pouvoir avec le concours de la gauche dynastique qui, comme toutes les oppositions, avait invariablement flatté les susceptibilités de l'opinion dominante, M. Thiers aurait pu, moins que tout autre, entrer dans une alliance qui se proposait de frapper à la tête le pouvoir de Méhémet-Ali. Il ne partageait pas assurément, sur les forces du pacha, les erreurs qui égaraient les esprits, mais il présumait que le pacha ferait une défense plus ou moins prolongée, suffisante pour placer les puissances aux prises avec des difficultés imprévues, propres à autoriser l'intervention diplomatique de la France en un moment opportun. M. Thiers n'a pas eu, il ne pouvait pas avoir une autre politique; se fût-il démis, que son successeur aurait vainement tenté de s'ouvrir d'autres voies. Ne pouvant le remonter, le ministère français suivit le courant; en l'absence des pouvoirs législatifs, il ordonna, avec l'assentiment manifeste du pays, des armemens considérables et coûteux, et prit en face de l'Europe réunie la posture qui convient à une puissante nation déterminée à défendre résolument ses intérêts. Cette attitude eut une influence considérable sur les événemens ultérieurs, comme nous le verrons bientôt.

Vaincu en Syrie, Méhémet-Ali avait été déclaré, par une résolution solennelle du sultan, déchu des pouvoirs qu'il exerçait en Égypte, et qu'il tenait, disait-on, uniquement de l'auguste magnanimité de son souverain. On devait donc croire que la campagne commencée au pied du Liban serait continuée dans la vallée du Nil. On le désirait vivement à Constantinople. Rechid-Pacha, membre influent du cabinet ottoman et ministre des affaires étrangères, qui devait, plus tard, jouer un premier rôle en s'inféodant à l'Angleterre, le demandait instamment; il était secondé, avec la dernière énergie, par lord Ponsonby, ou plutôt incité par cet ambassadeur passionnément hostile au pacha. Mais les puissances alliées ne se dissimulaient pas toutes qu'en poussant les choses aussi loin on provoquerait la France, et qu'en portant la guerre en Égypte on risquait de l'allumer en Europe. Les plus modérées d'entre elles, l'Autriche et la

Prusse, voulaient, à tout prix, conjurer un si grave péril, et déjà elles s'employaient activement à Londres et à Saint-Pétersbourg, même à Paris, à l'aide de communications confidentielles, pour rechercher une combinaison devant substituer l'accord à cinq à l'accord à quatre qui, dans la pensée des cours de Vienne et de Berlin, avait atteint le but pour lequel il avait été conclu. Le cabinet français accueillait ces vœux en protestant de ses intentions pacifiques, de son désir de se prêter à tout accommodement que sa dignité offensée lui permettrait d'agréer, faisant remarquer que, dans sa position, il lui était interdit de prendre aucune initiative. Cependant l'époque ordinaire de la session législative approchait; le ministère convoqua les chambres et soumit au roi le projet de discours du trône. Dans la persuasion qu'il était à la fois digne et habile d'apprécier la situation sans déguisement, il jugea opportun de faire entendre un langage conforme au sentiment du pays (1). Le souverain considéra que cette manifestation n'était pas impérieusement exigée par les circonstances. M. Thiers remit sa démission, et M. Guizot fut chargé de former le nouveau ministère.

Le cabinet du 29 octobre héritait d'une situation qu'il eût vainement essayé de modifier sensiblement. Tous ses efforts tendirent à en atténuer la gravité. Il maintint les armemens sans les développer, il fit voter la loi sur les fortifications de Paris préparée par ses prédécesseurs, mais à l'aide de nuances discrètement ménagées dans le langage et dans l'attitude, il prit une position qui se distinguait de celle de M. Thiers par un caractère particulier de réserve et de modération. Il ne répudiait aucune des exigences que l'isolement imposait au pays, en marquant davantage toutefois ses dispositions conciliantes afin de faciliter aux alliés un prompt rapprochement avec la France.

(1) « ... La France, disait le projet de discours, qui continue à souhaiter sincèrement la paix, demeure fidèle à une politique que vous avez, plus d'une fois, appuyée par d'éclatans suffrages. Jalouse d'assurer l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman, elle les croit conciliables avec l'existence du vice-roi d'Égypte... Mais les événemens qui se pressent pourraient amener des modifications plus graves. Les mesures, prises jusqu'ici par mon gouvernement, pourraient alors ne plus suffire. Il importe donc de les compléter par des mesures nouvelles pour lesquelles le concours des deux chambres était nécessaire... Elles penseront comme moi que la France, qui n'a pas été la première à livrer le repos du monde à la fortune des armes, doit se tenir prête à agir le jour où elle croirait l'équilibre européen sérieusement menacé... J'aime à compter, plus que jamais, sur votre patriotique concours. Vous voulez, comme moi, que la France soit forte et grande. Aucun sacrifice ne vous coûterait pour lui conserver, dans le monde, le rang qui lui appartient. Elle n'en veut pas déchoir. La France est fortement attachée à la paix, mais elle ne l'achèterait pas d'un prix indigne d'elle, et votre roi, qui a mis sa gloire à la conserver au monde, veut laisser intact, à son fils, ce dépôt sacré d'indépendance et d'honneur national que la Révolution française a mis dans ses mains. »

Par une heureuse coïncidence, l'affaire d'Égypte entrait, à ce moment même, dans la voie des solutions à la suite d'un incident qui mérite d'être rappelé. Après avoir bombardé et pris Saint-Jean-d'Acre, l'amiral Stopford envoya une partie de sa flotte devant Alexandrie sous le commandement du commodore sir Charles Napier. Cet officier-général, non moins connu par son esprit d'initiative que par sa bravoure, se mit, de son bord, en communication directe avec Méhémet-Ali, s'offrant à lui comme l'un de ses plus enthousiastes admirateurs plutôt que comme son ennemi, lui représenta tous les dangers auxquels il s'exposait si, résistant plus longtemps aux puissances, il les contraignait à diriger leurs armes contre le siège même de sa puissance. Ne lui ménageant ni les avertissemens, ni les exhortations, il ne lui cacha point que l'issue de la lutte, si elle se prolongeait, lui serait désormais fatale, et le 29 novembre, sans mandat, sans instructions, il signait une véritable convention qui garantissait au pacha le gouvernement héréditaire de l'Égypte. La marine dépossédait la diplomatie, et ce fut à l'avantage de la paix générale, sinon à l'honneur des diplomates. Voici ce que lord Ponsonby, dans son indignation, en écrivait à lord Palmerston : « Votre Seigneurie aura reçu le rapport du commodore ; tout ce que j'ai à vous en dire, c'est que la Porte a expressément déclaré la convention nulle et de nul effet, et que, mes collègues et moi, nous nous sommes associés à cette déclaration. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'aucun gouvernement, dans la situation de la Porte ottomane, ne pouvait tolérer un seul moment qu'un individu s'arrogeât le droit de traiter pour lui avec un pouvoir considéré, en droit et en fait, comme un pouvoir rebelle... »

L'arrangement intervenu entre Méhémet-Ali et sir Charles Napier n'en resta pas moins le point de départ et la base de la réconciliation du vassal avec son suzerain, ainsi que du règlement définitif de la question d'Orient dans cette période de son histoire. Dans la pensée d'y trouver le meilleur mode de remettre en un état normal leurs relations avec la France, les quatre cours contraignirent la Porte à l'agréer. Après de longs pourparlers, elles signèrent à Londres un protocole constatant que le traité du 15 juillet 1840 avait reçu son entière exécution par la soumission du pacha ; mais cet acte contenait en outre une disposition d'un intérêt plus pressant et destinée à mettre fin au dissentiment qui avait menacé la paix générale. On imagina à cet effet de donner un caractère international à la mesure par laquelle la Turquie avait, de tout temps, interdit l'accès du port de Constantinople aux bâtimens de guerre des autres nations. On stipula donc la fermeture des détroits des Dardanelles et du Bosphore. « Cette transaction, ajoutait le proto-

cole, étant de nature à offrir à l'Europe un gage de l'union des cinq puissances, le principal secrétaire d'État de Sa Majesté britannique, ayant le département des affaires étrangères, s'est chargé de porter cet objet à la connaissance du gouvernement français, en l'invitant à y participer. » Et la France put rentrer, sans préjudice pour sa dignité, dans le concert européen en apposant sa signature à la convention du 13 juillet 1841. Elle y était, en effet, conviée dans une forme à la fois courtoise et solennelle, pendant que Méhémet-Ali conservait l'Égypte pour lui et pour sa descendance en vertu d'un arrangement conclu avec l'assentiment de toutes les puissances et par conséquent sous leur garantie.

C'est ainsi que se termina ce grave conflit. La politique de l'Angleterre, il faut le reconnaître, en sortait triomphante. Au traité d'Unkiar-Skelessi on substituait l'acte du 13 juillet qui rétablissait, à Constantinople, l'égalité des positions entre tous les cabinets. L'influence que la France conservait en Égypte n'était plus redoutable. Mais on croyait, surtout à Londres, avoir fait plus encore; on se flattait d'avoir placé, par la convention des détroits, la Turquie sous la protection collective et durable des puissances, d'être ainsi parvenu à assurer, pour de longues années, l'existence de l'empire ottoman et la paix de l'Orient. Un avenir prochain devait démontrer combien sont fragiles et impuissans les calculs de la diplomatie, quand ils se heurtent aux intérêts et à la force des choses.

Dix ans s'étaient à peine écoulés que les rôles se trouvaient renversés: l'Angleterre s'alliait à la France et leurs armées réunies débarquaient en Crimée pour combattre et refouler celles de la Russie qui avaient envahi l'empire ottoman. En 1856, au congrès de Paris, qui met fin à cette nouvelle guerre, témoignant, une fois de plus, de la vanité et de l'inconsistance de certains arrangemens internationaux, les souverains, par l'organe de leurs plénipotentiaires, « déclarent la Sublime-Porte admise à participer aux avantages du droit public et du concert européen. Leurs Majestés s'engagent, chacune de son côté, à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, garantissent en commun la stricte observation de cet engagement, et considéreront, en conséquence, tout acte de nature à y porter atteinte comme une question d'intérêt général. » Et une dernière guerre éclate en 1877, qui conduit les Russes aux portes de Constantinople sans déterminer les autres puissances à intervenir comme elles s'y étaient mutuellement obligées. Cette fois, ce n'est plus à Paris, c'est à Berlin qu'on se réunit pour régler les comptes, et chacun taille son lot dans cet empire ottoman qui, par une dérision du sort, n'a jamais été plus démembré que du jour où les puissances ont promis de garantir et, au besoin, de défendre son intégrité.

L'Egypte eut l'insigne fortune d'échapper à ces orages; elle fournit les contingens dus au suzerain, sans connaître autrement les calamités de la guerre ni celles de la paix infligées à la Turquie. Méhémet-Ali avait eu, avant de s'éteindre, le pressentiment des prochains désastres; dès qu'il lui fut démontré qu'il fallait renoncer aux vastes desseins de son ambition déçue, il borna sa tâche à raffermir sa puissance, désormais limitée à la possession héréditaire de l'Égypte. Pendant la période agitée de son gouvernement, il avait administré le pays avec les traditions rudimentaires de la coutume; la comptabilité se bornait à enregistrer les recettes et les dépenses. Il consacra les dernières années de sa vie et les loisirs de la paix à reformer cette organisation primitive et plus particulièrement le service financier. Avec le concours d'un fonctionnaire français, on élabora un budget en recettes et en dépenses; on imposa, à des comptables récalcitrans et étonnés, la tenue des livres en partie double. Faisant mieux, il réduisit son armée, renonça à un puissant armement maritime, entreprit des travaux de canalisation, le barrage du Nil notamment, cette œuvre colossale qui était inachevée à sa mort et que ses successeurs ont eu le tort de ne pas continuer. Il aurait percé l'isthme de Suez, s'il n'y avait vu un danger considérable. « Mais, au contraire, lui disait-on, ce serait une garantie; voyez le Bosphore, c'est le dernier gage de la sécurité du sultan. — Vous vous méprenez, répondait-il, le Bosphore, c'est le péril, il sera la perte de l'empire ottoman. Pour le posséder, il faut le défendre; et pour le défendre, il faut être tout-puissant. Si je creusais le canal, je doterais l'Égypte de son Bosphore, et ce pays, déjà si convoité, deviendrait l'objet d'ambitions redoutables pour mon œuvre et pour ma postérité. » Et tout cela, il le disait, il le faisait avec la claire conception des animosités et des sympathies qu'il avait éveillées durant le cours de sa longue carrière. Il n'avait rien oublié des obstacles qu'il avait rencontrés, des encouragemens qui l'avaient soutenu. Il en avait le souvenir toujours présent; il aimait à s'en entretenir. « Je dois à la France, disait-il, en 1840, à sa fière attitude en face de l'Europe entière, à ses armemens, d'avoir pu vaincre le ressentiment du sultan, les haines de ses conseillers, la violente hostilité des représentans des puissances à Constantinople. » Et de tout cela il a souvent témoigné sa reconnaissance, en particulier lors d'un voyage que le duc de Montpensier fit en Égypte en 1845, et au cours duquel il prodigua à ce prince tous les trésors de l'hospitalité orientale. Ce sentiment était chez lui tellement intense qu'il survécut à sa raison. La révolution de février l'avait surpris et vivement affligé; atteint, peu de mois après, dans ses facultés qui avaient fléchi sous le poids des longs efforts et de l'âge avancé, il rêvait de rétablir Louis-Philippe

sur son trône. Assis sur un grand lit, dressé dans une vaste pièce de son palais de Ras-el-Tin, où le tenait désormais une affection sénile et incurable, entouré de ses serviteurs, il dictait des instructions, ordonnait l'armement de la flotte, l'embarquement de l'armée, qu'il voulait conduire lui-même à Marseille au secours du prince qui ne l'avait jamais trahi ni abandonné. Il se défiait d'Ibrahim-Pacha ; il le soupçonnait de ne pas partager toute sa gratitude. « Il en sera châtié, disait-il, il n'héritera ni de mon pouvoir ni de mes dignités. » Ce fut la première révélation du désordre qui saisissait son intelligence. Ses prévisions n'en furent pas moins, cependant, justifiées par l'événement. Le fils administra l'Égypte pendant la première période de la maladie du père, mais il mourut avant lui, sans avoir été investi de la souveraineté.

## IV.

L'histoire sera sévère pour les héritiers de Méhémet-Ali. Ils n'ont retenu, de sa succession, aucune de ses qualités, aucune de ses aptitudes, rien de la simplicité de ses goûts, de sa passion pour les grandes choses, de son discernement dans le choix des hommes et des moyens, de son impétueux désir de s'éclairer, de sa constante application à l'œuvre qu'il avait entreprise. Celui d'entre eux qui, le premier, prit le pouvoir, après la mort du fondateur de la nouvelle dynastie égyptienne, fut Abbas-Pacha, son petit-fils. L'ordre de succession avait été emprunté, par le firman d'investiture octroyé à Méhémet-Ali, au régime qui règle l'hérédité dans la famille impériale des sultans. On sait qu'il est fondé sur le privilège de la primogéniture en ligne directe ou collatérale indistinctement, c'est-à-dire que le plus âgé, parmi les princes de la maison régnante, quel que soit son degré de parenté avec le souverain décédé, occupe le trône dès qu'il devient vacant. C'est à ce titre qu'Abbas-Pacha fut proclamé vice-roi à l'exclusion des fils de Méhémet-Ali, tous plus jeunes que lui. Ce prince s'était montré, de bonne heure, réfractaire aux idées et aux doctrines de l'Occident; dès son enfance, il s'était dérobé à tout commerce avec la colonie européenne, devenue si nombreuse et si variée sous l'administration éclairée et protectrice de son grand-père. Seul, parmi la descendance de Méhémet-Ali, il n'avait appris et ne parlait aucune langue étrangère. Il s'était uniquement plié à l'enseignement des mosquées et il en suivait les pratiques ; il en partageait les préjugés et les passions sans déguiser son éloignement, son dédain, devrions-nous dire, pour les chrétiens de toute nationalité. A son avènement, il prit une mesure par laquelle il se révélait tout entier : il voulut congédier tous les Européens, la plu-

part Français, que Méhémet-Ali avait appelés en Égypte et auxquels il avait confié la direction de services fort importans, surtout dans l'enseignement public. Notre représentant dut prendre la défense des droits acquis, dignes d'une protection efficace; il s'y employa avec énergie. Devant cette attitude, soutenue par l'approbation de tous les résidens européens, Abbas-Pacha, caractère pusillanime, revint sur sa détermination. Un seul Français, un Gaulois de Marseille, plein de verve, qui n'avait jamais ménagé les faiblesses du prince, qui les avait quelquefois dénoncées à son grand-père, Clot-Bey, chef de l'administration sanitaire, jugea prudent de se retirer: il demanda lui-même sa retraite; elle lui fut accordée avec la jouissance de l'intégralité de son traitement d'activité, réversible sur ses enfans jusqu'à la majorité du dernier né. Nous citons cet incident parce qu'il donne la mesure de la valeur intellectuelle et morale de l'homme auquel était échu le gouvernement de l'Égypte. Il ne le garda pas longtemps. A son avènement et afin d'être mieux isolé, il avait fait élever, dans le désert, à proximité du Caire, un palais doublé d'une caserne; il s'y renferma, et dès la seconde année de son règne, il y périssait dans une aventure de sérail dont les détails ne sauraient trouver ici leur place.

Saïd-Pacha, fils de Méhémet-Ali, prit le pouvoir à la mort d'Abbas-Pacha. Doué des plus heureuses facultés, il avait reçu une éducation solide, et son esprit était ouvert aux notions les plus variées. Il était malheureusement bien moins doué sous le rapport du caractère. D'une timidité invincible et incurable, il voyait partout des périls imaginaires; il en vint à ne jamais se déplacer sans une escorte nombreuse composée de toutes armes. Incapable de dominer les hommes, il les méprisait en les comblant de ses faveurs. Il fut ainsi accessible à des personnages qui devinrent de perfides conseillers et abusèrent de sa confiance. Sur cette pente, il fut bientôt un prince prodigue et obéré. On lui suggéra d'émettre des bons du trésor, qui se négociaient à des taux usuraires. Les premiers désordres qui ont, depuis, si profondément troublé les finances de l'Égypte, ce qu'il nous importe de retenir, datent de cette époque. Son nom restera cependant attaché à la plus belle œuvre de notre siècle. C'est lui, en effet, qui a concédé à M. de Lesseps le canal de Suez. Sous l'ardente parole du promoteur de l'entreprise, il en comprit toute la grandeur; il s'en éprit passionnément. Il eut, par momens, de vives inquiétudes et des hésitations, mais l'infatigable initiateur le relevait de ces défaillances en lui communiquant sa foi persévérante. Ainsi soutenu sans cesse, et sans cesse rassuré par une active vigilance, ce prince irrésolu et faible résista aux remontrances du cabinet britannique et aux pu-

sillanimes avertissemens de la Porte (1). Le canal a été ouvert, au grand avantage de l'Angleterre elle-même ; la postérité doit en tenir compte à Saïd-Pacha et lui en savoir gré.

Le nouveau règne fut celui du faste et de la prodigalité. Ismaïl-Pacha inaugura la période des dépenses de luxe. Il eut de splendides résidences, des théâtres, construits à grands frais, pour la comédie et l'opéra. Un intendant des spectacles du prince recrutait, pour chaque saison, des artistes d'un véritable mérite. Le Caire eut la primeur d'*Aïda*, merveilleusement interprétée. Avec d'autres grands officiers, il eut un grand écuyer et des écuries peuplées de chevaux de prix, des équipages irréprochables. Il eut tout l'appareil d'une cour européenne et opulente. Les Égyptiens étonnés n'avaient pas encore oublié Méhémet-Ali habitant la vieille citadelle, dans les appartemens délabrés des califes, sobrement meublés, sortant dans une modeste calèche, modestement attelée, suivi de quelques serviteurs, sans apparat d'aucune sorte ; et ces souvenirs, évoqués par la pompe et l'éclat dont s'entourait son petit-fils, suscitaient d'étranges commentaires. Ismaïl-Pacha eut toutes les ambitions que peut suggérer l'exercice du pouvoir absolu. Fils d'Ibrahim-Pacha, il avait recueilli d'immenses domaines dans la succession de son père ; à l'aide d'une interprétation abusive de la législation musulmane, il en augmenta considérablement l'étendue ; il voulut les exploiter et il y enfouit des trésors (2). Il voulut également changer l'ordre de succession au bénéfice de sa descendance directe et au préjudice du dernier fils de son grand-père. A cet effet, il ouvrit, avec la Porte, des négociations qui eurent un plein succès ; mais à quel prix ? En augmentant d'un tiers le tribut que l'Égypte payait au sultan, en multipliant ses largesses autour du souverain, et il les renouvelait toutes les fois qu'il sollicitait à Constantinople de semblables concessions. Cette constante dilapidation des revenus publics mit bientôt le vice-roi aux prises avec les plus graves embarras financiers. Les bons du trésor ne

(1) Au mois d'avril 1855, un membre influent du cabinet ottoman adressa à Saïd-Pacha une lettre confidentielle pour le conjurer de revenir sur la concession qu'il avait faite à M. de Lesseps. Il lui signalait le caractère implacable de l'hostilité de l'Angleterre et ce qu'il appelait l'*inconstance de l'appui de la France*. Cette lettre avait été suggérée par Rechid-Pacha, qui occupait à ce moment le poste de grand-vizir. Notre ambassade en eut connaissance et la signala au sultan. Peu de jours après, le ministère était renversé.

(2) « Nous visitons, a écrit ici même un témoin oculaire en 1882, les bâtimens abandonnés d'une raffinerie que l'ex-khédive avait installée ici avec un luxe insensé. Elle a coûté 300,000 livres sterling et est devenue inutile par suite de la diminution des récoltes de canne à sucre. Les chacals y font leur demeure. Les machines, toutes neuves, se rouillent sans avoir jamais servi. De tous côtés, il y a de semblables usines délaissées, tristes restes des folies de construction, des dépenses illimitées, des marchés scandaleux du dernier règne. » (Impressions de voyage de M^me^ Lee Childe.)

trouvaient plus que des preneurs défians, ayant des exigences léonines. Des intermédiaires officieux et intéressés lui ouvrirent la voie des emprunts. Il s'y précipita avec l'inconscience d'un prodigue obéré ; il joua la série, dirions-nous, si l'on voulait nous passer une si vulgaire expression, élevant, chaque fois, le taux de l'intérêt, jusqu'au jour où les marchés de l'Europe, prenant l'alarme, lui refusèrent tout crédit. Dès ce moment, la crise était ouverte ; les nombreux créanciers du vice-roi s'agitèrent, invoquant l'appui de leurs gouvernemens respectifs, qui durent s'interposer. La question d'Égypte, dès ce moment, reparaissait à l'horizon politique sous une forme nouvelle et assurément inattendue. Nous ne dirons des premiers incidens qui survinrent que ce qu'il importe de rappeler avant d'aborder les graves événemens engendrés par cette singulière situation.

La France et l'Angleterre, avec l'assentiment des autres puissances, intervinrent, à ce moment, à titre officieux, uniquement pour seconder les démarches de deux délégués, l'un Français, l'autre Anglais, M. Joubert et M. Goschen, que les créanciers de l'Égypte avaient munis de leurs pleins pouvoirs. On procéda à une information, à la suite de laquelle le khédive, sur leur proposition, ordonna la création de deux institutions nouvelles, imaginées pour assurer, avec une plus sage gestion des revenus du trésor, les garanties dues aux porteurs de toute catégorie des emprunts égyptiens. On fonda, en premier lieu, une caisse de la dette publique, qui fut dotée, par privilège, de certaines ressources exclusivement affectées désormais à son service. L'administration de cette caisse fut confiée à une commission composée de fonctionnaires européens, n'ayant aucune autre attribution, et en nombre suffisant pour que la plupart des puissances y fussent représentées. Grâce à cette combinaison, et moyennant certains avantages faits au gouvernement égyptien, mis à la charge des détenteurs de ses titres, on pensait avoir tout concilié. Mais il ne suffisait pas d'avoir corrigé les erreurs du passé, il fallait en prévenir le retour dans l'avenir, il fallait mettre le gouvernement égyptien en garde contre les égaremens qui lui avaient créé de si sérieux embarras. On proposa donc, d'autre part, au khédive, qui l'accepta, ce qu'on a appelé le *contrôle*, c'est-à-dire la désignation de deux agens compétens, l'un Anglais, l'autre Français, lesquels eurent pour mission d'éclairer les conseillers du prince et d'en obtenir la rigoureuse observation de ses nouveaux engagemens. Pour les mettre à même de remplir la tâche qui leur était confiée, on les autorisa à siéger au conseil des ministres, avec faculté de donner leur avis sur toute résolution pouvant intéresser le trésor public. C'était les

investir d'une sorte de *veto,* qu'ils pouvaient opposer à tout acte leur paraissant de nature à troubler les accords convenus, et plus particulièrement à toute dépense, à tout engagement nouveau qui en méconnaîtrait les dispositions préservatrices. Le pouvoir du khédive fut ainsi limité et soumis à une constante surveillance en tout ce qui concernait l'administration des finances.

Il aurait fallu à Ismaïl-Pacha une robuste vertu pour se résigner patiemment à une pareille restriction de son autorité absolue, et on sait qu'il n'était pas un vertueux. Sa volonté s'était librement exercée, jusque-là, au gré de tous ses caprices, et il lui en coûtait de s'incliner devant un obstacle humiliant; il ne put supporter longtemps cette tutelle qu'il rencontrait toujours rigide, toujours éveillée. Cette situation, prétendit-il, nuisait à son prestige, et par conséquent au bon ordre et à la tranquillité publique. Il en appela à la bienveillante sollicitude de la France et de l'Angleterre, contestant l'efficacité des concessions qu'il avait trop légèrement faites, disait-il. Sollicitées par lui, les deux puissances intervinrent directement, et à titre officiel, dans l'examen des difficultés qu'il avait signalées à leur attention. A sa demande, on procéda à une nouvelle enquête, dont le résultat démontra la nécessité de maintenir le nouvel état de choses que l'on consacra par la loi dite de liquidation, c'est-à-dire par un règlement conventionnel de toutes les questions, par une sorte de pacte conclu entre le gouvernement égyptien d'une part, et la France et l'Angleterre de l'autre. Déçu dans ses calculs, le khédive changea de voie et se retourna : aux concessions qu'il avait faites, il voulut en ajouter de nouvelles ; il toucha au principe même de son pouvoir ; il constitua un ministère solidaire et responsable, y appelant les deux contrôleurs, l'un, M. de Blignières, aux travaux publics, l'autre, M. Rivers-Wilson, aux finances. Désirant apparaître comme l'unique et le véritable initiateur de cette réforme, il adressa au chef du nouveau cabinet un rescrit, et il lui disait : « Je veux vous confirmer ma ferme détermination de mettre les règles de notre administration en harmonie avec les principes qui régissent les administrations en Europe... En un mot je veux dorénavant gouverner avec et par mon conseil des ministres... Le conseil discutera toutes les questions importantes du pays, l'opinion de la majorité entraînera celle de la minorité ; les décisions seront donc prises à la majorité, et en les approuvant, je sanctionnerai l'opinion qui aura prévalu. » Il n'était pas sincère. Il pensait, avec raison, qu'en inaugurant des changemens de cette nature dans un pays d'absolutisme traditionnel, avec un peuple aveuglément attaché à l'islamisme et ne reconnaissant d'autre autorité que la volonté du maître, qu'en confiant l'exécution de ces mesures à un premier ministre, chrétien d'Ar-

ménie, assisté de deux étrangers, chrétiens comme lui, on entreprenait trop ou pas assez; il savait que l'œuvre était d'autant moins viable qu'elle était plus radicale, et que d'un signe il pouvait, au besoin, la renverser. Qu'arriva-t-il en effet? Peu de mois après, en février 1879, le ministère ayant, pour raison d'économie, mis un certain nombre d'officiers au traitement de disponibilité, Nubar-Pacha et M. Wilson furent assaillis par eux et enfermés dans le ministère des finances. Le vice-roi s'empressa d'accourir lui-même pour disperser ce rassemblement et délivrer les prisonniers. Le lendemain, le président du conseil se présenta humblement aux consulats de France et d'Angleterre, déclarant qu'il ne répondait plus de la tranquillité publique, et leur demandant instamment d'assurer sa vie et celle de ses collègues (1). Une entreprise de cette importance se terminait en sujet d'opérette.

Quelle fut la part du vice-roi dans ce premier mouvement insurrectionnel, qui a ouvert l'ère des révoltes militaires? Ce que nous pouvons en dire, c'est qu'il fut véhémentement soupçonné de l'avoir provoqué. Il en prit prétexte, dans tous les cas, pour revendiquer les pouvoirs dont il s'était dessaisi et en assumer de nouveau l'entier exercice. Il transigea cependant devant le ressentiment de la France et de l'Angleterre, toujours réunies. Nubar-Pacha, qui avait encouru sa colère en se constituant l'organe des vues des deux puissances, fut remplacé par le prince héritier, Tewfik-Pacha; mais les deux ministres européens conservèrent leurs portefeuilles avec un droit nouveau et exorbitant, celui d'opposer leur *veto* à toute mesure qu'ils désapprouveraient. Leur voix, délibérative dans le précédent cabinet, devenait prépondérante dans le nouveau. L'ingérence de Paris et de Londres était désormais effective. Ismaïl-Pacha ne souffrit pas longtemps ce frein si étroitement serré. Peu de semaines après, il jeta le masque : il chargea l'un de ses conseillers, Chérif-Pacha, de former un ministère uniquement composé d'éléments égyptiens, *responsable* devant une assemblée *élue*, et il présenta un plan financier, *délibéré et proposé*, disait-il aux consuls, *par les hauts dignitaires et fonctionnaires religieux, civils et militaires*. En réalité, il avait pris lui-même l'initiative d'une contre-révolution, en s'abritant sous l'expression de vœux qu'il avait dictés à son entourage.

La mesure était comble. On ressentit vivement, à Londres et à Paris, l'oubli injurieux de tous les engagemens pris et solennellement renouvelés. On avait longtemps douté de la bonne foi d'Ismaïl-Pacha; on ne douta plus de sa duplicité. D'accord avec le cabinet anglais et après avoir rappelé les déclarations anté-

(1) *Livre jaune, Documens diplomatiques*, années 1878 et 1879.

rieures du vice-roi si manifestement méconnues par ses derniers actes, M. Waddington, ministre des affaires étrangères, écrivait à notre agent au Caire : « Il nous est impossible de ne pas considérer ces résolutions comme un manque d'égards volontaire... » Si le khédive y persistait, « il ne resterait aux deux cabinets qu'à se réserver une entière liberté d'appréciation et d'action dans la défense des intérêts de leurs nationaux en Égypte et dans la recherche des moyens les plus propres à assurer à ce pays les conditions d'un bon gouvernement (1). » La menace était directe et formelle. On l'avertissait officieusement, d'ailleurs, que, si l'on y était contraint, on exigerait sa déchéance. Il n'en fut pas ébranlé. Dans son infatuation, il ne put se persuader que la France et l'Angleterre s'entendraient pour en venir à une pareille extrémité, propre à soulever de nouvelles difficultés, et à laquelle on ne pouvait donner suite, croyait-il, sans la participation de toutes les puissances garantes des pouvoirs souverains conférés à la descendance de Méhémet-Ali. Il ne voulut y voir qu'un moyen d'intimidation. Rusant avec plus d'entêtement que d'habileté, il soumit ses derniers actes à l'examen des deux cabinets, déclarant qu'il en rapporterait les dispositions si elles n'obtenaient pas leur assentiment après une plus mûre appréciation. Cet expédient dilatoire n'eut aucun succès. La France et l'Angleterre donnèrent l'ordre à leurs représentans au Caire de recommander officiellement au khédive d'*abdiquer et de quitter l'Égypte* (2). Les deux cabinets firent part de leur détermination aux autres puissances, lesquelles s'y associèrent par leur acquiescement. En recevant cette communication, Ismaïl-Pacha ne dissimula ni sa surprise ni son émotion. Il lui restait un recours, il en usa ; il fit appel à son suzerain. Il oubliait que l'indépendance de l'Égypte ou plutôt les concessions faites à son grand-père avaient été arrachées à la Porte et que le gouvernement du sultan, dans sa résignation, y avait souscrit sans jamais s'en accommoder. Le khédive ne prévoyait pas qu'on saisirait avec empressement, à Constantinople, cette occasion de faire une nouvelle tentative pour remettre la main sur la plus opulente province de l'empire. Ses illusions ne furent pas de longue durée ; au lieu d'être défendu, il fut révoqué de sa haute dignité, par une dépêche télégraphique, sans aucun ménagement pour son amour-propre, et son fils fut proclamé vice-roi d'Égypte. Au lieu de descendre dignement du pouvoir, il en fut expulsé comme un vulgaire administrateur. Pour mettre le comble à l'humiliation qu'on lui infligeait, on lui interdit le séjour de Constantinople, où il avait dis-

(1) Dépêche du 25 avril 1879.
(2) Dépêche du 18 juin 1879.

tribué naguère une bonne part des sommes empruntées à l'Europe. Le 30 juin 1879, ce prince déchu, que la nature avait pourtant doué de facultés remarquables, que la fortune avait doté d'un paisible et florissant royaume dont il aurait pu soutenir la prospérité en s'illustrant lui-même, s'embarquait à Alexandrie et partait pour l'exil, laissant derrière lui une situation semée des plus graves périls. Déjà la Porte, ne déguisant plus sa pensée, libellait le firman d'investiture de Tewfik-Pacha dans des termes qui réduisaient le rôle du nouveau vice-roi à celui d'un simple gouverneur, ne se distinguant des autres fonctionnaires du même ordre que par le privilège de l'hérédité. La France et l'Angleterre durent chaleureusement intervenir à Constantinople pour détourner le gouvernement ottoman d'une tentative qui menaçait de remettre en question tous les arrangemens antérieurs conclus avec la participation des puissances. Notre ambassadeur, M. Fournier, s'y employa avec autant d'énergie que de succès. Grâce à son habile intervention, Tewfik-Pacha fut investi de toutes les attributions qui avaient été conférées à ses prédécesseurs. « Le zèle et la fermeté que vous avez déployés, écrivait M. Waddington à notre représentant, n'ont pas peu contribué à cet heureux résultat, et je tiens à vous en remercier (1). »

## V.

Le conflit qui a abouti à la déchéance d'Ismaïl-Pacha avait pris naissance dans la revision de la situation financière. Les contrôleurs, aussi bien que la commission d'enquête, avaient pensé qu'on ne pouvait y procéder avec succès sans réduire l'intérêt de la dette publique. Le prince, si peu soucieux naguère du sort de ses créanciers et de la considération de son gouvernement, avait repoussé cette mesure en prétendant qu'elle mettait l'Égypte en faillite et attentait à son crédit. En réalité, il s'en était prévalu pour secouer le joug des administrateurs que l'Europe lui avait imposés et pour justifier le coup d'État qui a déterminé la France et l'Angleterre à provoquer sa révocation. Dès le lendemain du dénoûment de cette crise, on se remit à l'œuvre avec l'entière adhésion du nouveau vice-roi et de ses conseillers. Fort de l'agrément de toutes les puissances, on reprit et on rendit exécutoire la loi de liquidation, qui a remis les finances de l'Égypte dans l'état de prospérité où nous les voyons aujourd'hui. Cependant l'ordre moral n'en restait pas moins profondément troublé depuis l'avènement de Tewfik-Pacha, et des symptômes nombreux révélaient une agitation qui était une étrange nouveauté dans un pays

(1) Dépêche du 28 août 1879.

où l'autorité n'avait jamais rencontré de contradicteurs. Les actes des ministres étaient publiquement discutés et le prestige du khédive s'en trouvait visiblement atteint. La démonstration militaire qui avait contraint Nubar-Pacha à se démettre avait été facilement contenue; il avait suffi à Ismaïl-Pacha de se montrer. Qu'il en ait été l'instigateur ou qu'il ait seulement, pour mieux déguiser ses desseins, toléré ces premiers désordres, il s'abstint de sévir contre les militaires qui en furent les fauteurs. Dans un autre temps, ils eussent expié sévèrement leur audace. Des exemples récens, présens à tous les esprits, ne laissaient de doute à personne qu'en méconnaissant la volonté du maître on s'exposait au dernier des châtimens. L'impunité, se joignant bientôt aux défaillances du nouveau khédive, porta ses fruits naturels : l'indiscipline et l'insubordination se propagèrent dans l'armée et se traduisirent par de turbulentes manifestations. Le 1er février, des officiers osèrent protester contre la nomination d'un colonel qui n'était pas leur complice; on en arrêta quelques-uns; ils furent aussitôt délivrés par leurs troupes et réintégrés dans leur commandement; le ministre de la guerre dut donner sa démission. On poussa plus loin les concessions, on augmenta la solde des militaires de tout grade (1). On institua, en outre, une commission à laquelle on remettait le soin de reviser, en les codifiant, les lois et règlemens militaires; et nous voyons, à cette occasion, apparaître Arabi-Bey, qui en faisait partie et en fut bientôt le plus énergique inspirateur. Avec lui et sous son influence, surgissent successivement des motions et des exigences nouvelles; la commission propose notamment d'augmenter l'effectif de l'armée et de construire de nouveaux forts pour la défense des côtes de la Méditerranée. Riaz-Pacha, le président du conseil, ne secondait pas, avec un zèle suffisant, les promoteurs de ces mesures. « A la demande expresse des colonels, écrivait, le 10 septembre, notre consul général, le khédive a dû signer immédiatement la nomination de Chérif-Pacha » au poste de premier ministre.

Ce succès leur suggéra la pensée et leur donna l'audace d'employer un autre expédient propre à donner à leurs prétentions les apparences de la légalité. Dans l'intention de s'opposer aux contrôleurs, Ismaïl-Pacha avait imaginé, peu de mois avant sa chute, de convoquer une assemblée de notables, voulant, disait-il, consulter le pays dans les graves circonstances qu'il traversait; cette prétendue représentation nationale, choisie et non élue, ne fut sérieusement saisie d'aucun projet de loi, et elle avait cessé de se réunir, sans avoir été dissoute ni prorogée, quand les colonels

(1) *Livre jaune* 1881, *Documens diplomatiques.*

exigèrent qu'on la rappelât pour lui soumettre le budget. Ce simulacre de régime parlementaire, qu'on voulait compléter en y ajoutant la responsabilité ministérielle, devint, entre les mains d'Arabi-Bey et de ses collègues, un puissant instrument dont ils se servirent pour tenir en échec Tewfik-Pacha et ses conseillers. « La commission, écrivait encore, le 23 juin, le gérant de notre consulat-général, a décidé l'augmentation de l'effectif de l'armée... Ce vœu, qui, dans l'état actuel des choses, est un ordre, a beaucoup ému les ministres,.. car on me dit que les officiers arabes et turcs sont décidés à faire exécuter les décisions de la commission. L'indiscipline, du reste, ne fait qu'augmenter dans l'armée. L'anarchie fait aussi de très rapides progrès chez le fellah. Il y a quelques années, l'autorité du mudir, dans les villages, était respectée, et personne ne se serait avisé de lui résister. Aujourd'hui il n'en est plus de même; le mudir n'a plus d'action sur le fellah. » Et, le 14 septembre, le titulaire du poste ajoutait : « Pour le moment, le colonel Arabi dispose des troupes et d'une partie de la population;.. l'autorité du khédive est sérieusement ébranlée;.. les colons européens appréhendent les suites d'une occupation turque. Des désordres pourraient être provoqués par une occupation européenne. »

On voit quel trouble s'était emparé des esprits et quel désordre s'était répandu dans les choses depuis l'avènement de Tewfik-Pacha. Une année s'était à peine écoulée, et le pouvoir avait glissé, pouvons-nous dire, de ses mains entre celles d'un groupe d'ambitieux, rebelles et perturbateurs. Il était lui-même sans prestige et ses ministres sans considération. Les représentans étrangers voyaient des dangers partout : dans les exigences des officiers, dans l'attitude de la population, dans les intentions de la Porte, qui avait envoyé un commissaire au Caire, presque dans l'assistance éventuelle que les puissances pouvaient offrir au khédive. Il en était d'autres qu'ils dénonçaient également : Ismaïl-Pacha avait dressé sa tente au pied du Vésuve, en face de Castellamare, et de cette retraite enchanteresse il entretenait des relations avec des serviteurs qui lui étaient restés dévoués. Que leur recommandait-il? Ce que l'on sait, c'est qu'il n'avait pas renoncé à tout espoir de ressaisir la couronne perdue. Dans ce dessein, il faisait, en pécheur repenti, des apparitions intermittentes, tantôt à Paris, tantôt à Londres, offrant humblement ses services pour aider à mettre fin à une situation qui inspirait déjà les plus vives alarmes. Les sollicitations n'eurent aucun succès. On n'était pas, peut-être, éloigné d'admettre, à Londres comme à Paris, que sa main toujours vigoureuse, quelquefois implacable, serait d'un bon secours pour mettre à leur place choses et hommes; mais on ne pouvait se raviser, c'eût été reconnaître qu'on s'était étrangement mépris en exigeant

son éloignement. On s'inquiétait, cependant, et on échangeait de fréquentes communications; l'entente restait étroite et cordiale entre les deux gouvernemens ; on était d'accord sur le but; mais, ni d'un côté ni de l'autre, on ne trouvait le moyen de l'atteindre. Les instructions qu'on donnait aux agens s'en ressentaient. « Je vous prie d'éviter avec soin, leur écrivait-on en février 1881, toute démarche qui pourrait vous donner l'apparence d'une intervention quelconque dans des mouvemens de ce genre (les manifestations militaires). Veuillez vous abstenir également de prendre parti dans les questions de modifications ministérielles. » Le 3 mars suivant, on leur tenait un autre langage : « La France et l'Angleterre, leur disait-on, sont disposées à donner leur appui au khédive aujourd'hui régnant. Vous soutiendrez, d'accord avec votre collègue, les ministres actuels du khédive et les ministres futurs... » Soutenir en s'abstenant n'était pas une tâche bien aisée, et nous n'indiquons ces contradictions que parce qu'elles témoignent de l'incertitude, sinon de la confusion dans laquelle on s'attardait soit à Paris, soit à Londres, pendant qu'en Égypte la position s'aggravait chaque jour davantage. Ce qu'il convient d'en retenir, c'est que l'agitation gagnait sans cesse en étendue et en profondeur; elle se répercutait jusqu'au Soudan, où elle devait avoir de si funestes conséquences.

On arriva ainsi au mois de novembre 1881, moment où Gambetta succéda, aux affaires étrangères, à M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui en janvier avait remplacé M. de Freycinet, lequel avait lui-même remplacé, en 1880, M. Waddington. Gambetta eut, il faut le dire, une conception nette et lucide de la situation ; il comprit, avec une parfaite sagacité, la gravité du mal, et il se montra fermement résolu à y opposer l'unique remède qu'il comportait. Il s'en expliqua avec l'ambassadeur d'Angleterre. « Nous voyons d'une part, lui dit-il notamment, un gouvernement animé de bonnes intentions, mais faible et toujours à la merci d'un mouvement militaire; de l'autre, une armée travaillée par les intrigues et toute prête à suivre des chefs ambitieux... Combien de temps durerait un équilibre aussi instable? Ne serait-il pas troublé demain par les revendications de la Porte, par les convoitises de l'ancien khédive, dont on rencontre à chaque instant la main dans les intrigues égyptiennes?.. » — « J'ai demandé ensuite à lord Lyons, écrivait-il encore à notre ambassadeur à Londres, si le moment ne lui paraissait pas venu, pour les deux puissances les plus directement intéressées à la tranquillité de l'Égypte, de concerter encore plus étroitement leur union et de se communiquer, avec une entière franchise, les réflexions que cet état de choses pouvait leur suggérer. Pour aller au plus pressé, ne conviendrait-il pas, quant à présent, de soutenir énergiquement, d'un commun accord, le gou-

vernement de Tewfik-Pacha, en nous efforçant de lui inspirer une confiance absolue et exclusive dans notre appui? Mais il pourrait arriver que des circonstances étrangères à notre volonté vinssent ébranler le gouvernement du khédive. Serait-il prudent que la France et l'Angleterre se laissassent prendre au dépourvu par une catastrophe de ce genre? En un mot, je pensais qu'il serait utile que *les deux gouvernemens se missent d'accord, sans plus de retard, sur les moyens les plus propres soit à prévenir une crise, s'il est possible d'en empêcher l'explosion, soit à y remédier, si elle est inévitable* (1)... »

Le cabinet britannique accueillit, avec une sorte d'empressement, la proposition de Gambetta, et il fut rapidement convenu que les agens des deux gouvernemens feraient part au khédive de leur entente et de leurs intentions. A la demande de lord Granville, Gambetta se chargea d'arrêter les termes des instructions qui leur seraient adressées. La rédaction, ainsi préparée, reçut *ne varietur* l'assentiment du principal secrétaire d'État de la reine, et lord Lyons en informa le ministre français le 6 janvier 1882, avec une réserve sur laquelle nous aurons à revenir. Les circonstances devenant de plus en plus pressantes, la déclaration, élaborée à Paris et agréée à Londres, fut transmise par le télégraphe, et les représentans de la France et de l'Angleterre en donnèrent connaissance au khédive, le 8 janvier, dans la même audience (2).

La France et l'Angleterre se trouvaient donc solidairement en-

(1) Dépêche du 15 décembre 1881 à M. Challemel-Lacour, ambassadeur à Londres.

(2) La note était ainsi conçue : « Vous avez été chargé à plusieurs reprises déjà de faire connaître au khédive et à son gouvernement la volonté de la France et de l'Angleterre de leur prêter appui contre les difficultés de différente nature qui pourraient entraver la marche des affaires publiques en Égypte. Les deux puissances sont entièrement d'accord à ce sujet, et des circonstances récentes, notamment la réunion de la chambre des notables convoquée par le khédive, leur ont fourni l'occasion d'échanger leurs vues une fois de plus. Je vous prie de déclarer, en conséquence, à Tewfik-Pacha, après vous être concerté avec sir Edward Malet, qui est invité à faire, simultanément avec vous, une déclaration identique, que les gouvernemens français et anglais considèrent le maintien de Son Altesse sur le trône dans les conditions qui sont consacrées par les firmans des sultans et que les deux gouvernemens ont officiellement acceptées, comme pouvant seul garantir, dans le présent et pour l'avenir, le bon ordre et le développement de la prospérité générale en Egypte, auxquels la France et l'Angleterre sont également intéressées. Les deux gouvernemens, étroitement associés dans la résolution de parer, par leurs communs efforts, à toutes les causes intérieures ou extérieures qui viendraient à menacer le régime établi en Égypte, ne doutent pas que l'assurance publiquement donnée de leur intention formelle à cet égard ne contribue à prévenir les périls que le gouvernement du khédive pourrait avoir à redouter, périls qui, d'ailleurs, trouveraient certainement la France et l'Angleterre unies pour y faire face, et ils comptent que Son Altesse elle-même puisera, dans cette assurance, la confiance et la force dont elle a besoin pour diriger les destinées du peuple et du pays égyptiens. »

gagées à maintenir l'autorité du khédive « dans les conditions consacrées par les firmans, à parer, par leurs communs efforts, à toutes les causes qui viendraient à menacer le régime établi en Égypte, » c'est-à-dire à user de leur influence et, au besoin, de moyens coercitifs suffisans, pour réprimer toute tentative dirigée contre la souveraineté du vice-roi. Il n'en fut rien cependant, et cette entente si solennellement annoncée eut les plus regrettables conséquences. L'Angleterre se ravisa et, déclinant ses engagemens, elle suggéra et fit prévaloir d'autres combinaisons. A la vérité, notre ambassadeur à Londres avait écrit le 6 janvier : « Lord Granville m'a dit qu'il était bien entendu que les instructions communes n'entraîneraient aucun engagement d'action effective. » Mais ce n'était pas ainsi que s'était exprimé l'ambassadeur britannique en notifiant l'assentiment de son cabinet à la déclaration dont le projet lui avait été soumis : « Je suis autorisé, par lord Granville, avait-il dit dans cette communication, à informer Votre Excellence que le gouvernement de Sa Majesté adhère au projet de déclaration contenu dans votre note du 30 décembre dernier, avec cette réserve qu'il ne doit pas être considéré comme s'engageant par là à quelque mode particulier d'action, si une action devait être trouvée nécessaire. » Aussi Gambetta, s'appuyant sur les termes de ce document, l'unique pièce, avec le projet de déclaration, qui ait été échangée entre les deux cabinets en cette circonstance, put-il répondre le lendemain à M. Challemel-Lacour : « J'ai à peine besoin de vous faire remarquer que les termes dont se sert lord Lyons n'impliquent pas, de la part de lord Granville, l'intention d'écarter toute hypothèse d'action commune ultérieure. Il refuse seulement de se considérer comme engagé, par la déclaration identique et simultanée, sur le mode d'action, au cas où il deviendrait utile et nécessaire d'agir... Lord Granville me semble admettre, en principe, la possibilité d'une action commune dont le mode sera à discuter au moment voulu. » Et notre ambassadeur répliqua, le 9 : « J'ai lu, avec un vif intérêt, votre dépêche du 7 et les différens documens qui s'y trouvaient annexés, notamment la réponse de lord Lyons à votre projet de déclaration. Je vous suis d'autant plus obligé de cette communication que les termes dans lesquels l'assentiment du cabinet de Londres vous a été notifié modifient, d'une manière dont nous devons nous féliciter, la portée de la réserve que j'avais cru recueillir de la bouche de lord Granville... » L'interprétation du ministre français, en effet, n'était pas contestable. La déclaration faite au khédive, à laquelle il fut donné suite sans soulever à Londres d'autres observations, était formelle; elle ne se prêtait à aucune ambiguïté, à aucune équivoque; elle lui promettait tout l'appui nécessaire au maintien de l'intégralité

de son pouvoir. L'adhésion du gouvernement anglais avait été donnée dans la forme la plus explicite; et, s'il se réservait toute liberté sur le choix d'un mode particulier d'action, il n'en excluait pas l'examen, il l'admettait même implicitement, *si une action devait être trouvée nécessaire* (1). Les troubles s'aggravaient cependant en Égypte, et l'éventualité prévue apparaissait chaque jour plus imminente, pendant que les vues des deux gouvernemens changeaient d'objet. A quelle cause faut-il attribuer cette déviation d'une politique si laborieusement concertée?

Au moment où Gambetta prit le pouvoir, on prêtait volontiers au nouveau cabinet, le grand ministère, comme on l'appela, une longue existence ministérielle; on le croyait en pleine possession de la confiance de la chambre et en mesure, par conséquent, de diriger en toute sécurité la politique de la France. On pensait de même à Londres, et le cabinet anglais, ne redoutant aucun changement prochain dans la conduite de nos affaires, se montra disposé à s'associer au gouvernement de la république dans l'examen des questions internationales d'un intérêt commun ou réciproque. C'est sous l'empire de cette conviction, tout porte à le présumer, que lord Granville accueillit la proposition de Gambetta, et qu'en témoignage de son bon vouloir il lui remit le soin de rédiger les instructions destinées à marquer la cordialité de leur entente et l'unité de leurs résolutions dans la question d'Égypte. Mais, peu après, on annonçait que le cabinet français proposait aux chambres de reviser la constitution, et bientôt ces bruits furent diversement appréciés. Un projet de loi fut en effet présenté le 14 janvier, et il devint évident qu'il serait l'objet d'une discussion pouvant entraîner la chute du ministère. L'attitude du gouvernement anglais s'en ressentit aussitôt, et à la fin de janvier, quand Gambetta fut renversé, il avait déjà orienté sa politique dans d'autres voies. Ce serait donc l'instabilité ministérielle en France qui aurait rompu, en ce qu'il avait d'essentiel, l'accord des deux gouvernemens, et on conçoit que le cabinet de Londres ait tenu à reprendre sa liberté d'action dès qu'il lui a été démontré qu'il aurait à poursuivre des négociations d'une nature si délicate avec des ministres nouveaux, placés, par leur avènement même, dans la dépendance d'une majorité incertaine et flottante. Cette opinion ne nous appartient pas; nous l'empruntons à un homme d'État qui a

(1) Lord Granville l'a depuis reconnu lui-même. Dans le premier entretien qu'il eut avec notre nouvel ambassadeur, M. Tissot, « la conversation étant tombée sur les affaires d'Égypte, écrit-il à lord Lyons, je lui ai dit, dans les termes presque identiques à ceux dont je m'étais servi avec M. Challemel-Lacour, que je croyais que nos deux gouvernemens étaient tout à fait d'accord pour éviter, si c'était possible, la nécessité d'une intervention active ou d'une occupation militaire, bien que nous admissions que cette nécessité pût surgir. » (Dépêche du 20 mars 1882.)

longtemps administré le département des affaires étrangères et a représenté la France au congrès de Berlin, M. Waddington, actuellement notre ambassadeur à Londres (1).

Ce qui n'est pas douteux, c'est que l'Angleterre fit alors son évolution. Nos représentans au Caire et à Londres en dénoncèrent, dès ce moment, les premiers symptômes. « La situation s'aggrave, écrivait le 14 janvier notre consul-général en Égypte... sir Ed. Malet (l'agent anglais) m'a exprimé, en particulier, l'opinion qu'une démonstration de *toutes* les grandes puissances pourrait avoir pour effet de calmer l'armée et les notables. » Et quelques jours plus tard, le 21, il ajoutait, en sortant d'une réunion avec M. Malet et les contrôleurs : « De cette conférence est résultée, pour moi, la conviction que le gouvernement anglais n'entend, en aucune façon, exercer en Égypte une action directe. Et si je dois m'en rapporter aux dispositions de mon collègue, le cabinet de Londres paraîtrait préférer de beaucoup une action commune des grandes puissances à une intervention qui ne serait que franco-anglaise. » M. Challemel-Lacour, de son côté, mandait le 17, en rendant compte d'un dernier entretien avec le principal secrétaire d'État de la reine : « Malgré la déclaration formelle de lord Granville relativement au prix qu'il attache à la bonne entente, non-seulement *réelle*, mais *apparente*,.. je n'ai pas trouvé ses dispositions entièrement satisfaisantes... Il est à peu près certain aujourd'hui, pour moi, que si le cabinet de Londres a envisagé l'éventualité d'une action effective des deux puissances à l'appui de la note collective, ç'a été, en fin de compte, pour l'écarter. » Un gouvernement de publicité comme celui de l'Angleterre peut-il impunément, voudra-t-il jamais s'engager dans un accord de cette importance avec l'intention, bien arrêtée d'avance, de se dérober dès le lendemain? Nous ne saurions le présumer. Quelle circonstance pouvait lui imposer, à cette heure, un calcul si peu digne d'un grand État? Il n'avait certes pas à craindre que la France entreprît seule une

(1) Voici en quels termes il s'est exprimé, au sénat, dans la séance du 25 juillet 1882 : « Je n'hésite pas à le dire, — chacun sait que je n'ai jamais été l'adulateur de M. Gambetta, — lorsqu'il a eu à traiter la question d'Égypte, il a été dans le vrai ; il a bien compris les intérêts de la France. Le temps lui a manqué; sa courte existence ministérielle ne lui a pas permis de mener à bonne fin ce qu'il avait entrepris. Mais quant à moi, je suis convaincu que, si son ministère... s'était consolidé, l'entente avec l'Angleterre, jusques et y compris l'action militaire, n'aurait pas tardé à être conclue, et que, s'il y a eu des hésitations de la part du gouvernement anglais,.. elles ont été prolongées par le fait qu'on ne voulait pas s'engager sans savoir si le ministère avec lequel on s'engageait avait ou non un bail de vie. Il n'y a là rien que de parfaitement naturel, et si je m'étais trouvé dans la position du comte de Granville, je n'aurais pas hésité à atermoyer, à attendre pour savoir, avant de m'engager dans une entreprise aussi grave, à qui je devais avoir affaire... »

expédition en Égypte. Nulle nécessité ne lui faisait donc une obligation d'autoriser son ambassadeur à remettre au cabinet français la note du 6 janvier, et en consentant à donner, de concert avec nous, un témoignage de sympathie au khédive, rien ne lui commandait impérieusement de prendre l'engagement de lui garantir l'entière possession de son pouvoir. Quoi qu'il en soit, notre ambassadeur ne doutait plus qu'on n'eût à Londres de nouveaux desseins, et Gambetta, voulant dégager de toutes ces contradictions la véritable pensée du gouvernement britannique, écrivait à M. Challemel-Lacour le 23 janvier : « Il est visible que la situation au Caire devient pressante, et que le moment approche où il faudra aviser... Vous aurez à savoir si l'idée de faire agir la France et l'Angleterre, par délégation des grandes puissances, préoccupe le cabinet anglais, et en général à lui demander ses vues sur le conflit qui menace de passer à l'état aigu entre le khédive et la chambre des notables... » L'ambassadeur lui répondait le lendemain : « Je viens d'avoir une conversation avec lord Granville. Il m'a exprimé le désir de voir, avant de me répondre, M. Gladstone qui arrive aujourd'hui. Je crains que lord Granville ne soit préoccupé à l'excès d'éviter l'apparence d'une immixtion exclusive de la France et de l'Angleterre en Égypte, et qu'il n'incline à accepter ou même à provoquer l'intervention de quelque autre puissance qui se chargerait de proposer je ne sais quel arrangement. » Lord Granville attendait, en somme, l'issue du débat ouvert devant la chambre sur la revision. Ce débat se terminait en effet trois jours après, le 27, par la défaite du « grand ministère, » qui était entrée dans ses calculs et ne pouvait manquer d'exercer une influence décisive sur ses dispositions personnelles comme sur l'attitude du cabinet anglais.

Renonçant à faire dépendre sa politique de celle d'un gouvernement qu'elle ne jugeait plus ni assez autorisé, ni suffisamment indépendant, l'Angleterre opéra donc sa conversion, et M. de Freycinet, succédant à Gambetta, lui rendit sa liberté en reprenant celle de la France. Il eut, le 3 février, un entretien avec lord Lyons, il en fit part à M. Challemel-Lacour dans une dépêche qu'il résumait en ces termes : « 1° Nous réservions (de part et d'autre) notre adhésion à toute action effective ultérieure ; 2° nous répugnions à l'emploi des moyens coercitifs ; 3° nous étions contraires à l'envoi de troupes turques en Égypte. Nous nous sommes séparés sur cette constatation, en nous félicitant mutuellement de la communauté de vues qui existait entre nous. » On comprend la satisfaction de l'ambassadeur d'Angleterre, on conçoit moins celle de M. de Freycinet.

***.

LA

# SARCELLE BLEUE

PREMIÈRE PARTIE.

## I.

— Comment s'appelle-t-elle, votre histoire?

— L'histoire de la marquise Gisèle.

— Un joli nom, observa Thérèse. Savez-vous, mon parrain, que vous ne m'avez pas encore fait compliment de mon dessus de clavier? Regardez: tout au passé, vieux rose et vieil or sur fond blanc. Est-ce joli?

— Ce sera surtout inutile.

— Oh! inutile! dit Thérèse, en penchant sa tête blonde sous le rayon de la lampe, pour nouer un brin de soie derrière la bande de drap. Et quand ce serait? Je fais assez de choses utiles ici, monsieur mon oncle et parrain, pour avoir le droit de broder le soir un tapis de piano.

— On dirait une robe de cour!

— Eh bien?

— Pour un logis comme les Pépinières, Thérèse!

— Justement, c'est ce qui me plaît, à moi: des dessins qui courent bien, des couleurs, de la soie, de la laine fine. Riez, si vous voulez: cela repose les doigts, les yeux, le cœur. N'est-ce pas, mère?

En face, de l'autre côté du guéridon, une femme encore jeune, vêtue d'une robe fanée à gilet mauve, leva la tête, en laissant retomber posément ses deux mains qui tenaient une dentelle au crochet. Ses yeux bruns très calmes, l'ovale plein de ses joues, la bouche mince et un peu longue, la ligne noble des épaules attestaient en elle une race affinée. A droite, un petit homme tout blanc et tout nerveux, ridé, l'œil gris, les cheveux foisonnans autour d'une calotte de velours, la barbe divisée en deux pointes, comme une queue d'hirondelle, se redressa à demi dans le fauteuil où il sommeillait. Elle et lui sourirent à la fois, du même air de ravissement, en regardant Thérèse, et la mère dit :

— Oui, ma mignonne.

— Ce sera charmant, ajouta le père, surtout l'oiseau de paradis. Mais il faudra un peu arrondir les ailes.

— Comme ceci, n'est-ce pas? demanda Thérèse, en dessinant, du bout de son petit doigt, une ligne idéale sur la bande brodée.

M. Maldonne ferma les paupières, en signe d'assentiment, et se renversa doucement en arrière, sans cesser de sourire.

— Alors, Thérèse, vous ne m'écoutez pas? dit Robert. Vous ne voulez pas que je raconte...

— Mais si! mais si! répondit la jeune fille, en se posant bien droite sur sa chaise et saisissant son aiguille. Je vous écoute avec recueillement. Mais, dites-moi d'abord quel âge elle avait, votre marquise Gisèle? Seize ans? dix-sept ans comme moi?

— Elle était mariée.

Thérèse eut une petite moue qui seyait bien à son visage très jeune.

— C'est moins intéressant, fit-elle.

— Vous trouvez? reprit Robert. Il y avait si peu de temps qu'elle était mariée, deux ans à peine, et elle aimait son mari. C'était autrefois, Thérèse, quand il existait beaucoup de grandes forêts avec peu de routes au travers. Le marquis fut obligé de partir pour la guerre, et, en partant, il dit à sa femme : « Vous aurez sans doute à repousser les attaques de nos ennemis. Je sais qu'ils ont juré de vous enlever par la force. Mais les murailles sont solides. Je vous laisse de bons hommes d'armes, et j'ai confiance en vous. Au revoir, ma petite Gisèle! — Au revoir! » répondit la dame, et le seigneur s'éloigna.

— Les seigneurs de ce temps-là, interrompit Thérèse, c'était comme les officiers de marine, toujours en route. Mon amie Henriette, qui a épousé un lieutenant de vaisseau...

Elle s'arrêta devant le mouvement d'impatience de Robert.

— Je vous fâche, murmura-t-elle. Tenez, je ne dirai plus rien. Je vous le promets!

— Vous saurez donc, Thérèse, que le marquis ne s'était pas trompé. Le château fut assiégé. Tout le monde fit son devoir. Mais, avec le temps, la famine arriva. Les bœufs, les moutons, les chevaux même avaient été mangés. Un seul vivait encore : la jument de la marquise Gisèle, une haquenée grise, rapide et pommelée comme un nuage. Pour la nourrir, l'écuyer, qui savait combien sa maîtresse la chérissait, trompait la surveillance de l'ennemi et descendait la nuit dans les fossés, cueillant lui-même des herbes, des roseaux, des feuilles d'arbres qu'il rapportait sur ses bras couverts de peau de daim, ou bien il faisait couper les plantes parasites qui poussent aux fentes des pierres, les mousses, les pariétaires, le fumeterre à fleur rose, dont le donjon avait une couronne, en temps de paix. Malgré tant de prévenances, la pauvre bête maigrissait à vue d'œil. « Sire écuyer, disait la marquise, mieux vaudrait la tuer comme les autres et la partager entre mes hommes d'armes. » Mais l'écuyer la rassurait, et refusait de tuer la haquenée.

Robert, qui levait volontiers les yeux au plafond lorsqu'il racontait, les abaissa en ce moment vers Thérèse. L'immobilité et le silence de sa filleule l'étonnaient. Il remarqua que la bande de drap était à moitié échappée aux mains de la jeune fille. Une des extrémités avait roulé à terre. L'autre n'était maintenue, sur les genoux de Thérèse, que par la pression de trois doigts roses qui n'avaient plus guère conscience de leur rôle. La jolie tête blonde commençait à fléchir vers l'épaule, et rencontrait déjà le rayon d'or de la lampe. Robert était susceptible. Mais il y avait une créature au monde qu'il aimait mieux que lui-même. C'était l'enfant qui ne l'écoutait plus. Après une pause, si légère que ni le père, ni la mère, dont la pelote de fil, en se déroulant, faisait un bruit de souris sur le parquet, ne s'en aperçurent, il reprit, d'une voix plus basse, un peu chantante et berceuse à dessein :

— Un jour enfin, triste, l'écuyer se présenta devant la châtelaine, et lui annonça qu'il n'y avait plus de vivres, que les plus vaillans de la garnison étaient morts ou blessés, et qu'il fallait se rendre. Alors...

Un petit soupir, le soulèvement léger d'un cœur que le songe habite, avertit Robert du succès de son histoire. La tête de la jeune fille, tout inclinée à gauche, était à moitié dans la lumière et à moitié dans l'ombre.

— Alors, dit Robert en haussant la voix, il arriva que Thérèse Maldonne s'endormit en écoutant l'histoire de son parrain!

Elle se redressa vivement, et, souriante avant même de pouvoir ouvrir les yeux :

— Oh ! pardon, fit-elle. Je crois que je dormais ! C'était pourtant bien joli, les pariétaires, les mousses, le fumeterre du donjon !

— Il y a longtemps que nous n'en étions plus là, ma pauvre Thérèse !

Thérèse fixa les yeux sur ceux de Robert, pour y lire son pardon, qui s'y trouvait, d'ailleurs.

— C'est fini, dit-elle, en passant la main sur ses paupières.

— Non, répondit Robert. Allez recommencer là-haut. Les enfans doivent se coucher de bonne heure.

— Et l'histoire de Gisèle, nous la finirons demain, alors?

— Ou jamais, murmura-t-il avec un peu d'amertume.

— A propos, reprit Thérèse sans l'avoir entendu, que faisons-nous demain?

— Comme tous les jours, ce que vous voudrez.

— Non, dit-elle gentiment, ce que vous désirez, vous.

— Eh bien ! une promenade au bois de Laurette? Il y a si longtemps que nous n'y sommes allés !

— Je veux bien. Tenez, je mettrai le chapeau à coquelicots que vous aimez.

— C'est cela.

— Pour vous, parrain, rien que pour vous. Car il n'y a que des loriots, là-bas !

Robert sourit un peu tristement. Elle s'était baissée pour ramasser la bande tombée sur le parquet, puis elle s'était redressée, debout, épanouie, retenant de ses deux bras allongés l'étoffe qui barrait sa jupe. Ses doigts se mêlaient aux lames luisantes de la broderie.

— Savez-vous, Thérèse, dit-il, que le jeune rose ne fait pas mal du tout sur le vieux rose?

— Toujours complimenteur, répondit la jeune fille.

Elle lui tendit la main, embrassa son père, sa mère, et, glissant vers la porte avec un bruissement de bottines qui craquent et de rubans qui volent, elle disparut.

Tous trois la suivirent des yeux. Elle était toute leur joie. Mais déjà M. et M^me^ Maldonne s'étaient retournés vers la lampe, et remuaient leurs fauteuils, en les rapprochant l'un de l'autre, comme il arrive, par instinct, dès qu'une réunion s'émiette, et Robert fixait encore la porte par où Thérèse s'en était allée. Devant son regard immobile une vision passait, de celles qui troublent le cœur. Et cependant, il n'était pas, à proprement parler, un rêveur, et sa physionomie révélait plutôt une nature énergique,

douée pour l'action. Il avait toute l'apparence, le geste, l'allure d'un officier de cavalerie qui commence à perdre de sa sveltesse première : sur ses épaules un peu épaisses, la tête fine et bien plantée, faite pour le casque ; les cheveux bruns, coupés en brosse, à peine grisonnans aux tempes ; le nez droit, les joues plates, la moustache courte et la barbiche en pointe. L'œil était bleu sombre, ferme, intelligent, le sourire discret et nuancé. Ses vêtemens indiquaient un goût d'élégance légèrement trahi par la fortune : une jaquette luisante çà et là, un gilet blanc et, sous un pantalon large, des bottes vernies qui faisaient valoir le pied nerveux d'un marcheur.

L'élégance relative de Robert ressortait d'autant mieux que rien autour de lui, ni la robe très simple de Mme Maldonne, ni le complet de toile blanche de son mari, ni dans l'ameublement du salon qui servait aussi de salle à manger, ne prêtait à la même remarque. Le papier, à grands ramages, datait des premiers temps de l'invention ; les fauteuils de cuir brun montés sur bois d'acajou ne relevaient d'aucun style, et l'unique ornementation, assez singulière, consistait en oiseaux empaillés, disposés le long des murs et sur la cheminée.

M. Maldonne, dont le départ de Thérèse avait secoué l'esprit, se pencha vers sa femme, et, prenant le peloton où elle venait de piquer le crochet d'ivoire, le posa sur le guéridon. Mme Maldonne frotta l'une contre l'autre ses mains effilées et lasses d'avoir travaillé.

— Elle est un peu rouge, ce soir, dit-elle à demi-voix.

— Je trouve aussi, répondit M. Maldonne. Qu'a-t-elle donc fait ?

— Des folies ! Figure-toi qu'elle s'est mise, en plein midi, à épamprer une treille de chasselas !

— En juillet, et par cette chaleur !

— Prétendant qu'elle connaissait le pied de vigne, qu'elle aurait ainsi des primeurs... Et elle n'avait pas de chapeau !

— Pas de chapeau ! répéta M. Maldonne en levant les yeux d'un air de stupéfaction et de mécontentement.

Puis, sur son visage mobile, éclairé par la lampe, cette première impression s'effaça. Quelque chose d'attendri, une joie inopinément éclose, presque une larme heureuse y parut. Il regarda sa femme, et dit :

— Est-elle enfant encore, notre Thérèse !

Mme Maldonne, les cils baissés, cambrant sa taille mince, savourait à sa manière, plus froide, plus retenue, la même impression secrètement égoïste. Un sourire infiniment léger, très doux aussi, relevait le coin de sa bouche.

— Oh! oui, répondit-elle, bien enfant, Dieu merci! N'est-ce pas, Robert?

Tiré du songe qui le tenait, Robert détourna vers ses hôtes son regard où de tout autres pensées, assurément, flottaient encore.

— Es-tu silencieux! reprit M. Maldonne. Nous disions que Thérèse était une vraie enfant. Est-ce ton avis?

— Hélas!

— Tu trouves?

— Je trouve tout le contraire, mon pauvre ami. C'est une jeune fille. Et je le déplore!

— Allons donc? Ni Geneviève, ni moi...

— Non, vous ne le voyez pas, vous autres, mais je vous le dis, moi : elle se transforme, elle grandit, elle est déjà toute grande!

— Et la preuve?

— Elle dort à mes histoires!

— C'est qu'elle était lasse.

— Du tout, car elle ne faisait que bavarder et rire tout à l'heure.

— Alors, c'est que tes histoires sont ennuyeuses.

— Non, puisqu'elles l'ont amusée, quand elle était enfant. Mes histoires sont restées les mêmes, Guillaume, et c'est Thérèse qui a changé.

M. Maldonne leva les épaules en signe d'incrédulité.

— Je vous prie de m'excuser, Geneviève, ajouta Robert, si je me retire un peu tôt. Je ne sais pas si c'est le soleil, mais je me sens la tête un peu lourde.

— Comme vous voudrez, mon cher.

— Je l'aurais parié! s'écria M. Maldonne en riant. Quand Thérèse n'est plus là, sous un prétexte ou sous un autre, Robert trouve moyen de nous fausser compagnie.

— Je t'assure, Guillaume...

— Va! va! mon ami, le premier article de notre règlement de vie, aux Pépinières, c'est la liberté, n'est-ce pas? Uses-en comme il te conviendra. Seulement, dis-moi, quand reprendrons-nous le catalogue? Demain?

Robert fit un geste évasif indiquant l'absolu détachement.

— Après la promenade, dit-il, peut-être...

— Peut-être! Jamais d'engagemens précis avec toi. Voilà pourtant un beau travail, toute notre expérience, toutes nos recherches, et si près d'être achevé! Tiens, moi, dix fois le jour, je le vois, ce volume imprimé : « Catalogue raisonné des oiseaux du département, contenant l'énumération de toutes les espèces et variétés, par Guillaume Maldonne, conservateur du musée d'histoire natu-

relle, avec... » Voyons, Robert, faudra-t-il ajouter la ligne qui t'associera à la gloire de l'œuvre : « Avec la collaboration de Robert de Kérédol? » Est-ce pour demain?

— Pas probable... Je n'y suis plus.

— Sais-tu que tu es affreusement paresseux?

Robert se leva.

— Il y a si longtemps! dit-il négligemment.

Il s'approcha de Mme Maldonne, l'embrassa au front :

— Bonsoir, petite sœur.

Il serra la main de Guillaume qui répétait, moitié riant, moitié sérieux :

— L'amour de l'oiseau faiblit en toi, décidément.

Et il prit la porte par où Thérèse était sortie.

Non, il ne pouvait rester : ni son affection pour les Maldonne, ni son habitude de correction mondaine ne suffisaient, en ce moment, à lui faire vaincre l'impression qu'il éprouvait. Sa nature éminemment tendre, d'une susceptibilité qu'il cachait, le plus souvent, sous les dehors d'une indifférence volontiers railleuse et un peu brusque, s'était sentie atteinte, surprise et blessée à la fois par ce petit fait : Thérèse endormie.

Dans ce mince détail, dont le père avait souri, il avait, lui, reconnu le signe d'un changement profond. « Je me trompais, murmurait-il en montant les marches de l'escalier de bois brun, aux rampes carrées et lourdes. Je la croyais encore enfant parce qu'elle est très gaie. Je m'y suis laissé prendre, et elle a fermé ses chers yeux à mon histoire de la marquise Gisèle! Bien fait, Robert, bien fait! Cela t'apprendra qu'elle aura dix-sept ans dans un mois! »

Il entra dans sa chambre, vaguement éclairée par les lueurs traînantes des soirs d'été, alluma une bougie qui jeta des étincelles sur les panoplies d'épées, de sabres, d'épaulettes, de fusils de chasse et de guerre qui tapissaient les murs, et se dirigea vers une commode noire que surmontait, à un pied de hauteur, une petite bibliothèque vitrée en ébène. Sur la commode étaient rangés, pressés les uns contre les autres, des livres de classe aux coins brisés, aux pages recroquevillées et chiffonnées, des cahiers par liasses et, des deux côtés, en serre-files, des volumes de collections enfantines, bleus ou roses, et d'autres plus gros où l'on devinait des images. C'étaient les reliques de ses années d'enseignement, quand il s'était improvisé, — avec quelle joie et quelle application de tout son esprit! — le professeur de Thérèse, humbles témoins des heures de travail ou de récréation, inutiles depuis longtemps déjà, mais qu'il gardait là, comme un bon souvenir qu'on aime à revoir. Il se disait bien que Thérèse n'ouvrirait plus, pour y apprendre ses leçons, la grammaire française, ni, pour y faire une

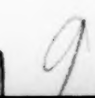
lecture, l'histoire de la poupée modèle. Mais où sont-elles, les mères qui n'ont pas conservé le petit bonnet ruché du baptême, le premier jouet, la pelisse ample et brodée, pendant des mois et des mois, alors que l'enfant courait déjà tout seul devant elles? Robert les avait imitées. A présent, c'était bien fini.

Il avança le bras, et prit un des plus vieux volumes, long comme un doigt, maculé de taches, le dos tailladé en lanières par l'usure, et l'ouvrit à la première page. C'était une histoire sainte. Là, d'une grosse écriture de débutante, il y avait trois lignes bien connues de lui : « A mon bon parrain Robert, fleur de rosier de Bengale offerte par son élève Thérèse. » Un peu plus bas, l'empreinte d'une fleur qui avait séché, puis disparu.

Il relut plusieurs fois ce texte naïf, sécha, du revers de la main, une larme involontaire qui s'apprêtait à couler, et, saisissant par paquets les livres et les cahiers, il les enfouit rapidement dans un des tiroirs de la commode. « Allons, dit-il en fermant le meuble, tout cela est mort. Maintenant, puisque mes histoires n'ont plus le pouvoir de l'amuser, il faudrait trouver des lectures de son âge... »

Ses yeux se levèrent sur la bibliothèque vitrée, si coquette avec ses glaces à biseaux et ses colonnettes torses. « Quelque chose pour une jeune fille de dix-sept ans, continua-t-il, voilà qui est difficile! Voyons!.. *Discours sur l'histoire universelle*. Trop grave... *Voyage du jeune Anacharsis*... D'un vieillot!.. *Dominique!* Oh! *Dominique*, de Fromentin? Non, ce n'est pas pour son âge... *Guide de l'apiculteur,* non!.. Brizeux, deux volumes, peuh! la poésie? Des extraits, peut-être... Molière, *Théâtre complet;* Michelet, *l'Oiseau;* marquis de Foudras, *les Gentilshommes chasseurs; Corinne*... Décidément, mon pauvre Robert, pas de chance : tes histoires ne conviennent plus, ta bibliothèque ne convient pas encore. Et si peu d'œuvres! Je suis presque au bout... *Pensées* de Joubert; Rabelais; *Service en campagne*, *1866; Contes choisis* de Daudet... Voilà! voilà mon affaire. *Les contes choisis!* En choisissant encore parmi eux, — une jeune fille tout à fait jeune fille, qui n'a rien lu! — Oui, elle aimera cela. Ce Daudet, *la Chèvre de M. Seguin, les Étoiles*. Oh! *les Étoiles!* Comment n'avais-je pas pensé?.. Elle sera contente, Thérèse... »

Et il souriait, en cherchant dans sa poche la clé du petit meuble. Quand il l'eut saisie, il fit jouer le ressort, qui rendit un son de neuf, et le parfum du vieux cuir se répandit dans la chambre. « Voilà bien l'affaire! ajouta-t-il en faisant basculer le volume, qu'il posa à plat près du bougeoir. Daudet, un moderne, celui-là! Avec lui, je suis sûr de ne pas l'endormir. Ah! elle sera étonnée, demain, quand je lui annoncerai : « Mademoiselle Thérèse, désor-



mais les contes choisis de Daudet remplacent les contes usés de votre oncle. »

En se parlant ainsi, Robert fit quelques pas jusqu'à la fenêtre, demeurée ouverte à deux battans, à cause de la grande chaleur, et s'appuya sur l'accoudoir. Vraiment il était satisfait de sa trouvaille; il se sentait en possession d'un moyen assuré de réparer l'échec de tout à l'heure. Ses yeux, errant sur le grand jardin noyé d'ombres tièdes, ne virent rien d'abord que l'image présente à sa pensée : Thérèse, tout à fait heureuse et bien éveillée, qui le remerciait avec des mots jeunes comme elle, tandis que lui, assis près d'elle, lisait, en y mettant le ton, *la Chèvre de M. Seguin*. Il voyait cela très nettement. Puis, les rayons de lumière vive dont ses yeux étaient pénétrés se dissipant peu à peu, il commença à distinguer les teintes variées de la nuit : ici, le sable pâle de la grande allée, là, l'ovale d'une corbeille de pétunias, les rayures brunes des plates-bandes du potager, des boules sombres, qui étaient des buis taillés et, des deux côtés du domaine, le vallonnement argenté des cimes d'arbres qui diminuaient, prenaient des mouvemens de nuages, et s'allaient réunir tout au fond, dans la brume. La vision de ces choses réelles et familières effaça l'image où s'était complu Robert, et ramena dans son esprit la question un moment écartée. « Dix-sept ans ! pensait-il. Déjà! Un âge effrayant. C'est si délicieux! Tous les rêves qui éclosent à la fois, et trouvent le nid trop petit pour eux, et s'en vont. Oh! si elle s'en allait! Dire que nous sommes trois ici qui ne vivons que d'elle et pour elle, et que, cependant, au premier appel du dehors, elle nous quitterait peut-être, elle nous laisserait! Maldonne n'a pas compris... Je sais bien qu'elle est merveilleusement pure, ignorante de la vie. Cela peut nous la garder quelque temps. Nous voyons si peu de monde! Les Pépinières sont loin de la ville. Et puis, elle nous aime. Comment n'aimerait-elle pas ceux qui ont enveloppé sa jeunesse d'une tendresse pareille? C'est égal, je ne conçois plus la paix profonde où j'étais hier, ce matin encore. Il me semble que je ne pourrai plus la regarder sans avoir peur de la perdre... Voyons! voyons, il faut découvrir des moyens nouveaux pour l'intéresser, lui rendre le séjour au milieu de nous si agréable, si pleinement doux, que cela lui suffise, trois amis à aimer. Daudet m'aidera un peu, un tout petit peu. Et le reste? Mon Dieu, que c'est dur de prévoir!.. »

Il avait étendu le bras, sans trop y songer, vers une tige de bégonia grimpante qui jaillissait, au-dessous de la fenêtre, du bourrelet enchevêtré des clématites et des vignes vierges. Au bout de la tige, droite et ferme, une fleur s'ouvrait, son calice brun tendu au souffle errant de la nuit. Robert la saisit, et l'attira. Mais la liane

était si bien mêlée aux autres, que toute une masse de feuilles en fut remuée; deux ou trois passereaux, gîtés sous ce couvert, s'envolèrent effarés, et une voix venue d'en haut, une voix fraîche et nette, éclata comme un chant de merle fuyard.

— Ah! mon oncle, c'est vous!

Il lâcha la branche, et se renversa légèrement, un seul coude appuyé à la barre de la fenêtre, pour regarder en l'air. Juste au-dessus de lui, à l'étage supérieur, Thérèse, penchée en avant, les deux bras étendus, les doigts engagés entre les lames des contrevens, riait de la peur qu'elle avait eue, et de la surprise de son oncle, et de se sentir jeune, et d'avoir la liberté d'être elle-même devant cette campagne voilée d'ombre où son rire se perdait.

— Dieu! que vous m'avez fait peur, dit-elle. Je ne sais pas ce que je me suis figuré. Rien du tout; je n'ai pas eu le temps. Mais j'ai eu une peur! Vous avez agité toute cette muraille verte. A qui en vouliez-vous?

— Moi? Je cueillais une fleur de bégonia. J'ai peut-être tiré un peu fort?

— Je le crois!

Ses lèvres se détendirent, les fossettes de ses joues disparurent, et un sourire qui se faisait humble, très innocent, où toute une âme d'enfant parlait, descendit d'une fenêtre à l'autre.

— J'espère que vous m'avez pardonné, dit-elle... Vous vous souvenez, tout à l'heure...

— Complètement pardonné, Thérèse!

— Oh! je vous remercie. Je ne sais pas ce que j'avais: car, vous voyez, je suis tout à fait éveillée maintenant, gaie comme un pinson, et je n'ai pas plus envie de dormir!.. Bonsoir, parrain!

— Bonsoir, mignonne!

Robert la regardait, et, sur sa figure fatiguée, une expression de contentement se peignait. Il vit le visage de Thérèse s'effacer, les deux bras ramener les contrevens, la grande baie à demi éclairée devenir subitement sombre, et il demeura cependant plusieurs minutes immobile. Puis, il se retourna, et se remit à songer. Il était plus rassuré. Ces mots, ce sourire si jeune, avaient chassé les pensées troublantes. Et c'était le passé qui s'ouvrait à lui maintenant, les dix-huit années de paix profonde écoulées aux Pépinières, et que pas un orage n'avait traversées. Robert s'y enfonçait; il y courait d'instinct, demandant à ces jours heureux l'espérance dont il avait besoin. Et comme il n'abusait point de ces retours sur lui-même, comme tous ces souvenirs intacts lui versaient leur douceur et comme leur premier miel, Robert s'étonnait de la beauté de la nuit, de l'éclat des étoiles, baignées au fond des

lacs que formaient les nuages, et surtout du bien-être singulier, de la plénitude de vie dont chaque respiration emplissait sa poitrine. Bien souvent, dans les grands souffles qui remontent la vallée de la Loire, poussant devant eux les goélands, il avait senti l'humidité saline et l'emportement des marées, d'autres fois, l'effluve rare, fugitif, des végétations tropicales, apporté de très loin, sur des nuées qui le sèment. Mais, ce soir-là, c'était autre chose : une caresse faite pour l'âme, une joie que les lèvres buvaient pour elle. Du moins Robert le croyait. Il lui semblait même entendre des musiques lointaines, des mots avec l'accent qu'ils avaient eu, des sons de trompettes et des bruissemens de foule, les premiers cris et les premiers pas de Thérèse. Et tout cela venait de l'horizon, avec la brise sans force et sans hâte, vers la fenêtre ouverte.

C'est que, pour lui, cette période du milieu de la vie avait été la plus heureuse. Sa jeunesse ne lui offrait rien de semblable, mais une enfance austère et contrainte dans un château des marches de Bretagne, parmi des horizons de landes trempées de longues pluies, entre son père vieux et rude et la seconde femme de celui-ci, créature faible et douce, opprimée, maladive, dont Robert voyait encore dans ses rêves l'éternel sourire triste; aucune gaîté pour répondre à celle de l'enfant, pas d'écho à ses jeux, — si ce n'est une petite fille née de ce second mariage, très gâtée, elle, très adulée, à peine connue de son aîné, — une instruction écourtée, puis le départ, une sorte de fuite hâtive, désirée de part et d'autre, pour l'armée, et alors, sans transition, l'Afrique, le régiment, la discipline avec ses rigueurs et ses relâches brusques, des mois de cruelle monotonie et des mois d'aventure à la suite des tribus arabes... Robert s'accoutuma vite. Il était né soldat. Et certes, il y eut pour lui d'heureuses fortunes : les jours où l'on se battait, d'abord, où l'on rentrait mourant de soif, avec des fusils incrustés d'ivoire en travers de sa selle; la rencontre de Guillaume Maldonne, plus âgé que lui, engagé à la suite d'un coup de tête; leur amitié bientôt, liée sous la tente, rapidement mûrie par le péril qui les pressait et les relâchait ensemble, et des actions d'éclat, et l'avancement rapide, et presque de la gloire. Ni les hasards, ni la misère, ni l'affection qui font les années inoubliables n'avaient manqué à celles-là. Cependant un voile d'ombre encore avait pesé sur elles. A peine Robert venait-il de gagner ses galons de brigadier, qu'il apprit la mort de son père. M. de Kérédol laissait de grosses dettes. Sans hésiter, sans recourir aux expédiens connus des gens de loi, son fils accepta la succession, résolu à tout vendre : le château, les terres, les meubles, à s'endetter lui-même, à se réduire au strict nécessaire tout le temps

qu'il faudrait pour maintenir intact l'honneur de son vieux nom. Il y parvint, et paya tout. Mais au prix de quels sacrifices et de quelles humiliations! L'épreuve dura des années. Il en sortait à peine quand la guerre de 1870 éclata. Et la guerre, ce fut la fin de ses rêves de gloire et de sa carrière de soldat. Blessé d'un coup de feu à l'épaule presque au début de la campagne, le lieutenant de Kérédol souffrit de longs jours, guérit à moitié, retomba, et, désespérant de pouvoir reprendre du service, donna sa démission.

Il venait d'avoir vingt-sept ans, et il se trouvait comme abandonné à mi-chemin de la vie. Où aller? Que faire, malade encore, sans carrière, sans métier, sans plus de ressources qu'une modique pension de blessé? Maldonne, qui aurait pu le conseiller, l'aider peut-être, sorti du régiment avant 1870 et retiré en Anjou, semblait avoir oublié son ancien ami. Le temps avait fait son œuvre. Pas une main ne se tendait vers Kérédol, pas un foyer ne s'ouvrait à lui. Il voulut cependant faire un essai et se rapprocher de l'unique parente qui lui restât, de sa demi-sœur, qu'il avait à peine connue, et aussi à peine aimée. Il la revit jeune fille, douce et affectueuse. Sa mère était morte. Geneviève de Kérédol vivait chez son grand-père maternel. Elle accueillit son frère avec des transports de joie. Mais celui-ci comprit vite qu'il ne pouvait se fixer près d'elle, chez un étranger, dans un domaine qui n'avait jamais appartenu aux siens. Et il ne savait que résoudre, quand une lettre arriva qui le sauvait.

Oh! la bienheureuse lettre! Comme elle était venue inopinément greffer l'idylle sur ce drame brisé de la vie de soldat! Comme Robert la revoyait nettement, et jusque dans les moindres détails de la forme matérielle qu'elle avait, longue, avec son enveloppe maculée de timbres, renvoyée de bureaux en bureaux, ses lignes serrées et bien ordonnées, que terminait un paraphe compliqué, déjà célèbre au régiment! Elle disait: « Viens, mon ami, ma maison est assez grande pour deux, et de même la tâche que j'ai entreprise. Où peux-tu être? Comment se fait-il que tu n'aies pas pensé à ton vieux camarade, et que tu ne sois pas encore venu te soigner, te consoler et prendre chez lui ta retraite? Accours vite. J'ai le plus joli des métiers à t'offrir, dès que tu seras guéri. Tu te souviens de ma passion pour l'histoire naturelle? Elle a décidé de mon sort. J'ai demandé, j'ai obtenu sans lutte un emploi peu envié, peu payé, mais qui me ravit. Me voici conservateur-adjoint du musée d'ornithologie de la ville, à la tête d'une collection lamentable, fanée, honteuse, de quelques douzaines de pies et de passereaux auxquels la paille sort par le ventre. Tout est à faire. J'ai résolu de tuer moi-même, de préparer, de monter, d'étiqueter la collection

complète de tous les oiseaux du département, de ceux qui passent et de ceux qui demeurent, de ceux qu'on rencontre tous les jours et de ceux qui ne se montrent qu'à de rares intervalles, comme des princes en visite. Déjà je suis à l'œuvre. Le préfet m'a délivré un permis de chasse permanent. J'en aurai un second pour toi. Songe, mon ami, quelle belle fin de carrière : la chasse toute l'année, le grand air, la liberté, les bois, et l'amitié fidèle de ton compagnon d'armes, GUILLAUME MALDONNE, *ancien marchef au 2ᵉ chasseurs d'Afrique.* »

Robert partit. Il guérit de sa blessure. Il fut bientôt en état de suivre son ami. Et alors commença pour tous deux l'odyssée la plus étonnante et la plus passionnante. Ils y retrouvaient chacun quelque chose de leur ancienne vie : l'aventure, l'émotion des poursuites, des alertes, des coups heureux ou manqués, les courses lointaines, les nuits à la belle étoile. Toutes les propriétés privées, les domaines princiers, les parcs enfermés de murs s'ouvraient devant ces chasseurs d'une nouvelle sorte. Qu'importait au propriétaire le plus jaloux de ses droits le meurtre d'un épeiche ou d'une pie-grièche rose? Partout accueillis, partout fêtés, ils couraient d'un bout à l'autre du département, parmi les taillis, les prés, les vignes, les marais. Robert ne chassait pas. Mais il avait un flair extraordinaire pour deviner le passage d'un oiseau, pour découvrir la trace ou le nid du gibier, pour dire, par exemple : « Guillaume, je sens qu'il y a des bécasses dans les marouillers mêlés de bouleaux; la brume est violette; elle embaume la feuille morte. » Ou bien, quand le printemps argenté, au bord de la Loire, met en éveil tout le petit monde des luisettes, il était merveilleux pour apercevoir, immobile à la pointe d'une grève, un combattant aux plumes hérissées, ou encore, posée entre deux chatons de saule, comme une perle enchâssée, l'insaisissable fauvette bleue. Son compagnon était adroit, et manquait rarement un coup de fusil. Au retour, ils travaillaient tous deux, soit au laboratoire du musée, soit à la maison des Pépinières, triant et classifiant leurs prises, disséquant les plus belles, préparant les peaux avec l'arsenic et la poudre de chaux. Mais Guillaume s'était réservé la pose. Lui seul il bâtissait la carcasse de fil de fer ténu, la modelait à sa guise, et avec une adresse, une science, une sincérité d'artiste indéniables, rendait à ces paquets de plumes la vie et le mouvement, la grâce et le lustre des ailes, et le trait, si fugitif, qui marque une humeur d'oiseau.

Presque au début de cette existence nouvelle, un événement s'était produit qui l'avait consacrée, assurée, embellie. Robert, très communicatif en apparence, causeur plein de verve et souvent plein

d'esprit, s'était toujours montré d'une extrême réserve sur tout ce qui concernait sa famille. Le plus intime de ses amis ne savait pas où vivait Geneviève de Kérédol, ni quel parent l'avait recueillie dans un château ou dans une ville, en France ou même ailleurs. Or un jour de l'automne finissant de 1871, comme il s'agissait, entre les deux amis, de se procurer une espèce de grimpereau assez peu commun, le tichodrome-échelette, un oiseau charmant, à manteau gris perle, avec des crevés rouges au fouet de l'aile, Robert assura qu'il connaissait le rendez-vous de tous les pics du département, qu'il se chargeait de la direction de l'entreprise et de trouver le gîte et le souper.

Ils arrivèrent, le lendemain soir, dans la cour d'un très vieux logis, en plein bois. Les murs et le toit jusqu'à la moitié disparaissaient sous les plantes grimpantes à peine taillées. Au-dessus des arêtes d'ardoises moussues, la futaie, en demi-cercle, étendait ses branches, et enveloppait, enserrait d'ombre l'habitation. En avant seulement, une nappe d'eau de dix hectares faisait dans ce rideau sombre une trouée de lumière. Celui qui demeurait là, le grand-père maternel de Geneviève de Kérédol, n'était pas le propriétaire de la forêt. Il n'en possédait, selon son expression, qu'une motte verte. Mais il était hospitalier, veneur comme un roi de France, et mit aussitôt à la disposition des deux amis ses chiens, ses bateaux, ses cabanes d'affût et son garde aussi vieux que lui. Guillaume en profita largement, tandis que Robert demeurait au château. Il chassait du matin au soir et quelquefois du soir au matin. Et ce fut, pendant une semaine, pour Guillaume Maldonne, une succession de captures heureuses, un ravissement que contribuait à entretenir au retour la présence de la jeune fille, assez jolie, avenante et gracieuse surtout, souveraine maîtresse et joie unique du vieux logis. Guillaume l'aima sans l'avouer. Il était timide, il approchait de la quarantaine. Jamais il n'eût osé demander Geneviève, si peu riche et si simple qu'elle fût. Il hâta lui-même le départ. Le soir arrivé, il allait s'éloigner, très malheureux, emportant son secret; déjà, debout derrière le groupe que formaient ses hôtes et son ami causant ensemble à voix basse autour de la cheminée, il regardait une dernière fois la jeune fille, avec cette douleur muette qui fixe nos regrets, quand Robert se leva, prit la main de Geneviève, et la mit dans celle de Guillaume en disant : « Eh bien! mon cher ami, on attelle les chevaux : si tu te déclarais? »

Avec Geneviève Maldonne, avec Thérèse bientôt, le bonheur était entré au logis des Pépinières. M^me^ Maldonne y avait apporté sa gravité douce, son humeur égale, ce charme que certaines femmes possèdent au point que leur seule présence, un mot indifférent

tombé de leurs lèvres, éveille comme de la reconnaissance. Thérèse avait été la vie, le mouvement, la gaîté. A peine elle était née, Robert l'avait incroyablement aimée. Il l'avait bercée bien souvent et promenée sur ses bras. Il lui avait appris à marcher et à s'amuser. Pour elle, il avait donné l'essor à son génie d'invention, trouvé des jouets, construit des moulins qu'on allait planter à la cime des vieilles souches, des bateaux avec des roues, des cerfs-volans et des poupées. Pour elle, surtout, il avait fait ce qu'il eût refusé de faire pour lui-même : il s'était remis à étudier. Et pendant que son beau-frère, retenu au musée, continuait à préparer la plus belle collection ornithologique des provinces de l'Ouest, M. de Kérédol apprenait à lire à Thérèse, lui expliquait le catéchisme, la grammaire, l'histoire qu'il avait relue l'instant d'avant, et puis ils jouaient tous deux pour se reposer de la leçon, leurs deux rires se mêlaient, l'un par l'autre attiré, et l'on eût dit que Robert, parfois, redevenait tout jeune à force d'aimer l'enfant. Les moindres détails de ce temps-là lui demeuraient présens. Il se rappelait certaines robes qu'elle avait portées, une blanche, toute brodée par la mère, une autre bleue, vers trois ans, et, un peu plus tard, une rose où il y avait un semis de pâquerettes, mais surtout des regards, des sourires pleins de ciel, des mots profonds qui n'en savent rien, des questions si fraîches qu'on les goûte avant d'y répondre. Car, entre elle et lui, c'était l'absolue confiance, la permission, conquise au prix d'un grand amour, de se pencher au-dessus d'une petite âme et d'y lire. Robert lisait à livre ouvert dans celle de Thérèse, notait tout, gardait tout en lui-même, et, le soir, quand Thérèse dormait là-haut dans son lit à rideaux blancs, la porte de l'escalier entre-bâillée pour que le moindre cri donnât l'éveil, il partageait son trésor, il racontait à la mère et au père l'histoire de la journée. Aux Pépinières, c'était le sujet habituel des conversations, sujet toujours cher, jamais épuisé et qui se renouvelait à mesure que grandissait Thérèse. Les oiseaux même ne venaient qu'au second plan.

O heures délicieuses, heures sans nombre du passé, comme il était doux de vous revivre, et quelle consolation vous apportiez avec vous !

Le vent fraîchissait. Les bégonias, les rames de vigne ou de clématites, fouettés en tous sens, venaient toucher la main de Robert, comme pour dire : « Il est temps, voici la nuit noire et froide, rentrez, vous qui rêvez, vous avez reçu du soir ce que vous attendiez de lui. » Robert ferma la fenêtre. Et quand il se retrouva dans le silence de cette chambre tiède, sentant la paix qui régnait au dedans de lui et autour de lui, il poussa un soupir de contente-

ment. Toute impression pénible s'était effacée. Il revoyait Thérèse, sa Thérèse d'autrefois, toute naïve, toute rose, toute petite.

Et cela lui redonnait confiance, grande confiance dans la vie.

## II.

Le lendemain, quand Robert sortit de sa chambre, le soleil déjà haut chauffait les touffes de réséda semées en cordon le long de la façade, au midi. Par-devant, dans l'allée toute bourdonnante et traversée de rayons d'or par le vol des abeilles, Thérèse se promenait, prête à partir.

Elle avait mis une robe grise de voyage, une voilette blanche, un chapeau rond orné d'un piquet de coquelicots. Elle allait à pas relevés, et, au-dessus de sa tête, l'ombrelle qu'elle tenait ouverte, inclinée, rasant l'épaule, tournait comme un petit moulin. Quand Thérèse entendit M. de Kérédol descendre en se hâtant l'escalier :

— En retard, mon parrain! cria-t-elle. Huit heures et demie! Mon père est déjà rendu au musée. Moi, j'ai eu le temps de cueillir deux corbeilles de roses que je vais envoyer pour l'adoration. Comment avez-vous dormi?

— Trop bien! comme vous voyez, répondit Robert en paraissant sur le seuil de la porte.

— Moi, divinement, dit Thérèse.

Mais presque aussitôt elle poussa un petit cri de surprise.

— Ah! mon parrain, je ne m'étonne plus que vous soyez en retard. Êtes-vous beau!

— Bah! bah! dit en riant M. de Kérédol, immobile sur la margelle d'ardoise étincelante de soleil. Que me trouvez-vous d'extraordinaire?

— Ceci d'abord, fit Thérèse en désignant du doigt l'épingle de cravate, un minuscule cheval arabe, en or ciselé. Elle est très jolie, d'ailleurs. Mais vous ne l'avez jamais portée ici. On ne me trompe pas, vous savez. Et puis ce chapeau neuf! Tout cela pour les loriots du bois de Laurette?

Robert, content d'être si vite découvert, prit la main que Thérèse lui tendait, et, la serrant entre les siennes :

— Non, mon enfant, pas pour les loriots : pour vous!

— Oh!

— Pour vos dix-sept ans, à qui je veux faire honneur! Que dirait-on, si, à côté d'une grande jeune fille comme vous, — car vous voilà grande, ma filleule, — on apercevait un parrain négligé?

Quelque chose d'ému, un frisson de plaisir et de reconnaissance passa sur le visage de Thérèse. Elle se recula de deux pas, consi-

déra un instant M. de Kérédol, son chapeau rond luisant, sa veste à larges boutons de nacre, ses gants, sa canne à pomme d'or, et, avec un petit geste, comme un salut de la main :

— Tout à fait votre air de colonel!

Rien ne flattait davantage l'ancien officier de chasseurs que cette appellation dont le qualifiaient quelquefois les passans ou les conducteurs d'omnibus. Un mot qu'il voulut dire, une exclamation d'amitié, ou l'ordre du départ, resta dans sa moustache. Elle savait trop bien le chemin de son cœur, cette Thérèse! Et Robert était comme beaucoup de soldats : quand le cœur lui battait, il n'avait plus que des gestes. Il leva donc sa canne, et se mit à marcher. La boîte verte lui pendait dans le dos.

— Si vous voulez, dit Thérèse en réglant son pas sur le sien, nous rentrerons par le faubourg?

— Pourquoi faire, mignonne?

— Pour prévenir mon petit commissionnaire habituel. Je vous ai dit que j'avais cueilli...

— Ah! oui, Jean Malestroit. Il a grandi, le mioche : je l'ai vu, l'autre jour, sur le seuil de sa porte.

— Si gentil! fit Thérèse.

Tous deux furent bientôt dans la route qui montait à droite, et s'enfonçait dans la campagne. A peine deux ou trois fermes au milieu des champs d'artichauts ou des plantations de pépinières. Les grillons, toutes sortes d'insectes invisibles qui chantent à l'entrée de leurs trous, commençaient la longue complainte des jours chauds. On voyait, au bord des fossés, le luisant de l'herbe qui remue. Thérèse causait des détails de la vie quotidienne, de mille petites choses indifférentes pour tous autres qu'elle et Robert. Un passant qui l'aurait entendue se serait demandé pourquoi l'autre riait, pourquoi il s'animait et s'épanouissait, sans raison apparente, sans qu'elle eût rien dit que d'ordinaire, même sans qu'elle parlât, lorsqu'aux barrières des champs elle s'arrêtait un peu, et, toute droite, l'œil aux horizons, les lèvres entr'ouvertes, aspirait à pleine poitrine l'odeur de moisson mûre qui venait rasant le sol. Et cependant, que c'était bon, cette promenade avec l'enfant qu'il avait élevée, que c'était doux, ce bavardage sans suite et sans fin, où l'on ne quittait le présent que pour parler du passé, leurs deux domaines communs! Pas un mot inquiétant, pas une note nouvelle dont il pût s'alarmer.

— Vous n'avez pas fini votre légende d'hier, lui dit-elle. J'ai laissé la marquise Gisèle assiégée et la jument grise bien maigre. Vous disiez : « Alors il arriva. » Je voudrais savoir ce qui est arrivé.

— Non, ma mignonne, répondit gaîment Robert, le temps de mes histoires est passé.

— Vous ne m'en raconterez plus?

— Non, je vous en lirai, des contes des grands auteurs, écrits pour les grandes jeunes filles.

— Oh! que c'est aimable! Je n'aurais pas osé vous le dire...

— Vous le désiriez?

— Cela m'était venu. Mais comment faites-vous pour deviner ce que je désire?

— Je pense à vous.

— Et moi aussi, mon parrain, je pense à vous, et j'ai le cœur touché de vos attentions, bien touché, je vous assure.

« Comme je la retrouve! songeait Robert. Comme la voilà reconquise! Est-elle charmante ce matin! Et jeune! voyez-la! »

Et ils allaient tous deux légèrement.

Bientôt on prit les chemins de traverse. Ils étaient pleins de fleurs, pleins de vie, pleins de fuites d'ailes effarouchées. On se baissait à chaque instant pour une étoile blanche ou jaune devinée sous le couvert des ronces. La boîte s'emplissait d'herbes. Celles qui n'étaient pas rares étaient au moins jolies. Thérèse avait des goûts qu'il fallait contenter. Ainsi l'avait résolu M. de Kérédol. Il cueillait tout ce qu'elle voulait. « Je n'herborise pas pour moi, songeait-il, je fauche pour elle. »

Et, les pieds dans la boue traîtresse des creux des fossés ou la tête dans les épines, il se mouillait, se piquait, et s'échauffait avec allégresse.

— Savez-vous, disait-il, que nous voici tout à l'heure en pleine famille d'orchidées : orchis-abeille, orchis-mouche, orchis-araignée?..

— Où donc, parrain?

— Dans le bois, parbleu!

Chose curieuse! quand ils furent rendus sous la futaie, large et longue tout au plus comme un champ de moyenne taille, vestige d'ancienne forêt, ni l'un ni l'autre ne songeaient plus aux orchidées. Ils étaient las d'avoir tant marché, tant ri, et du soleil qui faisait danser l'air à la hauteur des yeux. Le dôme des feuilles gardait un reste de rosée évaporée, avec le lourd parfum qui monte du sol des bois. A peine eut-il foulé la mousse et senti sur ses épaules la caresse des premières ombres, M. de Kérédol perdit sa belle ardeur, chercha la place la plus fraîche, sans une moucheture d'or, la trouva au bord d'un fossé d'eau courante, et s'assit en s'épongeant le front. Thérèse tourna un peu pour ne pas avoir l'air aussi fatigué que son parrain, affecta de s'intéresser à des fougères, eut une phrase banale sur la douceur de l'ombre, et finalement s'assit à trois pas de lui. Elle arrangea les plis de sa robe, à petits coups songeurs,

et se mit à regarder devant elle. Il en faisait autant de son côté, mais, tandis qu'il était seulement silencieux, elle se sentait peu à peu envahie par une mélancolie, un malaise d'âme grandissant, le revers de l'excessive gaîté qu'elle avait eue. Cela vient ainsi, tout jeune qu'on soit. Et Thérèse eut un soupir qui fit se retourner Robert. Il la considéra un instant, et remarqua le changement qui s'était produit en si peu de temps dans la physionomie de sa filleule. Sous la voilette relevée, les yeux de Thérèse grands ouverts, sérieux et comme voilés d'une pensée qu'il ne pouvait lire, fixaient un point de l'horizon. Était-ce le moulin, là-bas, de l'autre côté de la Loire, gros comme un hanneton qui secoue ses élytres, ou les traînées pâles des champs de colza rayant les pentes, ou le nuage roulé, immobile dans l'océan de lumière où pas un souffle ne courait? Non, sans doute. La bouche avait un pli léger, et tout le visage cette lueur égale et comme cette transparence qu'il prend lorsqu'aucun objet du dehors ne l'impressionne plus, et qu'il reflète seulement un songe intime du cœur.

— A quoi rêvez-vous? demanda M. de Kérédol.

— Moi? à rien, répondit-elle, sans bouger.

Robert jugea politique d'opérer une diversion, se pencha en avant, au-dessus du courant qui filait, rapide et bleu d'acier, parmi les cressons, les acanthes, toute une végétation réfugiée là contre l'ardeur de l'été, et cueillit une tige couronnée d'un corymbe de fleurs blanches.

— Reine des prés, dit-il, *spiræa ulmaria*, famille des rosacées, voyez, Thérèse, est-elle élégante?

Thérèse fit à la plante l'aumône d'un regard distrait :

— Dites-moi, demanda-t-elle en rabaissant sa voilette, maman s'est bien mariée à dix-huit ans, n'est-ce pas?

— Oui, dix-huit ans, répondit rapidement Robert... Je crois, Thérèse, que vous n'avez jamais étudié la reine des prés. Tenez, la feuille est ailée, duvetée en dessous, à folioles ovales. J'ai lu quelque part qu'en infusant les fleurs dans du vin, on obtient le bouquet du fameux Malvoisie !

Et il observait, sur le visage de la jeune fille, maintenant tournée vers lui, l'effet de cette pointe habile. Elle n'en parut pas touchée.

— Vraiment, dit-elle. Mais, dix-huit ans,.. mon parrain, savez-vous que je les aurai l'année prochaine? Ce serait très drôle si...

— Qu'est-ce qui serait drôle, mon enfant?

— Non, pas drôle précisément. Je veux dire, reprit-elle,— et son sourire éclatant, toute sa jeunesse enjouée reparut sur ses joues, sur ses lèvres, dans ses yeux qu'animait un éclair de soleil venu

on ne sait d'où, — je veux dire que peut-être, vous comprenez bien, peut-être quelqu'un pourrait penser à moi, aussi... Eh bien! cela me fait rire malgré moi.

Pour le coup, Robert laissa échapper la reine des prés qui roula comme une ombrelle sur la mousse, et tomba dans le courant.

— C'est à cela que vous pensiez? dit-il, en se reculant pour s'appuyer au tronc d'un arbre et la voix un peu sourde.

Elle répondit, en montrant ses dents blanches et en fixant sur lui ses yeux bleus étonnés :

— Mais oui!

— A propos de rien, comme ça?

— De rien du tout. Cela me vient surtout quand je regarde devant moi, très loin.

— Ah! très loin, devant vous?

— Oui, n'est-ce pas que c'est curieux?

Elle prit un air grave, appuya un coude sur un de ses genoux, et, remuant sa jolie tête :

— Voyez-vous, parrain, dit-elle, je songe quelquefois au mari que j'épouserai...

— Alors vous avez fait votre choix?

— Oh! d'une façon très générale! Je voudrais épouser quelqu'un qui aurait été malheureux!

— Ça se rencontre aisément, Thérèse.

— Oui, quelqu'un de jeune qui aurait souffert.

— Même jeune, cela peut se trouver, mon enfant, seulement, je ne comprends pas.

Elle hésita un instant, leva les yeux vers les chênes.

— Pour le consoler, dit-elle.

Et cela fut dit avec tant de naïveté, tant de tendresse voilée, que le pauvre Robert sentit la morsure d'une larme, au coin de ses paupières. Il eut envie de s'écrier : « Si vous avez soif de consoler, Thérèse, ne cherchez pas au loin, comprenez, restez pour nous trois, chassez les rêves qui, déjà, si petite, vous éloignent! Ayez pitié de nous, ne songez plus! » Mais il eut peur de paraître égoïste, peur aussi de l'inconnu qui se révélait à lui. O mystère d'une âme! N'allait-il point la froisser, la repousser, lorsqu'elle s'ouvrait si ingénument? Fallait-il lui laisser voir toute l'appréhension qu'un mot pareil jetait en lui? Non, mieux valait prendre la chose légèrement, comme une boutade sans conséquence, essayer de rire. Et il essaya, et rien ne lui vint aux lèvres que ce mot qu'il ne voulait pas dire : « Restez, restez! » Alors il se baissa, faisant mine de ramasser sa canne devant lui, et resta courbé un peu plus de temps qu'il n'était nécessaire, le temps de composer ses traits.

Quand il sentit s'effacer les deux sillons qui s'étaient tout à coup creusés aux coins de sa bouche :

— Ma petite Thérèse, dit-il, nous ferions bien de partir. Je crois que vous voulez rentrer par le faubourg ?

— Oui, répondit-elle distraitement, pour mes roses.

Il s'était levé en parlant, et, à demi détourné, tirait ses manchettes avec un soin qui devait cacher un reste d'émotion. Thérèse ne le remarqua pas. Elle se redressa paresseusement, et regarda une fois encore l'horizon là-bas, où le nuage immobile dormait, tout fulgurant de lumière, au-dessus des collines mauves. Il fallut que Robert répétât :

— Eh bien ! Thérèse, venez-vous ?

Ils sortirent de la futaie, côte à côte, et prirent un autre chemin qui ramenait en demi-cercle à la ville, et aboutissait bien au-delà des Pépinières, vers le milieu du faubourg. Thérèse, déjà reposée, rieuse comme auparavant, multipliait et variait les questions, tentait les mêmes sujets qui tout à l'heure avaient intéressé Robert : lui ne répondait pas toujours, et quand il le faisait, c'était d'un mot, avec effort.

— Qu'avez-vous donc ? demanda-t-elle.

— Un peu de fatigue, mignonne, cela passera.

Thérèse et lui continuèrent à marcher, presque sans rien se dire, jusqu'à une maison du faubourg, pauvre et basse, où l'on accédait par un corridor voûté, commun avec la maison voisine. Robert s'arrêta.

— Je vous attends, fit-il.

La jeune fille était déjà entrée dans le couloir, et frappait à la porte d'une chambre à gauche. Là demeurait M. Malestroit, charpentier en bateaux, tandis qu'en face, ainsi que l'indiquait un écriteau de bois blanc fleuri d'osier tressé, habitait M. Colibry, vannier. Ne recevant pas de réponse, car la mère était sans doute en courses dans le quartier, Thérèse traversa le corridor dans toute sa longueur, et déboucha au grand soleil, dans le jardin où elle entendait des voix. C'étaient les cinq enfans du charpentier qui jouaient, assis en rond, têtes nues, sur un tas de sable : Jean, Yvonnette, Germain, Gustave et Pascal. Elle les connaissait bien ; l'aîné même, un gamin de douze ans, était son filleul. Et comme elle aimait les enfans, Thérèse, une minute, observa ceux-là. Ils ne la voyaient pas.

— Je propose de jouer à Adam et Ève, dit l'aîné, en levant sa figure espiègle et rousselée. Moi je ferai Adam ; toi, Yvonnette, tu seras Ève ; l'ange pour les chasser du paradis, c'est Gustave.

— Non, non, dit Germain, je suis plus fort, c'est moi !

Mais la petite secouait ses boucles blondes.

— Tu ne veux pas, Yvonnette ?

— Non.

— Pourquoi donc, mademoiselle ?

— Oui, pourquoi, pourquoi?

Tous les frères étaient de l'avis du chef. Mais Yvonnette continuait à secouer la tête. Elle était près de pleurer. Jean devina qu'elle devait avoir une raison grave pour ne pas faire Ève.

— Autre chose alors, dit-il.

Et, sans plus d'explication, saisissant un rameau encore orné de deux ou trois feuilles, il le posa au-dessus de la tête de Pascal, qui riait déjà d'être regardé par ses frères, et l'y maintint une seconde.

— Deux sous ? demanda-t-il.

Et ils se mirent à rire tous ensemble, de si bon cœur que leur gaîté gagna Thérèse; ils riaient, les mains trempées dans le sable, qu'ils jetaient en l'air pour mieux marquer l'exubérance de leur joie. Et le rameau passa sur la tête de Gustave, puis sur celle d'Yvonnette, et ce furent de nouvelles demandes d'argent, et des fusées de notes claires qui n'avaient de sens que pour ces petits.

« Que peut-il bien leur vendre ? » se dit Thérèse. Elle avança de deux ou trois pas, dans le pauvre terrain, tout resserré entre ses palissades noires.

— Que vends-tu là ? demanda-t-elle.

Cinq paires d'yeux flambans, effarés, se tournèrent vers elle, et aussitôt se baissèrent ensemble vers le tas de sable qui crépitait sous le soleil. Les cinq petits Malestroit se poussaient le coude pour s'engager à répondre. Ce fut Jean naturellement qui prit la parole, et, encore confus, glissant les yeux jusqu'au bas de la robe de Thérèse, très drôle, dit à demi-voix :

— Je vends de l'ombre !

Puis il se leva, et tandis que les quatre autres, décontenancés, privés de leur chef, s'enfuyaient jusqu'à la palissade, il s'approcha de Thérèse, tenant encore son rameau et penchant sa petite tête ronde, aux cheveux ras, que le soleil dorait par places.

— Tu veux bien me faire une commission, mon filleul ? dit Thérèse en se baissant pour l'embrasser.

— Oui, mademoiselle, dit Jean qui tendit un peu le front.

— Tu vas venir à la maison tout à l'heure.

— Oui, mademoiselle.

— Tu prendras deux grands paniers de roses qu'on te donnera, un dans chaque main. Tu ne les renverseras pas ?

— Non, mademoiselle.

— Et tu les porteras à l'église, dans la chapelle de la sainte Vierge, où tu sers la messe.

— Oui, mademoiselle.

Elle passa la main sur la joue de l'enfant.

— Au revoir, mon Jean !

Lui, la voyant s'en aller, se redressa tout à fait. Et quand Thérèse fut sur le point de disparaître, tout rassuré, l'œil vivant, bien ouvert, se disant qu'après tout cette jeune fille était une amie, il cria de sa voix claire :

— Bonsoir, mademoiselle !

Thérèse se retourna, et vit qu'il était debout, la main levée, fier de lui, et que, dans le fond là-bas, quatre petits sarraux bleus faisaient la révérence.

Dix minutes plus tard, la jeune fille ouvrait la porte du logis des Pépinières, et s'élançait vers sa mère qui la guettait, inquiète déjà, au coin de la maison, et Robert qui la suivait, retrouvant sa belle humeur pour que M^me^ Maldonne ne pût se douter de rien, refoulant en lui-même ce qui lui restait d'inquiétude et d'ennui, disait :

— Une promenade charmante, Geneviève, charmante !

— Je viens de voir le petit Malestroit, reprit Thérèse en enlevant l'épingle de son chapeau, il avait peur de moi : un amour !

## III.

Le déjeuner fut gai, comme de coutume. M. Maldonne était satisfait d'un envoi de corneilles à pattes rouges, qu'il venait de recevoir de Belle-Isle-en-Mer ; sa femme s'épanouissait au récit que Thérèse faisait de l'excursion du matin, et Thérèse, en effet, mise en verve, racontait les plus petits incidens de la route, taquinait son oncle qui, pour un vieil Africain, disait-elle, ne s'était pas bravement comporté sous le soleil de juillet, et n'omettait qu'un seul détail : la conversation de cinq minutes dans le bois, quand elle regardait l'horizon et que lui cueillait des reines des prés.

Quand il se leva de table, M. Maldonne, par habitude, donna un coup de brosse à son panama, fit le tour du jardin, inspecta ses tombes à melons, entra dans le réduit où, sur des planches torréfiées par la chaleur, des graines séchaient, mêlées à des papillons morts, et perdit en récréations utiles du même genre le commencement de l'après-midi. Vers deux heures, il annonça l'intention de retourner au musée.

— Si vous le permettez, dit Thérèse, je vous accompagnerai. J'ai promis d'aller faire des guirlandes pour l'adoration qui a lieu demain. Vous me laisserez à l'église.

Le père et la fille partirent donc ensemble. Au pas nerveux de Maldonne, la distance fut vite franchie. Thérèse entra dans la vaste nef qui retentissait du bruit des marteaux, des scies rognant les

planches et des commandemens du vicaire alignant par tailles, aux deux côtés de l'autel majeur, des pots de lauriers-roses et des branches de pins.

Elle fit une courte prière devant la statue de la sainte Vierge, constata d'un coup d'œil que les roses avaient bien été apportées à l'endroit convenu, et s'apprêtait à sortir de son banc, pour aller rejoindre une autre jeune fille occupée à ranger dans un coin des banderoles de gaze, quand le geste d'une femme l'arrêta. C'était une vieille domestique retirée dans le faubourg, aux environs des Malestroit, et que Thérèse connaissait. Elle se hâtait, grosse et courte, bousculant les chaises, son bonnet de travers, la bouche à demi ouverte, avec la nouvelle d'un malheur dans les yeux.

— Ah! mademoiselle, dit-elle, en se penchant avant même d'arriver jusqu'à Thérèse, vous ne savez donc pas?

— Quoi donc?

— Le petit Malestroit!

— Lequel?

— Jean, mademoiselle, un enfant si mignon!

— Eh bien! qu'y a-t il?

— Tombé dans le faubourg... Il jouait à la toupie... tombé sous les roues d'un camion, écrasé!..

— Ah! dit Thérèse en portant la main à ses yeux, pour en chasser l'affreuse vision, ce n'est pas possible, non, il n'est pas possible que ce soit lui... il n'y a pas plus de deux heures qu'il est venu ici!

— Hélas si! mademoiselle, dit la femme, fondant en larmes, il est mort, le pauvre petit! Je l'ai vu quand on l'a rapporté.., sa tête saignait là, mademoiselle, à la tempe... Il est maintenant sur son lit. Je suis venue vous le dire,.. vous pouvez bien y aller... tout le monde y va dans le quartier... C'est joli déjà comme un paradis, chez les Malestroit!

Thérèse sortit sans rien répondre, mais si pâle, si haletante, que la vieille femme venue là en messagère, tout émue devant cette douleur d'enfant, inquiète même, cherchait à rejoindre la jeune fille sur les dalles de la nef, et répétait :

— Voyons, mademoiselle, faut pas se tourner le sang comme ça, faut se faire une raison,.. attendez-moi donc!..

Thérèse n'écoutait pas. Elle traversa la rue. Les Malestroit demeuraient à cinquante pas plus loin. Et elle entra dans la grande salle pauvre, à gauche, ouverte à tout venant par le deuil.

Il était là, le petit marchand d'ombre. On l'avait couché au milieu de la pièce, sur un lit qui devait être celui des parens, la tête touchant le mur du fond, soulevée et tournée vers l'unique fenêtre en face. Toute la lumière semblait se concentrer et se poser

sur ce visage décoloré, mais charmant encore : le front à demi couvert par le bandeau qui cachait la blessure, et les mèches d'or inégales, au-dessus, luisant comme au grand soleil du jardin. On eût dit d'un convalescent affaibli par un long mal, et qui dort, et qui va s'éveiller. Les deux mains de l'innocent, les deux mains courtes auxquelles la toupie venait d'échapper, pieusement jointes, retenaient le chapelet de première communion. Le drap tombait jusqu'à terre, un drap blanc très fin qui avait dû être prêté, et, à droite et à gauche, sur le linge sans pli, ô tendresse de l'âme du peuple, ô inspiration charmante des pauvres qui s'entr'aiment! les frères, les sœurs, les petits amis du faubourg avaient, avec une épingle, attaché des images. De chaque côté, en rangs irréguliers, on voyait un saint Jean-Baptiste avec son agneau, des anges, de jolies vierges bleues et blanches aux yeux levés, un enfant Jésus bénissant le monde avec son doigt rose et jusqu'à un soldat dont un coup de ciseau avait coupé le sabre, un soldat d'Épinal qu'on avait dû lui acheter pour sa dernière croix. Elle était là, aussi, la croix d'argent, ornée d'un ruban rouge, sur une pelote blanche, au pied du lit, attestant que la mort avait pris un des plus sages, un de ceux qui promettaient et qu'on citait pour modèle à l'école. Pauvre petit! comme tout cela naïvement racontait sa vie, ses humbles journées d'écolier qui ne savait que lire, jouer au soldat, et prier Dieu!

Thérèse, un instant immobile sur le seuil, dans la muette contemplation du chagrin, s'avança toute droite vers le lit, sans un regard pour les gens assemblés là, et qui l'observaient. Elle ne voyait que le petit Jean. Elle vint à lui, elle se pencha doucement, et embrassa les pauvres yeux morts de l'enfant, comme elle n'avait jamais fait, avec toute sa pitié, avec toute sa foi, avec toute son âme qui se fondit dans ce baiser. Et Thérèse se laissa glisser à genoux, la tête sur le drap orné d'images.

Elle demeura ainsi quelque temps, secouée par les sanglots. Puis elle se leva, et, à travers le voile de ses larmes, chercha la mère. Elle l'aperçut de l'autre côté du lit, près de la muraille. M^me^ Malestroit, toute menue et fanée, était assise sur une chaise basse, les mains sur les genoux, serrant un mouchoir qu'elle ne portait plus à ses yeux taris. Autour d'elle, trois ou quatre femmes se tenaient debout, des voisines, qui avaient épuisé les courtes consolations des mots, et ne l'assistaient plus que de leur présence. Une seule personne parlait à demi-voix, un vieux monsieur, épais dans sa redingote, la face large et rase, et qui disait, avec une compassion vraie, retenant sa voix pour que sa parole entrât mieux dans cette âme meurtrie :

— Allons, ma petite mère, c'est une épreuve,.. bien rude, oui,

bien rude... mais n'est-il pas plus heureux là-haut?.. Il échappe à bien des misères!.. un vrai ange qui n'a pas besoin qu'on prie pour lui!..

Et ses phrases espacées, prononcées lentement, tombaient une à une, comme un refrain pour endormir les peines, sur la mère muette et accablée. Thérèse passant près de lui, il s'inclina en souriant.

— Bonjour, monsieur Lofficial, répondit-elle.

Puis, posant la main sur les mains de Mme Malestroit, pour appeler son attention :

— Ma pauvre femme, dit-elle, puisque j'étais sa marraine, j'ai là-bas des fleurs, voulez-vous bien que je les lui donne?

Au son de cette voix connue, la femme du charpentier ne bougea pas. Elle murmura seulement :

— Oh! oui! pour lui, tout ce qu'on pourra pour lui!

Thérèse dit quelques mots à l'oreille d'une des femmes qui partit aussitôt. Elle avait eu une de ces douces idées de jeune fille dont elle était coutumière. Dans le tiroir d'une table, elle trouva du fil et des aiguilles, se mit à genoux près du lit, et, quand la femme fut de retour, apportant les deux paniers de roses merveilleusement belles et variées, destinées à l'église, on vit bien ce que Thérèse avait voulu dire. Elle prenait les fleurs, les assortissait, les encadrait d'un peu de feuillage, et, d'un point de couture, les assujettissait au drap. En moins d'un quart d'heure, car elle travaillait vite, tout un côté du lit fut fleuri de la sorte. La couche funèbre du petit Jean prenait un air de chapelle en fête. Et Thérèse se réjouissait, à chaque feston, d'avoir eu cette pensée. Pauvre petit Jean, joueur de toupie, elle ne l'avait jamais tant aimé!

Comme elle allait commencer à orner le deuxième côté du drap, un jeune homme entra dans la chambre. Bien qu'il fût le plus proche voisin des Malestroit, le propriétaire du vieil hôtel qui couvrait de son ombre leur logis, il semblait n'être jamais entré chez eux. Il aperçut enfin M. Lofficial, et traversa la salle. Quand il vit, au-dessous de lui, la mère abîmée dans la douleur, il se sentit vraiment malheureux, non pas d'être venu, mais de n'avoir aucune consolation à apporter, de ne pas savoir comment exprimer sa sympathie à ce pauvre être misérable, gêné aussi par le silence des gens qui se tenaient autour de lui, et qu'il croyait motivé par cette visite inattendue. Il mit la main à sa poche, se courba, et dit assez bas, intimidé :

— Madame Malestroit, je suis venu aussi, quand j'ai su l'affreux malheur. Nous sommes voisins si proches!..

Et entre les mains de la femme, il glissa une grosse pièce d'argent. Au contact du métal froid, la mère releva la tête. Elle fixa

un instant les yeux sur le jeune homme, et celui-ci, à travers le feu sombre dont ils étaient pleins, crut discerner beaucoup de surprise et un peu de fierté blessée. Cependant, elle ne le témoigna pas, et, par un instinct délicat de son âme populaire, elle accepta.

— Venez-vous, monsieur Claude? dit M. Lofficial en se penchant, moi, je sors.

Le jeune homme, content d'être ainsi tiré d'embarras, suivit M. Lofficial. Il fallait passer devant le lit de l'enfant. M. Lofficial s'arrêta au pied, et s'inclina. Ses lèvres remuèrent. Thérèse, agenouillée, se redressa, et cambra sa taille. Et Claude, qui n'avait pas aperçu la jeune fille en entrant, la découvrit, tout à coup.

— Monsieur Lofficial, dit-elle, je n'aurai pas assez de roses. Pourriez-vous faire prévenir mon parrain?

— Très bien, chère demoiselle, j'y vais! repartit le bonhomme en dodelinant sa tête blanche.

— Pas vous-même, je suppose?

— Au contraire, moi-même... c'est bien, ce que vous faites là.

Elle ne répondit pas directement.

— Je les avais cueillies pour l'adoration, fit-elle, et vous voyez!

Elle tourna vers le petit mort, d'un mouvement plein de grâce, son visage rose où errait un sourire navré. Et ce sourire mêlait je ne sais quoi de maternel à son doux air de vierge.

— Pauvre petit ami! dit-elle.

Son âme était dans ces trois mots. Claude remarqua que Thérèse était jeune, jolie, vêtue de gris, et que la pitié la faisait exquise.

Il passa outre. Thérèse ne sembla pas le voir.

A peine dans la rue, M. Lofficial se détourna. Sa face, pleine et rose, n'offrait plus qu'une trace légère d'émotion.

— Mon jeune ami, dit-il, l'aumône était peut-être inutile. Mais pour la visite, vous avez eu raison de la faire. Si proche voisin! Des gens si éprouvés!

Il prit Claude par un bouton de la jaquette.

— Et comme c'est touchant! ajouta-t-il. Ils se sont mis vingt familles de pauvres, peut-être, pour orner le lit de ce petit de douze ans! Le drap est à l'un, la taie d'oreiller à l'autre, les images sont à tout le monde. Ah! la générosité, monsieur Claude, vertu des pauvres!

— Cependant, balbutia Claude, encore très troublé de ce qu'il avait vu, il me semble que vous avez donné l'exemple...

— Mais non, mais non. Ils étaient là avant moi. Et vous n'avez pas tout observé! venez... doucement, je vous prie, doucement...

Il attira Claude jusqu'à la fenêtre voisine, celle des Colibry. M^me^ Colibry, qui n'avait plus d'enfans chez elle, depuis plusieurs

années, avait offert l'hospitalité aux trois derniers des Malestroit, qui jouaient bruyamment autour d'elle, sans souci du frère mort. La chambre de la vieille était mise au pillage.

— Ne trouvez-vous pas cela admirable? demanda M. Lofficial, en ramenant Claude sur ses pas. Allez! allez! jeune homme, le peuple est notre maître en charité.

Il s'arrêta bientôt, devant l'hôtel de Claude.

— Enchanté, mon voisin, dit-il, d'avoir eu le plaisir de causer avec vous! Cela ne m'arrive pas bien souvent.

— En effet, murmura Claude, les occasions...

— Penser que nous demeurons porte à porte, et que je suis presque un inconnu pour vous! J'avais l'honneur de voir souvent madame votre mère, autrefois. Mais voilà : c'était une autre génération. Je suis trop vieux.

— Par exemple! Je vous assure, monsieur, que j'ai eu plus d'un regret à votre endroit.

— Vraiment? dit M. Lofficial, en lui tendant la main. Eh bien! un autre jour, quand l'idée vous viendra d'entrer chez moi, j'en serai ravi. Si vieux qu'on soit, on a toujours un coin de jeunesse dans le cœur, voyez-vous. Pour le moment, j'ai à m'acquitter de la commission de M^lle^ Thérèse, c'est sacré... A l'honneur!

Il souleva prestement le bord de son chapeau, et s'éloigna dans la direction de la banlieue. Claude examina un instant, avec la curiosité de l'explorateur qui vient de faire une découverte, la brosse rude et fournie qui cernait d'un tour blanc la coiffe du haut de forme, et le col trop large de la redingote, montant et descendant en mesure sur le cou sanguin du bonhomme. Puis il rentra chez lui.

Il habitait dans le faubourg, entre la maison blanche de M. Lofficial, à gauche, et les deux réduits très humbles des Malestroit et des Colibry, à droite, un vieil hôtel isolé, sans doute autrefois retraite de quelque magistrat pacifique, lentement rejointe et enveloppée par les constructions nouvelles. Habiter n'est cependant pas tout à fait exact. Claude Revel passait huit mois sur douze à la campagne, dans le domaine dont la mort prématurée de ses parens l'avait laissé maître, et, sauf en hiver, ne faisait à la ville que de rares apparitions. C'était un grand jeune homme de vingt-sept ans, brun de cheveux et brun de visage, qui eût ressemblé tout simplement à plusieurs de ses aïeux, propriétaires avant lui de la terre de la Coudraie, s'il n'avait eu dans toute sa personne, dans sa tenue un peu sanglée, dans le froncement fréquent de ses sourcils, dans ses moustaches retombantes à la gauloise, un léger accent ou un souvenir, si l'on veut, d'officier de réserve. La note est assez fréquente aujourd'hui. Mais s'il venait à sourire, à parler, ou seulement à saluer un ami, tout ce masque tombait : les sourcils détendus laissaient

mieux voir deux yeux verts, bons et lumineux, et, sous les moustaches farouches, la bouche apparaissait, nullement railleuse et nullement dure. On devinait alors, sous l'écorce empruntée, ce qu'il était en réalité : un cœur excellent et une imagination ordinaire, auxquels s'ajoutait, par un effet de nature ou bien de solitude, une petite pointe d'humour et d'observation.

En ce moment, tout occupé de ce qui venait de lui arriver, — car la moindre émotion faisait événement dans sa vie calme, — il ne songea pas même à monter dans ses appartemens, et, accrochant son chapeau à un bois de cerf, il s'assit sur le divan du vestibule, au fond de la cage de l'escalier, en face du poêle en faïence, croisa ses jambes, et alluma un cigare.

Sa pensée suivit d'abord M. Lofficial. Depuis sa petite enfance, Claude se rappelait à peine avoir causé deux ou trois fois avec lui. Le peu qu'il en savait datait des années déjà lointaines où, dans son imagination épeurée, ce voisin jouait le rôle d'ogre. On prétendait que M. Lofficial avait été pharmacien. Mais le bonhomme était le seul à en être bien sûr, car au temps même de son commerce, on le rencontrait toujours, paraît-il, sous les arbres de la promenade, heureux, placide, étonnamment renseigné sur toutes les histoires locales et causeur de carrière. Sa plus grosse affaire, en tout cas, ne durait plus que trois semaines à présent, et c'étaient ses vendanges, qu'il conduisait lui-même, qu'il surveillait avec une volupté de propriétaire et de gourmet.

Claude songea donc à son voisin, mais pas longtemps. Une autre image vint l'en distraire, celle de la jolie inconnue agenouillée près du lit de l'enfant. Elle lui apparaissait, très nette et très plaisante. Insensiblement même, elle se dégagea de l'appareil de deuil qui l'enveloppait. Ce ne fut plus qu'une jeune fille très jeune, avec un panier de roses près d'elle, et des yeux levés, pleins de pitié. M^lle^ Thérèse? Comment ne l'avait-il jamais vue, lui qui connaissait, — comme on connaît l'armorial, — à la couleur de leur chapeau, de leur robe ou de leurs rubans, toutes les héritières de la ville?

Il en était si bien occupé que le signal du dîner, — un coup de timbre qui résonnait à l'infini le long des rampes de bois de l'escalier, ni l'entrée dans la salle à manger glaciale, ni la silhouette immobile de Justine attendant, au même endroit traditionnel de l'appartement, que son maître eût achevé le premier service, ne modifièrent le cours de ses pensées. Et quand la servante s'approcha, maigre et digne, une assiette à la main :

— Justine, demanda-t-il, est-ce que les Malestroit ont des parens riches?

— Tout ce qu'ils sont de Malestroit, répondit-elle, c'est riche

à peu près comme moi, qui n'ai rien... Monsieur Claude y a donc été?

— Oui, Justine, et j'ai remarqué là une jeune fille. Tu ne sais pas son nom?

La vieille servante qui avait toujours eu, pour la vertu de son jeune maître, une sollicitude un peu farouche, le regarda d'un air défiant.

— Blonde, continua-t-il, avec du rouge à son chapeau. Tu ne sais pas?

— S'il fallait connaître à présent toutes les jeunesses qui courent les rues! fit-elle avec un mouvement d'humeur, en changeant l'assiette de Claude.

— Mais elle ne courait pas, celle-là, Justine: elle attachait des piquets de roses et de feuillages aux draps du petit Jean. M. Lofficial lui a parlé!..

— Ça sera peut-être une demoiselle du bureau de bienfaisance! grommela Justine.

Elle emporta la soupière, leva les yeux vers le portrait de son ancienne maîtresse, ce qui était sa façon de les lever au ciel, et s'en alla, d'un pas glissant, vers son royaume. « Ma pauvre Justine, songea Claude, je n'ai jamais si bien saisi ton complet défaut de poésie et de sentimentalité. Tu es fermée à l'idéal, bien que tu aies le cœur tendre. Non, cette jeune fille n'est pas venue là au nom d'une administration! Elle a été conduite par sa piété et par sa pitié, peut-être aussi par le souvenir de quelque ancienne charité faite aux parens. Rien n'attache comme d'avoir donné. Elle était aimable, cette enfant. La douceur de ses yeux qui ne m'ont pas regardé et de cette voix qui ne m'a pas parlé m'est demeurée présente. Je demanderai à M. Lofficial... » Comme il achevait ce monologue, Justine rentra. Elle avait deux mouvemens, en toute occasion, dont le premier était hargneux et le second repentant et attendri. Elle revint donc, posa quelque chose sur la table, et dit:

— Après ça, votre demoiselle, cela pourrait bien être M^lle^ Thérèse Maldonne, une petite dont le père empaille pour le musée. Je me rappelle qu'elle a été marraine chez les Malestroit, après que M. Lofficial a eu passé par là. Car vous savez, ça n'a pas toujours été droit dans la maison. Enfin, suffit. Il ne faut pas dire du mal des gens.

Claude n'insista pas, malgré le mystère qui enveloppait les révélations de Justine. En poussant plus loin ses questions, il eût éveillé les soupçons de la vieille servante, dont il avait, en bon célibataire, une certaine crainte révérencielle.

Après le dîner, au lieu de sortir, comme il avait coutume de le

faire, il monta dans sa chambre, qui ouvrait sur les jardins. Il n'éprouvait aucun besoin de marche ou de distraction. Quelque chose d'ému subsistait en lui, et l'attrait aussi de ce monde des petites gens, de la misère, de la mort même, qu'il avait côtoyé longtemps sans le voir, et qui s'était révélé à lui, tout à coup, il ne savait comment. Quelle force l'avait conduit là, chez ces voisins en deuil? Il se mit à regarder par la fenêtre, vers la droite, les deux bandes de terre bien étroites, accolées à sa large cour pavée. La plus proche était celle des Malestroit, pillée, pelée par le pied des enfans, sauf un angle, tout au fond, où poussait une gerbe de chrysanthèmes autour d'un pigeonnier. La mère avait le goût de cette verdure pâle qui s'étoilait, en automne, de grandes fleurs brunes. On la voyait souvent, à pareille heure, traverser le jardin, menue et encore un peu jolie, avec un pichet d'eau qu'elle portait à ses chrysanthèmes, tandis que son mari se promenait, athlétique et rude, en fumant. Ils s'étaient aimés, paraît-il. On racontait que Malestroit l'avait enlevée, quand il revint de son tour de France, bronzé comme un Catalan, et superbe comme un jeune dieu. Et c'était cela sans doute qu'avait voulu dire Justine. Pauvres gens! ce soir ils ne sont pas sortis. La maison est close. Une lame mince de lumière, glissant par la fente de leur porte, se mêle à la lueur de la lune montante. Au-delà, personne non plus derrière la palissade. C'est le domaine du vannier, tout vert et frais, celui-là, ombragé d'un peuplier à larges feuilles et rempli de bottes d'osier debout et serrées les unes contre les autres, la pointe encore duvetée et qui lui donnent un certain air de forêt. Tout le jour, hiver comme été, c'est là que travaille Colibry, un vieux très maigre, assis au pied de l'arbre, près de la cuve où trempent des baguettes blanches. Quant aux maisons, elles sont toutes deux pareilles, bien basses, ouvrant sur le faubourg, avec un toit long du côté du jardin, un de ces toits sur lesquels la pluie s'égoutte des demi-journées et qu'affectionnent les pigeons, dont il y a des volées de part et d'autre... Les pigeons sont même la cause de querelles fréquentes entre le vannier et le charpentier en bateaux. Comment voulez-vous que les pigeons de Malestroit n'aillent pas quelquefois manger le grain avec ceux de Colibry? Ils vivent sans cesse vis-à-vis les uns des autres. Le pigeonnier des uns, posé sur une perche, au bout du jardin de Malestroit, regarde précisément les deux boîtes pendues au-dessus de la porte de Colibry. Entre eux compterait-on dix coups d'ailes? Ce ne sont pas les reproches de leurs maîtres qui empêcheront les affinités naturelles de se manifester, ni le superbe culbutant du charpentier de courtiser la fine pigeonne biset du tresseur d'osiers. Et parfois, on entend des phrases terribles : « C'est encore vous qui attirez mon culbutant, mon-

sieur Colibry! Je lui tordrai le cou à votre bisette! » Dieu sait que le pauvre Colibry est absolument innocent dans l'affaire, mais il a peur de son ombre. Il ne se défend pas, et, quand il voit que les choses se gâtent, il disparaît derrière son taillis... Pas de dispute, ce soir. Le deuil a mis entre eux sa paix profonde. La petite Yvonnette doit dormir auprès de la mère Colibry. Il fait tout nuit.

Claude regardait. Il se rappelait ces détails et d'autres qui, lentement, dans sa pensée, chantaient un refrain triste. Cela ressemblait aux sons de flûte sortis on ne sait d'où, qui suivent le voyageur dans les nuits tièdes. Et, la curiosité aidant, il voulut retourner un instant chez les Malestroit.

Il s'arrêta, sans entrer, sur le seuil de la porte que le continuel pèlerinage des gens du quartier avait tenue ouverte. Deux flambeaux sur deux chaises de jonc brûlaient à gauche et à droite du petit Jean. Le visage de l'enfant, plus pâle encore, demeurait doux et calme. Dans l'ombre, un berceau où dormait, sans souci de la mort, le dernier-né de la famille. Dans l'ombre aussi, formant des groupes à peine distincts, cernés de lumière douteuse, des parens, des amis, accourus après la journée de travail, la mère abîmée sur l'épaule de M^me^ Colibry, et puis, dans la lumière des cierges, près du lit, le père, colossal, debout, les yeux fixés sur la blancheur du drap d'où sortait la tête menue de son fils. De vagues étincelles d'or et d'argent bruni s'échappaient de la croix et des images piquées sur le linge. Les guirlandes de fleurs luisaient plus vaguement encore, et mêlaient leur parfum à l'odeur de la cire brûlée. Un recueillement sacré, le respect effrayé du mystère, la fascination de ce visage de douze ans que tous ils contemplaient, les témoignages multipliés d'attentions populaires et naïves emplissaient cette chambre d'une atmosphère pénétrante.

Mais Thérèse n'était plus là.

## IV.

Claude habitait de nouveau la Coudraie depuis trois semaines. Les affaires lentes et absorbantes de la campagne, la rentrée des blés et des avoines, la promenade, quelques visites aux voisins, l'occupaient suffisamment. Il n'avait pas le temps de rêver. Si l'image de Thérèse lui était apparue, c'était rapidement, sans qu'il eût le loisir d'y arrêter son esprit. Elle ne lui avait pas semblé d'un autre ordre que le souvenir d'un coin de forêt, de la frondaison retombante d'un groupe d'arbres ou d'une pente verte au bord d'une source. Il n'en avait retenu qu'une impression fugitive d'ombre et de fraîcheur. Rien de plus. Mais il faut compter avec les heures d'inaction.

Une après-midi que tout se taisait et faisait la sieste autour de lui, les gens des fermes, les bœufs essoufflés de chaleur cherchant l'abri des haies, les oiseaux dont aucun ne se risquait à travers l'espace, les feuilles même, ternies par le grand soleil qui buvait la sève, il lisait devant sa fenêtre ouverte. S'il ne somnolait pas, il se sentait cependant l'âme plus molle que de coutume. Tout à coup, sur l'acacia en face, un écureuil surgit. Accroupi sur une maîtresse branche, les oreilles droites et terminées par une flamme de poils roux, il regardait. Claude fit de même, et, presque en même temps, la pensée de Thérèse s'offrit à lui. « Si je tuais l'écureuil, se dit-il, j'aurais un prétexte pour entrer chez M. Maldonne. Avec un peu de bonheur, je rencontrerais M^lle^ Thérèse. Je verrais au moins la maison qu'elle habite, le milieu où elle vit, quelque chose de plus que ce que je connais d'elle. Pourquoi pas? » La tentation devint si forte que le jeune homme étendit la main, et saisit au crochet d'un porte-manteau une carabine avec laquelle, au temps des vendanges, il abattait des grives de vigne. Il appuya l'arme sur l'assise de la fenêtre. L'écureuil tourna sa tête fûtée comme pour fuir. Claude pressa la détente, et se redressa aussitôt. De la jolie bête de tout à l'heure il ne restait qu'un paquet de poils pendu par les pattes de derrière à la branche de l'acacia. En trois bonds, poussé par l'ivresse d'un coup heureux comme un chasseur de quinze ans, le jeune homme fut au pied de l'arbre. Le sang coulait de la blessure à gouttes rouges et lentes, roulait sur le cou, perlait au bout de l'oreille, agitée à chaque fois d'un frisson, et tombait sur l'herbe en taches que buvait la terre. Claude se trouvait affreusement cruel. Une pitié, comme une souffrance humaine aurait pu la faire naître, s'emparait de son esprit. Les pattes qui retenaient l'animal, tremblantes d'un spasme de mort, se desserraient par degrés, et, tout à coup, ressaisissaient la branche. Et les petits ongles blancs criaient sur l'écorce. Ils lâchèrent enfin. L'écureuil rebondit sur le gazon, son dos blessé se courba, se pelotonna en boule, son œil rond, noyé de sang, chercha une dernière fois le chasseur comme pour dire : « Pourquoi m'as-tu tué? » Et il mourut.

La bête enveloppée dans un journal, Claude eut bientôt fait d'oublier le meurtre. Vite il monta dans une chambre voisine de la sienne pour feuilleter un vieux Buffon relié en veau avec des aquarelles pâles, délices de sa jeunesse. Il se remit en mémoire des noms de tribus, de familles et d'espèces, relut des passages dont la sonorité lui était encore familière, et, préparé de la sorte à son entrevue avec l'ornithologiste, partit pour la ville dans sa carriole anglaise.

Vers quatre heures, il se présentait, son paquet sous le bras,

dans la cour du musée, vieil édifice du xv^e siècle, en pierre toute dentelée par l'homme et toute brunie par le temps. Le concierge eut l'air étonné de voir quelqu'un.

— M. Maldonne?

— Dans la tourelle, au deuxième.

Claude se mit donc à grimper dans l'escalier tournant. A peine eut-il ouvert la porte cintrée, au-dessus de laquelle pendait un écriteau : « Cabinet du conservateur, » il aperçut le naturaliste devant une table logée dans l'épaisseur du mur, près de la fenêtre. M. Maldonne, assis, un scalpel à la main, était penché au-dessus d'une masse de plumes roussâtres. Autour de lui, dans la salle ronde, voûtée en ogive, des tortues de mer, des scies de squales, un crocodile, deux ou trois singes, pièces fatiguées, attachées aux murs, et, en belle lumière, près du vitrail, le seul objet élégant et brillant qui fut là : une aquarelle. Il se leva vivement, et, les paumes appuyées au bord aigu de la planche, sa tête maigre tournée vers l'étranger, la barbiche dardée en avant par le pincement des lèvres, parut demander : « Que voulez-vous? »

— Monsieur, dit Claude, je crois que vous vous chargez de préparer, — il n'osa pas dire « d'empailler, » — même les animaux qui ne sont pas destinés au musée?

— Certainement, monsieur.

— J'ai, cette après-midi, tiré un coup de carabine.

— En temps prohibé! dit M. Maldonne en se rasseyant.

— Et j'ai tué ceci.

Claude développa le papier, et se sentit rougir en constatant l'état lamentable du contenu, comprimé, bossué, maculé de sang, méconnaissable. Il tendit quand même l'objet à M. Maldonne, qui partit d'un éclat de rire sonore pareil au cri des geais qui se poursuivent dans les bois de chênes.

— Encore un! s'écria-t-il. Je l'aurais parié! l'écureuil commun, *sciurus vulgaris*, et avec des avaries!

Il s'arrêta de rire de peur de blesser son visiteur, et ajouta, avec un accent ironique dont la gaîté faillit gagner Claude :

— Dites-moi, monsieur, le voulez-vous monté sur un cylindre percé qui représente son nid, ou bien debout, l'épée à la main, dans l'attitude d'un duelliste, ou encore accroupi, la trompe de chasse en sautoir? Ce sont les trois positions préférées des amateurs de la ville.

— Mon Dieu! fit Claude en hésitant, — car l'idée du nid lui était venue, — comment le poseriez-vous donc, vous, monsieur?

Les yeux de M. Maldonne lancèrent une flamme.

— D'abord, dit-il, ni lui ni ses pareils ne valent la peine d'être

montés, mais si j'entreprenais de le faire, je camperais la bête comme elle est à l'état sauvage, monsieur : je la saisirais, par exemple, au moment où elle vient de bondir sur un arbre et se sauve... Passez-la-moi... Tenez, comme ceci, la tête tournée de côté, l'œil grand ouvert, le corps aplati contre le tronc, une cuisse allongée; ou bien quand elle saute à terre pour y ramasser une faine, le museau baissé alors, le corps en arc, la queue en arc, un petit pont rouge à deux arches, et, si vous la préfériez au repos, je l'endormirais sur la fourche d'un frêne, les yeux mi-clos, mais l'oreille droite! Voilà, monsieur, ce qui serait de l'art!

— Je sais, répondit Claude timidement, que vous êtes un artiste, monsieur, et je suis confus de vous confier une besogne aussi peu digne de vous.

M. Maldonne jeta l'écureuil sur la table.

— Bah! dit-il avec un soupir, il le faut bien! La pie, le geai, la huppe et le martin-pêcheur des familles, la hure de sanglier et le bois de chevreuil des chasseurs, c'est, avec l'écureuil, le menu quotidien. Je me dédommage avec les pièces rares.

— Vous avez, en effet, une fort belle collection?

— Tous les oiseaux du département.

— Sans exception?

L'ornithologiste eut un mouvement de surprise, quelque chose d'inquiet passa dans son regard.

— En connaîtriez-vous une par hasard?

— Mon Dieu, monsieur...

— Mais citez-la, je vous prie, citez-moi un oiseau du pays qu'on ne trouve pas, soit au musée, soit chez moi!

Claude tressauta. Il se sentait en plein sur la voie qu'il cherchait. S'il parvenait à tomber juste sur un de ces spécimens que M. Maldonne gardait jalousement chez lui! Tout arrive. Qui sait? Il fouilla les profondeurs de sa mémoire et jeta ce nom d'un air de doute :

— Le faucon pèlerin?

M. Maldonne, rassuré, indiqua du doigt la porte derrière lui.

— Dix exemplaires au musée, répondit-il.

— La mouette rieuse?

— Commune!

— Le butor?

— Je refuse ceux qu'on m'apporte.

Claude, par un dernier effort, trouva dans ses souvenirs un nom retentissant, et, le lançant à M. Maldonne qui attendait le coup, l'œil clair, la mine légèrement railleuse et flattée.

— L'aigle pygargue? dit-il.

— Eh! eh! repartit M. Maldonne avec une moue de gourmet, la

bête est rarissime en effet, c'est à peine si, de temps à autre, il s'en égare une à la poursuite des oies sauvages qui remontent la Loire.

— Eh bien?

— Je l'ai, monsieur!

— Pas possible?

— Tuée de ma main.

— Un vrai pygargue?

— Il n'y en a pas de faux.

— Non, monsieur, dit Claude, je n'aurais pas cru qu'un simple particulier pût posséder...

— Par exemple! Je vous le prouverai! dit M. Maldonne en se levant, tout rouge de l'émotion du collectionneur animé par le défi et sûr de son triomphe. Avez-vous une demi-heure à perdre?

— Je suis libre, monsieur.

— Alors, venez, accompagnez-moi jusqu'à la maison. Et vous le verrez!

« Je la verrai, » pensa Claude, dissimulant sa joie sous l'apparence d'un scepticisme poli.

C'était l'heure où, sur toute la surface de la France, le fonctionnaire s'évanouit et l'homme s'épanouit. Le déclin du soleil brise des milliers de chaînes qui se renouent au matin. Le conservateur du musée se retira dans un coin de la salle pour changer sa veste de travail contre une redingote noire qui dessinait son torse maigre, se coiffa d'un chapeau de paille à bords plats, et prit une canne de buis à gros nœuds.

Pendant ces préparatifs, Claude s'était approché de l'aquarelle pendue près de la fenêtre. Elle représentait, à demi caché dans les roseaux d'un étang, un chasseur qui rabattait son arme après avoir tiré. Le canon fumait encore. Un oiseau fuyait, déjà très loin, rasant la nappe claire de l'eau.

— Tiens! dit Claude, quel est cet oiseau bleu que le chasseur vient de manquer? On dirait un canard?

M. Maldonne se détourna vivement, sans prendre le temps de passer la dernière manche de sa redingote.

— Bah! répondit-il, peu importe! Des oiseaux bleus, il y en a de beaucoup d'espèces, des perruches, par exemple, des colibris...

Claude jeta un coup d'œil sur le chasseur malheureux qui lui parut en ce moment ressembler au conservateur du musée, et, traversant le laboratoire, descendit l'escalier. Son compagnon avait un jarret d'acier et des yeux sans cesse en mouvement. Il longea d'abord, au pas accéléré, presque sans rien dire, ces files de maisons devant lesquelles il passait quatre fois le jour. Puis, le fau-

bourg franchi, des bouts de haies commencèrent à rompre la ligne des murs, et la campagne apparut, cultures de maraîchers et vastes pépinières où la ville enfonçait encore, çà et là, le coin d'une bâtisse neuve. Presque partout, des deux côtés de la route, des forêts minuscules d'arbres verts, des taillis drus comme les poils d'une brosse, de noisetiers, de hêtres, d'érables, des groupes de jeunes marronniers levant leur bouquet de feuilles, comme des palmiers d'oasis, au-dessus des files naines de poiriers ou de fusains, tout cela coupé en carré par des fossés sans herbe. M. Maldonne, dès qu'il se sentit enveloppé de ce paysage familier, ralentit sa marche, et donna libre carrière à son esprit. Tout l'intéressait, à présent, le moindre détail du chemin, les vols d'oiseaux surtout, que le soir attirait vers les nids, et qui s'éparpillaient, balles de plumes bondissantes, dans l'air tiède et doré. Il les nommait les uns après les autres, bruans, verdiers, linots, alouettes, pinsons, fauvettes. C'était son monde qu'il présentait à Claude. Sa conversation abondait en choses vues et fines. Il s'animait. Il était quelqu'un.

Sous les pieds des promeneurs, de la terre aux ombres courtes où elle était blottie, une alouette se leva, monta dans la lumière, agitant toutes ses plumes, plana, et redescendit sans avoir interrompu son chant. M. Maldonne l'avait suivie avec une expression de tendresse qui ne s'adressait point à l'oiseau, avec un de ces sourires qui vont droit à une joie prochaine. L'alouette chanteuse n'était pour lui qu'un symbole. Et, en effet, quand elle se fut assise dans les mottes, Claude remarqua que le regard de M. Maldonne se posait en avant sur un parc entouré de murs : « C'est là! » se dit-il. On ne distinguait encore que des arbres de venue superbe, aux cimes arrondies, retombantes ou découpées en fuseaux légers sur le ciel, mais point de maison. Bientôt le vieux mur d'ardoise crevassé, auquel la mousse servait de ciment et que couronnaient des giroflées défleuries, étendit son ombre sur la route. Vers le milieu, deux piliers de tuffeaux, encadraient un portail massif, hérissé de clous formant des arabesques et décoré d'un pied de sanglier.

M. Maldonne poussa une petite porte qui fit, en s'ouvrant, comme une déchirure dans le vaste panneau de bois.

— Entrez! dit-il.

Oh! ce premier pas dans la terre promise! Derrière la porte, les lilas, les ébéniers, les acacias, cent arbres d'essences choisies et mêlées se rejoignaient au-dessus du sable encore humide de la dernière pluie. Des fleurs fanées à demi jonchaient le sol, et, chauffées par les traînées de soleil qui tombaient de la voûte, répandaient une odeur sucrée. A vingt pas en face, deux grandes fenêtres ouvertes buvaient l'air divin. Les deux hommes suivirent l'avenue. Il y eut quelques bruissemens d'ailes dans les cimes. La

maison se découvrit tout entière, plus large que haute, enveloppée par les deux branches de l'allée qui devaient se rejoindre au-delà. M. Maldonne traversa un vestibule, poussa une porte à gauche, et, s'effaçant le long du mur :

— Mon cher monsieur, dit-il, vous ai-je trompé?

Sur la cheminée, au fond de l'appartement, un aigle, le cou tendu, déployait ses ailes immenses.

— Deux mètres vingt d'envergure, reprit le naturaliste, et regardez-moi ces moustaches, les pennes blanches de la cuisse, les écailles de la patte, est-ce un pygargue, oui ou non? En est-ce un?

Claude s'était déjà détourné de l'oiseau, et saluait, un peu confus, une femme qu'il n'avait point aperçue tout d'abord, assise près de la fenêtre. Mme Maldonne écrivait, sur des ronds de papier d'égal rayon : « Groseilles 1889. »

— Qu'y a-t-il? demanda le naturaliste, en entrant après Claude. Ah! ma chère, pardon... un client d'aujourd'hui, monsieur Claude Revel, peut-être un disciple futur, qui ne voulait pas croire à mon pygargue. Je l'ai amené.

Claude s'inclina, et Mme Maldonne lui rendit son salut d'un léger mouvement de la tête, avec cette gravité inquiète qui caractérise les personnes timides.

— Vous aimez l'histoire naturelle, monsieur? demanda-t-elle.

— Je ne suis qu'un débutant, madame, répondit Claude.

— Mais non, puisque vous discutez avec mon mari sur les espèces rares.

— Monsieur irait très loin en ornithologie, s'il le voulait, dit sentencieusement M. Maldonne.

— Avec un pareil guide! fit Claude.

Il disait cela par politesse. Mais Mme Maldonne le prit autrement. Une lueur, comme un reste de jeunesse, éclaira son visage. Elle regarda son mari d'un air de ravissement. Quelqu'un lui rendait donc justice, à lui, devant elle! Quel rare plaisir! Elle fut un instant jolie de l'émotion délicate de son cœur.

— Pauvre ami! fit-elle. Si vous saviez, monsieur, tout ce qu'il a eu à souffrir de la part de directeurs inintelligens, incapables de le comprendre! Heureusement qu'il s'est imposé par son talent.

— Voyons, voyons, dit M. Maldonne, au lieu de nous attendrir inutilement sur mon sort, si tu nous offrais un peu de sirop? La soirée est étouffante, et monsieur doit avoir aussi chaud que moi... Thérèse!

Mme Maldonne fit un geste d'avertissement désespéré, comme pour dire : « A quoi penses-tu, mon ami? Tu sais bien que c'est impossible. Elle ne peut pas venir! » Mais il était trop tard.

M^lle^ Thérèse avait entendu. Elle était déjà là, dans l'encadrement de la porte opposée à celle d'entrée : toute rose, la lèvre supérieure un peu relevée laissant voir quatre dents blanches, le nez petit, les yeux grands, les sourcils un peu étonnés ; un vrai modèle de Greuze. Et pour parfaire la ressemblance avec les types préférés de ce maître des scènes intimes, elle avait un petit tablier, les manches retroussées et, sur ses mains mignonnes, sur ses bras, la plus belle couleur rouge qu'on puisse imaginer. M^lle^ Thérèse devait faire des confitures. En apercevant un étranger, son premier mouvement fut de rire. Elle se trouvait drôle ainsi. Une seule chose paraissait la gêner : son petit tablier à bretelles. Aussi, de la main droite, elle cherchait discrètement l'agrafe de la ceinture, tandis qu'elle regardait tour à tour son père, sa mère et Claude, avec les mêmes yeux pleins de fou rire contenu.

— Folle que tu es ! dit M. Maldonne en lui tendant ses deux bras, qu'il retira aussitôt par respect des convenances ; apporte-nous de ce sirop de framboises que ta mère fait si bien.

Elle voulut répondre. Mais les mots n'obéissent pas toujours. On entendit d'abord un éclat de rire étouffé, puis une fusée de notes claires, débordantes, épanouies comme une chanson de printemps, qui diminua, s'assourdit, et s'éteignit dans le lointain : M^lle^ Thérèse s'était enfuie.

Elle revint cinq minutes après, sans tablier, les manches baissées et la mine sérieuse, portant sur un plateau deux verres, une carafe d'eau fraîche et un carafon de sirop, le tout si propre, si net que, quand elle entra dans le rayonnement de la fenêtre, tous les massifs du jardin se mirèrent aux facettes du cristal.

Claude la regarda poser le plateau sur la table à ouvrage, se redresser et se retirer derrière une chaise, les mains appuyées au dossier.

— Je vois, mademoiselle, dit-il, que vous êtes déjà initiée aux recettes du ménage.

— Il n'y a rien d'étonnant à cela, répondit M^me^ Maldonne. Nous vivons ici assez loin de la ville pour nous considérer comme des campagnards. Nous en avons les goûts et même quelquefois les défauts, ajouta-t-elle, en enveloppant sa fille d'un regard très doux où il y avait une ombre de reproche.

— Voyons, mère chérie, est-ce bien grave ? reprit vivement Thérèse. Je vous croyais seuls. Je suis venue comme j'étais. Monsieur a bien deviné, allez ! N'est-ce pas, monsieur, vous avez deviné que je faisais des confitures ?

— Du premier coup d'œil, mademoiselle.

— A mes mains ? reprit-elle en étendant ses doigts, qui jouaient sur le dossier de la chaise.

— Oui, mademoiselle. Et peut-on savoir quelle sorte de confitures ?

Elle eut un hochement de tête de commisération pour une ignorance pareille, et dit :

— Mais de groseilles, monsieur ! En cette saison-ci, que voulez-vous que ce soit autre chose ?

Puis, subitement, ses yeux s'animèrent, leur gravité d'emprunt tomba comme un voile, et la jeunesse qui était derrière, la belle jeunesse limpide et hardie réapparut.

— Les groseilles, s'écria-t-elle, voilà un fruit que j'aime !

— Vraiment, mademoiselle ?

— Cela vous étonne, monsieur ?

— Un peu : je l'ai toujours trouvé médiocre.

— Et moi aussi, monsieur ! Mais ce n'est pas pour leur goût que j'aime les groseilles !

— Et peut-on vous demander pourquoi ?

— Parce qu'elles ont l'humeur égale. Avec elles on sait sur quoi compter. Tous les ans cela donne. Tandis que les abricots, les pêches, les cerises même, pour un coup de vent, pour une gelée, s'en vont en feuilles... Eh bien ! moi, j'ai une préférence pour tout ce qui ne trompe pas !

Elle était charmante, disant avec conviction ces choses fraîches.

— A la mode antique et à votre santé ! dit M. Maldonne qui avait rempli les deux verres, et en levant le sien.

Claude s'inclina très légèrement du côté de la maîtresse du logis. Et c'était un spectacle assez rare, ces quatre personnes contentes à la fois : Mme Maldonne d'avoir loué son mari, le mari d'avoir un disciple, Thérèse, de deviner l'hommage discret rendu à sa jeunesse, Claude de se trouver en pleine réussite de ses projets, au milieu d'aussi braves gens, groupés sous les ailes du pygargue qui lui avait servi d'introducteur.

Cependant, deux fois déjà, le bonnet d'une fille de charge, apparu dans l'entre-bâillement de la porte, s'était retiré devant un signe discret de la maîtresse du logis. La troisième fois, le bonnet entra. Il était précédé d'une assiette. Le dîner attendait. Claude battit en retraite, et personne ne le retint, bien que tous eussent du regret de le quitter. Mais la coutume, l'heure sacrée. O servitude naïve et forte !

— Nous nous reverrons ? demanda M. Maldonne.

Claude, avant de répondre, suivit des yeux Thérèse qui traversait l'appartement pour aller pousser un battant de la fenêtre flamboyant sous la lumière du couchant. Elle marchait sans bruit, la tête droite, son cou délicat ombré de mèches folles. Sans paraître y prendre garde, elle écoutait. Claude eut cette impression très

nette qu'elle n'était pas indifférente à ce qu'il allait répondre. Peut-être eût-il éludé l'invitation et brisé l'aventure, n'emportant que le souvenir agréable de l'accueil qu'il avait reçu et l'image renouvelée, embellie de cette enfant. La nuance d'attention qu'il crut saisir chez Thérèse, la grâce aussi de cette tête un peu fière qui se dessinait sur la baie lumineuse, en décidèrent autrement.

— Je crains, répondit-il, d'être un élève médiocre, mais je reviendrai volontiers.

— Convenu, repartit le naturaliste. Vous me trouverez presque toujours le soir au jardin, où j'ai mon laboratoire, là-bas, vous voyez ?

— Le jardin, dit Thérèse à demi détournée, c'est ce qu'il y a de plus joli ici.

Claude fut sur le point de répondre : « Oh ! non ! » Il le pensa. Et elle le devina. Il se sentit rougir. M. et M^me^ Maldonne se demandèrent pourquoi. Ils n'étaient plus jeunes.

— Eh bien ! dit-il, je reviendrai, un soir, après dîner.

Il salua les deux femmes, serra la main de M. Maldonne, traversa de nouveau, cette fois les yeux à terre, le bosquet qu'il avait tant admiré une demi-heure plus tôt, et se retrouva sur la route.

A trente pas, un homme venait, vêtu de telle façon qu'il ne pouvait passer inaperçu à cette heure et à cette place : jaquette claire ouvrant sur un gilet blanc, chapeau gris, cravate ornée d'une épingle.

Au moment où il croisa Claude, il le considéra attentivement, et reporta les yeux vers l'enclos des Maldonne. Il se demandait sûrement : « D'où vient-il ? » Claude pensa de même : « Où peut-il bien aller ? » Et quand il se fut éloigné de quelque cent mètres, à l'endroit où les premières masures s'élevaient au bord du chemin, il se détourna. Là-bas, devant le portail vert, l'inconnu s'était arrêté. Il avait le bras levé vers la sonnette, et, par-dessus son épaule, il regardait Claude.

## V.

Les semaines s'en vont vite, tant que le cœur de l'homme ne s'intéresse point à leur fuite. L'impression que la visite au logis des Pépinières avait faite sur l'esprit de Claude s'était effacée, ou plutôt elle avait disparu de la surface, comme les graines des fleurs fragiles dont se couvrent un matin les étangs. Elles tombent, invisibles, mêlées à mille débris de poussière que rien ne ramènera jamais du fond obscur où ils s'amassent. Elles sont confondues avec eux. Mais en elles un germe de vie est demeuré. Rien ne l'annonce : sur lui pèse la masse des eaux, agitée ou dormante,

sans une fleur, sans une feuille qui rappelle les végétations mortes. Il sommeille. Puis un jour, de cet atome enseveli, un fil ténu s'élance. Il grandit, mystérieux encore, inaperçu. Nul ne reconnaîtrait en lui le passé qui revient. Et tout à coup, sans que rien l'ait révélée, une pointe d'or perce la surface, s'y épanouit en étoile, et dit aux rives : « Me voilà ! »

Claude, à la fin d'août, fut rappelé à la ville par ses obligations d'officier de réserve. Pendant trois semaines, il se rendit à la caserne à cinq heures du matin, sanglé dans son dolman, admiré des ménagères qui ouvraient les contrevens, salué par les hommes de garde, commanda le maniement d'armes et quelques mouvemens d'ensemble, savoura la douceur de l'autorité indiscutée, parla de la France avec plus de fierté, de la guerre avec des frissons d'espérance, et fut pris deux ou trois fois, tant il portait bien l'uniforme, pour un sous-lieutenant de « l'active. » La veille au soir du désarmement, il éprouva pour la première fois un peu de lassitude mêlée à un regret vague d'une carrière trop tard connue, trop tard aimée. La journée était finie. Il se promenait après le dîner, triste de retomber dans l'habitude et le connu de la vie, quand le souvenir lui revint des Pépinières et du rendez-vous de M. Maldonne. Claude regarda avec une complaisance involontaire la tenue qu'il avait encore le droit de porter, leva les yeux pour s'assurer de l'humeur du temps, se sentit tout joyeux de constater qu'il faisait beau, et partit.

C'était un de ces soirs de septembre où la lueur dorée qui traîne au couchant prolonge presque indéfiniment le crépuscule. Claude allait, un peu ému, porté par une sorte d'espérance, sans objet, et douce cependant. Des choses rimées, des débuts de romances fredonnaient dans sa mémoire. Quand il aperçut le bosquet des Maldonne, immobile au milieu de la campagne rase, les cimes des arbres encore touchées par la lumière et comme évanouies en elle : « Sous ces ombrages, murmura-t-il, à pas lents et rêveuse... »

Thérèse Maldonne se trouvait tout simplement au salon, quand Claude y entra, pas rêveuse du tout, assise près de la table, qu'entouraient avec elle son père, sa mère et Robert. Celui-ci lisait à haute voix. En entendant la domestique ouvrir la porte, et le cliquetis d'un sabre, il ferma le livre sur un de ses doigts. Les deux femmes s'étaient levées. M. Maldonne venait au-devant de Claude, l'air épanoui et les mains tendues.

— Cher monsieur, dit-il, vous nous surprenez agréablement. Je pensais que vous nous aviez oubliés... Permettez d'abord que je vous présente... Il se tourna vers Robert, assis de l'autre côté de la table : « M. Claude Revel, un naturaliste amateur, un futur élève, » puis, vers Claude : « Mon beau-frère, Robert de Kérédol. »

— Je crois avoir eu l'honneur de rencontrer monsieur sur la route, lors de ma première visite, dit Claude, très aimable et s'inclinant.

M. de Kérédol se souleva, les mains appuyées aux bras du fauteuil.

— En effet, dit-il poliment, c'est bien la seconde fois que nous nous rencontrons.

Cependant, au ton dont il disait cela, il était facile de deviner que la première lui eût suffi. Sans rien ajouter, il considéra Claude de la tête aux pieds, comme autrefois il examinait un soldat, aux revues du dimanche, sourit faiblement, et roula un peu son fauteuil en arrière.

Thérèse lui jeta un coup d'œil qui demandait : « Pourquoi vous retirer? » Il ne parut pas s'en apercevoir.

Le cercle se reforma, sans qu'il y fût compris, près de la fenêtre par où venait le parfum violent des géraniums.

— Madame, dit Claude, debout et la main gauche retenant son sabre, je suis désolé d'interrompre votre lecture. Si je suis entré, c'est qu'on m'a prévenu que M. Maldonne ne se trouvait pas au jardin.

— Mais vous ne troublez rien, monsieur, je vous assure, dit M^me^ Maldonne en retouchant les plis du fichu de tulle noué autour de son cou. La lecture pourra se reprendre bien facilement... Désarmez-vous, je vous prie.

— Et asseyez-vous, dit M. Maldonne, que nous nous voyions un peu. Après quoi, nous irons tous deux causer histoire naturelle.

Claude sortit pour accrocher son sabre au porte-manteau, puis revint s'asseoir à droite de Thérèse, en face de M^me^ Maldonne.

— Croiriez-vous, monsieur, dit celle-ci, que nous lisions un conte!

— Il y en a de si sérieux, madame!

— Un conte de Daudet.

— Un chef-d'œuvre alors. On n'a rien écrit de pareil en prose du Midi.

— N'est-ce pas, monsieur? dit Thérèse, en considérant d'un air d'admiration ce bel officier qui parlait littérature. Je n'ai rien lu qui me plût autant. Il y en a un surtout...

— C'est que nous avons chacun nos préférences, interrompit M^me^ Maldonne, avec une certaine vivacité, résultat sans doute de discussions antérieures. Moi, j'aime par-dessus tout le conte des *Vieux*. L'aimez-vous, monsieur?

— Beaucoup, madame.

— C'est si touchant!

— Moi, fit M. Maldonne, *les Aventures d'un perdreau rouge.* Exact, mon cher monsieur, écrit par un chasseur. Vous l'aimiez aussi, celui-là ?

— Je le crois bien. Et vous, mademoiselle ?

— *Les Étoiles!* répondit-elle en relevant la tête d'un mouvement souple et fier, vers la bande de ciel de la fenêtre.

Aucune étoile n'apparaissait encore. Mais on eût dit qu'elle les voyait toutes, tant il y avait de clarté dans le regard qu'elle détourna ensuite vers Claude. Elle ne posait pas. Elle ne simulait rien. Un des mots qu'elle aimait, un de ceux qui ont de l'infini, lui était monté aux lèvres. Et cela suffisait pour qu'elle fût émue. Claude reprit :

— Et pourquoi ce conte mieux qu'un autre, mademoiselle?

— Ah! voilà! dit-elle. C'est que je comprends si bien le pâtre de Daudet, d'avoir une étoile préférée à laquelle on parle! Nous en avions une, mon parrain et moi, quand j'étais plus petite. — Et les jolis yeux clairs cherchèrent de nouveau dans l'espace, et une main de jeune fille, transparente au bout des doigts et voilée d'ombres blondes, s'étendit vers la lumière. — Tenez, monsieur, là-bas, au-dessus des sorbiers, c'est là qu'elle se lève. Souvent nous l'attendions, et, quand elle paraissait, nous en ressentions une joie. Et, de son côté, elle semblait nous reconnaître. Il y avait chez elle, je vous assure, de l'amitié pour nous, comme dans les yeux d'une personne chérie.

— Thérèse! fit une voix au fond de l'appartement.

Les quatre personnes groupées auprès de la fenêtre se détournèrent en même temps vers M. de Kerédol.

Il était penché en avant, et tenait, toujours fermé, le petit in-dix-huit à couverture crème. Ses lèvres un peu railleuses, le pli plus accentué de son front entre les sourcils, indiquaient seuls une lutte intime, une colère ou une souffrance dont il voulait demeurer maître, et qui se trahissait pourtant.

— Vous oubliez, Thérèse, dit-il, que nous ne sommes pas seuls ici. De pareils enfantillages ne sauraient intéresser un étranger.

— Mais, je vous demande pardon, répondit Claude en se levant, ce que dit mademoiselle est charmant!

— Peut-être, repartit M. de Kerédol, avec le même flegme impertinent, mais je vous croyais passionné pour l'histoire naturelle, monsieur, et c'est de l'astronomie.

Claude, que sa belle humeur de jeune homme ne quittait pas volontiers, se prit à rire.

— De l'astronomie, monsieur? Croyez-vous?

— Ce qu'il y a de sûr, interrompit M. Maldonne en se levant à

son tour, c'est que mon cher beau-frère ne serait pas fâché de reprendre sa lecture.

— Moi? mais je n'ai pas dit cela.

— Non, tu le penses seulement. Eh bien! achève, mon ami, replonge-toi dans l'histoire de *l'Élixir du père Gaucher*. Nous autres, nous sortons, et nous n'aurons rien à vous envier, car il fait une soirée admirable.

Il répéta, en désignant l'horizon : « Oui, admirable! » Et le mot tomba au milieu du silence embarrassé de tout le monde.

— C'est bientôt nous quitter, monsieur, dit enfin M[me] Maldonne, et j'insisterais, si mon mari n'était pas très heureux de vous avoir pour lui seul.

Les yeux de M[lle] Thérèse, grands ouverts et tournés vers Claude, exprimaient le même regret. Mais elle n'en dit rien. Elle se contenta de sourire aimablement, quand Claude s'inclina devant elle, et de suivre du regard, jusqu'au moment où la porte se referma sur lui, ce jeune lieutenant de réserve qui partageait toutes ses prédilections pour les *Étoiles* de Daudet.

Claude, qui avait salué très froidement M. de Kérédol, se trouva seul dans le corridor, et bientôt dans le jardin avec M. Maldonne.

— Un peu étrange, mon beau-frère, n'est-ce pas? dit celui-ci timidement.

— Mon Dieu, répondit Claude, il y a tant de gens qui n'admettent pas qu'on trouble une de leurs habitudes!

— C'est précisément cela, repartit le naturaliste. Il a la passion des récits, des histoires, des lectures, et tout ce qui l'interrompt l'émeut incroyablement... un homme excellent, au fond, je vous assure, et si dévoué pour nous tous, un si bon ami!

Tous deux ils avaient pris, côte à côte, la grande allée qui coupait le jardin par le milieu. Il restait encore un peu de jour. Des souffles frais commençaient à descendre avec l'ombre. En même temps la terre, qui avait bu le soleil, exhalait des bouffées chaudes et imprégnées du parfum des résédas, des pétunias, des géraniums, dont il y avait une profusion autour des massifs de légumes. Entre ses quatre murs flanqués d'un rempart d'arbres, il embaumait comme une cassolette, le potager de M. Maldonne. Le brave homme eut bien vite fait d'oublier Robert, et l'incident de tout à l'heure, pour ne plus penser qu'au monde familier du jardin. On a toujours le cœur pris aux choses qu'on a semées. Rien qu'à passer auprès de ses plates-bandes, il se sentait joyeux. Il s'arrêtait devant ses laitues en graine, et parlait à ses passe-roses, droites comme des flèches d'église, et comme elles tout du long fleuries. Les deux promeneurs s'entendaient d'ailleurs à merveille.

Chacun découvrait avec bonheur chez l'autre le même amour profond et la science de la campagne.

— Avez-vous observé, mon jeune ami? disait l'un.

— Assurément, cher monsieur, disait l'autre.

— Alors, vous comprenez que nous aimions les Pépinières?

— Autant que j'aime la Coudraie.

Quelque chose d'intime s'insinuait dans leurs phrases. Ils éprouvaient le même désir de prolonger l'entretien. Et le premier tour d'allée achevé, ils en commencèrent un second, et d'autres encore.

A chaque fois qu'il se détournait ainsi, tout au fond du jardin, et apercevait au loin la maison voilée d'ombre, Claude éprouvait la même émotion à regarder une petite lumière, feu tremblant d'une bougie veillant derrière les vitres. Était-ce la fenêtre de Thérèse, et l'aimable jeune fille se penchait-elle quelquefois entre les plantes grimpantes qui s'enlevaient là, sur la muraille, comme des fumées brunes?

Il y avait de quoi passer une heure avec cette simple question.

Ils causèrent longtemps encore, sans sortir de la même allée. Puis, comme ils arrivaient à l'extrémité du jardin où, vingt fois déjà, ils s'étaient retournés, Claude chercha devant lui la petite lumière, et ne la vit plus. Aussitôt l'histoire qu'il écoutait perdit tout intérêt. Le froid de la nuit le saisit. Le jardin lui parut comme un grand désert morne. Rien ne trahit au dehors cette impression subite. Et cependant, par une mystérieuse divination de l'esprit, M. Maldonne, presque en même temps, s'arrêta de parler. Il avait senti se briser le lien léger qui tient une âme attentive.

— Voulez-vous que nous rentrions? dit-il.

Tous deux s'en revinrent en silence vers le logis qui grandissait dans la brume à chacun de leurs pas.

M. Maldonne entra le premier dans le vestibule, et ouvrit la porte du salon.

— Tiens, dit-il, en se détournant vers Claude, tout mon monde envolé! Plus personne!

L'appartement était désert, mais les meubles conservaient le souvenir de la dernière scène qui s'y était passée. Au pied du fauteuil de M. de Kérédol, qui tendait les bras vers la porte, le livre gisait sur le parquet. Il avait dû couler le long du siège de cuir où on l'avait posé, et, tout meurtri, abandonné, il soulevait quelques-unes de ses pages blanches, comme le fouet d'une aile blessée. Plus près de la fenêtre, quatre chaises formaient un demi-cercle ouvert du côté du fauteuil. L'éclat qui les avait troublées, écartées les unes des autres, on le devinait, était venu de là. Sur le

guéridon, un dé d'argent, oublié, faisait songer à une main fine de toute jeune fille.

— Plus personne! répéta M. Maldonne, c'est étonnant, il n'est pas très tard...

Il tira sa montre, et l'exposa au jour douteux de la lune qui éclairait le vestibule.

— Dix heures et demie seulement... mais voilà, quand Robert s'avise d'être fantasque, il ne l'est pas à demi... Je suis sûr qu'il a prétendu que nous ne reviendrions pas ici... Il est singulier... vraiment, c'en est drôle...

Il riait un peu, pour ne pas souligner la faute, mais, au fond, il se sentait humilié. Suivi de Claude, il traversa le vestibule, puis le bosquet, et tourna la clé dans l'énorme serrure du portail.

— Bonsoir, monsieur Claude, dit-il. J'espère bien que nous n'en resterons pas là?

— Mais, dit le jeune homme, à condition de ne rien troubler...

— Venez au musée, repartit le naturaliste, nous y serons entre nous : vous, moi, et les oiseaux. Est-ce accepté?

Claude répondit avec moins d'ardeur :

— Sans doute, monsieur.

## VI.

Il se passa plusieurs semaines, pendant lesquelles Claude, retiré dans sa terre de la Coudraie, mesura son blé, vendit son foin, fit ses vendanges, chassa les perdreaux et les grives, et constata, dans les rares momens où sa pensée prenait forme de méditation, qu'il était l'homme le plus heureux du monde. A diverses reprises, suivant les sentiers des bois, humides et chauds des premières pluies, les mains dans les poches de son gilet de chasse, son chien quêtant au bord des touffes de fougères et d'ajoncs, il s'arrêta, comme grisé par la vie, par la paix, par la plénitude de joie qu'il sentait en lui et autour de lui. D'autres fois, il est vrai, l'idée lui vint, surtout aux heures lentes de l'après-dîner, quand la bourrasque soufflait dehors et l'empêchait de sortir, quand il n'entendait d'autre bruit, dans la vaste salle où il se promenait, que celui de son propre pas renvoyé par les murs, l'idée lui vint qu'une jeune femme embellirait encore cette agréable Coudraie. Une image se présentait à lui, sans en avoir été priée, celle de Thérèse, les mains tachées de groseilles et confuse de son tablier à bretelles, ou disant, les yeux levés : « Le conte des Étoiles, monsieur. Nous en avions une, mon parrain et moi... » Mais il ne s'arrêtait pas longtemps à de pareilles rêveries. Elles lui paraissaient indignes d'un

homme heureux, qui commande à vingt vignerons, jouit d'une indépendance parfaite et d'un revenu plus que suffisant. Il se contentait donc, en ces occasions, de tirer une forte bouffée de sa pipe, s'approchait de son épagneul étendu devant le feu, l'assurait que, de longtemps, personne ne troublerait leur ménage à tous deux, et sortait, malgré le mauvais temps, pour inspecter le cellier où fermentait son vin.

Quand il fut de retour à la ville, vers la fin d'octobre, seul dans son hôtel du faubourg avec sa vieille Justine, l'image revint plus fréquente, et, soit que les distractions fussent moins nombreuses autour de lui, soit paresse d'une âme longuement tentée, il y prit un plaisir croissant. La plupart de ses amis n'étaient pas rentrés de la campagne. Dans les rues, des files de maisons, toutes closes, avaient sur leurs contrevens la poussière de six mois ; la chaussée appartenait aux moineaux, et, même les jours ouvrables, quand il faisait du soleil, un monde de petites gens, rendus à la liberté par l'absence des grands, s'en allait vers les prés voisins, la ligne sur l'épaule. Comment ne pas songer un peu? Un jour qu'il se trouvait dans cette disposition d'esprit, Claude entra au Jardin des Plantes.

Il savait qu'un des plus sûrs moyens de rencontrer un peu de solitude et de recueillement, c'est encore de choisir une promenade publique, la foule ayant plutôt le goût des endroits lassans où il y a de la poussière : les boulevards, les grandes rues, les remparts des places fortes et le tour des fontaines. Il entra donc, et descendit l'avenue en pente, bordée de platanes, admirant la limpidité de l'air et la profusion d'or que l'automne jette sur le monde. Au bout de l'allée, il y avait plusieurs serres à la file, dont les vitres peintes en blanc, cintrées sur les arceaux de fer, rayonnaient autour d'elle une vraie chaleur d'été. Là, quelques bonnes gens, des habitués, se chauffaient en faisant la sieste. Et devant eux, marchant d'un pas relevé, Claude aperçut deux promeneurs qu'il reconnut tout de suite, bien qu'ils se présentassent de dos. L'un, gros, court, le geste rond, la voix chaude, était M. Lofficial ; l'autre, plus sobre de mouvemens, droit et sanglé dans sa redingote, ne pouvait être que le parrain de Thérèse. Ils causaient avec animation, à demi tournés l'un vers l'autre.

Claude ne voulut pas reculer, et continua sa route vers eux. Comme ils parlaient à voix haute, bientôt il put saisir des mots.

— Eh bien ! non, mon cher monsieur, disait M. de Kérédol, je ne crois plus qu'elle nous quitte. Elle a l'air tout à fait heureuse au milieu de nous. Si vous l'aviez vue parler de ce concert de demain !..

A ce moment, les deux promeneurs, qui s'étaient arrêtés à l'extrémité de la serre, se retournèrent ensemble, et aperçurent Claude Revel qui allait les dépasser.

M. Lofficial étendit la main.

— Je vous arrête au passage, dit-il. Depuis le temps que je ne vous ai vu!.. Vous connaissez mon jeune voisin? ajouta-t-il en s'adressant à M. de Kérédol.

Celui-ci, probablement rassuré par la fuite du temps qui n'avait amené aucun incident nouveau, répondit :

— J'ai eu le plaisir de rencontrer monsieur, il y a un mois.

— Trente-cinq jours, dit Claude étourdiment.

M. de Kérédol eut l'air surpris de la promptitude du calcul, et se demanda d'où venaient ces mathématiques. Il n'en demeura pas moins parfaitement correct, aimable même, fit deux fois encore le trajet d'un bout de la serre à l'autre, questionnant Claude sur la Coudraie, sur les dernières manœuvres, et sur de communes relations qu'ils avaient dans la ville. Puis il voulut prendre congé. M. Lofficial l'entraîna à deux ou trois pas, et, d'une voix qu'il s'efforçait de rendre confidentielle, mais qui arrivait bien nettement à Claude :

— Quant à votre projet pour demain, monsieur de Kérédol, je suis d'avis...

— Bien, bien, dit ce dernier, en essayant de dégager sa main...

Mais M. Lofficial le retint.

— Je suis entièrement de votre avis : distraction saine, excellente! Dites-le à Maldonne de ma part. Dites-lui que cette chère enfant ne peut pas toujours demeurer enfermée aux Pépinières...

— Je n'y manquerai pas... Au revoir! dit M. de Kérédol en se dérobant rapidement à l'étreinte de M. Lofficial.

Il était devenu tout rouge et visiblement gêné.

Claude le vit saluer et s'éloigner en hâte, très nerveux, faisant avec sa canne un moulinet d'impatience.

— Qu'est-ce que c'est que ce concert? demanda-t-il en s'approchant de M. Lofficial.

— Vous ne saviez pas?

— Non.

— Le premier de la saison, au cirque-théâtre : M. de Kérédol doit y conduire sa sœur et M^lle^ Thérèse...

M. Lofficial continuait de suivre du regard l'ancien officier de chasseurs qui montait l'avenue de platanes au pas de charge.

— Pauvre M. de Kérédol! ajouta-t-il d'une voix plus basse. Il ne l'aime que trop. Ce doit être bien peu reposant d'aimer ainsi. De quel air enthousiaste il me disait tout à l'heure : « Nous sommes tous ravis d'aller à ce concert. Thérèse surtout. Et c'est moi qui

en ai eu la première pensée, monsieur Lofficial, moi qui ai lutté et obtenu la permission. Elle ne l'aurait pas demandée, la chère mignonne. Car, voyez-vous, ce qu'elle a par-dessus tout, c'est une idée délicate du devoir, du mieux. Par nature autant que par piété, elle se porte vers ce qu'elle croit être le plus parfait. Pour plaire aux autres, il n'y a rien qu'elle ne sacrifie, et sans pose, vous savez, sans qu'on puisse se douter qu'elle y met un peu d'effort. Quel trésor de joie pour nous trois ! »

— Vraiment, il disait cela ? demanda Claude.

— Mais... mais oui, mon ami...

Emporté par sa nature expansive et naïve, M. Lofficial, le regard fixé sur les derniers arbres derrière lesquels M. de Kérédol venait de disparaître, avait tout l'air de se parler à lui-même et d'oublier la présence de son voisin. Il se détourna, et s'aperçut que Claude l'écoutait avidement.

— Qu'est-ce que je vous conte là, monsieur Claude ! Excusez-moi, j'aurais dû être à vous. Mais plus je vais, plus je me sens dans le cœur un écho qui me répète les choses, et que je ne puis faire taire.

— Tiens, dit Claude, il commence déjà chez moi, cet écho-là. Il y a des jours... Restez-vous au jardin, monsieur Lofficial ?

— Hélas ! non. J'aurais dû partir avec M. de Kérédol... mais le plaisir de vous serrer la main... Il faut que je coure à la gare.

— Un voyage ?

— Oh ! pas bien long : jusqu'aux Luisettes, une petite commission à faire, un coup d'œil à donner, je serai de retour demain. Au revoir, monsieur Claude !

Et le bonhomme s'éloigna à son tour, mais posément, distribuant, à des anciens qui le reconnaissaient, un salut de la main, se retournant même, une ou deux fois, pour bien montrer à Claude que ce départ n'était point un prétexte et qu'on avait toujours la pensée occupée de son jeune ami.

Claude, immobile devant la serre, éprouvait une joie puissante, une joie qui grandissait d'instant en instant. Libre de penser ! Libre d'écouter les mots qui bourdonnaient si joliment autour de lui ! Il avait bien fallu les chasser, tout à l'heure, pour répondre à M. Lofficial. Mais maintenant ils revenaient tous : « La chère mignonne... une idée délicate du mieux... pour plaire aux autres, il n'y a rien qu'elle ne sacrifie... Quel trésor de joie !.. » C'était comme une chanson que chantaient les rayons pâles du jour, les feuilles remuées par une brise insensible, les toits égayés de lumière. « Trésor de joie ! » tout répétait l'aveu échappé à M. de Kérédol et redit par Lofficial. Claude s'enivrait lentement avec ces mots qui

grisent les âmes. Debout à la même place, abandonné au rêve, il avait l'air de contempler la cime des arbres. Les vieux qui, sur les bancs éparpillés çà et là, chauffaient leurs jambes allongées, le virent avec étonnement sourire dans le vague à quelque chose de mystérieux qu'ils ne purent saisir, puis rougir d'avoir été vu, puis se dérober par les allées tournantes aux regards des promeneurs.

La chanson continua toute l'après-midi. Claude aurait voulu un conseil à qui ouvrir son âme, à qui demander : « Que faut-il faire? » Mais il n'y avait personne. Non, il n'y avait personne, puisque sa mère était morte, puisque ses amis étaient absens, ou trop jeunes, ou trop ignorans de Thérèse et de lui-même pour le guider.

Mais la main maternelle qui gouverne le monde a des secrets merveilleux. Aux carrefours où l'homme n'a pas mis de poteau indicateur, elle pose un arbre avec un nid, une pierre moussue, une simple branche de ronces en fleurs : ces pauvres témoins de la route ne savent pas ce qu'ils font, mais celui qui cherche y reconnaît un signe, et s'en va.

Claude, après le dîner, monta dans sa chambre. Il n'y venait pas pour épier ses voisins. Oh! non. Mais comment ne pas regarder un jeune ménage prenant le frais du soir, en face de la fenêtre? Depuis une semaine, les Colibry hébergent leur fille et leur gendre, Chômage, vacances, on ne sait pas bien. Le gendre, qui est ferblantier, a entrepris de planter, au bout du terrain du vannier, un jardin d'agrément à son idée. Il y travaille six heures par jour, pour se reposer. Il est joli homme, ce jeune marié, élancé, la tête intelligente et maigre, de petites moustaches noires. Dans sa jaquette brune, il a presque l'air d'un monsieur, et ses travaux prouvent qu'il a déjà le goût du luxe et du rococo. Adieu les carottes sauvages dont les ombelles égayaient le feuillage sombre des acanthes; adieu les orties et les arums aux cornets percés d'une lance d'or. Il pique des fusains en boule, des houx panachés, des arbustes taillés et étiquetés par un « paysagiste rustiqueur » des environs. Il est moderne, assurément, il veut que son beau-père soigne davantage les dehors. La jeune femme admire cette transformation. Elle est assise près du peuplier, sur une chaise qu'elle a renversée un peu en arrière; ses lourds cheveux bruns, piqués d'épingles ornées, s'appuient au tronc de l'arbre; à demi étendue, les pieds soulevés de terre, elle rit d'un rire muet, très naïf, le même, soit qu'elle regarde son mari défoncer le massif, soit qu'elle se détourne, à sa gauche, vers le berceau d'osier que la grand'-mère agite, tout absorbée, elle, la bonne vieille, par le nouveau-né qu'elle endort. Le vannier est à cheval sur un billot, le long du

mur, un peu loin, pour voir tout son bonheur ensemble. Il fume. Il n'entend rien des bavardages à demi-voix qu'échangent les deux femmes. L'heure indécise, un dernier rayon de soleil qui change en auréole la ramure jaune du peuplier, la rumeur décroissante de la rue, les pigeons qui se becquètent sur l'arête du toit et se laissent un à un, d'une aile paresseuse, glisser au colombier, encadrent cette scène. Bientôt la grand'mère se lève : un coup de vent frais a secoué les brides de son bonnet; elle enveloppe de ses deux bras la corbeille et le trésor qu'elle enferme. La jeune femme la suit des yeux jusqu'à la porte, en se penchant. Elle est toute charmante ainsi, la voisine. Elle a le charme des petites gens qui n'ont pas de honte d'être heureux. Le père, qui a fini sa pipe, rentre aussi, sans rien dire. Les deux vieux sont attirés par le berceau. Les deux jeunes sont demeurés, elle, appuyée à l'arbre, lui, plantant ses arbustes nains. Mais cela n'a pas duré. Il a compris qu'elle était seule, il a tourné la tête vers elle, la fine moustache relevée montrant ses dents blanches. Leurs yeux se sont rencontrés. Il a jeté tout de suite sa bêche. Sa femme est venue à lui, et les voilà qui se promènent l'un près de l'autre. Ils s'arrêtent près des fusains, ils repartent. Ils causent bien bas, pour ne parler que des innovations faites au jardin du père Colibry. L'ombre croît autour d'eux. La jeune femme s'appuie au bras de son mari, le front levé, les yeux câlins. Petit à petit, en épiant s'ils n'étaient pas vus, ils se sont mis dans l'axe du gros peuplier, et se sont embrassés.

Claude s'est éloigné de la fenêtre, troublé par ce conseil muet. Quand il est revenu, la jeune femme et son mari avaient disparu.

De la maison close du vannier, un cri montait par intervalles, et une voix, frêle comme le son d'une flûte lointaine, chantait :

Dodo minette,
Dodo poulette,
Dormez donc si vous voulez,
Je suis bien lasse de vous bercer.

Alors Claude a appuyé son front sur la vitre, et il a dit en lui-même :

— Demain, j'irai au concert, et j'y verrai Thérèse, parce que je l'aime !

RENÉ BAZIN.

*(La dernière partie au prochain n°.)*

LES

# GUEUX DE MER

## II[1].

### LA TERREUR DANS LES FLANDRES.

I.

Parti de Madrid le 15 avril 1567, le duc d'Albe s'était embarqué le 10 mai à Carthagène. Les galères d'André Doria le transportaient, avec la majeure partie de ses troupes, à Gênes. De Gênes il lui fallut trois mois pour gagner, par le Mont-Cenis, la Savoie, la Bourgogne et la Lorraine, la frontière du Luxembourg. Le 22 août seulement il entrait à Bruxelles. On voit, par cet exemple, de quelles difficultés se trouverait entourée, pour la monarchie espagnole, une action militaire dans les Pays-Bas, le jour où Philippe II ne pourrait plus compter sur les troupes wallonnes(2), et où la voie de mer lui serait fermée.

Le duc amenait, dans les provinces que Philippe II confiait à sa main de fer, 20,000 hommes environ, vingt mille hommes dont les longues guerres du Milanais avaient fait des soldats incompa-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

(2) Le pays wallon comprenait la majeure partie des territoires dont se compose aujourd'hui la Belgique. C'était une pépinière d'excellens soldats. On y parlait généralement le français.

rables. Son nom seul, fût-il venu moins bien accompagné, aurait suffi pour répandre la terreur dans les Flandres. On n'y connaissait que trop bien son humeur sombre et rude, son caractère résolu, son fanatisme impitoyable.

Le 9 septembre, Albe convoquait au palais du gouvernement un grand conseil. Les comtes d'Egmont et de Horn commirent l'imprudence de se rendre à son appel. A l'issue de la séance, Albe les fit arrêter. La duchesse Marguerite de Parme comprit que son rôle était fini. Il n'entrait ni dans ses goûts, ni dans ses aptitudes de s'associer à cette politique de violence : elle se démit de sa charge de gouvernante. Resté maître de la situation, le duc put, en vertu des ordres secrets dont il était porteur, donner un libre cours à la répression. Sous le nom de *conseil des troubles,* il institua un tribunal suprême et l'investit du droit de juger sans appel. Le peuple, à juste titre, trouva un autre nom pour cette cour souveraine : il l'appela le *conseil de sang.*

« Le jacobinisme, a dit un grand esprit, n'est pas une opinion, c'est une méthode. » Le conseil des troubles et le tribunal révolutionnaire n'eurent-ils pas, en effet, la même jurisprudence? Deux siècles avant la révolution française, le duc d'Albe fut un jacobin. Type achevé de l'obéissance passive, il ne dévia pas un instant de sa ligne. On lui avait montré le but qu'il devait atteindre : il y marcha aussi exempt d'emportement que de remords, écrasant avec calme la foule sur son passage, impassible comme le char de Jagernauth. Ne perdons pas d'ailleurs de vue le temps où vivait Albe. On sortait à peine de la barbarie. Habitué à faire peu de cas de sa vie, que depuis quarante ans il exposait journellement sur tous les champs de bataille, ce dur soldat sexagénaire disposait avec une égale insouciance de la vie des autres. Quel tort leur faisait-il, après tout? Il ne les retranchait de ce monde que pour leur ouvrir le ciel. Ses traits nous ont été transmis fidèlement : ils respirent à la fois la hauteur et l'inflexibilité. Deux croyances avaient pris, dès l'enfance, possession de son âme : la foi en ce Dieu vengeur qui avait chassé les Maures de l'Espagne, la foi, également absolue, dans l'infaillibilité du seul être qu'il voulût, après le souverain pontife, confesser plus grand que les Toledos. On a prétendu qu'il était jaloux d'Egmont. Pour qu'une semblable petitesse fût vraisemblable, il faudrait que l'altier représentant de Philippe II eût consenti à voir dans Egmont son égal. Ce serait bien mal connaître une âme espagnole que de la supposer capable de descendre ainsi du faîte de son arrogance. L'orgueil d'un grand d'Espagne, à cette époque, semblait avoir été taillé à la mesure d'un empire sur lequel le soleil ne se couchait pas. Ni comme général, ni comme descendant des alcades de

Tolède, Albe ne pouvait s'abaisser à envier la naissance ou la gloire d'un comte d'Egmont (1). L'arrestation du comte et celle de l'amiral de Horn furent un acte purement politique, un acte prémédité de longue date entre le duc d'Albe et Philippe II. Les événemens qui se précipitaient n'allaient pas tarder à la justifier.

Le comte Louis de Nassau, nous l'avons dit, était entré en Frise dans les premiers jours du mois de mai de l'année 1568 (2). Bientôt, des bords lointains du Zuyderzée, un cri de triomphe arrive jusqu'à Bruxelles. D'écho en écho, les chambres de rhétorique se chargent de le propager dans les Flandres.

« Le Seigneur a daigné assister son peuple dans le pays de Groningue. Entonnons en son honneur un chant de reconnaissance. Le 23 mai, vers six heures du soir, une grande clameur annonça la grâce de Dieu à Heiligerlee et aux environs. Le comte Louis est sorti de Dam. Son frère Adolphe l'accompagne; le comte Joost Schouwenburch aussi, avec maint lansquenet intrépide. Fuiraient-ils, par hasard? Non! ils ne fuient pas; ils cherchent un champ de bataille plus convenable. Ce champ de bataille, ils l'ont trouvé devant Winschoten. Leur armée s'est divisée en cinq corps. C'est Dieu même qui les inspire. Les cavaliers garderont la grande route, les Wallons occuperont un château d'où ils pourront tirer à couvert. Un petit groupe s'est posté près du gibet; les double-soldiers s'embusquent sur la hauteur, du côté de l'ouest; les Allemands se sont rangés le long du marais. La plupart ont pour arme un long fusil espagnol conquis sur l'ennemi. Le comte d'Arenberg, emporté par son ardeur, pousse son cheval en avant. Il entraîne à sa suite dix compagnies de cruels Espagnols. Ces Espagnols pourraient-ils permettre que cinq compagnies de Frise les devancent? « Nous écraserons, disaient-ils, cette chétive troupe sous nos pieds. » Menottes, chaînes, cordes, ils avaient tout préparé pour emmener leurs prisonniers. « Pendez, assommez! » tel était leur cri de guerre. Mais à peine sont-ils sortis du bois que beaucoup commencent à courber la tête.

« Arenberg, le premier, s'est montré assis sur son cheval (3). L'artillerie espagnole se met en bataille. Elle éclate : le peuple de Nassau se jette à terre. Les cavaliers occupent une position qui les protège; les double-soldiers eux-mêmes ne font que des pertes peu sensibles. Le tir des Espagnols est précipité; les soldats de

(1) Voyez à ce sujet *les Corsaires barbaresques*, p. 30, 31, 39, 40, 48, 57, 58, 75, 224, 239, 240, 241, 260, 305, 306, 307 et les notes 26 et 27 à l'appendice p. 347 et 348. Voyez aussi *la Guerre de Chypre et la Bataille de Lépante*, t. Ier, préface, p. VII, IX et XVII; Plon et Nourrit, éditeurs.

(2) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

(3) Arenberg, le 23 mai, était en proie à un violent accès de goutte.

Nassau dirigent mieux leurs coups. Les cavaliers, en ce moment, prennent l'offensive. Ils s'emparent de la grosse artillerie. Les Wallons sortent de leurs retranchemens, les double-soldiers s'approchent avec le comte Louis. Les piques s'enfoncent avec fureur dans les rangs; on entend résonner les épées. Maint bon fusil fut en ce moment cassé sur la tête de l'Espagnol. Chacun s'efforçait de pousser en avant. Bientôt l'ordre des Espagnols est rompu; leur courage commence à fléchir. Le combat n'a pas duré une demi-heure. Les fuyards vont le payer cher. Dans le marais, dans la forêt, une lieue à la ronde, on trouvera des Allemands et des Espagnols, morts pour la plupart. Dans le Dollaert (1), des tas d'hommes se sont noyés. Le cheval du comte d'Arenberg est tombé dans un fossé. En un instant, le comte a été percé de coups. Son lieutenant Groesbeck parvient à s'échapper. Plus de dix-huit cents hommes de l'armée espagnole ont péri; le peuple de Nassau n'a pas perdu quarante hommes. Émerveillez-vous de l'œuvre de Dieu!

« Le comte Adolphe, malheureusement, est au nombre des morts. Le chancelier du comte Louis est aussi tombé sur le champ de bataille. Les blessés sont nombreux; leur vie, généralement, n'est pas en danger. Que Dieu leur soit en aide!

« Deux cent trente Allemands sont restés prisonniers. D'Arenberg avait fait demander aux moines beaucoup de chariots. On avait rempli ces voitures de poudre, de boulets, de pain et de vin. Chariots et chevaux sont restés aux mains des soldats de Nassau. Et l'artillerie amenée de Groningue, ces six pièces que les Espagnols appelaient leur orchestre, — *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, — que sont-elles devenues? Elles suivent maintenant le comte Louis. Le Seigneur a permis que les ennemis de sa parole, les oppresseurs des âmes pieuses, fussent étouffés en peu de temps.

« N'attribuez pas ce succès aux hommes. Ce serait un pur mensonge. A Dieu seul en revient l'honneur. Si Dieu nous a fait longtemps attendre, ne vous en prenez qu'à nos péchés. L'heure n'était pas venue : Dieu peut bien plus encore. »

La guerre de 80 ans est commencée. Retenons la date du combat d'Heiligerlee (2) : tous les Hollandais la connaissent. La journée du 23 mai 1568 a son importance dans l'histoire de l'humanité.

(1) Le Dollaert est un golfe creusé par les inondations de 1277 et de 1287, à quelques lieues en deçà de l'embouchure de l'Ems.

(2) Heiligerlee! ne cherchez pas ce nom dans Bouillet, vous ne l'y trouveriez pas; mais vous le découvrirez sur la carte de MM. Vivien de Saint Martin et Fr. Schrader, à quelques kilomètres à l'ouest de Winschoten. Les Français ont eu longtemps la réputation de rester insensibles aux charmes de la géographie. Le reproche aujourd'hui serait mal fondé. La géographie est maintenant en France une science à la

## II.

C'est le lendemain d'un échec qu'il faut juger un général. Tant que la fortune continue d'enfler ses voiles, le plus médiocre capitaine peut suffire. Le jour où il faut faire face à une situation compromise, la force d'âme d'un Pélissier n'est pas de trop (1). A la suite du combat d'Heiligerlee, la domination des Espagnols dans les Flandres était en péril. Les mécontens pouvaient prendre confiance en eux-mêmes ; soldats et argent allaient affluer dans le camp de Guillaume d'Orange. Albe apprécia du premier coup d'œil le danger. Il pensa sur-le-champ à le conjurer, — à sa façon, par une de ces mesures qui lui étaient familières et que n'aurait pas désavouée, en 1793, le Comité de salut public. Albe avait dans les mains deux otages : Horn et Egmont. S'il eût pu regretter quelque chose, c'eût été que ces deux otages ne fussent pas plus illustres encore : il les aurait immolés avec le même sang-froid au prompt rétablissement des affaires de son maître.

Horn et Egmont, depuis quelques années, jouaient un jeu dangereux. Ils taquinaient en enfans gâtés le pouvoir, le harcelant sans cesse de leurs remontrances, armant contre lui l'émeute et affichant l'étrange prétention de n'en rester pas moins de très fidèles sujets. Moins résolus que le prince d'Orange, ils voulaient cependant comme lui, tout autant que lui, « par affection pour leur gracieux souverain, chasser les forces de Sa Majesté des Pays-Bas. »

De haute naissance, investi des importantes fonctions d'amiral, office qui lui assurait un rang au moins égal à celui des stathouders, intrépide soldat, honnête autant qu'on pouvait l'être au XVIe siècle, de Horn restait, malgré tous ces avantages, dans l'arène politique, un personnage effacé. Sa nature concentrée, son humeur morose, son manque de décision, son goût instinctif pour la retraite, le disposaient mal à jouer les principaux rôles. Ce n'était pas là l'homme qui eût pu inspirer à un peuple soulevé l'enthousiasme. S'il jouissait de quelque faveur près des masses, il le devait à ses complaisances pour les calvinistes. Les pasteurs le goûtaient plus que la foule, bien qu'il restât en apparence, qu'il fût peut-être même au fond, aussi bon catholique que Granvelle. Phi-

mode. L'histoire de la Révolution des Pays-Bas gagnera beaucoup à être lue avec une carte sous les yeux ; car le territoire des Pays-Bas est encore, si je ne me trompe, un de ceux qui nous sont le moins bien connus. On prête aisément ses goûts aux autres. Pour moi, je l'avouerai, la découverte d'un nom longtemps cherché sur la carte est une sensation remplie de la plus joyeuse et de la plus intime volupté. Le texte s'en illumine à l'instant d'une clarté subite.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1885, *le Siège de Sébastopol*.

lippe II, qu'il avait accompagné en Espagne au mois d'août 1559, le tenait, dès cette époque, pour suspect. A la veille de rentrer dans les Pays-Bas, Horn commit l'imprudence de se faire, près du souverain secrètement irrité, l'écho importun et indiscret des plaintes que la noblesse flamande ne cessait de proférer contre Granvelle. « Qu'avez-vous donc à reprocher au cardinal? s'écria Philippe avec impatience, vous me parlez toujours de cet homme à mots couverts; vous n'articulez aucun fait (1). »

La colère d'un roi d'Espagne était, au XVI[e] siècle, un orage d'autant plus à craindre que la cime menacée dominait de plus haut les autres. L'amiral se retira, si troublé, assure-t-on, par cette scène violente qu'il ne pouvait plus retrouver pour sortir la porte par laquelle il était entré. La leçon néanmoins ne lui profita guère. De retour à Bruxelles, il se laissa de nouveau entraîner dans le camp d'une opposition tracassière. Il appartenait à cette classe d'esprits chagrins, qui ne saurait jamais perdre l'habitude du murmure. La régente, sans doute exagérait beaucoup, quand elle l'accusait « de pousser au meurtre de tous les prêtres et de tous les moines. » S'il n'y poussait pas, il y conduisait au moins le peuple, à son insu. Le peuple s'arrête rarement à mi-chemin. La place du malheureux comte était donc marquée d'avance sur la liste des proscrits, le jour où Philippe se déciderait enfin à entrer franchement dans la voie des rigueurs. Il n'existait pas au XVI[e] siècle un seul souverain qui pût comprendre ce qu'on est convenu d'appeler en Angleterre, trois cents ans plus tard, « l'opposition de la reine. » Soumis ou rebelle, il n'y avait pas de milieu. Ce n'était pas à Philippe qu'il fallait reprocher d'avoir introduit cette doctrine dans la politique. L'époque tout entière en était imbue. Le comte de Horn était, comme par miracle, sorti vivant de l'antre du lion. Son frère, le comte de Montigny, l'y suivit à quelques années d'intervalle : il n'en revint pas.

Egmont était un mécontent de bien autre portée que Horn et Montigny. Grande figure, faible tête, voilà l'homme que l'histoire nous montre. La politique ne fait que bien rarement des rencontres heureuses sur les champs de bataille. Il y a des qualités qui s'excluent. Si la révolution, déjà latente en 1559, eût été appelée à se donner un chef apparent, c'est incontestablement vers Egmont qu'elle eût à l'instant couru. Sa dernière victoire avait fait du héros de Gravelines l'orgueil des Flandres. Idole du soldat, jeune encore, ouvert, chevaleresque, magnifique, étourdi et brillant, il était de ces preux qu'une foule armée aime à élever sur le pavois. On peut croire que

(1) Voyez *la Guerre de Chypre et la Bataille de Lépante*, t. I[er], p. 156, 157 et 158; Plon et Nourrit.

sa fidélité l'eût, aussi bien que Germanicus (1), défendu de ce périlleux honneur. On ne trouve son nom dans aucune tentative de révolte ouverte. Les instances de Guillaume ne parvinrent jamais sur ce point à l'ébranler. Il resta loyal; il resta de plus sincèrement catholique. La foi du comte de Horn était depuis longtemps quelque peu ambiguë; celle d'Egmont sut, au contraire, demeurer jusqu'au bout à l'épreuve de toutes les hérésies. De naissance, d'instinct, de tempérament, Egmont appartenait au catholicisme. Son âme de soldat et de grand seigneur s'épanchait facilement au dehors. Les cérémonies du culte la remplissaient de ce charme intime qui est, chez les nations latines et celtiques, une des plus grandes forces de l'église romaine. La nature l'avait créé pour vivre au milieu des fumées de l'encens, pour élever son cœur jusqu'au Très-Haut sous la voûte des cathédrales. Il repoussait comme outrageante pour la noblesse flamande la suprématie politique des Espagnols; il n'eut pas un instant la pensée de se séparer de leur Dieu.

Quand il était encore permis de croire à l'efficacité des requêtes, ce fut Egmont que les seigneurs, impatiens du joug de Granvelle, choisirent pour aller exposer au roi leurs doléances. Enivré des honneurs dont Philippe l'entoure, Egmont revient à Bruxelles sans avoir rien obtenu. Il a positivement oublié en route le but de sa mission. Philippe lui déclare « qu'il aimerait mieux perdre mille fois la vie que de céder sur l'article de la religion. » Le vainqueur de Gravelines trouve la déclaration toute naturelle. Il ne s'en étonne ni ne s'en émeut. Et pourtant c'était bien la cause de la liberté de conscience qu'on l'envoyait plaider! Est-ce au moins un sujet soumis qu'a retrouvé Philippe? La soumission ne survivra pas à l'influence exercée par la présence du monarque. Egmont est retombé promptement dans ses anciennes turbulences, dans ses provocations incorrigibles. Ce chrétien, ce dévot, s'oubliera même un jour jusqu'à tirer l'épée en plein conseil contre le cardinal, contre un prince de l'église! Le cardinal parti, Egmont ne sera pas encore satisfait. On le verra mettre son agitation, — cette agitation si facile à exploiter, — au service d'un autre grief. Il y a toujours des griefs pour les esprits naturellement factieux.

Né en 1522, le comte Lamoral d'Egmont commandait à l'âge de trente-cinq ans la cavalerie du roi. Descendant direct des anciens rois frisons, comptant au nombre de ses ancêtres des ducs qui avaient osé, au XV^e^ siècle, disputer successivement à la maison de Bourgogne et à la maison d'Autriche le pouvoir, l'ami du comte

(1) On sait avec quelle honnête énergie le fils de Drusus, le neveu de Tibère, repoussa, en l'année 14 de notre ère, après la mort d'Auguste, les acclamations séditieuses des légions de Germanie qui voulaient le proclamer empereur.

de Horn, l'ennemi du cardinal Granvelle, était le représentant né de la haute noblesse néerlandaise. Son père avait épousé Françoise de Luxembourg, princesse de Gâvre; son mariage avec Sabine de Bavière le faisait en 1545 le beau-frère de l'électeur Palatin; la bienveillance marquée de l'empereur Charles-Quint lui assurait un siège dans le chapitre des chevaliers de la Toison d'or.

Investis des grands privilèges attachés à l'ordre que fonda, en 1429, Philippe le Bon « à la gloire de Dieu, de la sainte Vierge et de saint André, patron de la maison de Bourgogne, » Horn et Egmont se réclamèrent en vain de cette juridiction exceptionnelle. Ils furent jugés et condamnés comme des rebelles vulgaires. Tous les factieux étaient égaux devant Philippe II et devant le duc d'Albe.

Dans le supplice des deux comtes vous remarquerez cependant une dernière concession au rang élevé d'où la fortune ennemie les faisait descendre. Un évêque fut chargé de les assister à leurs derniers momens. Au XVI^e^ siècle, on ne conduisait pas encore à l'échafaud les gentilshommes et les reines en charrette. La mort d'Egmont surtout eut à la fois quelque chose de touchant et de théâtral. Depuis le 1^er^ juin, le sang coulait sur la place du Marché à Bruxelles. Dix-huit gentilshommes étaient déjà tombés sous la hache du bourreau. Le 5 juin, les comtes d'Egmont et de Horn payèrent à leur tour la dette fatale que tant d'autres après eux devaient acquitter. Sur une estrade recouverte de drap noir, deux carreaux de velours étaient posés. Une épaisse draperie se déployait en arrière et dissimulait la présence du bourreau. Libre de ses mouvemens, Egmont le premier traverse d'un pas ferme la place au centre de laquelle est dressé l'échafaud. Il gravit les degrés, jette de côté son chapeau orné de plumes blanches, sa robe de damas rouge, son manteau bordé de galons d'or, son collier de chevalier de la Toison, baise le crucifix que lui tend l'évêque d'Ypres, puis, un bonnet de Milan abaissé sur les yeux, la prière aux lèvres, il s'agenouille. Au moment où il prononçait ces dernières paroles: « Seigneur, je remets mon esprit entre tes mains, » l'exécuteur apparut soudain et d'un seul coup lui abattit la tête.

Le comte de Horn ne baisa pas en s'agenouillant le crucifix; il ne repoussa pas toutefois les secours religieux que lui offrait l'évêque. Il mourut sans faste, sans faiblesse, en homme dégoûté des honneurs et de l'existence, maussadement, s'il est permis de s'exprimer ainsi, « vêtu d'un habit noir très simple et d'un manteau de même couleur. »

L'émotion dans Bruxelles fut immense; c'était surtout le comte d'Egmont que le Brabant pleurait. Le deuil pour les calvinistes

semble s'être adressé de préférence à la mort de l'amiral. Horn, à diverses reprises, avait donné aux calvinistes de secrètes preuves de sa sympathie. Son attitude même à la dernière heure venait de trahir un penchant mal dissimulé pour la cause de la réforme. La chronique rimée, à laquelle nous avons déjà fait de si nombreux emprunts, nous rendra fidèlement l'impression des spectateurs de la dramatique et funèbre journée :

« Le comte d'Egmont, raconte-t-elle au peuple qui s'en transmet avec avidité les vers de bouche en bouche, allait à l'abattoir comme une brebis. Courageusement, il se dirigeait vers la place où il devait mourir. « Seigneurs et bourgeois, demandait-il, n'y a-t-il pas de grâce? » Personne ne lui répondit. « Je ne suis donc plus à cette heure qu'un pauvre comte, dit Egmont, que me sert d'être gentilhomme? Eh bien, puisqu'il le faut, qu'il en soit ainsi! » Résigné, il plie les genoux sur le coussin préparé, joint les mains, lève les yeux au ciel et offre à Dieu son noble sang. En ce moment le bourreau a tiré son épée et tranché la tête du comte. Le sang du chevalier de la Toison d'or jaillit de tous côtés sur l'échafaud. Dieu se charge de la vengeance du comte d'Egmont.

« Maintenant s'avance, noble de tige et de sang, aimant la douce parole de Dieu, le vaillant comte de Horn. Comme la brebis que le boucher conduit à la mort, il marchait doucement vers le lieu du supplice. Là était couché le comte d'Egmont, le corps couvert d'un épais drap noir. Horn soulève le drap : « Est-ce vous, Egmont, que je vois ainsi étendu à mes pieds? M'avez-vous déjà devancé? Je vais vous rejoindre sur-le-champ. » Le prêtre de Baal, avec ses mômeries, s'est approché du grand comte. « Va-t'en!, lui dit le comte en gémissant. Tu m'apportes un avant-goût de la mort. » Horn savait que c'était là un enfant du diable et du pape, né de l'Antéchrist, altéré du sang de l'innocent.

« Horn a trouvé devant lui un coussin. Il plie les genoux, joint les mains, lève les yeux au ciel et sort de cette vallée sans crainte. Seigneur, souviens-toi du tyran qui l'a fait périr!

« O duc d'Albe, n'étais-tu donc pas rassasié du sang que tu as versé dans Naples, de celui des braves gens dont tu as causé la mort devant Metz? Fourbe, qui mêlais de la chaux vive au pain! Aussi traître, aussi perfide que Néron, avec tes dents sanglantes, semblable à Pharaon et à Jézabel, tu viens dans les Pays-Bas comme le méchant et violent Hérode, pour pendre, pour assassiner, pour écarteler. »

Ce n'est pas à Hérode que me fait penser le duc d'Albe. S'il est un souvenir qu'évoque dans ma pensée le vieux duc sanglant, c'est bien plutôt le souvenir de Richelieu. De 1568 à 1632, la pitié aurait dû, ce semble, faire quelque progrès. Nous retrouvons pour-

tant, à trois quarts de siècle d'intervalle, la même insensibilité, la même résolution de tout sacrifier au bien de l'État. Quand il s'agit de punir l'oubli du devoir envers le prince, de couper court à la rébellion, l'homme d'église et l'homme de guerre ont, à un égal degré, la main lourde. D'une fenêtre ouverte en face de l'échafaud, le duc d'Albe assistait à la double exécution. Il ne put, dit-on, retenir ses larmes. Si le duc d'Albe pleura, ce ne fut pas, on peut en être certain, sa conscience inquiète qui révéla ainsi de secrètes anxiétés. Le duc d'Albe était pleinement tranquille vis-à-vis de lui-même. S'il n'eût pas fait justice, peut-être aurait-il pu connaître le remords. Réparer le tort fait à son roi, assurer par un acte éclatant ses derrières, laisser, pendant qu'il allait marcher à l'ennemi, tous les mécontens terrifiés, ne pouvait, au contraire, qu'inspirer la sécurité à son esprit et une satisfaction sans mélange à son âme. L'incertitude en matière politique, comme le doute en matière religieuse, est une maladie de notre âge; au temps d'Albe et de Philippe II, on ne connaissait pas encore cette faiblesse. A part quelques Italiens sceptiques, tout le monde avait alors une idée juste ou erronée de son devoir, tout le monde y obéissait avec une férocité de bon aloi. On vivait au milieu de braves monstres et d'honnêtes assassins. Notre mollesse aujourd'hui a pris d'autres allures. Ne vous y fiez pas trop cependant : à la première émotion populaire la bête fauve reparaît; nous redevenons les vrais fils de nos pères, des croyans comme eux, et comme eux aussi des fanatiques. Jeter la tête de Horn et la tête d'Egmont dans le camp du capitaine rebelle enflé de son triomphe, ou la tête de Marie-Antoinette dans le camp de l'envahisseur étranger, sont deux actes qui relèvent de la même passion convaincue, d'une passion froidement, brutalement implacable et sauvage.

## III.

Il existait bien dans les Pays-Bas, en 1568, un parti que nous n'hésiterons pas à désigner sous le nom de « parti national. » Ce qui manquait complètement, c'était une armée nationale. Les combattans que Guillaume d'Orange se proposait d'opposer aux vieilles bandes espagnoles devaient venir en majeure partie de France ou d'Allemagne. Louis de Nassau avait franchi l'Ems avec des soldats allemands et des capitaines émigrés; il venait de remporter un avantage signalé sur le comte d'Arenberg. Nulle barrière bien marquée ne s'interposait plus entre son armée et le pays situé au nord des trois branches du Rhin. Les provinces de Groningue, de Frise, de Drenthe, d'Overyssel, de Gueldre, d'Utrecht, de la Hollande septentrionale elle-même, lui étaient ouvertes. La Hol-

lande méridionale, au contraire, le Brabant, la Zélande, les deux Flandres, le Hainaut et Namur, restaient encore à l'abri de ses coups, à l'abri également des irruptions françaises. La Meuse, comme un vaste rempart, embrassait toute cette portion du territoire néerlandais dans le cercle protecteur qu'elle décrit de Namur à Gorcum (1). De ce côté, il est vrai, Orange se montrait menaçant. Seulement, grâce à l'obstacle d'un fleuve difficile à franchir, il fallait peu de forces pour tenir Orange en respect. Ce n'était ni à l'est, ni au sud qu'était pour la domination espagnole le danger sérieux; tournez-vous vers le nord, vous verrez le péril se dessiner sous l'aspect le plus inquiétant. Si les provinces septentrionales se déclaraient en faveur de Louis de Nassau, Albe aurait, avant d'avoir pu seulement tirer l'épée, près de la moitié des Pays-Bas à reconquérir.

Ce gras pays, fait en majeure partie, grâce à l'apport séculaire de nos fleuves, de bonne terre de France, ce pays sur lequel devait se poser un jour la griffe impériale comme sur un domaine sujet à revendication, n'est qu'une vaste prairie là où il n'est pas un marais. Il s'étend, sans ondulations sensibles, jusqu'à la Mer du Nord, coupé à chaque pas de ruisseaux, de canaux, de fossés. L'océan germanique, au cours du XII^e et du XIII^e siècle, y a pratiqué une large brèche. Engloutissant sous ses flots des centaines de villages frisons, allant rejoindre d'inondation en inondation l'ancien lac Flevo, il couvrit alors un espace de près de seize mille kilomètres carrés et donna naissance à la mer intérieure, si connue sous le nom de Zuyderzée. Quand on étudie sur la carte ce pays découvert, on serait tenté de croire qu'une armée victorieuse trouvera pour l'envahir autant de facilités qu'en a rencontrées la mer. On se tromperait étrangement. A défaut d'arrêts naturels, l'art a, de bonne heure, dans cette contrée plate, établi une longue chaîne de points de résistance. Les pirates normands ont les premiers appris aux habitans des Pays-Bas la nécessité de se ménager des refuges contre leurs descentes. Au temps de Charles le Téméraire, Philippe de Commines comptait dans les Pays-Bas 208 villes entourées de murailles et 60 forteresses.

Ni Louis de Nassau, ni Guillaume d'Orange ne possédaient encore une seule de ces places fortes. Aussi longtemps que semblable conquête n'aurait pas été accomplie, leurs armées ne seraient que des bandes errantes manquant absolument de base d'opérations. La victoire remportée à Heiligerlee semblait devoir ouvrir à Louis de Nassau les portes de Groningue. Malheureusement, la place était trop bien gardée. Le comte de Meghem s'y était jeté

(1) Gorcum ou Gorinchem sur la carte de MM. Vivien de Saint-Martin et Fr. Schrader.

avec les troupes qu'il amenait pour prendre part au combat et qui n'avaient pu que recueillir les fuyards échappés à la poursuite des cavaliers de Nassau. Le comte Louis dressa son camp sous les murs de Groningue, demandant vainement à ses partisans secrets des subsides pour payer ses troupes et ne sachant déjà plus par quel moyen il pourrait retenir sous ses drapeaux une armée à laquelle il n'avait à promettre ni solde, ni pillage. De grandes causes, d'importantes questions morales étaient en jeu; les soldats de Nassau en tenaient peu de compte. Ce qu'ils voulaient, ce qu'ils réclamaient à grands cris, forts de leur bon droit, indignés des subterfuges dont on les leurrait, c'était la stricte exécution des conditions auxquelles ils avaient loué leurs services. Le comte Louis n'était à leurs yeux qu'un débiteur infidèle.

Sur la rive droite du Rhin où il s'était posté, le prince d'Orange se voyait arrêté par des embarras analogues. Des deux victoires remportées, l'une dans la plaine de Groningue, l'autre sur la place du marché de Bruxelles, la plus fructueuse, la plus efficace, demeurait encore celle qui n'avait demandé qu'un double arrêt de mort et l'épée du bourreau. Sourd à l'appel du capitaine victorieux, le pays ne prêtait l'oreille qu'aux menaces du juge sans pitié. Il frémissait intérieurement peut-être; il ne bougeait pas.

Cette soumission muette ne suffisait pas au duc d'Albe. Le duc voulait balayer l'invasion et lui infliger une leçon qui lui ôtât, pour quelque temps du moins, l'envie de reparaître. Le prestige des armes espagnoles avait souffert; il importait de le rétablir promptement. Le 10 juillet 1568, 15,000 hommes d'élite étaient réunis à Deventer sur l'Yssel. Le duc d'Albe vint en prendre en personne le commandement. Le 14 juillet, il allait camper à 3 lieues de Groningue. Le comte Louis se trouvait dans de déplorables conditions pour accepter la bataille. Il n'avait pas le choix cependant. Il lui fallait mener ses troupes sur-le-champ au combat ou les laisser se débander. Il prit le parti le plus hardi sans vouloir s'avouer qu'il prenait un parti désespéré. Le prince d'Orange a été vaillamment secondé par ses frères; il l'a surtout été par le comte Louis, aussi noble cœur que vigoureux soldat.

Un premier engagement coûta au comte Louis un millier d'hommes. C'eût été le moment de repasser l'Ems avec ce qui lui restait. Il ne put s'y résigner, n'en trouva peut-être pas non plus l'occasion, et fila le long du fleuve dans l'intention probable de chercher un gué ou de rassembler un nombre de barques suffisant. Après cinq jours de marche, il dut s'arrêter à Jemmingen (1). Albe

(1) Jemmingen ou Jemguin, sur les bords de l'Ems, à l'est du Dollaert ou Dollard (voyez la carte de MM. Vivien de Saint-Martin et Fr. Schrader).

le tenait serré entre le fleuve et 12,000 de ses vétérans. Le vieux duc ne compromettait jamais rien. Il ne porta le coup décisif qu'après quatre heures d'escarmouches; seulement quand il le porta, l'effet fut foudroyant. Les Espagnols, assure-t-on, ne perdirent que 7 hommes : ils en massacrèrent 7,000. Pendant deux jours, on poursuivit à travers la campagne les fuyards dispersés. « Il n'y eut, fait remarquer avec une douce satisfaction Mendoza (1), soldat ni goujat espagnol qui n'eût dans ces deux journées sa part de la victoire, pas un qui ne trouvât l'occasion de blesser, de tuer ou de brûler un rebelle. » La satisfaction fut donc complète. Le duc d'Albe s'aperçut cependant que le zèle des incendiaires les mènerait loin. Les terres du comte d'Arenberg lui-même étaient en feu. Les capitaines de justice reçurent l'ordre d'arrêter ces excès. Ils saisirent quelques goujats et les accrochèrent sans plus de façon au gibet.

Albe n'entendait pas qu'on manquât à la discipline dans son armée. Seul il voulait donner le signal du combat, le signal des incendies ou des exécutions. Nous le verrons tout à l'heure mettre en pratique, dans une campagne tenue à bon droit pour un chef-d'œuvre de stratégie, les conseils qu'il adressera trois ans plus tard à don Juan (2).

Les routes, les prairies étaient semées de cadavres. Une troupe assez considérable s'était réfugiée dans une des îles du fleuve. Albe l'envoya égorger par 400 arquebusiers à la tête desquels il plaça « le capitaine don Lope de Figueroa, M. de Hierge et M. de Billi. » Le peu qui se sauva de la malheureuse armée dut la vie aux embarcations que les gueux de mer, dont les vaisseaux ne pouvaient remonter jusqu'à Jemmingen, avaient envoyées porter des vivres et des munitions à Louis de Nassau. Les vaisseaux s'étaient retirés à Emden; les scutes et les chaloupes restaient en arrière. Louis de Nassau put gagner à la nage une de ces barques et se faire transporter sur la rive allemande de l'Ems. Là il ne comptait pas renoncer à ses projets, il voulait guetter au contraire la première occasion favorable pour reprendre les hostilités. Cette occasion ne pouvait se faire longtemps attendre : le protestantisme tout entier commençait à s'apercevoir que c'était sa querelle, bien plus encore que celle des Néerlandais, qui allait se vider dans les Pays-Bas.

## IV.

Albe ne jugeait plus le comte Louis de Nassau à craindre; Orange, plus que jamais, demandait à être surveillé. Le 31 août 1568, un mois et demi après le combat de Jemmingen, ce prince,

(1) Mendoza était un des plus vaillans capitaines de l'armée espagnole. Il nous a transmis dans un ouvrage plein de verve, — *Guerras de los payses baxos*, — le récit d'événemens auxquels il avait pris une part fort importante et fort active.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1885, *un Amiral de vingt-quatre ans*.

soutenu par les sympathies des luthériens d'Allemagne et des calvinistes de France, déployait, à son tour, ses étendards. Il venait, suivant sa devise étrange, combattre « pour la loi, pour le roi, pour le peuple : *Pro lege, rege, grege.* » — A la fin de septembre, il avait réuni sous ses ordres 30,000 hommes, dont 9,000 cavaliers, — grosse armée pour l'époque. De telles facilités de recrutement montrent à quel point l'énergie d'un duc d'Albe, dans ces circonstances particulièrement délicates, était nécessaire. L'énergie cependant à elle seule n'eût pas suffi. Il y fallait aussi un rare déploiement d'habileté militaire, un ascendant incroyable sur des troupes plus habituées à fondre sur l'ennemi qu'à temporiser, une fermeté à l'épreuve de toutes les railleries aussi bien que de tous les murmures.

Les peuples ont généralement l'oubli facile, ceux surtout dans les veines desquels coule le sang des vieux Celtes. L'entrée en campagne de Guillaume d'Orange, les forces immenses que la crédulité publique lui prêtait, firent évanouir comme par enchantement le souvenir désastreux de la sanglante journée de Jemmingen. Les poètes, réduits par la consternation générale au silence, recouvrèrent la voix. L'orage s'est éloigné : le merle sort du buisson. Écoutez-le siffler ses airs joyeux. L'écho va les porter d'une extrémité à l'autre dans les provinces attentives :

Le prince d'Orange est entré en campagne,
Vive le gueux!
Tremblez, papistes,
Et cachez votre nez, vilains singes.
Grâce au prince et malgré tous les papistes du monde,
Nous restons gueux.

Ils se croyaient de force, ces papistes,
Vive le gueux!
A étouffer la doctrine de Dieu.
Ils sont si méchans!
Grâce au prince, en dépit de tous les papistes,
Nous restons gueux.

La doctrine de Dieu triomphera,
Vive le gueux!
Le dieu des papistes doit périr.
Entendez notre cri de guerre :
Grâce au prince, malgré les papistes et les moines,
Nous restons gueux.

Ils ont eu beau tromper tant de gens simples,
Vive le gueux!
Répandre tant de mensonges,
Avoir recours à tant de trahisons :
Grâce au prince, malgré les papistes, singes sauvages,
Nous restons gueux.

Ils bâtissent sur les fausses doctrines du pape,
Vive le gueux!
Ces voleurs conjurés, leurs lettres d'indulgences,
Ce n'est qu'un tissu de méchancetés.
Grâce au prince, malgré leurs messes pour le salut des âmes et [leurs vigiles,
Nous restons gueux.

Leur hypocrisie, leurs projets perfides,
Vive le gueux!
Ne peuvent subsister : nous les verrons périr,
Avec la méchante mère qui les enfanta.
Grâce au prince, malgré les placards du duc d'Albe,
Nous restons gueux.

Les bulles du pape! Qui donc y fait encore attention aujourd'hui?
Vive le gueux!
Le duc d'Albe se débat en vain :
Sa puissance est pourrie.
Grâce au prince, malgré les partisans du duc d'Albe,
Nous restons gueux.

Le pape a enfreint les commandemens de Dieu,
Vive le gueux!
Avec Albe, on le jettera dans l'étable à cochons.
C'est pourtant véridique,
Grâce au prince, malgré moines et chanoines,
Nous restons gueux.

Maintenant, on entend la bande cléricale se lamenter,
Vive le gueux!
Parce qu'on a chassé les assassins d'âmes hors de leurs nids :
C'est la nouvelle.
Grâce au prince, malgré jacobins et béguines,
Nous restons gueux.

D'où est venu ce mépris pour les traîtres d'âmes?
Vive le gueux!
C'est que le pape n'a plus de puissance,
Comme il en avait autrefois.
Grâce au prince, malgré tous les cardinaux réunis,
Nous restons gueux.

O papistes! hommes et femmes, vous avez bien mérité votre sort,
Vive le gueux!
Car votre célèbre et fausse inquisition,
Vous la vouliez introduire chez nous. Est-ce vrai?
Grâce au prince, malgré moines et nonnes,
Nous restons gueux.

Permettez, assassins d'âmes! Nous allons vous donner un bon conseil,
Vive le gueux!
Gardez-vous pour l'enfer de Lucifer;
On y brûle les méchans.
Grâce au prince, goûtez bien ceci,
Nous restons gueux.

Quand cette gaîté provocante se donnait carrière, le prince d'Orange n'avait pas seulement franchi le Rhin; ce qui était infiniment plus grave, il venait de franchir la Meuse. Ce qu'on eût pu, au dire du duc d'Albe, attendre à peine « d'une troupe d'oies sauvages, » il l'avait accompli. Il avait traversé ce large fleuve à gué, prenant exemple des soldats de César et de ceux d'Alexandre, opposant sa cavalerie comme une estacade au courant, et procurant ainsi à son infanterie un passage relativement facile à travers le flot divisé (1). Cette manœuvre audacieuse introduisait Orange, avec une armée numériquement supérieure à celle du duc d'Albe, au cœur des Pays-Bas. Si les villes qu'il appelait à la liberté eussent osé obéir à leur inclination, c'en était fait, dans une seule campagne, de la domination espagnole. Pas une ville ne se sentit ce courage. Toutes laissèrent passer le prince d'Orange sous leurs murailles, sans se hasarder à lui ouvrir leurs portes. On ne chantait plus; on tremblait. Le duc d'Albe avait froncé le sourcil.

Pendant ce temps, les fonds dont disposait Orange s'épuisaient et son armée, comme quelques mois plus tôt celle de Louis de Nassau, commençait à se mutiner. Le 20 octobre, un engagement eut lieu; les troupes du prince n'y obtinrent pas l'avantage. Le résultat pourtant était sans importance. Ce n'était pas un engagement que cherchait Guillaume; c'était une bataille, une bataille décisive. Albe s'obstinait à s'y dérober. Guillaume, avec ses caisses vides, ses soldats prêts à tourner leurs armes contre lui, dut se résigner à se rapprocher de la frontière de France. Albe l'observait de près. Le 17 novembre 1568, il put constater de ses propres yeux, en remplaçant Orange à Cateau-Cambrésis, qu'il ne restait plus un soldat rebelle dans les Pays-Bas. Guillaume, accompagné de ses deux frères, Louis et Henri, venait de se résoudre à passer sous les étendards du prince de Condé, seul moyen qu'eussent encore les princes néerlandais de continuer à combattre pour la cause des églises réformées. Sur ce nouveau terrain, ce ne sont pas non plus des victoires qui les attendent. Rome triomphe en France comme dans les Pays-Bas. Un parti politique ne survivrait pas à tant de défaites; un parti religieux a l'existence plus tenace.

## V.

C'est au moment où l'on croirait tout perdu que le chant de Sainte-Aldegonde, le *Wilhelmus lied*, chant national qu'on dirait

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1881, *le Passage du Tigre avant la bataille d'Arbèles.*

emprunté aux psaumes de David, vient réchauffer les cœurs et parler d'espérance à un peuple qui a cessé d'en avoir. Les gueux ne possédaient pas de chant de guerre : en voilà un qui fera bientôt le tour du monde. Les échos des Indes le répètent encore. Les gueux vont l'entonner en 1569 sur l'air qui accompagna jadis l'hymne de Charles-Quint. L'air n'a pas changé; les cœurs qu'il faisait vibrer sont loin d'être les mêmes. Bientôt, il n'y aura plus dans les Pays-Bas une chaumière où, en prêtant l'oreille, on ne puisse entendre fredonner à voix basse :

Je suis Guillaume de Nassau
Issu de sang germain;
Fidèle à la patrie
Je reste jusqu'à la mort.
Je suis un prince d'Orange
Libre et intrépide;
J'ai toujours honoré
Le roi d'Espagne.

Je me suis toujours efforcé
De vivre dans la crainte de Dieu :
Pour cela je suis chassé,
Privé de ma terre et de mes gens.
Mais Dieu me dirigera
Comme un bon instrument,
Afin que je puisse retourner
A l'accomplissement de ma tâche.

Prenez patience, mes partisans,
Vous dont l'âme est sincère;
Dieu ne vous abandonnera pas,
Quoique vous soyez en ce moment accablés.
Que celui qui désire vivre pieusement
Prie Dieu nuit et jour,
Pour que Dieu me donne la force
De venir vous secourir.

Ni mon corps, ni mes biens,
Je n'ai jusqu'ici épargné ;
Mes frères au grand nom
Ont suivi mon exemple.
Le comte Adolphe est resté
En Frise sur le champ de bataille;
Son âme dans la vie éternelle
Attend le dernier jour.

Noble et de haute naissance,
De tige impériale,
Prince élu de l'empire,
Comme un pieux chrétien,
Pour la sainte parole de Dieu,
J'ai intrépidement,
En vrai héros, sans crainte,
Risqué mon sang de gentilhomme.

Mon bouclier et ma confiance,
C'est vous, ô Dieu, mon seigneur :
Sur vous je veux fonder mon espoir,
Ne m'abandonnez jamais;
Afin que je puisse rester pieux,
Votre serviteur à toute heure!
Afin que je puisse chasser la tyrannie
Qui me perce le cœur.

De tous ceux qui m'oppriment
Et sont mes persécuteurs,
Mon Dieu, veuillez garder
Votre fidèle serviteur!
Qu'ils ne me surprennent pas
Dans leurs méchans desseins,
Qu'ils ne lavent pas leurs mains
Dans mon sang innocent!

Comme David dut fuir
Devant le tyran Saül,
J'ai dû, moi aussi, gémir
Avec maint gentilhomme.
Mais Dieu l'a relevé;
Il l'a soutenu dans sa détresse,
Et lui a donné la couronne
Dans le grand royaume d'Israël.

J'ai goûté l'amertume,
Dieu, mon seigneur, me réserve maintenant ses douceurs
Auxquelles aspire fortement
Mon cœur de prince :
Je voudrais pouvoir mourir
Avec honneur sur le champ de bataille,
Afin de conquérir un royaume éternel
Comme un héros fidèle.

Rien ne me fait plus souffrir
Dans mon adversité
Que de voir appauvrir
Les bonnes terres du roi,
Que de te savoir opprimée par les Espagnols,
O ma noble et douce Néerlande.
Quand je pense à cela,
Mon cœur de gentilhomme en saigne!

Comme un prince monté à cheval,
Avec la force de mon armée,
Du tyran audacieux
J'ai attendu l'attaque.
Retranché près de Maestricht,
Il a redouté mon effort.
On vit alors mes cavaliers trotter
Courageusement à travers la plaine.

Si telle eût été en ce moment
La volonté du Seigneur,
J'aurais été heureux de pouvoir détourner
De vous cette lourde tempête,
Mais le Seigneur qui de là-haut
Gouverne toutes choses,
Le Seigneur qu'on doit toujours louer,
Ne l'a pas désiré.

Très princièrement était divisé
Mon caractère de prince;
Constant est resté
Mon cœur dans l'adversité.
J'ai prié le Seigneur
Du fond de mon cœur;
Je lui ai demandé de faire triompher ma cause,
De rendre publique mon innocence.

Prenez patience, mes pauvres brebis,
Qui êtes aujourd'hui en grande détresse;
Votre berger ne dormira pas,
Quoique vous soyez dispersées maintenant.
Tournez-vous vers Dieu,
Acceptez sa parole salutaire,
Vivez en pieux chrétiens:
Ce sera bientôt fini ici.

Devant Dieu et sa toute-puissance
Je veux confesser
Qu'en aucun temps
Je n'ai méprisé le roi.
Mais à Dieu notre Seigneur,
Majesté plus haute encore,
J'ai dû obéir
Dans les voies de la justice.

Un peuple à qui on peut tenir un pareil langage est dans un état d'âme qui défie à l'avance toutes les tyrannies.

David dut fuir aussi
Devant Saül le tyran.

Il n'est pas un Hollandais qui redise cette strophe sans émotion. Rien n'y manque, ni le souffle biblique, ni l'harmonie virile et majestueuse de la langue flamande. Le ciel vient d'envoyer un poète à l'insurrection, en attendant qu'il en accorde un au triomphe. Fier de ses annales, le peuple hollandais a le droit d'oublier le peu de place que son territoire conquis en majeure partie sur la mer occupe sur la carte de l'Europe; il en a gardé, lui, une si grande, dans la mémoire des hommes! Ce n'est pas au chiffre

de sa population qu'une nation doit mesurer son orgueil. Il me plaît qu'il soit difficile de subjuguer ou d'absorber un peuple en possession de souvenirs contre lesquels le temps ne peut rien. Je le disais il y a quelques années ; je le répète encore : « La patrie, c'est l'histoire! » L'empereur Napoléon eût transformé l'Europe et n'eût pas connu Waterloo, s'il eût seulement admis et respecté les droits qu'un long passé de gloire lègue à la nation la plus affaiblie.

Je ne crois pas beaucoup à la candeur du très grand homme d'État à qui la Hollande doit incontestablement sa liberté ; Guillaume est trop habile pour que je puisse jamais, quelle qu'en fût mon envie, voir en lui un ingénu. *Taciturne*, dites-vous ! Quel nom réservez-vous donc au fils de Charles-Quint? Celui-là non plus ne fut pas un bavard. Guillaume s'est chargé de réfuter lui-même, dans son *Apologie* (1), les accusations dont il était l'objet de la part de Philippe II ; il ne m'a pas convaincu qu'il eût toujours « honoré le roi d'Espagne. » Le légitime enthousiasme qu'il inspire aux provinces émancipées des Pays-Bas n'ira jamais pour moi sans quelque restriction. J'admire, au contraire, d'une admiration sans réserve, le peuple que l'hymne de Sainte-Aldegonde va entraîner au martyre et au combat. Supporter la misère et la mort sans faiblir, les yeux levés au ciel, c'est beau, toujours beau, quelle que soit la cause pour laquelle on souffre et on meurt. Laissons aux théologiens le soin de disserter sur les textes et de définir le dogme. École de charité, de morale fraternelle et d'union pacifique avant tout, l'église catholique montra une profonde sagesse quand elle interdit la lecture et la discussion des livres saints. Que de sang a coulé pour de misérables querelles de mots, querelles presque toujours provoquées par une présomptueuse ignorance ! Oui ! l'Église, à mon sens, faisait bien de se réserver le sacré privilège d'annoncer, de prêcher, de commenter la parole de Dieu.

(1) Apologie ou défense de Monseigneur le prince d'Orange, comte de Nassau, de Catzenellenbogen, Dietz, Vianden, etc., burgrave d'Anvers et vicomte de Besançon, baron de Breda, Diest, Grimberge, d'Arlai, Nozeroy, etc., seigneur de Chastel-Bellin, etc., lieutenant-général ès Pays-Bas, et gouverneur de Brabant, Hollande, Zélande, Utrecht et Frise ; et amiral ; contre le ban et édit publié par le roi d'Espagne,

Par lequel il proscrit ledit seigneur,
Dont apperra des calomnies et fausses accusations,
Contenues en ladite proscription.

Cette apologie, dont la rédaction est attribuée par Grotius à Pierre Loyseleur, fut présentée par le prince d'Orange, le 13 décembre 1580, « à Messeigneurs les députés des États-généraux des Provinces-Unies assemblés en la ville de Delft » et adressée le 4 février 1581 « aux rois et autres potentats de la chrétienté. »

Seulement il eût fallu que le clergé à qui elle confiait cette tâche si grosse de responsabilités ne comptât que des saints. C'était sans doute demander beaucoup à la nature humaine. La chose s'est vue pourtant : elle s'est vue aux époques où l'Église a été persécutée.

## VI.

La campagne de la Meuse mettait le sceau à la réputation militaire du duc d'Albe. L'Europe tout entière lui rendait justice et le proclamait le premier capitaine de l'époque, mais l'Europe lui eût-elle refusé cet hommage, qu'Albe s'en fût aisément consolé : la gloire d'un Toledo ne dépendait pas de l'approbation du vulgaire. Les Toledos étaient habitués à ne reconnaître d'autres juges que le pape, le roi et eux-mêmes. Tranquille sur la suite des événemens qu'il avait si heureusement maîtrisés, le duc d'Albe ramenait son armée dans le Brabant et faisait pour la troisième fois son entrée à Bruxelles. Il la faisait en victorieux et à la façon des triomphateurs romains. Avait-il du reste si grand tort quand il se vantait « d'avoir étouffé la sédition, châtié la révolte, restauré la religion, assuré la justice et rétabli la paix? »

Bruxelles était le siège du gouvernement; Anvers, ville de cent mille âmes, entrepôt des marchandises de l'Inde et de l'Europe, était la capitale réelle. C'est à Anvers que le duc d'Albe voulut, avec les canons pris à Jemmingen, élever un monument à sa propre gloire. Le bronze conquis lui servit à faire couler dans le moule audacieux une statue colossale. L'image d'Albe se dressa au centre de la citadelle bâtie par les ordres d'Albe pour tenir la ville en bride. Le soupçonneux Philippe trouva cette manifestation d'un présomptueux excessive. Il n'osa pas cependant sur-le-champ s'en plaindre. La chanson fut plus hardie.

Qui s'élève soi-même,

dit-elle au duc objet de son antipathie,

Devient bientôt un pauvre diable.
Duc d'Albe, votre statue dressée à regret
Mériterait bien d'être démolie.
Vous commettez là une mauvaise action,
Une action jugée inopportune par tous,
Car elle est assurément en contradiction avec la situation du pays.
Il semble que vous n'ayez plus rien à demander;
Vous ne songez qu'à tout détruire.
Mais quand on fait ce qui déplaît à Dieu,
On se prépare une fin malheureuse.

Besogneux, nu et dépouillé,
Le moment arrive où il faut comparaître devant le Seigneur :
Nulle absolution à espérer : une condamnation mortelle attend le pécheur.
Le méchant peut croître un instant;
C'est toujours la fin qu'il doit craindre.
Voyez Lucifer ! S'il a été plongé dans l'enfer,
C'est à cause de sa conduite orgueilleuse.
Qui se laisse enivrer par la prospérité
Devrait se mettre cet exemple sous les yeux.
L'orgueil conduit toujours au précipice.

Il ne faudrait vraiment, en bonne morale, admirer la force et l'énergie que lorsqu'on les voit mises au service d'une juste cause. Cependant on les admire toujours, tant l'orgueil humain est secrètement flatté de voir l'homme apparaître sous cet aspect dominateur. Et puis, faut-il le dire? Il n'est pas vraiment si facile, quelque animé qu'on puisse être d'intentions rigoureusement impartiales, il n'est pas si facile qu'on pense de distinguer, dans les luttes qui mettent les peuples et les armées aux prises, de quel côté se rencontre la justice. Les Pays-Bas, en somme, ne s'étaient pas jusque-là si mal trouvés du despotisme. Leur prospérité au temps de Charles-Quint, — un tyran pourtant et des plus intraitables, — dépassait, — si l'on se reporte à une époque encore à demi barbare, — tout ce que l'imagination la plus féconde aurait pu rêver. Les Pays-Bas possédaient alors la richesse, — la meilleure des richesses, celle qui vient du travail. Commerce, industrie, agriculture, s'y déployaient à l'envi. Les armes espagnoles avaient pour longtemps assuré la paix extérieure. L'ennemi était tellement affaibli, repoussé si loin, que de longtemps il ne serait à craindre. Les Pays-Bas n'avaient plus à redouter qu'eux-mêmes. Leur turbulence était proverbiale; le duc d'Albe se faisait fort de les préserver désormais des maux qu'elle leur avait tant de fois causés.

Il est admis comme une vérité courante que Philippe II a perdu les Pays-Bas par sa faute. Je voudrais bien savoir comment il eût dû s'y prendre pour les conserver! Le plus sage sans doute eût été de laisser ces provinces turbulentes à elles-mêmes; la monarchie espagnole s'en fût bien trouvée. Qui eût osé pourtant, au XVI[e] siècle, donner un pareil conseil au roi d'Espagne? On ne le donnerait pas même aujourd'hui. L'histoire contemporaine devrait nous rendre plus indulgens pour le passé.

La conscience du duc d'Albe, on peut en demeurer parfaitement convaincu, ne fut jamais inquiète. Elle eut, à sa manière, dans toute sa plénitude, la passion du bien. Le duc d'Albe, d'ailleurs, il ne faudrait peut-être pas l'oublier, se trouvait par ses sentimens religieux en communion complète, dans les provinces méri-

dionales du moins, avec la majorité du pays. On l'eût voulu sans doute moins rigoureux, moins prodigue de bûchers, moins expéditif dans ses exécutions militaires: ses rigueurs cependant auraient moins déplu, auraient moins effrayé, si elles n'étaient pas venues d'un Espagnol.

Restait, il est vrai, l'inquisition, persécution inquiète et ombrageuse. Les exigences mal définies de cette institution étrangère troublaient profondément les habitudes d'un peuple attaché à ses vieilles coutumes dont il avait fait autant de libertés. La nation néerlandaise, — il faut entendre ici la portion catholique, — voulait, même au point de vue religieux, n'être astreinte qu'à ses propres lois. Elle admettait l'autorité suprême de l'Église romaine; elle prétendait en plier l'exercice à son tempérament. L'inquisition était donc aussi odieuse aux Wallons et aux Flamands qu'aux Zélandais, aux Hollandais ou aux Frisons. Sur ce point néanmoins on aurait pu finir par s'entendre. Philippe II lui-même désavouait l'intention d'introduire dans les Pays-Bas l'inquisition espagnole. Il promettait une inquisition mitigée, une surveillance ecclésiastique mieux appropriée à l'esprit néerlandais.

La chaire de saint Pierre était en ce moment occupée par un saint. Pie V, malheureusement, venait trop tard. Les peuples ne remontent pas la pente du respect, quand ils l'ont une fois descendue. Le triomphe d'Albe remplit le cœur du saint-père d'allégresse. Pie V crut l'hérésie, dans les Pays-Bas du moins, à jamais étouffée. Au mois de mars 1569 il fit partir un légat pour Bruxelles. Ce légat apportait au duc d'Albe des lettres pontificales dans lesquelles Pie V appelait le vainqueur de Jemmingen, « son fils bien-aimé. » A ce précieux message le souverain pontife avait joint le don jusqu'alors réservé aux rois d'une épée au pommeau d'or et d'un chapeau garni de pierreries. Il n'en fallut pas davantage pour allumer la verve satirique des Néerlandais. Chanter était alors la seule consolation qui leur restât : « Le pape, » allaient-ils fredonnant partout,

Le pape envoie au duc d'Albe une épée d'or,
Pour intimider les gueux;
Pour que le tyran sanguinaire
Tue avec cette épée hommes et femmes;
Pour qu'il immole tous ceux qui craignent Dieu et le servent de bon cœur,
Tous ceux qui s'affligent pour la religion et sont dans la tristesse.
Cette bénédiction est venue à Bruxelles,
Envoyée par le père infernal, par le pape de Rome.
Ainsi donc le bourreau envoie au bourreau venimeux,
Le brigand envoie au méchant brigand,
Le voleur envoie au voleur ses beaux cadeaux,
Pour que celui-ci abreuve la terre de sang.

Si Philippe eût fourni au duc d'Albe le moyen de payer ses troupes, la soumission obtenue pouvait devenir durable. Malheureusement le système financier de l'immense monarchie, dans sa simplicité brutale, s'entendait peu à exploiter les peuples. On ne savait pas alors tout ce qu'on peut, par d'habiles artifices, arriver à tirer de l'impôt. La pénurie du trésor provenait bien plus de la maladresse avec laquelle on s'efforçait de le remplir que de l'énormité ou de la variété des dépenses. Philippe était constamment à court d'argent. On ne peut nier assurément que ce puissant fleuve espagnol eût moins souvent coulé dans un lit desséché s'il ne s'était, dans ses soudains caprices, constamment épanché pardessus ses bords; mais quelle que fût la cause qui se chargeât de tarir aux instans les moins opportuns la source à demi épuisée, nous sommes bien obligés de reconnaître qu'une détresse réelle n'expliquait que trop l'apparente insouciance dont ne cessait de gémir le duc d'Albe en proie à des embarras sans lesquels il eût sans doute tiré un meilleur parti de ses victoires. Albe, en dépit de ses plaintes réitérées, ne recevait point de secours de Madrid. Il fallait, sans qu'on osât le lui déclarer formellement, qu'il s'arrangeât pour se suffire à lui-même.

L'entretien d'une armée, ne fût-elle que de vingt mille hommes, coûtait fort cher au XVI[e] siècle. En pays ennemi, la guerre nourrissait jusqu'à un certain point la guerre. L'occupation de provinces amies, mais toujours suspectes, était plus onéreuse. Si les recettes régulières se trouvaient inférieures aux dépenses, on se voyait contraint de recourir à des détours plus ou moins ingénieux pour parvenir à combler dans une certaine mesure le déficit. Dans ces riches Pays-Bas entichés de leurs vieux privilèges, où chaque province avait jadis payé sa charte particulière en beaux deniers comptans, il était impossible de se procurer, en dehors des taxes habituelles, le moindre subside, sans adresser aux États provinciaux une *requête;* humiliante mendicité du pouvoir à laquelle il n'était jamais fait droit sans débats. Le duc d'Albe n'était pas homme, surtout dans ce moment où le pays était à ses pieds, à tendre ainsi la main. Il trouva plus simple de faire dans les Pays-Bas ce qu'il eût fait, en pareil cas, en Espagne.

Le 20 mars 1569, il réunit les États à Bruxelles et les invite, — du ton qu'il savait prendre en pareille occurrence, — à voter trois taxes qui, dans sa pensée, devaient pourvoir, d'une façon permanente et définitive, à l'entretien de son armée. La première de ces taxes avait tous les caractères d'un impôt de guerre. Elle ne devait être levée qu'une seule fois. Sur la valeur de toute propriété meuble ou immeuble, il serait prélevé un pour cent. C'était là ce que le duc appelait *le centième denier*.

*Le dixième* et *le vingtième denier* n'étaient pas des taxes temporaires. Le duc prétendait en faire des taxes perpétuelles. Elles constituaient un droit de mutation, applicable : le premier à toutes les marchandises, le second à toutes les propriétés foncières, chaque fois que les unes ou les autres changeaient de main.

Calvinistes et catholiques furent d'accord pour trouver l'exigence singulièrement odieuse. La tyrannie leur apparut sous cette forme plus intolérable encore que lorsqu'elle s'attaquait uniquement à leurs consciences. On a souvent raillé à ce sujet le peuple des Pays-Bas. On l'a fait, je crois, sans justice. Le peuple des Pays-Bas montrait simplement en cette occasion qu'il avait une idée très nette des conditions auxquelles ont pu se constituer les sociétés humaines. Laborieux, il n'entendait pas qu'on prétendît disposer sans son aveu des fruits de son travail. Il plaçait la liberté en dehors du domaine des chimères, sur le véritable terrain où elle ait le droit de se déclarer inexpugnable. Heureux les peuples qui ne font de révolution que pour une taxe illégalement imposée ! Ceux-là sont doués de l'esprit politique ; les autres auront toujours, quoi qu'ils fassent, besoin d'un maître.

Les États cédèrent sous la menace d'une épée triomphante ; le peuple néerlandais ne s'inclina pas aussi aisément. Il mit encore une fois ses remontrances en chansons :

Aidez-vous vous-mêmes à cette heure ; alors Dieu vous aidera.
Il vous délivrera des liens et des verrous du tyran,
Néerlandais opprimés.
Vous portez déjà la corde autour du cou :
Hâtez prestement vos pieuses mains.

L'orgueil espagnol, faux et méchant,
Vous envoyait un bourreau impie,
Pour que vous devinssiez impies à votre tour.
Il vous a déjà dérobé la parole de Dieu par un artifice humain :
Maintenant il veut vous voler votre argent.

A chacun il prend son bien le plus précieux :
Quiconque ne veut échanger la parole divine, douce nourriture des âmes
Pour de la drèche,
Le paiera d'un sang rouge,
Ou devra se résigner à errer nu.

Mais celui qui met son cœur dans Mammon
Va perdre aussi son cher argent,
Son Dieu, sa chair fidèle :
Albe exige avec violence le dixième denier.
Qui le donne une fois le donnera toujours.

Donnez souvent un sur dix ;
Il vous restera en dernier lieu un ou rien.
Le berger peut se contenter de la laine ;
Celui-ci ne se contente ni de la laine ni du lait :
Il veut écorcher les petites brebis.

Son ventre est insatiable;
Il a constamment soif de sang et d'argent.
Quand avec son esprit cruel
Il dissipe l'argent du pays traîtreusement,
Au mépris du sang royal.

N'empoches-tu donc pas, ô avide salarié,
Le dixième denier très bien,
Pour faire du tort aux Pays-Bas.
Si vous le lui donnez, vous préparez le lien
Dont il se servira pour vous attacher.

O Néerlande, tu succombes sous ta charge.
La mort et la vie sont debout devant toi:
Sers le tyran d'Espagne,
Ou suis, pour lui résister,
Le prince d'Orange.

Aidez le berger qui combat pour vous
Ou aidez le loup qui vous mord.
Ne soyez plus neutres,
Mordez le tyran, — le moment est venu, —
Mordez-le avec tous ses tyranneaux.

Tous ces murmures n'empêchaient pas le duc d'Albe d'écrire à Philippe II « qu'il ne voyait plus à l'intérieur, ni à l'extérieur, aucun sujet de crainte. » Ce n'était pas dans les Pays-Bas, c'était en France, foyer plus dangereux, qu'il fallait, suivant lui, combattre maintenant le protestantisme. Là aussi, les choses semblaient prendre une excellente tournure. Le duc d'Anjou venait de triompher à Jarnac, le 13 mars 1569; Albe lui envoyait un corps de cinq mille hommes pour qu'il pût triompher aussi à Montcontour. Les hérétiques n'avaient plus de refuge que dans la paix. Le seul allié auquel, en désespoir de cause, ils n'auraient peut-être pas hésité à faire appel, le Turc, allait, le 7 octobre 1571, succomber à son tour dans les eaux de Lépante. Si jamais cause parut irrévocablement condamnée, c'était assurément, à cette heure, la cause des rebelles néerlandais. Les gueux de mer se chargèrent de relever le drapeau abattu : quelques bandes de pirates sauvèrent l'indépendance de la Néerlande et, plus forts que tous les bûchers, rendirent le courage aux défenseurs de la liberté de conscience.

L'année 1572, l'année de la Saint-Barthélemy, donnait la parole à la marine.

Jurien de La Gravière.

LA

# SITUATION FINANCIÈRE

ET LE

# BUDGET DE 1892

## I.

Nous entrons décidément dans l'ère des budgets de repentir. Celui de 1892 paraît devoir être établi avec une sincérité relative, et donnera satisfaction à une partie des critiques adressées à bon droit, jusqu'ici, à la politique financière de notre gouvernement. Les écrivains qu'on a taxés de pessimisme ou d'hostilité systématique contre le régime actuel sont en droit de prendre acte, aujourd'hui, des aveux que l'évidence des faits et les dures leçons de l'expérience arrachent à nos ministres des finances et aux divers rapporteurs du budget. A-t-on eu tort de considérer comme un gaspillage peu judicieux des ressources préparées par la sagesse et la fermeté de l'assemblée nationale, et comme de pures manœuvres électorales, ces dégrèvemens intempestifs, célébrés sur tous les tons par MM. Wilson, Rouvier, Jules Roche, Millaud et par le chœur de la majorité opportuniste? Écoutez ce qu'en pense le rapporteur général du budget de 1892, M. Godefroy Cavaignac.

« Même pendant les trois années où les recettes croissaient encore, il est permis de se demander si la prudence financière autorisait l'abandon de ressources aussi considérables. Les dépenses, en effet, pendant ces trois exercices, n'ont pu être couvertes qu'à l'aide

d'un appel à des ressources exceptionnelles dont le chiffre a atteint 120 millions en 1879. Il serait moins aisé encore de justifier les dégrèvemens qui ont été votés postérieurement dans des périodes plus difficiles... Quelques-uns d'entre eux ont constitué des mesures essentiellement provisoires sur lesquelles on est revenu au bout de quelques années, comme le dégrèvement des sucres... Personne, croyons-nous, ne pourrait soutenir que les résultats produits par ces dégrèvemens de près de 400 millions aient été une compensation suffisante pour les sacrifices qu'ils ont imposés au trésor et pour les difficultés financières qu'ils ont créées... L'exemple même des dégrèvemens réalisés vers 1880, des maigres résultats qu'ont donnés la plupart d'entre eux, commande en ces matières la plus grande circonspection. Il montre surtout combien il est important de ne point faire d'expérience prématurée. »

Les censeurs du gouvernement ne disaient pas autre chose ; et après avoir apprécié comme eux l'imprudent abandon qui a été fait de ressources précieuses, M. Cavaignac énonce avec infiniment de clarté les principes sur lesquels ils fondaient leurs critiques. « Il n'y aura, dit-il, de véritables dégrèvemens, comme il ne peut y avoir de véritable amortissement, que le jour où le budget ordinaire comprendra et couvrira par les ressources ordinaires l'ensemble des dépenses publiques... Ce serait une politique qui manquerait à la fois de sincérité et de clairvoyance que de paraître restituer d'une main aux contribuables ce qu'on serait obligé de demander de l'autre à des expédiens. » Expédiens ! le mot y est. N'est-ce donc pas à bon droit que, pendant une série d'années, on a pu dire que l'équilibre du budget était fictif, et qu'en voyant le gouvernement, suivant les propres expressions de M. Cavaignac, chercher en dehors des produits normaux pour couvrir une part des dépenses publiques normales, des ressources extraordinaires extérieures au budget, on lui a reproché de n'obtenir qu'à l'aide d'expédiens une apparence d'équilibre?

Une de ces ressources, justement qualifiées d'extraordinaires, a été l'application aux dépenses d'un exercice des excédens laissés par un exercice antérieur. On y a recouru tant qu'on a pu invoquer des excédens plus ou moins réels, et malgré la loi qui attribuait à ces excédens une affectation spéciale et obligatoire ; ce n'est pas M. Pelletan qui excusera ce procédé, car, quand il se plaint, dans son rapport sur la dette, de la difficulté d'établir exactement ce que la France a perçu, dépensé et emprunté dans chaque exercice, il rapporte cette obscurité à « l'habitude de se décharger d'une partie des dépenses sur des caisses ou services spéciaux, sans distinction d'exercices, et d'attribuer fictivement et

après coup à une année financière des ressources qui appartiennent à une année déjà passée. »

Était-il loisible d'inscrire dans le budget, au même titre que les recettes normales et destinées à se reproduire, des rentrées occasionnelles, des reliquats de compte ou des prélèvemens arbitraires sur des ressources à réaliser? Non! répondrait sans aucun doute M. Cavaignac, car, à son avis, « l'une des améliorations les plus notables qui aient été réalisées dans ces dernières années a été d'écarter, sauf de rares exceptions, des ressources budgétaires, toutes celles qui avaient un caractère exceptionnel et qui avaient tenu, durant plusieurs années, une place considérable dans l'évaluation des voies et moyens. » Ce sentiment n'est pas particulier à M. Cavaignac, puisque la commission du budget, tout en souscrivant à une liquidation définitive de la caisse de la dotation de l'armée, a rayé du budget des recettes le produit présumé de cette liquidation.

Un autre passage du rapport explique l'importance que M. Cavaignac attache à l'amélioration qu'il croit pouvoir signaler dans les procédés financiers du régime actuel. « De 1878 à 1885, nous dit-il, le budget n'a cessé de faire appel, pour son équilibre, à des ressources exceptionnelles: prélèvemens sur les exercices antérieurs, ressources exceptionnelles de diverse nature. Les ressources exceptionnelles ont figuré au budget, durant cette période, pour des chiffres qui n'ont jamais été inférieurs à 64 millions, et qui, en 1885, atteignaient encore 85 millions. » N'est-ce pas là la justification des critiques qui ont été adressées à ces sept budgets consécutifs? Le rapporteur reconnaît, en même temps, le bien fondé des objections élevées contre le mode d'évaluation des recettes. « De 1883 à 1887, les évaluations se sont régulièrement trouvées supérieures aux recouvremens, et ces écarts qui ont atteint des sommes importantes ne provenaient point seulement du fléchissement des recettes; ils provenaient aussi de la méthode imprudente qui avait été adoptée en 1883 pour l'évaluation des recettes... On escomptait des plus-values qui ne se sont pas toujours produites, et l'on a créé des mécomptes qui se sont élevés, certaines années, au chiffre de 70 millions. » Le rapporteur ajoute, et nous prions que l'on remarque cette déclaration: « Depuis 1888, au contraire, les évaluations se sont de nouveau trouvées inférieures aux recouvremens, et si l'année dernière, on a eu recours, au dernier moment, à l'expédient d'une majoration des évaluations, nous vous proposons de revenir, cette année, à des évaluations plus mesurées. » Après l'aveu contenu dans ces dernières lignes, ne serait-on pas tenté de taxer d'optimisme la conclusion suivante de M. Cavaignac: « Si

donc, dans les périodes difficiles, on s'était créé des facilités artificielles à l'aide de ressources exceptionnelles et à l'aide d'une majoration des évaluations jusqu'à concurrence de 71 millions, 105 millions et jusqu'à 145 millions, on a renoncé généralement depuis à ces procédés. »

On reprochait à nos gouvernans de recourir à deux procédés pour abuser l'opinion sur la situation financière. Le premier, dont, après ce qui précède, on ne saurait plus contester l'emploi, était d'enfler démesurément le chiffre des recettes; le second, non moins critiquable, était de dissimuler le chiffre réel des dépenses, en rejetant une partie de celles-ci hors du budget, pour les mettre à la charge soit de la dette flottante, soit de comptes spéciaux qu'on ne pourvoyait point de ressources effectives. M. Cavaignac n'use point d'une franchise moindre sur le second procédé; non-seulement il reconnaît que des dépenses considérables, « suivant qu'elles sortaient du budget ordinaire ou qu'elles y rentraient, en modifiaient singulièrement le caractère, » mais il en fait une énumération qui semble à peu près complète. « Ce sont, dit-il, les dépenses du budget extraordinaire, les subventions mises à la charge de la caisse des écoles, les supplémens de pensions, les reboisemens, les téléphones, les hôtels des postes et télégraphes mis à la charge de la caisse des dépôts et consignations, toute une série de dépenses dont l'imputation sur des ressources exceptionnelles ne peut se justifier que par les exigences d'une heure difficile, et dont la place au budget est marquée, parce qu'elles incombent à l'État. » Il ne manque à cette énumération que les garanties d'intérêts dues aux chemins de fer; mais le rapporteur répare un peu plus loin cette omission en signalant ces garanties comme une des dépenses « qui avaient été retirées à tort du budget et qui devaient y figurer. »

Les dépenses qui ne pouvaient faire l'objet de comptes spéciaux étaient-elles inscrites exactement dans la loi de finance? Un des reproches les plus fréquemment adressés aux ministres a été de restreindre intentionnellement leurs demandes de crédits, soit pour faire accepter plus aisément le principe d'une dépense, soit pour rendre l'équilibre du budget plus facile à établir; puis, dès l'ouverture de l'exercice, de demander à des crédits supplémentaires ou extraordinaires les moyens de pourvoir à la dépense réelle. Ces mauvaises habitudes n'auraient-elles pas encore complètement disparu? Le rapporteur se plaint que la commission du budget ait à pourvoir à 14 millions de dépenses, « que quelque prévoyance commandait d'incorporer au budget primitif. C'est le cas des dépenses du Dahomey et du Soudan, connues depuis longtemps, et que le souci de la régularité financière eût prescrit de faire figurer

dans les propositions primitives. » S'associant à ce reproche, le rapporteur du budget des colonies, M. Delcassé, a proposé effectivement d'inscrire à ce budget, pour un million, les dépenses du Dahomey. Le rapporteur général résume en ces termes, non sans quelque amertume, les griefs de la commission contre le ministre des finances : « Nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer ici que le gouvernement, après avoir écarté ces dépenses qu'il connaissait pour la plupart au moment de la préparation du budget, en a peu après demandé l'inscription, détruisant ainsi l'équilibre du budget qu'il avait présenté, sans apporter aucune ressource nouvelle pour y faire face. »

M. Rouvier avait répondu, à l'avance, par un conseil aigre-doux adressé à la chambre et qui tendait à rejeter sur elle la responsabilité de l'augmentation des dépenses et de la désorganisation du budget. « Au premier rang des causes d'aggravation des dépenses publiques, dit-il dans l'exposé des motifs du budget, il faut citer la facilité avec laquelle, trop souvent, des lois sont votées qui, sans la moindre ressource correspondante, rendent inévitables des charges nouvelles. Le gouvernement ne peut que les enregistrer quand la répercussion s'en fait sentir sur le budget. C'est au moment où la dépense prend naissance que, sauf de rares exceptions, il conviendrait d'assurer à l'État un surcroît équivalent de ressources. Nous faisons appel à la vigilance des chambres pour prévenir désormais un abus dont la persistance rendrait singulièrement malaisé l'établissement du budget. » L'abus que signale M. Rouvier n'est pas particulier à la chambre actuelle, car nous avons trouvé antérieurement les mêmes plaintes dans la bouche de M. Tirard et de M. Léon Say. L'important n'est pas de prononcer sur ce litige ni de faire la part des responsabilités, c'est de dégager et de mettre en lumière le résultat des mauvaises pratiques qui viennent d'être passées en revue. On ne saurait y apporter plus de franchise et de netteté que M. Cavaignac : « Il y a dix ans, dit-il, les préoccupations qu'excitait l'accroissement constant de notre dette en pleine paix avaient acquis une intensité singulière. Si le crédit de la France n'était point ébranlé par ces emprunts continus qui atteignaient dans une période normale les sommes qui, naguère, n'avaient été nécessaires que dans les crises exceptionnelles, *le danger était cependant manifeste*, et les pouvoirs publics étaient amenés à rechercher de toutes parts des intermédiaires pour éviter les appels directs et répétés au crédit. »

Il n'est pas besoin d'insister sur cet aveu loyal pour faire ressortir à quel point il donne raison aux critiques adressées depuis quinze ans à la politique financière du gouvernement. M. Cavaignac, il est vrai, plaide les circonstances atténuantes, comme avait

fait M. Rouvier dans l'exposé des motifs, et, comme lui, il institue des comparaisons rétrospectives pour démontrer que la situation s'est sensiblement améliorée. En regard de 1883, où 834 millions de dépenses furent inscrites en dehors du budget et, déduction faite des amortissemens, grossirent la dette du pays de 646 millions pour un seul exercice, il place l'année 1892, où les dépenses destinées à accroître la dette publique ne s'élèveront qu'à 192 millions. L'écart est considérable, sans doute; mais quand on jette les yeux sur les pays voisins, on est en droit de penser que ce n'est pas là un résultat satisfaisant. Les chiffres, d'ailleurs, ont besoin d'être vérifiés et de recevoir la sanction de l'expérience. Le ministre et M. Cavaignac estiment, tous les deux, que l'exercice 1889 a clos la période des déficits, et sera réglé avec un excédent de 24,193,792 fr. On peut les renvoyer à M. Pelletan qui, en décomposant les dépenses et les voies et moyens de l'exercice 1889, a constaté 410 millions de dépenses d'emprunt et une addition nette de 266 millions au passif de la France. Comment de pareilles divergences sont-elles possibles sur de simples questions de chiffres? M. Pelletan a essayé de l'expliquer. « Ce qui a donné, depuis le début, à notre comptabilité, écrivait-il en 1890, son caractère spécial, c'est le goût et le talent des fictions financières... Ajoutez l'habitude toute française, à ce qu'il semble, des budgets multiples, et la passion de déployer un véritable génie de combinaisons ingénieuses pour inventer, dans les écritures, jusqu'à des ressources purement imaginaires dont on ne peut connaître le fond vrai que si l'on en a la clef, comme autrefois les soi-disant réserves de l'amortissement. Il est matériellement impossible, à moins d'une longue initiation, de se reconnaître au milieu des conventions qui servent depuis un temps immémorial à traduire dans les écritures de la façon la plus exacte, mais la moins accessible, les réalités financières. » Laissons donc nos augures se mettre d'accord sur les résultats vrais de l'exercice 1889 et abordons directement l'examen des deux budgets de 1892, celui du ministre des finances et celui de la commission de la chambre, pour voir s'il en sortira quelque amélioration dans la situation financière.

## II.

Commençons par rendre justice à M. Rouvier. Il a été, dans le passé, l'avocat persévérant et habile de toutes les prodigalités parlementaires, des abandons de recettes comme des aggravations de dépenses; mais du jour où le pouvoir lui est arrivé, où il a eu à mettre son nom au bas d'un budget, il s'est assagi à la lumière des

faits. Mesurant de plus près et plus exactement les périls de la voie dans laquelle gouvernement et chambres s'étaient engagés, il a essayé d'enrayer cette marche vertigineuse vers la banqueroute. La réintégration au budget ordinaire de toutes les dépenses de travaux publics, en supprimant le plus dangereux des budgets extraordinaires, a été un service signalé dont il faut lui reporter l'honneur. Ce louable exemple a entraîné la suppression du budget extraordinaire de la marine, et M. Rouvier lui-même a accompli l'an dernier la suppression du budget extraordinaire de la guerre, dont le chiffre élevé avait paru, aux ministres précédens, un obstacle insurmontable au rétablissement de l'unité budgétaire. Les bons effets de ces mesures n'ont pas tardé à se faire sentir. Pour incorporer les dépenses extraordinaires dans le budget ordinaire sans faire prendre à ce budget des proportions qui auraient alarmé la chambre et qui auraient été un obstacle à l'établissement d'un équilibre même apparent, il a fallu exercer sur les dépenses extraordinaires un salutaire effort de compression. Soumises à un contrôle plus direct et plus rigoureux de la part du ministre des finances et de la législature, ces dépenses ne sont pas remontées jusqu'ici, malgré les réclamations des bureaux, aux chiffres qu'elles avaient atteints grâce au laisser-aller avec lequel se préparaient et se votaient les budgets extraordinaires. Ainsi se sont trouvées justifiées tout à la fois la campagne persévérante poursuivie contre l'existence d'un budget extraordinaire et les critiques formulées contre l'exagération des dépenses. Le budget y a gagné sous le rapport de l'ordre et de l'économie.

M. Rouvier a voulu faire, cette année, un nouveau pas dans la même voie, en faisant rentrer les garanties d'intérêts dans le budget ordinaire. Il n'appliquait, il est vrai, cette mesure qu'aux garanties dues aux compagnies algériennes. Pour ne pas l'étendre à la totalité des garanties, il avait la meilleure des excuses, le manque d'argent; mais pourquoi donner la préférence aux lignes algériennes? Le ministre allègue pour raison que les lignes algériennes ne peuvent d'ici longtemps couvrir la totalité de leurs dépenses et renoncer au bénéfice de la garantie, tandis qu'on peut prévoir que les lignes françaises, ou au moins certaines d'entre elles, cesseront dans un avenir prochain d'avoir besoin de l'assistance de l'État et commenceront même à rembourser les avances qu'elles auront reçues. Il semble que l'argumentation du ministre peut être aisément retournée contre lui. Si l'on peut réellement envisager comme prochaine l'extinction des garanties afférentes aux lignes françaises, ce sont ces garanties qu'il faudrait préférablement inscrire au budget ordinaire, où leur disparition, quand elle

aurait lieu, laisserait une place toute prête pour les garanties algériennes. La vérité est qu'il était plus facile au ministre de trouver vingt-trois millions que trente-quatre : encore n'avait-il à sa disposition que la moitié de la première somme, et, pour atteindre au chiffre nécessaire, il était contraint de faire état des onze millions que devait produire la liquidation définitive de la caisse de dotation de l'armée. Du reste, le ministre ne dissimulait pas son regret de s'arrêter à mi-chemin. La commission du budget a voulu se montrer plus logique que le ministre et, tout en écartant comme n'étant pas de nature budgétaire le produit attendu de la liquidation de la dotation de l'armée, elle s'est faite forte de trouver par des économies les millions nécessaires pour faire rentrer au budget la totalité des garanties.

Le second trait distinctif du budget de M. Rouvier, et celui sur lequel il insiste avec plus de complaisance, est la réduction de l'impôt sur les transports à grande vitesse. Cette mesure s'imposait au gouvernement, et si celui-ci avait été mieux éclairé sur les besoins et les intérêts du pays, il l'eût accomplie préférablement à tant de dégrèvemens intempestifs et mal calculés qui, de l'aveu de M. Cavaignac, « ne sont pas parvenus à ceux à qui le parlement les destinait » et n'ont profité qu'à des intermédiaires. On ne se rendait pas un compte suffisant de l'obstacle que la cherté des voyages apportait à l'extension des relations commerciales, du nombre d'industries secondaires à qui l'accroissement des voyageurs profiterait, ni des satisfactions légitimes et utiles dont les familles à ressources modestes étaient privées. Le chemin de fer étant un mode de locomotion plus facile, plus rapide et moins coûteux que l'ancienne diligence, il semblait que cela dût suffire, et que l'aggravation de l'impôt votée en 1871 ne fût qu'une surtaxe sur une dépense d'agrément ou de commodité. Cependant, les essais faits en Belgique et en Hongrie, l'expérience que les compagnies avaient tentée par l'établissement des trains à prix très réduit, dits *trains de plaisir*, et l'affluence considérable de voyageurs que les réductions de prix avaient déterminée partout, auraient dû éclairer le gouvernement sur l'effet compressif des tarifs élevés. Inquiet, pendant quelques semaines, sur le succès de l'Exposition de 1889, le ministère sollicita des compagnies de chemins de fer l'organisation de trains à des prix qui auraient semblé, il y a quelques années encore, d'un bon marché fabuleux : on sait quel mouvement énorme de voyageurs fut la conséquence immédiate des réductions de prix et des facilités accordées au public. Cette fois, l'expérience était trop décisive pour que le fisc pût continuer à prélever 23 pour 100 du prix des places en chemin

de fer. Si on ajoute à cette taxe excessive les impôts de toute nature que les compagnies sont tenues d'acquitter, on se convainc aisément que 30 pour 100 du prix des places entrent dans les caisses de l'État.

La suppression de la surtaxe établie en 1871 était une éventualité prévue dans les conventions de 1883, mais qu'on avait considérée comme d'une réalisation lointaine, vu l'état de nos finances. M. Rouvier entreprend de l'accomplir en la faisant partir du 1er avril 1892. Il estime avec raison que, le budget ne devant être voté, suivant la mauvaise habitude de la chambre, que dans les derniers jours de décembre 1891, trois mois seront nécessaires aux compagnies pour établir les nouveaux tarifs, les porter à la connaissance de leur personnel et du public, et se procurer les imprimés indispensables. L'impôt continuera d'être perçu sur l'ancien pied pendant le premier trimestre de l'exercice 1892, et le sacrifice demandé au trésor pour cet exercice sera diminué d'autant. En revanche, la mesure sera plus large que les conventions de 1883 ne l'avaient prévu. Non-seulement, M. Rouvier en étend les bénéfices à tous les modes de transports à l'usage du public, tels que les diligences et les bateaux à vapeur ; mais il réduit à 12 pour 100 du tarif le prélèvement du trésor sur le prix de transport des bagages, des articles de finances et des chiens, et il supprime entièrement les droits sur les transports à grande vitesse autres que les voyageurs. Cette concession supplémentaire coûtera quelques millions au trésor, mais elle sera un immense bienfait pour le commerce, à qui elle permettra désormais de faire voyager en grande vitesse des marchandises et des denrées, telles que le poisson, la volaille, les fruits, les légumes de primeurs, dont la conservation exige un transport rapide et dont le prix de vente eût été trop lourdement grevé par l'effet des taxes actuelles. Les compagnies pourront tenir compte, dans l'établissement de leurs nouveaux tarifs, des doléances du commerce, et le fisc ne pourra plus intervenir comme il le faisait, pour interdire des combinaisons de service accéléré, qu'il considérait comme autant d'évasions de la taxe sur la grande vitesse. L'agriculture pourra tirer un parti plus avantageux des produits condamnés jusqu'ici à être consommés sur place, et l'alimentation des grandes villes en sera plus facile et plus abondante.

Quelles seront, au point de vue du budget, les conséquences de ces importans changemens ? Le produit de l'impôt sur les transports, calculé d'après les résultats de 1890 et en tenant compte de la bissextilité, pourrait être évalué à 92,586,200 francs ; et dans ce chiffre, la surtaxe établie en 1871 entrerait pour 40 millions.

Son abandon pour trois trimestres entraînera un sacrifice que la prudence commande d'évaluer à 32,500,000 francs et non à 30 millions parce que le trafic des lignes ferrées est beaucoup moins actif dans les mois d'hiver que dans les mois d'été. M. Rouvier compte que l'abolition complète de l'impôt sur les transports en grande vitesse, autres que les voyageurs, les bagages, les articles d'argent et les chiens, occasionnera pour le trésor une nouvelle perte de 5 millions et demi. Le sacrifice total fait par le trésor serait donc de 38 millions. Le ministre estime que ce sacrifice sera couvert par le produit du nouveau tarif des douanes, qu'il évalue à 38 millions, mais dont il se refuse à attendre davantage ; il compte en même temps sur le développement normal du trafic pour mettre le trésor et les compagnies à l'abri de toute perte. Cette confiance, peut-être excessive, appelle quelques observations.

D'après l'arrangement intervenu entre le ministre et les compagnies, et basé d'ailleurs sur les conventions de 1883, l'État abandonne la surtaxe de 10 pour 100 sur toutes les catégories de voyageurs : les compagnies ne sont tenues à aucun sacrifice correspondant pour les voyageurs de 1re classe, mais elles doivent réduire de 10 pour 100 le prix des places en 2e classe et de 20 pour 100 le prix des 3es classes. La réduction totale sera donc de 10 pour 100 pour la 1re classe, de 20 pour 100 pour la 2e classe et de 30 pour 100, c'est-à-dire de près d'un tiers, pour la 3e classe. Il en résultera une modification profonde dans l'échelle adoptée jusqu'ici pour les tarifs. Actuellement, si l'on veut bien ne pas tenir compte de légères divergences dans la façon dont les compagnies ont établi leurs calculs, on peut considérer que le prix de la 2e classe équivaut à 75 pour 100, ou aux 3/4 du prix de la 1re classe, et que le prix de la 3e classe n'en représente que 52 pour 100, c'est-à-dire un peu plus de la moitié. C'est ce que démontre le petit tableau suivant, emprunté au tarif de diverses compagnies :

| | 1re classe. | 2e classe. | 3e classe. |
|---|---|---|---|
| | — | — | — |
| Paris à Calais. . . . . | 36 fr. 35 | 27 fr. 25 | 19 fr. 95 |
| Paris au Havre . . . . | 28 fr. 10 | 21 fr. 05 | 15 fr. 45 |
| Paris à Brest. . . . . . | 75 fr. 10 | 56 fr. 35 | 41 fr. 35 |
| Paris à Lyon. . . . . . | 63 fr. 05 | 47 fr. 30 | 34 fr. 70 |
| Lyon à Marseille. . . . | 43 fr. 30 | 32 fr. 50 | 23 fr. 85 |

Or, par l'effet des réductions simultanées qui vont être opérées, le prix de la 1re classe pour Calais ne descendra qu'à 32 fr. 72, tandis que le prix de la 2e classe sera abaissé à 21 fr. 80, et celui

de la 3e classe à 13 fr. 96. Il serait superflu de refaire ce calcul pour les autres lignes. Cet exemple suffit à faire voir dans quelle proportion sera accru l'écart entre les prix des trois classes. Il est impossible qu'un pareil écart n'exerce pas une influence sensible sur la répartition des voyageurs entre les trois classes, surtout quand il s'agira de parcours moyens. Nombre de personnes qui, sous l'empire de certaines considérations, prennent des places de 2e classe, se laisseront tenter par l'appât d'une économie notable et voyageront en 3e classe. De même, beaucoup de voyageurs de 1re classe iront désormais en 2e classe, et ce mouvement prendra d'autant plus d'extension, qu'on tend de plus en plus à mettre les 2es classes de pair avec les 1res classes, sous le rapport de la rapidité des trajets et du confortable. Les chemins de fer allemands ont rendu leurs 2es classes si luxueuses que leurs 1res ne sont plus à l'usage que des membres des familles princières. Les lignes belges et hollandaises cherchent à retenir leur clientèle de 1re classe en lui offrant des avantages spéciaux, par exemple, en lui assurant, à l'exclusion des 2es classes, la correspondance immédiate et la continuité non interrompue du parcours rapide, quand un voyage nécessite l'emprunt de plusieurs lignes. En France, tandis qu'on ne cessait d'améliorer sous tous les rapports le traitement des voyayeurs de 2e et de 3e classe, aucun avantage nouveau et spécial n'a été accordé aux voyageurs de 1re classe. Aussi ne brillent-ils plus que par leur absence, hormis dans les trains à long parcours et les trains de nuit. M. Rouvier répète, après le rapporteur des conventions, que ce sont les voyageurs de 3e classe qui fournissent la plus grosse part des recettes ; mais il convient de distinguer entre la recette brute et le produit net : un voyageur de 1re classe ne coûte pas plus cher à transporter qu'un voyageur de 3e classe, mais il fournit une recette double, dont la moitié est un profit net. Le prix des 3es classes couvre à peine les frais de transport, à moins que le train ne marche à wagons pleins, et c'est pour remplir leurs wagons que les compagnies ont multiplié les réductions de tarifs. On peut dire sans exagération que le produit des 1res classes représente le plus clair des bénéfices que les compagnies réalisent sur le transport des voyageurs. Le déclassement qu'on a sujet de prévoir ne peut donc manquer d'influer défavorablement sur les recettes nettes des compagnies : il en résultera directement un affaiblissement du produit de l'impôt conservé, et, par répercussion, une prolongation des appels à la garantie d'intérêts.

Le succès si désirable de la réforme proposée par M. Rouvier eût été plus certain si le ministre se fût prémuni davantage contre

les mécomptes possibles. Peut-être l'obstination avec laquelle il refuse d'évaluer au-delà de 38 millions le produit à attendre du nouveau tarif des douanes tient-elle à une arrière-pensée, au secret espoir que, si ce produit est dépassé, la plus-value ainsi obtenue, et dont il n'aura pas été fait emploi, compensera la perte temporaire qui peut résulter d'un aussi grand changement dans la tarification des transports.

Le budget de M. Rouvier n'appelle, pour le surplus, qu'un petit nombre d'observations. Le ministre avait eu la malencontreuse idée de doubler la taxe postale sur les imprimés, et il attendait 2 millions de ce doublement. La publicité est le grand ressort du commerce, et son rôle dans les affaires tend à devenir de plus en plus important. La commission a donc eu raison de repousser une surtaxe dont le poids serait retombé tout entier sur les commerçans. Le ministre n'alléguait pour raisons que l'encombrement causé dans les bureaux de poste par la multiplicité des imprimés et le surcroît de travail qui en résultait pour le personnel. Or, la mesure ne pouvait être efficace et aboutir à une diminution notable dans le nombre des imprimés sans que le commerce fût paralysé dans l'emploi d'un de ses plus puissans moyens d'action, et le contre-coup de cette diminution eût été ressenti par toutes les industries qui concourent à la production des imprimés, depuis la fabrication du papier et de l'encre jusqu'à la lithographie, la gravure sur bois et l'imprimerie. Il est un moyen plus rationnel de soulager le service des postes, si l'on ne veut pas en augmenter le personnel, c'est de laisser le champ libre à l'industrie privée. La poste a renoncé, en fait, au monopole du transport des journaux, et il lui serait matériellement impossible de le reprendre et de l'exercer aujourd'hui, tant est grande la proportion des exemplaires qui sont transportés et distribués en dehors d'elle. Qu'elle accorde la même latitude pour les imprimés, et l'industrie privée aura bientôt organisé pour la province des services analogues à ceux qui fonctionnent déjà à Paris, et dont la poste est contrainte de subir la concurrence, parce qu'il lui en coûterait trop cher pour entreprendre de les remplacer.

## III.

Le budget de 1892, tel que M. Rouvier l'avait présenté dans la séance du 17 février, portait 3,218,404,133 francs en recettes et 3,217,825,525 francs en dépenses, ce qui supposait un excédent de recettes de 575,608 francs et un accroissement de 52,943,976 francs sur les crédits votés pour 1891 ; mais l'augmentation réelle de dé-

penses était beaucoup plus considérable. En effet, il fallait déduire des crédits de 1891 30,785,642 francs pour les dépenses qui ne se reproduisent pas en 1892 : travaux achevés, subventions expirées, entreprises terminées, etc., et 8,630,069 francs provenant des économies que le ministre avait réalisées sur les allocations du budget précédent, soit en tout 39,415,711 francs. Si l'on ajoute ce chiffre aux 52,943,976 francs d'augmentations accusés par le ministre, il en ressort que les créations de dépenses nouvelles et les augmentations de dépenses anciennes, par rapport aux chiffres de 1891, ne représentent pas moins de 92,359,687 francs. C'est cette somme énorme de 92 millions de crédits nouveaux, rapprochée du modeste chiffre de 8 millions d'économie, qui a mis la commission du budget en éveil. Bien que le ministre assurât que, sur cette somme, 62 millions 1/2 étaient la conséquence de lois votées ou de décisions prises par la chambre, et que les allocations nouvelles, concédées par lui à ses collègues pour assurer la marche des services, n'atteignaient pas à 30 millions, la commission a pensé que le dernier mot des économies possibles n'était pas dit, et qu'il y avait lieu de scruter minutieusement les crédits demandés par les ministres. Les curieuses révélations d'un des membres de la commission, M. Millerand, sur la gestion du ministère du commerce, semblent justifier cet épluchage. M. Millerand établit dans son rapport qu'à l'aide de viremens opérés à l'insu du directeur-général des postes sur les fonds alloués pour ses services, l'administration du commerce a pu appliquer 18,000 francs à des dépenses non prévues et non dotées. Parmi ces dépenses figurent les frais de voiture du chef du cabinet, 240 francs pour la réparation d'un lit capitonné et un couvre-lit à son usage, 161 fr. 39 pour remplacement de tapis, brosses et linoléum, 52 fr. 80 pour réparation et étamage d'une baignoire. Il est à remarquer que le fonctionnaire pour lequel on prend tant de soins, jusqu'à violer les règles de la comptabilité publique, n'a même pas le droit d'avoir un logement au ministère.

L'examen auquel la commission s'est livrée a abouti à 54 millions de réductions, portant pour 30 millions sur le ministère de la guerre et pour 7 sur celui de la marine ; mais comme, d'un autre côté, des augmentations, dont la plus considérable revient au ministère de l'instruction publique, sont consenties pour un chiffre de 13 millions, les économies proposées par la commission ne lui donnent qu'une disponibilité de 40,532,261 francs, insuffisante pour la réalisation de ses visées, qui comprennent l'incorporation au budget ordinaire non plus des seules garanties afférentes aux lignes algériennes, mais de la totalité des garanties, montant à

plus de 57 millions. La commission avait de plus à pourvoir, et elle s'en est plainte amèrement, comme on l'a vu, à 21 millions de crédits demandés par le ministre postérieurement à la présentation du budget et sans qu'il se fût préoccupé des ressources nécessaires pour y faire face. Un certain nombre de millions manquaient donc pour pouvoir aligner le budget. On a recouru au procédé déjà employé, de l'aveu de M. Cavaignac, pour le budget de 1891 : on a enflé les évaluations de recettes.

Le ministre des finances refusant d'admettre que le produit du nouveau tarif de douanes pût dépasser 38 millions, la commission s'est adressée aux bureaux du ministère. Elle a demandé qu'il fût dressé un état des perceptions qui résulteraient de l'application aux entrées actuelles, en les supposant égales, du tarif minimum qui vient d'être voté par la chambre. Le tarif devant être mis en vigueur le 1er février 1892, le produit des nouveaux droits, pour les onze mois suivans, serait de 105 millions. La commission n'a pas osé adopter ce chiffre, évidemment excessif; mais elle a cru, en l'abaissant à 70 millions, tenir largement compte du ralentissement probable des entrées pour certaines marchandises sur lesquelles les droits ont été notablement augmentés et des approvisionnemens que le commerce d'importation constituera pendant les derniers mois d'existence du tarif actuel. De ces 70 millions elle déduit 10,500,000 francs pour les primes votées en faveur de la sériciculture et des plantations de lin et de chanvre, et pour l'abaissement de la taxe sur les vins de raisins secs : il lui reste donc 59,500,000 francs de ressources nouvelles, c'est-à-dire de quoi faire face à la réintégration, dans le budget, de la totalité des garanties d'intérêts. Les 40 millions, devenus disponibles par l'effet des réductions opérées sur les crédits des divers ministères, permettent à la commission de couvrir les dépenses apparues depuis la présentation du budget, de renoncer aux 2 millions attendus de la surtaxe sur les imprimés, d'accorder diverses allocations, notamment un crédit de 900,000 francs pour améliorer encore la situation des instituteurs en ne considérant plus l'indemnité de résidence comme partie intégrante de leur traitement.

Tout en approuvant la liquidation définitive de la caisse de la dotation de l'armée, la commission a changé la destination des 11,400,000 francs à provenir de l'aliénation des rentes de la caisse. Le ministre les appliquait, comme on l'a dit plus haut, à couvrir une partie de la dépense des garanties d'intérêt; la commission les distrait des recettes et en fait emploi pour rembourser les derniers bons de liquidation émis pour réparation des dommages causés par le génie militaire. La somme totale de ces bons n'a

jamais été que de 26 millions : ils avaient été émis en 1874; ils étaient remboursables en vingt-cinq ans; ils devaient être, par conséquent, éteints dans sept ans, au moyen de l'annuité de 1,821,500 francs inscrite aux budgets précédens. Malgré la proximité de leur extinction, la commission du budget a cru devoir leur appliquer la mesure qui avait été imposée, l'an dernier, aux porteurs des autres bons de liquidation. On sait que la chambre, sans tenir compte du contrat virtuel qui existait entre l'État et les porteurs de bons, les titres remis à ceux-ci ne réservant en aucune façon au gouvernement le droit de se libérer anticipativement, a décidé le remboursement immédiat de tous les bons en circulation au moyen d'un prélèvement sur l'emprunt. Le but de cette mesure, dont la légalité a été contestée, était de réaliser une légère économie en substituant à des bons qui rapportaient 5 pour 100 le produit de rentes perpétuelles 3 pour 100. Les bons de liquidation étaient en voie d'extinction rapide, et leur disparition eût procuré un allègement au budget, tandis que la somme empruntée pour les rembourser est et demeurera une charge perpétuelle. On a donc, à l'inverse de ce que font d'autres États, rejeté sur les générations à venir le poids d'une dépense encourue dans l'intérêt et pour le compte de la génération présente : on a commis une faute financière et une iniquité.

Ces critiques s'appliquent avec moins de force à l'opération qui doit avoir lieu en 1892, parce que le remboursement des bons dont il s'agit sera effectif et s'opérera non avec des ressources d'emprunt, mais à l'aide d'une recette réellement disponible, la somme à provenir des rentes de la dotation de l'armée étant presque égale au capital à rembourser, 11 millions 1/2 d'un côté et 14 millions de l'autre.

Une mesure beaucoup plus grave et qui appelle un blâme sans restriction est le sacrifice imposé aux caisses d'épargne. Dans un moment de gêne, où il ne voulait pas mettre sa signature sur le marché, le gouvernement a fait prendre à la caisse des dépôts et consignations 240 millions d'obligations trentenaires 4 pour 100 que la caisse a réparties entre le portefeuille des caisses d'épargne privées, de la caisse d'épargne postale et de la caisse des retraites. L'État n'a pas le moyen de rembourser ces obligations qui représentent encore un capital de 202 millions; néanmoins il impose à la caisse des dépôts et consignations, qui n'est que dépositaire de ces titres, de les échanger contre de nouveaux titres, ne rapportant plus que 3.25 pour 100. C'est une confiscation pure et simple de 0 fr. 75 pour 100 d'intérêt au préjudice des caisses d'épargne. L'argument invoqué par la commission qu'un intérêt de 4 pour 100 « n'est plus en rapport

avec la valeur présente de l'argent » pourrait aussi être employé par tous les débiteurs vis-à-vis de leurs créanciers et notamment par les emprunteurs sur hypothèques vis-à-vis de leurs prêteurs. L'accueil que les tribunaux feraient à ce système n'est pas douteux; mais il paraît que notre gouvernement est au-dessus des lois et de l'équité. Quand Louis XIV retranchait un quartier des rentes, il pouvait au moins invoquer les besoins urgens de l'État.

Nous pourrions nous en tenir là sur le projet de la commission si celle-ci, au dernier moment et avec une précipitation singulière, n'avait jugé à propos de s'approprier et d'incorporer au budget deux projets de loi émanés, l'un de l'initiative individuelle, l'autre du ministre des finances. La proposition de M. Brisson, que l'on qualifie pompeusement et improprement de réforme judiciaire, a pour objet de supprimer ou d'alléger les droits de timbre et d'enregistrement qui frappent certaines catégories d'actes de procédure et de créer une taxe nouvelle, dite des frais de justice, donnant ainsi un démenti à la maxime que la justice est gratuite en France. Elle l'est, en effet, mais l'esprit de fiscalité, stimulé par les nécessités financières, a assujetti toutes les productions à faire en justice à des droits de timbre et d'enregistrement et à des droits de greffe exorbitans. Un Anglais, condamné à une amende de 25 francs, tire de sa poche une guinée, la dépose sur le bureau du juge et s'en va paisiblement avec la quittance que le greffier du juge lui a délivrée séance tenante et sans frais. Un Français condamné à 1 franc d'amende pour contravention à un règlement de police n'a pas le droit de s'acquitter, il doit attendre trois ou quatre semaines, jusqu'à ce qu'on l'appelle au greffe où il devra verser 1 franc pour le principal et 14 fr. 75 pour les accessoires de la condamnation. Pour les contestations entre particuliers, le coût de la procédure n'est pas moins démesuré par rapport à l'objet du litige. Bien des voix se sont élevées depuis longtemps contre un pareil état de choses : on a toujours répondu au nom du gouvernement que le timbre et l'enregistrement étaient deux des principales sources du revenu public et que les besoins du trésor ne permettaient pas d'en affaiblir le produit : la réforme sollicitée devait donc être ajournée.

Ce n'est pas cette réforme que M. Brisson et la chambre entreprennent d'accomplir. S'emparant de ce fait que le rapport entre le coût de la procédure et l'objet du litige devient plus faible à mesure que le litige croît en importance, on propose de rétablir ce qu'on appelle la proportionnalité. Les petits procès coûteront moins par suite de la suppression de certaines formalités coûteuses; en revanche, pour les litiges de quelque importance, la nouvelle taxe des frais de justice imposera pour l'introduction de l'instance et

pour les diverses phases de la procédure un déboursé préalable de sommes fort élevées. Il y a au fond de ce système une idée fausse. Il ne s'agit point ici d'un impôt de répartition à répartir entre tous les citoyens au *prorata* des ressources de chacun. Les procès sont indépendans les uns des autres, et le timbre et l'enregistrement s'appliquent à toutes les pièces de procédure indistinctement et d'après les mêmes bases, sans tenir compte de l'intérêt que chaque plaideur peut avoir à ester en justice. De quel droit frapper un plaideur d'un impôt spécial, d'autant plus lourd qu'il a plus besoin de la protection de la justice? On peut être un pauvre diable et avoir à revendiquer ou à défendre des droits très importans. Déjà le chiffre élevé de la dépense à encourir arrête et même fait reculer bien des gens : on cherche un arrangement, on transige, on sacrifie une partie de son droit pour n'avoir pas à faire intervenir les tribunaux, et trop souvent des personnes riches et de mauvaise foi abusent de la situation d'adversaires peu fortunés pour leur imposer une transaction. Que sera-ce avec la législation que l'on propose : avoir 80 francs de procédure pour un litige de 100 francs est, sans aucun doute, excessif et tout à fait déraisonnable, mais personne n'en est ruiné. Si la nouvelle taxe, par les déboursés préalables qu'elle exige, me met dans l'impossibilité de défendre mes droits, elle équivaut à un déni de justice.

Le monde du palais s'est vivement ému du bouleversement qui serait apporté dans la procédure civile, et les hommes spéciaux, à l'aide d'exemples et de chiffres, ont fait ressortir les inégalités choquantes et les contradictions que recèle la proposition de M. Brisson, si légèrement adoptée par la commission du budget. Évidemment, des changemens de cette importance ne peuvent être improvisés. La commission ne s'est préoccupée que d'un seul point : il n'y aurait, si les calculs de M. Brisson sont justes, aucune diminution de la somme qui entrerait dans les caisses du trésor : partant, pas de modification à apporter dans le budget; mais ce n'est pas la seule chose à considérer. La mesure proposée n'est pas un dégrèvement, puisqu'elle se borne à déplacer les charges actuelles de la procédure et à les faire passer d'une épaule sur une autre : encore faut-il que ce transfert ne blesse ni la raison ni l'équité. Elle n'apporte aucune ressource nouvelle au trésor, elle n'a donc aucun caractère d'urgence; et aucun intérêt ne souffrirait si, en l'ajournant au prochain budget, on donnait au garde des sceaux le temps de consulter les cours de justice et de recevoir leurs observations désintéressées.

Les mêmes objections s'appliquent avec encore plus de force au remaniement de l'impôt sur les boissons que la commission

veut faire entrer dans le budget. Cette question a été souvent agitée depuis une dizaine d'années sans jamais aboutir à une solution. La dernière tentative sérieuse remonte à 1886, au temps où M. Carnot était ministre des finances, et M. Carnot fut obligé de renoncer à la combinaison qu'il avait étudiée et qui devait faire partie du budget. Sous le ministère de M. Tirard, ce fut la commission de la chambre, qui, sous l'influence et par l'organe de son rapporteur général, M. Yves Guyot, entreprit de supprimer l'impôt sur les boissons par voie budgétaire. Le parlement eut la sagesse de reculer devant un changement qui pouvait compromettre gravement l'équilibre du budget. M. Rouvier, à son tour, a repris la question : il a adopté pour bases de sa combinaison les points essentiels des propositions de M. Carnot, à savoir l'affranchissement des vins, cidres et bières, et, par compensation, le relèvement des licences des débitans et une augmentation notable du droit sur l'alcool, qui serait porté de 154 francs à 200 francs l'hectolitre ; mais, instruit par les expériences malheureuses du passé, il s'était gardé d'établir un lien entre la mesure préparée par lui et le budget de 1892. Il en avait sagement fait l'objet d'un projet de loi spécial soumis à toutes les règles de la procédure parlementaire et dont l'examen ne devait apporter aucune complication ni aucun retard dans le vote du budget.

Le ministre des finances, comme c'était son rôle, s'était préoccupé de ne point diminuer les ressources du trésor ; il s'était attaché à retrouver d'un côté ce qu'il abandonnait de l'autre, et il avait assez de confiance dans ses calculs pour croire qu'il ne résulterait de l'adoption de son projet aucun amoindrissement des recettes. La commission n'en a pas demandé davantage ; désireuse d'enlever à un ministre qu'elle n'aime guère et de s'attribuer à elle-même le mérite d'une réforme populaire, elle s'est dit que, puisqu'il y avait équivalence entre le rendement de l'ancien impôt et le produit attendu de la nouvelle combinaison, il ne pouvait y avoir aucun inconvénient à faire immédiatement passer celle-ci dans la pratique. Voilà donc la loi de finance compliquée de deux graves questions qui donneront certainement lieu à des débats sérieux et qui pourront reculer jusqu'aux derniers jours de l'année, peut-être au-delà, le vote définitif du budget.

Le sénat n'a pas encore pu aborder l'examen du nouveau tarif des douanes, et il faut que ce tarif soit voté et prêt à être mis en vigueur le 1[er] février prochain, date de l'expiration des traités de commerce dénoncés par la France. Cette assemblée, au sein de laquelle tous les intérêts agricoles et industriels sont puissamment représentés et que les mécontens considèrent comme une cour d'appel

destinée à réformer les votes de la chambre, fera-t-elle bon marché de son droit de revision et consentira-t-elle à se transformer en simple bureau d'enregistrement, alors qu'elle peut trouver un regain de popularité en prenant en main la défense de certaines industries? Elle hésitera d'autant plus que l'examen du tarif se lie étroitement à l'établissement du budget, puisque le produit du tarif entre pour 38 millions dans les calculs du ministre des finances et pour 70 dans ceux de la commission de la chambre. Cet examen ne suffira-t-il pas à absorber les quelques semaines que la chambre voudra bien lui laisser, sans que sa tâche soit compliquée de graves questions dont aucune ne demande une solution immédiate et qui appellent de mûres réflexions?

Ce n'est pas à la légère qu'on peut aggraver de 25 pour 100 un impôt déjà fort lourd. On ne manquera pas de dire que l'alcool supporte, dans la plupart des autres pays, des taxes beaucoup plus fortes; mais les situations sont différentes. C'est en France surtout que la fabrication de l'alcool a pris un développement considérable et se lie étroitement à la prospérité de plusieurs branches de la production nationale. L'alcool, pur ou dénaturé, est une matière première qui reçoit diverses applications dans de nombreuses industries; il est la base du commerce des liqueurs dans lequel nous avons été longtemps sans rivaux et qui donne lieu à une exportation importante. Déjà, la concurrence est vive, la contrefaçon et la fraude s'exercent sur une grande échelle. A-t-on bien calculé les effets possibles d'une aussi notable aggravation de l'impôt? On reconnaît déjà la nécessité d'accroître le nombre des agens du fisc et d'assurer une surveillance plus rigoureuse : est-on certain de l'efficacité des moyens qu'on projette d'employer? Si l'on ralentit la production en la surchargeant, ou si l'on développe la fraude et la contrebande, que deviendront les recettes attendues? Croit-on que les bouilleurs de cru, tant de fois frappés et tant de fois affranchis, se laisseront égorger sans résistance? Les débitans, ces arbitres des élections, accepteront-ils une surcharge qui portera de treize millions à quatre-vingt-deux le produit des licences, et manqueront-ils de défenseurs? Tout cela a-t-il été prévu et pesé suffisamment? Combien le ministre des finances avait été mieux inspiré en donnant la préférence à un projet de loi spécial qui eût suivi la filière législative ordinaire, dont l'examen approfondi se fût concilié avec le respect des prérogatives du sénat, et dont les dispositions, après le vote définitif, auraient pris place tout naturellement dans le budget de 1893! On prête à M. Rouvier l'intention de demander l'ajournement des deux projets que la commission a greffés sur le budget : il aurait raison de le faire, il pourrait

invoquer la nécessité d'assurer le vote de la loi de finance en temps utile, et se prévaloir devant la chambre des conseils de sagesse et de prudence en matière de dégrèvemens et de remaniemens d'impôts que M. Cavaignac a formulés dans son rapport.

Tout n'est pas à reprendre dans l'œuvre de la commission. Elle a cherché à tenir compte des critiques trop souvent et trop justement adressées à nos diverses administrations. C'est ainsi qu'une disposition législative spéciale épargnera désormais aux fonctionnaires mis à la retraite la longue attente qu'ils doivent subir avant de voir liquider leurs droits et d'entrer en jouissance de leur pension. Une tentative nouvelle est faite, sous forme d'observations assez sévères, pour vaincre la résistance que les bureaux opposent à la production d'un état exact et complet des dépenses engagées, qui permettrait à la commission du budget et à la chambre de distinguer immédiatement les dépenses que le parlement ne peut se dispenser de continuer et celles pour lesquelles son libre arbitre est demeuré entier. Les réflexions du rapporteur général, à cet égard, donnent raison aux prescriptions imposées aux ministres italiens dans la rédaction du budget, et qui les astreignent à mentionner à côté de chaque dépense si elle est obligatoire et à indiquer la loi de laquelle découle cette obligation. En Angleterre, les dépenses qui ne résultent pas d'une loi antérieure sont les seules qui soient soumises à un vote nouveau du parlement : il faudrait une loi spéciale pour supprimer ou modifier les autres, et il n'est pas admis qu'on puisse par une simple disposition budgétaire déroger à une loi régulièrement votée. C'est dans l'adoption de mesures analogues que la chambre trouvera le remède aux abus qu'elle cherche vainement à extirper, mais il faudra qu'elle commence par accepter des limites à l'omnipotence qu'elle s'arroge volontiers.

La commission a essayé de donner satisfaction aux observations de la cour des comptes sur les règles de comptabilité qui devraient être appliquées aux dépenses résultant des conventions de 1883 ; mais elle n'a pu vaincre la résistance du ministre des travaux publics, qui ne veut point accepter de contrôle pour les ingénieurs des ponts et chaussées, et qui s'est borné à promettre de mettre la question à l'étude. La commission, pour cette fois, s'en est tenue à prescrire l'établissement *avec quelque régularité*, et la communication aux chambres dans les premiers mois de l'année, d'un état des dépenses effectuées en conséquence des conventions, « afin, dit-elle, que le parlement puisse suivre *approximativement* l'exécution des contrats. » On ne saurait être plus accommodant. La commission n'a pas été beaucoup plus heureuse en ce qui concerne

les fonds de concours, malgré la gravité des abus qui sont signalés et qui découlent du plus ou moins de bonne volonté et du plus ou moins d'ordre des administrations intéressées. « Des engagemens de concours, dit-on dans le rapport général, qui souvent ont déterminé l'État à entreprendre des travaux importans, demeurent ainsi lettre morte, et des sommes considérables qui devraient rentrer dans les caisses du trésor lui échappent durant des années et quelquefois pour toujours. Sur cet abus vient s'en greffer un second; c'est que les recettes recouvrées tardivement, irrégulièrement, ne sont pas spécialisées, et servent parfois à couvrir des dépenses autres que celles en vue desquelles elles ont été perçues. » Ces constatations peuvent donner une idée du laisser-aller et du désordre qui règnent dans nos administrations. La commission n'a pas osé prescrire que ces engagemens envers l'État fussent pris en charge par un comptable responsable : elle s'est bornée à demander que les diverses administrations communiquent désormais au ministère des finances les engagemens pris par les particuliers ou les communes, et elle se repose sur la vigilance de ce ministère pour assurer la réalisation des contrats.

## IV.

Le budget de 1892, tel qu'il sort des mains de la commission, se règlerait par 3,234,205,743 francs en recettes et par 3 milliards 233,301,008 francs en dépenses, soit avec un excédent de recettes de 904,735 francs. Si l'on ajoute aux dépenses du budget ordinaire les 107,322,133 francs des budgets annexes, Imprimerie nationale, Légion d'honneur, Invalides de la marine, etc., et les 454,391,427 francs du budget sur ressources spéciales, c'est-à-dire des perceptions opérées pour le compte des départemens et des communes, on arrive en chiffres ronds à une somme de 3,863 millions qui ne présente même pas tout ce que les contribuables français ont à payer ; car il y faudrait ajouter ce que les départemens et les communes s'imposent directement pour acquitter leurs dépenses et servir les intérêts de leurs dettes, et particulièrement les produits des octrois, qui dépassent 268 millions. On voit que la somme demandée aux contribuables pour les charges publiques ne s'éloigne pas beaucoup de quatre milliards et demi.

Maintenant, cet excédent de 904,000 francs, si laborieusement obtenu, peut-il être pris au sérieux? Ne fera-t-il point place à un déficit, sans même l'intervention des crédits supplémentaires extraordinaires pour lesquels aucune ressource n'a été réservée? L'équilibre du budget de la commission est subordonné à la réali-

sation de quatre hypothèses : 1° que la modification de l'impôt sur la grande vitesse, telle qu'elle est combinée, n'influera pas sur les recettes des compagnies de façon à réagir sur les perceptions du trésor et sur le jeu de la garantie d'intérêt ; 2° que la plus-value attendue dans les recettes des douanes par suite de l'application du nouveau tarif ne sera pas inférieure à 70 millions ; 3° que la perte prévue sur les recettes de l'enregistrement et du timbre sera exactement compensée par la nouvelle taxe, dite des frais de justice ; 4° enfin, que le remaniement de l'impôt sur les boissons n'aura pour conséquence ni un affaiblissement des produits de l'impôt, ni une augmentation des frais de perception. Qu'une seule de ces quatre hypothèses ne se réalise pas, et l'équilibre du budget est immédiatement détruit. Depuis la présentation de ce budget et avant même que la chambre en ait abordé l'examen, 21 millions de dépenses nouvelles et non prévues ont apparu. La commission ne peut s'abuser au point de croire que l'exercice 1892 s'écoulera sans demander de crédits supplémentaires, lorsqu'il en a été ouvert pour 83 millions pour l'exercice 1890, et que ceux qui ont déjà été demandés pour l'exercice en cours dépassent 30 millions. L'illusion est d'autant moins possible que la plus grosse part des économies que la commission se flatte d'avoir opérées a porté sur les ministères de la guerre et de la marine : 30 millions sur le premier et 7 millions sur le second. Or ces deux départemens sont de perpétuels quémandeurs, dont la chambre ne repousse jamais les demandes, et ils reprendront sous la forme de crédits supplémentaires ce qu'on leur a momentanément retiré.

La commission compte, sans doute, pour le maintien ou le rétablissement de l'équilibre, sur les annulations de crédits non employés qui s'élèvent tous les ans à une somme considérable, ce qui prouve, soit dit en passant, que les ministres demandent et obtiennent au-delà des besoins réels. M. Rouvier calcule que ces annulations atteindront le chiffre de 55 millions pour l'exercice 1890 : ce qui permettra de régler cet exercice avec un excédent de recettes presque équivalent. Jusqu'ici les recouvremens de 1891 présentent une plus-value notable sur les évaluations de recettes, calculées d'après les résultats de 1889, et aussi sur les recouvremens correspondans de 1890. Cette plus-value ne serait pas inférieure à 50 millions. C'est un résultat dont on a lieu de se féliciter, mais ce serait en exagérer la portée que de le présenter comme une preuve d'une éclatante prospérité. On ne doit pas perdre de vue que dans la seule année 1890 les chambres ont voté pour 39 millions de taxes nouvelles, sans compter la nouvelle surtaxe sur les sucres qui est toute récente. Quand on compare les résultats de 1890 et

de 1891, il faut faire la part de ces 39 millions d'impositions nouvelles dont l'exercice 1890 n'a pas profité. Le parlement commettrait une grave erreur, si, sur la foi de ces plus-values, il se laissait aller à recommencer l'expérience des dégrèvemens prématurés.

Grâce à 50 millions d'annulations, provenant des crédits excessifs que l'on avait accordés au ministère de la guerre et que ce ministère n'a pas dépensés, le budget de 1888 s'est réglé avec un excédent de 47 millions. Le budget de 1889, bien que le compte général des finances qui vient d'être présenté à la chambre accuse une insuffisance de recettes de 11,169,412 fr. 62, devrait à des ressources exceptionnelles et à 69 milllions d'annulations un excédent de 24 millions. Pour l'exercice 1890, le ministre compte sur d'importantes annulations de crédit qui aboutiraient à un excédent d'une quarantaine de millions. Tout porte à croire que l'exercice 1891 se réglera également dans des conditions favorables, et le même espoir serait permis pour 1892 sans les expériences aventureuses que la commission du budget veut tenter. Toujours est-il que cette succession des trois budgets consécutifs, se réglant par des excédens, contrasterait avantageusement avec la longue période de budgets en déficit qui a si déplorablement accru la dette nationale. Il est seulement à regretter que cette amélioration ne soit pas le résultat du progrès naturel et normal du revenu public. Loin qu'il en soit ainsi, on doit constater que deux des sources les plus importantes de ce revenu, celles que l'on considère comme reflétant le plus exactement la situation générale du pays et le mouvement des affaires, l'enregistrement et le timbre, continuent à donner un produit moindre qu'il y a dix ans : il se trouve même que cette année, ils sont en baisse sur 1890. D'autres branches du revenu ne se relèvent que lentement. L'équilibre du budget serait demeuré une chimère sans l'énorme aggravation de charges qui a été imposée au pays. Les taxes nouvelles et les augmentations de taxes qui ont été établies depuis 1885 ne s'élèvent pas à moins de 260 millions, sans compter ce que donnera la nouvelle modification apportée à la législation sur les sucres. La commission, dans ses évaluations pour 1892, a inscrit les sucres indigènes pour 190 millions : ils figuraient pour 133 millions au budget de 1881, cet énorme écart de 57 millions dans la recette demandée à un seul impôt donne la mesure du fardeau dont il a fallu charger le pays pour réparer les brèches faites à la fortune publique par les prodigalités et les gaspillages d'une longue période d'affolement.

La France n'est pas encore au bout des sacrifices qui seront nécessaires. Malgré les 260 millions de taxes ou de surtaxes nouvelles, on eût été encore loin de l'équilibre sans le dernier emprunt dont le produit, après avoir acquitté les obligations sexennaires échues

en 1888 et 1889, et suppléé à l'émission nécessaire en 1890, servira encore à rembourser 100 millions de ces obligations à l'échéance de 1891 et 203 millions à l'échéance de 1892, déchargeant d'autant les budgets de ces deux années. Le produit de l'emprunt sera épuisé par l'échéance du 1er septembre 1892, et il faudra aviser, alors, au remboursement des 163 millions d'obligations qui viendront à échéance en 1893. Le ministre des finances ne dissimule pas que cette lourde échéance créera de graves difficultés pour l'établissement du budget de 1893, et le rapporteur général, en reconnaissant le fait, insinue que le plus simple moyen de se tirer d'embarras serait de ne point s'occuper de rembourser les obligations, de les renouveler à leur échéance, et de se reposer sur le temps et les chances heureuses pour amener l'extinction de cette dette. Ce serait un procédé commode, mais qui n'ajouterait point au crédit du pays. Quiconque ira au fond de la situation reconnaîtra la nécessité de nouveaux impôts et d'un nouvel emprunt pour éteindre la dette à court terme qui est en voie de se reconstituer. Quand on annonce qu'un exercice s'est réglé avec un excédent de recettes, le public se figure que les recettes ont suffi et au-delà à couvrir toutes les dépenses de cette année : il oublie qu'à côté des dépenses ordinaires inscrites au budget et qui ont été couvertes par les recettes, il y a les dépenses hors budget auxquelles il n'est fait face que par des moyens de crédit : bons du trésor, avances demandées à la Banque, émissions d'obligations, etc., dont le remboursement s'imposera tôt ou tard. L'exercice 1889 a présenté un excédent de recettes, et même la chambre en a disposé et en a appliqué une partie aux dépenses de 1891, avant le vote de la loi de règlement, ce qui est d'autant plus irrégulier que cet excédent avait une affectation légale et n'était disponible d'aucune façon ; mais M. Pelletan, dans un rapport sur la dette, sanctionné par la commission du budget de 1891, a calculé que cet exercice, à raison des dépenses non couvertes par des ressources effectives, ajoutait 266 millions au passif de la France. Ce sont encore les moyens de trésorerie qui ont pourvu en 1890 à 200 millions et pourvoiront en 1891 à 111 millions de dépenses hors budget. Enfin M. Cavaignac reconnaît que les dépenses hors budget s'élèveront en 1892 à 182 millions. La commission n'indique point comment ces dépenses seront payées, elle-même retire au ministre des finances l'autorisation, dont il n'avait pas encore usé, d'émettre pour 110 millions d'obligations à long terme. La dette flottante ne pourra pas cependant porter indéfiniment le fardeau toujours croissant qu'on lui impose : il faudra arriver à une consolidation, c'est-à-dire à un emprunt qui appellera à son tour la création d'impôts.

Tant que la totalité des dépenses publiques ne sera pas couverte par les recettes régulières et normales du budget, les excédens budgétaires ne seront qu'un mirage, propre à entretenir une dangereuse confiance. Il faut donc que les commissions du budget s'évertuent ou à découvrir de nouvelles sources de revenu ou à opérer de nouvelles économies. Cette dernière tâche leur sera rendue plus facile par la réintégration dans le budget ordinaire de la plupart des dépenses qui en avaient été détachées. Soumises au contrôle plus direct et plus minutieux de la chambre et devenues l'objet de discussions plus approfondies, ces dépenses ont déjà subi une certaine réduction par suite de sacrifices plus ou moins spontanés : il faut veiller à ce que les ministres ne reprennent pas par la voie de crédits supplémentaires les sommes qu'ils ont abandonnées. Espérons que les commissions du budget sauront imposer à l'administration de la guerre des économies plus sérieuses que celle qu'elle réalise dans la fabrication des martinets. Le *Bulletin officiel du ministère de la guerre* a publié récemment une instruction qui pourrait figurer dans l'*Art d'utiliser les restes*. L'administration de la guerre a remarqué que les manches des martinets usés étaient encore susceptibles de servir si on les pourvoyait de nouvelles lanières, et qu'elle pourrait utiliser pour cet objet les vieilles lanières des chargeurs à main. Elle a donc rédigé une instruction qui indique la façon de dégraisser les lanières, de les tailler, de les assembler et de les clouer, avec le nombre de pointes à employer au bout du manche et sur le côté. Ces lanières seront cédées par les magasins de l'administration à raison d'un centime l'une. La demande des lanières par les corps, la constatation de leur arrivée et de leur nombre, le remboursement aux magasins, le reçu à délivrer, tout devra avoir lieu suivant les formalités administratives et avec la fourniture des pièces de comptabilité ordinaire. Il serait curieux de savoir si le coût de cette paperasserie administrative ne dépassera pas la valeur des martinets ressuscités. Une autre circulaire de la même administration a prescrit aux corps de troupes de recueillir les pellicules des cafés torréfiés qui leur sont livrées, attendu que ces pellicules sont riches en cafeine et contribueraient à donner de l'arome au café moulu. Accusez donc d'habitudes dépensières une administration qui pousse à ce point le souci de ne rien laisser perdre!

En 1884, le ministère de la guerre dépensait 589 millions et demi pour entretenir 477,000 hommes; en 1888, il n'a plus dépensé que 547 millions et demi pour entretenir le même nombre d'hommes : comment expliquer cette différence de 42 millions, à si peu de distance, autrement que par une mauvaise administration? Le gouvernement avait inscrit le ministère de la guerre dans

le budget de 1892 pour l'énorme somme de 675 millions : la commission propose de n'en accorder que 645. Ce n'est sans doute pas le dernier mot des économies possibles, puisque les premiers retranchemens opérés dans ce budget auquel on n'a pas osé toucher pendant bien des années n'ont porté aucun préjudice à la réorganisation de nos forces militaires.

Il est une autre nature de dépenses qui seraient aisément compressibles, si on les scrutait avec soin ; ce sont celles de l'instruction publique, mais ce ministère a cette bonne fortune, qu'on ne réduit jamais ses crédits, et même que les commissions du budget prennent l'initiative de les accroître. On lui donne non-seulement plus qu'il ne demande, mais plus qu'il ne peut dépenser. Il a été inscrit au budget de 1878, et versé effectivement au trésor, une somme de 17 millions, sur laquelle l'enseignement secondaire impute depuis lors des dépenses diverses pour lesquelles il ne demande plus l'autorisation législative. A l'heure actuelle, au bout de treize ans, 4 millions n'ont pas encore été employés et attendent une destination : preuve évidente que l'allocation dont ils faisaient primitivement partie excédait de beaucoup les besoins réels. Cette année encore, la commission du budget accorde pour l'instruction publique 4 millions et demi de plus que le ministre n'avait demandé.

Il est avéré que les lycées de l'État ne couvrent pas leurs dépenses et qu'une partie des frais d'éducation de leurs élèves tombe ainsi à la charge des contribuables : frappé de ce fait, M. Spuller avait essayé d'arrêter les progrès constans du déficit en augmentant le prix de la pension et de l'externat. Cela n'a pas suffi : mais on attribue aujourd'hui à cette augmentation la décroissance du nombre des élèves, bien que les prix de pension soient plus élevés dans beaucoup d'établissemens libres; et un récent arrêté vient de réduire, à partir de la rentrée d'octobre, les frais de pension et de trousseau dans les lycées. Le déficit de ces établissemens va être augmenté d'autant, et la somme est facile à calculer d'après le nombre des élèves. Il ne paraît pas que la commission du budget ait, jusqu'ici, songé à y pourvoir par l'inscription d'un nouveau crédit. Sans revenir sur des observations qui ont déjà été formulées ici, nous ne croyons pas inutile d'emprunter aux documens officiels les plus récens le calcul des sommes dépensées pour les seules constructions d'écoles primaires à la date du 31 décembre 1890. Ces dépenses, dépassant sensiblement les chiffres fixés par la loi du 20 juin 1885, étaient de 5,027,847 fr. 40 pour les départemens, de 72,341,655 fr. 40 pour les communes, de 49,353,644 fr. 80 pour l'État : en tout, 126,723,127 fr. 60. L'annuité à la charge de l'État, pour la part d'amortissement qui

lui incombe, dépasse 3 millions. Il a été dépensé 8,110,028 fr. en subventions pour les écoles primaires, et 109 millions en subventions aux collèges et lycées de garçons et de filles, sans compter 34 millions d'avances faites par la caisse des écoles. Y a-t-il lieu, en présence de la situation financière actuelle, de persévérer dans cette voie de dépense à outrance?

Il est vrai que tous ceux qui font entendre des conseils de prudence sont taxés de pessimisme, et on leur objecte comme une réfutation péremptoire le succès du dernier emprunt et la hausse continue de la rente. On oublie que les emprunts émis par M. Magnin et par M. Tirard ont été couverts, eux aussi, quatorze et quinze fois, et que, peu de temps après, ils sont tombés au-dessous de leur taux d'émission et ne se sont relevés que péniblement. Pareille mésaventure est arrivée à l'emprunt de 1891 : nul n'ignore combien la libération de cet emprunt est laborieuse, bien que les versemens à opérer aient été fractionnés et prudemment espacés. Cette libération eût été sérieusement compromise si le ministre des finances ne se fût décidé à autoriser la caisse des dépôts et consignations à acheter de nouvelles rentes pour le compte des caisses d'épargne. Or, des critiques rigoureux pourraient observer que l'achat de titres non libérés et d'une libération encore éloignée constitue un véritable achat à découvert, opération irrégulière de la part de la caisse. Qu'adviendrait-il si des événemens imprévus la contraignaient à consacrer toutes ses disponibilités aux demandes de remboursement qui lui seraient adressées?

On peut demander, à ce propos, si l'absorption par les caisses d'épargne d'une masse considérable de rentes ne récèle pas un danger pour l'avenir. A l'heure actuelle, la caisse des dépôts et consignations possède, pour le compte des caisses d'épargne, 3 milliards 375 millions en rentes françaises, et elle en achète, tous les mois, en moyenne, pour 25 à 30 millions ; le chiffre de 4 milliards sera donc atteint à une date qu'on peut calculer. Les seuls arrérages d'une somme aussi énorme constituent un déboursé considérable : dans un jour de crise, le gouvernement, qui est le maître de la caisse des dépôts, ne sera-t-il pas tenté de donner à celle-ci du papier au lieu d'argent et de porter ainsi une atteinte sérieuse au prestige de la rente française? Quant à l'impossibilité d'assurer le remboursement des dépôts, elle devient plus manifeste à mesure que la masse des versemens va croissant. Supposons qu'à la suite d'une panique ou de graves événemens, le quart seulement des dépôts soit réclamé, où la caisse des dépôts trouvera-t-elle de 450 à 500 millions? Elle ne pourrait s'adresser qu'à la Banque de France pour un prêt gagé par son portefeuille;

mais la Banque de France, sollicitée peut-être de venir en aide au gouvernement, ne pourrait avancer une pareille somme sans enfler démesurément l'émission de ses billets : on serait donc acculé à une consolidation forcée. La seule appréhension d'une guerre pourrait donc entraîner des difficultés plus grandes que celles qui sont résultées des événemens de 1870 et 1871. Cela n'appelle-t-il pas des réflexions?

Les achats continus opérés pour le compte des caisses d'épargne ont faussé le marché français et amené un déclassement notable de nos rentes. Les 3 milliards 1/2 que les caisses possèdent sont sortis de portefeuilles dans lesquels ils ne rentreront pas. En outre, parmi les souscripteurs des anciens emprunts, les plus avisés ont profité de la présence d'un acheteur infatigable pour réaliser le bénéfice considérable que leurs achats antérieurs leur assuraient, et pour se reporter sur les bonnes valeurs et sur les fonds étrangers, qui ont monté à leur tour par l'effet de ces remplois. Cette hausse sera-t-elle durable? Est-elle à l'abri d'un mouvement de recul? Si une baisse se produit sur les valeurs ou les fonds étrangers, que de rentiers seront tentés de profiter de cette occasion d'augmenter le revenu de leurs placemens! La rente devra donc baisser par contre-coup et le portefeuille des caisses d'épargne subira une dépréciation : une partie des déposans sera également séduite par la perspective d'un placement avantageux, et des demandes de remboursement se produiront. Une partie notable des 3 milliards 1/2 que les caisses d'épargne ont portés à la Bourse ont alimenté les emprunts étrangers et se sont expatriés au détriment de notre fonds de roulement national : une autre partie représente des placemens temporaires déterminés par l'intérêt élevé que servent les caisses d'épargne, en attendant un emploi plus fructueux.

Au lieu de considérer, comme le fait la commission du budget, la situation des caisses d'épargne et la hausse vertigineuse des fonds publics comme des gages de sécurité, il faut y voir une source de périls pour l'avenir. Les inconvéniens que nous signalons sont la conséquence de la mesure imprudente qui a relevé le minimum des versemens et des facilités qui ont transformé les caisses d'épargne en véritables banques de dépôt, dont les livrets sont devenus des livrets de chèques. L'institution a été dénaturée : au lieu de demeurer l'asile des petites économies, ouvert à ceux qui n'ont encore aucun capital et qui veulent s'en former un, elle a appelé à ses guichets des capitaux tout formés, des cliens aisés et en état de défendre eux-mêmes leurs intérêts. De là cette dette de 3 milliards 1/2 toujours exigible, qui est suspendue comme une

menace perpétuelle sur notre situation financière. Cet état de choses ne peut se prolonger, mais aucun des projets élaborés par le gouvernement ou par des commissions n'y remédiera, parce qu'on n'ose pas trancher dans le vif. Les caisses d'épargne doivent satisfaire à deux conditions essentielles, qui sont les bases mêmes de l'institution : sécurité absolue et disponibilité constante des dépôts. La première condition est assurée par la surveillance de l'État, et la seconde peut l'être si la responsabilité assumée ne dépasse pas certaines limites. Le mal est dans l'exagération des dépôts : on se flatte d'en diminuer le nombre et l'importance par des moyens détournés, tels que la réduction ou la graduation de l'intérêt; mais on ne peut méconnaître que ces moyens grèveraient les caisses d'épargne de frais considérables ou frapperaient les petits déposans, les seuls intéressans. Il ne faut donc pas hésiter à limiter le maximum des dépôts exigibles à 500 francs, ou, provisoirement, à 1,000 francs, si l'on craint que la transition soit trop brusque. Il dépend de l'État de créer des titres de 3 francs de rente; les obligations du Crédit foncier, de la ville de Paris et de beaucoup d'autres villes sont subdivisées en cinquièmes; les déposans ne manqueraient donc pas de titres de tout repos et facilement réalisables pour le placement de leurs économies. Les versemens pourraient continuer jusqu'à 2,000 et même 3,000 francs, mais à la condition expresse que toute somme dépassant le maximum exigible serait transformée par la caisse des dépôts et consignations en un titre nominatif dont cette caisse serait seulement dépositaire. La caisse achèterait et vendrait gratuitement ces titres, choisis par le déposant sur une liste de valeurs sévèrement contrôlée; elle en encaisserait les arrérages, qu'elle porterait au compte du titulaire. Elle rendrait, en un mot, aux déposans tous les services que les établissemens de crédit ordinaires rendent à leur clientèle. Lorsque les déposans auraient besoin d'argent au-delà du maximum qu'ils seraient autorisés à réclamer, ce serait à eux à demander la vente, à leurs risques et périls, de quelqu'un de leurs titres; mais ni les caisses d'épargne ni l'État n'encourraient de ce chef aucune responsabilité. On ne peut laisser l'État sous le coup de demandes de remboursement pour plusieurs centaines de millions, et il n'y a pas d'autre moyen d'écarter les dangers qu'une pareille éventualité fait peser sur la fortune publique.

Si l'État ne peut sans danger demeurer responsable des 3 ou 4 milliards versés par la caisse d'épargne, comment peut-on, raisonnablement, songer à lui imposer la gestion de la caisse universelle des retraites dont on projette l'établissement? Les ouvriers ont témoigné, jusqu'ici, peu de goût pour les institutions de pré-

voyance; les calculs d'intérêts composés éveillent leur défiance. Si la cotisation est laissée facultative, ils n'apprendront point le chemin de la caisse des retraites : si elle est rendue obligatoire, elle entraînera pour l'État le versement annuel de 80 ou 100 millions qu'il sera malaisé de trouver dans le budget sans la création d'impôts correspondans. Que fera l'État de tout cet argent dont il sera responsable, qu'il aura retiré de la circulation et qu'il ne pourra laisser improductif? La caisse des retraites fera-t-elle concurrence aux caisses d'épargne dans l'absorption des fonds publics? Si le taux de l'intérêt s'abaisse à 2 et peut-être à 1 1/2 pour 100, tous les calculs sur lesquels la caisse aura été établie se trouveront renversés. L'État comblera-t-il de nos deniers l'insuffisance des produits d'une cagnotte de plusieurs milliards, ou fera-t-il banqueroute à ses cliens? De tous côtés on se heurte à des impossibilités.

De nombreuses tentatives sont faites pour multiplier et propager les sociétés de prévoyance : que l'État étende sa protection et sa vigilance sur ces institutions naissantes. La plupart ont établi leurs calculs sur des bases défectueuses et seront hors d'état de tenir leurs engagemens. Leur échec serait déplorable parce qu'il tuerait en France l'esprit de prévoyance, déjà si faible. Que le gouvernement, à l'imitation de nos voisins d'Angleterre, impose à ces sociétés l'obligation de faire vérifier leurs calculs par des actuaires sérieux; qu'il les prémunisse contre tout entraînement et toute illusion, mais qu'il ne les condamne pas à disparaître devant la concurrence de l'État. Il porterait un coup fatal à l'esprit d'initiative, il enchaînerait l'indépendance des classes laborieuses, et la création colossale qu'il rêve serait pour lui une source de périls et pour la nation un intolérable fardeau. Grâce aux sacrifices imposés aux contribuables, nos finances se relèvent lentement; mais la prudence et le temps sont indispensables à leur rétablissement définitif; que la commission du budget se défie de ses propres entraînemens. Qu'elle se garde d'obéir à une aveugle confiance et de porter une main imprudente sur des impôts qui peuvent donner prise à la critique, mais dont le rendement est certain, et, par-dessus tout, qu'elle oppose une résistance énergique à des projets irréalisables !

CUCHEVAL-CLARIGNY.

# JOHN MORLEY

## CRITIQUE, JOURNALISTE ET HOMME D'ÉTAT

Depuis une vingtaine d'années, l'Angleterre nous donne ce spectacle, peut-être unique, d'une société qui passe de l'aristocratie à la démocratie sans crise, sans souffrance, presque sans le savoir, par une lente et pacifique évolution des institutions et des mœurs. Pour détacher de la vieille France cette France nouvelle que nous sommes, il a fallu le forceps révolutionnaire : l'Angleterre aristocratique a enfanté l'Angleterre démocratique pendant le sommeil du chloroforme.

La génération contemporaine de ce phénomène s'incarne en quelques hommes politiques parvenus maintenant au milieu de la vie. J'ai esquissé ici même la physionomie de deux d'entre eux (1), lord Randolph Churchill et M. Chamberlain. Le premier est conservateur, le second est radical. L'un est entré au parlement de plain-pied, en vertu de son nom. L'autre s'est élevé péniblement, en se frayant une route neuve, des honneurs municipaux aux honneurs ministériels. Randolph Churchill est né éloquent comme il est né noble ; Joseph Chamberlain a dû faire lui-même sa fortune et son talent. Partis des points les plus opposés, l'arrière-petit-fils de Marlborough et le fabricant de boulons de Birmingham se sont rencontrés dans une œuvre commune qui est de faire passer aux mains du nombre la possession de la terre et le pouvoir politique, puis dans une autre œuvre qui consiste à défendre l'unité nationale contre toute tentative de démembrement.

Toute différente est la genèse politique de John Morley. Des méditations du cabinet il a passé aux batailles du journalisme et, de

(1) Voir la *Revue* du 1er septembre 1888 et du 15 novembre 1889.

là, aux responsabilités du pouvoir, non pas en désabusé ou en cynique qui tourne le dos à l'idéal philosophique de sa jeunesse, mais au contraire en logicien pratique qui ne croit pas être allé jusqu'au bout de ses idées tant qu'il ne les a pas appliquées et pour qui l'action est la seconde étape de la vie, après la pensée. Jusqu'ici on se plaisait à citer l'exemple des penseurs qui étaient venus piteusement échouer dans un parlement. Le succès de M. Morley dans les deux domaines est significatif; il ébranle la vieille notion d'après laquelle il y a deux races d'intelligences qui s'ignorent et se méprisent : les remueurs d'idées et les conducteurs d'hommes.

Longtemps seul de son avis sur une question d'intérêt national, M. Morley a vu tout à coup la moitié de l'Angleterre se rallier à son opinion. En une nuit, il est devenu le porte-paroles d'un grand parti qui gouvernera demain, l'inspirateur et l'héritier présomptif du vieux Gladstone. Bon gré mal gré, il a fallu accepter comme guide ce théoricien, ce raisonneur, le premier *leader* anglais qui soit sorti de nos rangs à nous autres, gens de lettres, et qui, au pouvoir, représente l'Idée, comme Randolph Churchill représente la Tradition modernisée et Joseph Chamberlain les Intérêts populaires. Étudions l'homme et laissons au temps de juger l'œuvre.

## I.

Une large rue paisible de South Kensington, sans boutiques, allongeant sa perspective droite de cent maisons pareilles, avec perron, portique, quatre étages et trois fenêtres de façade. Vous sonnez à l'une de ces maisons qui ne se distingue en rien de ses voisines. Une *parlour-maid* vient vous ouvrir, coiffée du bonnet traditionnel, vêtue de la robe d'indienne imprimée si c'est le matin, de mérinos noir après trois heures. Vous avez un rendez-vous : on vous introduit sans paroles inutiles. Une impression de recueillement vous prend déjà. Pas de cris d'enfans : la maison est silencieuse. Ce personnage de Ben Jonson qui haïssait le bruit et ne voulait que des muets autour de lui aurait volontiers pris son gîte en un tel lieu. Dans l'escalier très clair, une grande glace, à mi-chemin, où le visiteur se voit monter. Au premier étage, on vous laisse seul dans un salon qui fortifie l'impression reçue. Toute une paroi est occupée par une bibliothèque. Pas de bibelots, point de couleurs vives, aucune trace d'affectation ou d'exotisme. Mobilier vaguement moderne, mais sans date précise et sans recherche du style. Une sévérité qui se tient entre la banalité et l'élégance, dans une harmonie de nuances fines et pâles. Le maître de la maison doit aimer la blancheur, non cette blancheur éclatante, agressive qui

offense les yeux, mais cette blancheur discrète, un peu grise, qui repose et caresse la vue et qui a peut-être, pour un penseur, le charme symbolique d'une synthèse des couleurs.

La porte s'ouvre, M. Morley paraît sur le seuil, tout droit, un peu raide : le demi-siècle déjà vécu ne pèse pas du moindre poids sur ses épaules. Si la première impression reste incertaine, ce doit être votre faute, car jamais physionomie ne s'est présentée plus franchement. Les cheveux, courts et aplatis, laissent au front toute sa largeur et sa hauteur. Ni barbe, ni moustaches, rien de ces végétations parasites qui sont, au dire d'un père de l'église, un mensonge contre la vérité de la face humaine. Mais déjà la double nature, la double vocation de l'homme se révèle et commence à inquiéter celui qui vient l'étudier et le pénétrer. Vu de profil, avec ce nez tranchant, presque agressif, qui entraîne avec lui la bouche en avant, il a une expression de combat, il semble attaquer. De face vous ne voyez plus que ces yeux clairs et calmes, qui cherchent et qui réfléchissent, à l'ombre sous la voûte des sourcils.

Rapide, sans brusquerie, poli, mais grave, M. Morley a conduit le visiteur dans son cabinet. Là, tous les outils du travail de l'esprit, encore des livres et beaucoup de lumière. Assis en face de vous, M. Morley est prêt à vous entendre, car il a une qualité rare chez un maître de la parole : il écoute admirablement. Si vous obtenez de lui qu'il vous dise quelques mots sur lui-même, évitant les vulgaires confidences biographiques, il vous expliquera simplement et modestement sa vie intellectuelle. Il étendra la main vers un groupe de portraits suspendus à la muraille, et parmi lesquels se détachent deux expressives figures de vieillards, et il vous dira : « Deux hommes m'ont fait, John Stuart Mill et M. Gladstone. » Entre les deux maîtres, placez un ami, dont je tâcherai d'expliquer le rôle, et vous apercevrez les trois phases de cette existence. Mais n'oubliez pas que John Morley, disciple de Mill, compagnon de Chamberlain, lieutenant de Gladstone, est surtout et avant tout... John Morley.

Il est né en décembre 1838 à Blackburn, où son père était, je crois, médecin. Cette année même, comme on lui reprochait son extrême sensibilité à propos d'une émeute irlandaise, il disait, en souriant, dans la chambre des communes : « La vue des têtes cassées ne me fait pas peur; j'ai été élevé dans une officine de chirurgien. » De là il passa au collège de Cheltenham, puis à Oxford. A vingt ans il était bachelier ès-arts et avocat (1). C'était en 1859. Jusque-là il avait suivi la route de tout le monde. Sa vocation d'homme de lettres se décide alors, et le goût d'écrire est déjà

(1) Il a pris plus tard le grade supérieur de maître ès-arts.

accompagné du besoin de l'indépendance et de l'autorité, car nous le trouvons, avant vingt-cinq ans, directeur de la *Literary gazette,* qui prend bientôt le nom de *Parthénon* et qui, par le format, la division intérieure et les caractères généraux de la rédaction, rappelle l'*Athenæum,* auquel elle faisait concurrence. En 1867, Lewes remet à John Morley la *Fortnightly Review*, alors récemment fondée et encore peu connue. Ce que M. Morley en a fait, pendant sa direction de quinze années, on le verra tout à l'heure; en ce moment, nous n'avons sous les yeux qu'un débutant, mais un débutant déjà sûr de sa voie.

L'heure de la biographie n'est pas venue pour M. Morley. Je ne fais ici que l'histoire de ses idées; je la tire de ses premiers écrits; je la devine d'après les influences générales ou particulières auxquelles il était soumis en ces années décisives de la formation intellectuelle. Cependant quelques témoignages, glanés çà et là, me montrent en lui un jeune homme de mœurs sérieuses. « On n'a jamais vu M. Morley s'amuser, » écrit un de ses anciens collaborateurs de la presse politique. N'en concluez pas qu'il ne possédât point la faculté de s'égayer. « Le rire, a-t-il dit quelque part, a une belle place dans la vie. » Mais son rire n'était pas celui de tout le monde et ne naissait pas des mêmes causes. Il n'était pas, comme les Anglais de son âge, bon canotier, intrépide vélocipédiste, adroit au cricket et au foot-ball; c'était, j'imagine, un cavalier très ordinaire et un chasseur médiocre. Il aimait la musique, celle qui donne des émotions, celle qui fait du mal à force de faire plaisir. Il aimait aussi la campagne et les longues promenades, en tête à tête avec un ami, où l'on discute en marchant et où, avec l'horizon matériel des bois et des collines, se succèdent et se transforment indéfiniment les perspectives de l'idée. Dans cet aimable pays, autour de Guildford, où les larges plateaux découverts alternent avec les retraites d'ombre, il eut plus d'une fois pour compagnon son maître et ami, Stuart Mill, auquel le liaient d'avance de vieilles relations familiales; ou bien Owen Meredith qui lui lisait le soir, dans le parloir de quelque auberge rustique, les strophes nées le matin, le chapitre de roman ébauché dans la journée. A défaut de compagnon, nous pouvons supposer qu'il avait en poche un de ses livres favoris, dont il nous parlera bientôt; quelquefois un poète ou un romancier, George Sand qui lui semblait « le premier prosateur du siècle, » Goethe, qu'en dépit de l'autorité de Stuart Mill il préférait à Schiller, Wordsworth qui a empreint de moralité anglaise le sentiment romantique des beautés du monde visible; surtout Emerson, « le seul réformateur qui calme, » le seul penseur de ce temps qui ait mis complètement d'accord la science et la démocratie, Emerson pour qui la poésie n'est que le

langage naturel de la philosophie religieuse, et qui, « traduisant la pensée de Kant à travers Coleridge, en a fait un évangile. »

Il goûtait la solitude avec les grands morts, il recherchait aussi le contact et la conversation des vivans. Souvent on le rencontrait à Witley, auprès de ce couple si intéressant et si honorable, quoique volontairement irrégulier, que formait George Eliot avec Lewes, son mari d'adoption. Il a donné très franchement ses impressions sur tous deux. Lui, esprit remarquablement souple, mais vulgaire par certains aspects, avec sa vitalité inextinguible, sa verve un peu grossière et ses réminiscences bohêmes, mais aussi avec son dévoûment entier, naïvement admiratif envers celle dont l'affection avait été pour lui « une seconde naissance. » Elle, sage et bonne, mais plus sérieuse qu'il n'eût fallu dans l'ordinaire de la vie, légèrement artificielle et maniérée comme ceux qui n'ont connu le monde qu'à travers les livres; du génie sans esprit, comme notre George Sand; s'écoutant parler et « ayant toujours conscience d'elle-même, » alors qu'elle écrivait un billet pour accepter ou inviter à dîner. Il lui arrivait d'ennuyer, jamais d'affliger. M. Morley a décrit ces traits marqués, un peu massifs, cette voix aux notes d'orgue, ce front d'homme, ce visage penché vers l'interlocuteur avec tant de bonne volonté et de bonne foi. Son amitié pour la grande romancière resta en deçà de l'enthousiasme. Elle ne pouvait avoir d'influence sur lui. La religiosité où elle fondait si étrangement ses doutes et ses croyances n'était pas faite pour gagner cet esprit ferme et décidé. Son exemple lui apprit du moins que, même pour le penseur et l'écrivain, il est malsain de vivre hors du monde.

Ici se présente une question embarrassante. Il est indiscret de sonder l'existence intime d'un contemporain et, d'autre part, il est malaisé de parler d'un homme tant qu'on ne sait point quelle place la femme a tenue dans sa vie. John Morley trouvait-il en lui, sans effort, « cette austérité qui est dans la fibre des grands caractères? » Son ambition précoce et prévoyante tira-t-elle un fruit de cette phrase de Mirabeau qu'il a citée plusieurs fois : « Quel tort fait à la France l'immoralité de ma jeunesse! » Enfin éprouvait-il ce sentiment qu'il a défini en une ligne, « ce subtil dédain de la femme qui se cache au fond de certaines âmes et que l'on rougirait d'avouer? » Sans être un puritain, il me semble qu'il a dû avoir toujours ce goût de la blancheur, qui se remarque dans sa maison. Cet homme sévère devait être, autant et plus qu'un autre, capable d'aimer; mais il est un raffinement d'esprit qui préserve de certaines chutes et qui sert de vertu mieux que la vertu même. La vertu! En Angleterre, plus que partout ailleurs, elle sait se rendre déplaisante; elle prêche, nasille, psalmodie, damne, d'un cœur sec et

d'une voix attendrie, ceux qui font du bien suivant une autre formule et cherchent la vérité par d'autres voies. C'est ce qu'on appelle le *cant*. M. Morley hait le *cant;* il a, plus d'une fois, traité rudement ceux qui ne savent que dire : « Seigneur! Seigneur! » Il a écrit à propos de Byron : « L'Angleterre méritait *Don Juan*. Cette littérature satanique était due à un peuple qui ne respecte aucune idée, aucune aspiration, si elle n'est justifiée par un verset de la Bible et si elle n'est patronnée par la *Society of tracts*. » Cela ne signifie pas qu'il y eût rien de commun entre le héros de lord Byron et M. Morley. Quant à ces puritains, dont il haïssait le jargon ridicule ou l'exclusivisme farouche, et qui, de leur côté, l'eurent longtemps en horreur parce qu'il écrivait le mot *God* avec un petit *g*, il devait, à plusieurs reprises, agir de concert avec eux, et dans une mémorable circonstance de sa vie, prendre pour guide leur instinct moral.

Le cerveau, chez certains êtres exceptionnels, prend d'abord l'empire et se subordonne les autres organes. « Nous connaissons, dit M. Morley à propos de Turgot, ce tempérament que la passion du savoir consume de bonne heure et qui tend vers ce but ses énergies avec une incessante et joyeuse activité, dans ce pur et brillant matin de la vie intellectuelle qui n'est pas encore terni par les vulgaires et tumultueux besoins de l'existence, ni voilé par les déceptions de la pensée. » S'il connaissait si bien ce tempérament, c'est qu'il l'avait observé en lui-même. Il a indiqué d'un mot à quelle famille d'esprits il appartenait : « Nous avons besoin de lumière encore plus que de chaleur. »

Pour trouver cette lumière, il fallait s'orienter. Quel était l'état des esprits au moment où M. Morley commença d'écrire? Quels hommes et quelles idées régnaient?

Il a dit lui-même : « Dans mes jours d'Oxford, l'étoile de Newman s'était couchée, et l'astre de Stuart Mill se levait. » J'ai essayé, dans cette *Revue*, à propos de l'historien Froude, de définir l'influence de ce grand cardinal Newman, récemment disparu du milieu de nous, et qui a presque défait la réforme anglicane. Dans un de ces jours où son génie bavait, Carlyle a dit de Newman qu'il devait avoir « la cervelle d'un lapin de taille moyenne. » M. Morley n'eût pas donné cette forme grossière à son dédain; il sentait à demi le charme pénétrant des pages incomparables de l'*Apologie*, mais il croyait que l'humanité en avait fini avec la théologie, comme un homme de vingt ans croit ne jamais relire *Peau d'âne*.

On jurait par Macaulay autant que par Stuart Mill. Le célèbre historien venait de mourir, dans le plein de sa gloire. Savoir par cœur les *Essais* et en citer des phrases-sentences, c'était alors le premier devoir du journaliste. Non-seulement M. Morley n'admira

point Macaulay, mais il devait être un des premiers à attaquer, un des plus âpres à dénoncer cette rhétorique bourgeoise qui cache sous sa brillante mise en scène, avec bien des ignorances et des erreurs, la médiocrité, on oserait presque dire la grossièreté morale. Macaulay a le prodigieux mérite de dire toujours quelque chose; mais ce « quelque chose, » que vaut-il? Avec Macaulay comme avec Thiers, la science est faite et la société est bien comme elle est; l'esprit humain est arrivé, par conséquent arrêté. Leur critérium est le succès; leur méthode, de plaire; leur art, de louer leurs amis et de parer leurs idées. Pendant trente ans, Macaulay a empêché d'étudier la révolution de 1688, comme Thiers a empêché d'écrire l'histoire de Napoléon.

Mais la jeunesse anglaise avait d'autres maîtres. Carlyle, cette « force morale » dont Goethe avait prédit, trente ans plus tôt, dans une conversation avec Eckermann, le développement et l'influence, touchait à l'apogée de sa popularité. Pendant que, dans son grenier de Chelsea changé en cabinet d'étude, il se débattait avec son dernier livre, qui eut tant de peine à sortir, les générations nouvelles dévoraient son *Cromwell*, sa *Révolution française*, son *Culte des héros* et jusqu'au *Sartor resartus*, autrefois dédaigné des éditeurs. L'admirable artiste, le prestigieux écrivain que Carlyle ne voulait pas être, et qu'il était pourtant, agissait sur les nerfs de John Morley sans le toucher à fond. Il accordait que, « dans ses plus humbles parties, l'œuvre de Carlyle reflète la totalité de l'univers, » que « le carlylisme avait ramené au respect le monde révolté par le byronisme. » Mais il ne suivait point le sage de Chelsea, parce qu'il voulait aller quelque part et que le sage de Chelsea ne conduit à rien.

L'évolutionisme venait de paraître et faisait une fortune rapide, envahissait tous les domaines. Derrière Darwin, se montraient Tyndall et Huxley. Le christianisme, religion nominale, se refroidissait, se vidait de plus en plus; ce n'était déjà plus, pensait-on, qu'un cénotaphe, un néant sous une draperie officielle. La science allait tout expliquer et tout soumettre. Il y eut quelques années de confiante et vaniteuse satisfaction, un moment d'enthousiasme qui sera peut-être le dernier dans l'histoire de l'esprit. Ce qui le fortifia, c'est qu'il coïncidait avec une béatitude répandue dans le corps social, analogue à celle qui, dans l'être physique, accompagne les copieux repas et les heureuses digestions. Jamais l'Angleterre n'avait gagné tant d'argent. L'humanité, décidément adulte, avait rompu avec toutes les superstitions, religieuses, économiques, militaires. Plus de dogmes, plus de douanes, plus de guerres. On n'avait plus qu'à vivre heureux et à faire des affaires.

John Morley était imprégné de ce positivisme au milieu duquel

il était né et où il avait grandi. Mais déjà il portait en lui une protestation secrète contre l'optimisme de la science et de la société. Stuart Mill lui-même n'eût pu le convaincre que la logique gouverne seule les choses. Lorsqu'il louait son maître de ne « jamais quitter un problème sans l'avoir résolu, » il devait se dire que les vraiment grands esprits sont ceux qui connaissent des problèmes insolubles.

Il était mélancolique. Non de cette mélancolie qui suit le plaisir ou l'effort : du premier, il ne se souciait guère, et le second, loin de l'abattre, lui laissait une excitation saine. Mais sa mélancolie était née avec lui. Dès le premier regard jeté autour de lui, il avait connu que le monde est mauvais, qu'il peut devenir meilleur, et qu'il ne sera jamais bon ; que « les choses appelées intelligence et bonté humaines se fabriquent péniblement, à force de patience, avec de détestables matériaux. » L'un des premiers dans son temps, l'un des seuls parmi sa race, au milieu de la jovialité niaise ou de la brutalité affairée, il a senti ce parfum de mort, cette fine et délicate odeur de pourriture automnale qui caractérise les fins de civilisation et que quelques-uns, aujourd'hui, savourent jusqu'à l'ivresse.

Cette disposition pessimiste conduit beaucoup d'écrivains, soit à la révolte et à une sorte d'anarchie mentale, soit à l'abdication de la raison et à la sujétion volontaire, soit enfin à je ne sais quel état d'indifférence triste et veule où l'artiste survit seul et n'est plus capable que de traduire des sensations. John Morley ne pouvait tomber sous l'empire d'aucun de ces sentimens. Ses maîtres lui avaient appris à révérer cette idée de la loi, dont la science a étendu le domaine jusqu'à l'infini. C'était cette idée qui devait être « la grande inspiration moderne ; » c'est dans la participation consciente au jeu et à la marche des forces de la nature que réside le bonheur des intelligences. Il s'attachait à cette noble idée. Pour l'aborder et la rendre sienne, il pouvait, comme les autres, bâtir un système : il préféra se faire critique et historien. Le dernier paru d'une longue lignée de penseurs qui commence avec lord Herbert de Cherbury et avec Locke, il voulait prendre la philosophie rationaliste à ses débuts, la suivre dans ses progrès, dans ses combats, dans ses détours, et jusque dans ses déviations. L'erreur même, dans cette étude rétrospective, aurait son prix : car l'erreur, en son temps, a été un fait psychologique, elle a marqué un moment dans l'histoire des idées.

Que la religion de la loi sortît de cette recherche, amoindrie ou fortifiée, les années d'action viendraient après les années d'étude et de pensée. J'ose dire que c'était le plan d'une belle vie. Si l'ac-

tion n'applique pas les principes conquis, elle console des mécomptes de la spéculation. Il y a deux beaux mots dans les langues humaines : vérité et liberté. Lequel est le mot divin? C'est ce que John Morley allait chercher en essayant successivement, à travers l'histoire, la vertu de ces deux mots.

## II.

Je crois que dans le cercle positiviste d'où M. Morley est sorti, on gardait encore rancune à Carlyle, vers 1860, de ce qu'on appelait sa désertion. Cette désertion remontait à vingt ans. Stuart Mill avait été, lorsqu'il préparait l'*Histoire de la révolution*, son plus infatigable pourvoyeur de documens, l'avait prôné dans la presse, avait « chauffé » ses conférences, lui avait ouvert à deux battans la *Revue de Westminster*, organe officiel de la haute pensée radicale. Et soudain, Carlyle lui avait tourné le dos pour se faire caresser par Robert Peel, à la table de lady Ashburton.

On ne se console d'avoir perdu un tel homme qu'en le démolissant, si l'on peut. Or, l'œuvre de Carlyle prêtait singulièrement aux attaques. Il semblait s'être donné pour mission de combattre la pensée française en l'honneur de la pensée allemande, de découronner Voltaire pour introniser Goethe. La campagne avait duré dix ans; commencée dans la *Revue d'Édimbourg*, dans la *Foreign review*, dans le *Fraser's*, elle s'était achevée par l'*Histoire de la révolution* et les lectures de *Willis's rooms*. Pour Carlyle, l'*Encyclopédie* n'était qu'une ennuyeuse gaminerie, la Révolution une farce tragique, sans causes profondes et sans résultats durables, une catastrophe qui ne savait pas ce qu'elle voulait dire, comme l'éruption du Vésuve ou le tremblement de terre de Lisbonne.

Suggéra-t-on à M. Morley l'idée d'entreprendre, après trente ans écoulés, une campagne en sens contraire? Y fut-il conduit par la direction même de ses études? En tout cas, l'œuvre était digne de lui. Il y donna plus de douze années de sa vie, au milieu de ces mille interruptions et de ces mille retards que nous connaissons tous et que les besognes quotidiennes du journalisme jettent au travers de nos plus chers projets littéraires. Elle se compose aujourd'hui d'un volume sur Voltaire, de deux volumes sur Diderot et les encyclopédistes, de deux volumes sur Rousseau, de trois volumes de mélanges où Vauvenargues, Turgot, Condorcet, la révolution, ses coryphées, ses antagonistes et ses continuateurs tiennent la plus grande place. Je sais que M. Morley fait bon marché de ses premiers écrits, mais il est le seul à penser ainsi. Je ne détacherai donc rien de ce bloc imposant et compact. J'essaierai, en la

résumant, de dire ce qu'a été cette œuvre pour les Anglais et ce qu'elle doit être pour nous.

Avant de parler du XVIII^e siècle, M. Morley a commencé par étudier le XVII^e. Il a passé de Bossuet à Pascal, « comme on passe de la solennité splendide de l'église au frisson de la crypte. » Pour bien comprendre l'idée de la bonté humaine qui apparaît dans Vauvenargues et éclate dans Rousseau, la notion du progrès indéfini qui s'affirme chez Turgot et surtout chez Condorcet, il se donne la peine de remonter au pessimisme des *Maximes* et des *Pensées*, où il trouve les sentimens et les principes contraires. Pessimistes ou optimistes, aucun Anglais n'a mieux lu et compris nos moralistes. C'est une page d'excellente critique que celle où il les compare aux moralistes d'outre-Manche, à Francis Bacon, à Thomas Browne, à Shaftesbury, à Addison. Chez aucun de ses compatriotes, il ne trouve cette psychologie intime, cet accent douloureux et profond, cette rêveuse pitié, cette *poetic pensiveness*, qui fait le charme de Vauvenargues et atteint, avec Pascal, à de si tragiques hauteurs. D'où vient cela? De ce que l'Angleterre avait de bonne heure donné, par la poésie même, une expansion au sentiment poétique, qui, en France, jusqu'au XIX^e siècle, fut chassé des vers et obligé de se réfugier dans la prose. C'est pourquoi il y a tant de raison chez nos poètes, tant de poésie chez nos moralistes.

Ne nous attardons point et arrivons à Voltaire avec notre auteur. Pour M. Morley, Voltaire n'est point, comme pour Carlyle, l'incarnation du scepticisme. Sceptique! « Il n'est pas plus capable de l'être que Bossuet et moins que de Maistre. » Le doute lui est inconnu : il est tout en affirmations et en négations. Jamais il ne se pose une question sans y répondre. En cela, il est bien de sa nation, car le Français n'est point sceptique. A en croire M. Morley, « il n'y a jamais eu en France de véritable sceptique avant M. Renan. » Le doute fait peur aux Français, et, depuis qu'ils ont aperçu le vide, ils ont le vertige.

Que représente donc Voltaire, s'il n'incarne point le doute? Il représente la soif de connaître, de critiquer et de discuter; il représente la passion, qui était inconnue de l'âge précédent. Les tableaux de Le Brun, comme les tragédies de Racine, sont des œuvres impersonnelles : Voltaire se répand, se précipite avec furie dans ses livres; il est tout entier dans chaque ligne qu'il a écrite. Le premier, il a fait de la pensée une arme et de la littérature un moyen d'action. C'est de quoi M. Morley l'admire surtout, et il se révèle lui-même par ce jugement.

La vie de Voltaire a trois phases distinctes. Avant de passer le détroit, il n'est que l'élève de Chaulieu, l'auteur des *J'ai vu*, de

l'épître à Uranie et de quelques maximes libérales semées dans *Œdipe*. Le bâton des laquais du chevalier de Rohan et l'*Essai sur l'entendement* de Locke, lu et compris à Londres, font un second Voltaire.

Assurément tout n'était pas beau dans ce que Voltaire vit à Londres : Walpole tout-puissant, un parlement corrompu, l'État pillé impudemment par les « grosses femmes » de George I[er]. Mais pourtant ce parlement corrompu discutait les affaires du pays et votait les impôts. Il y avait des gens qui parlaient tout haut. Les opinions étaient libres. On citait des hommes de lettres qui avaient été ministres, d'autres ambassadeurs, et, du fond même de son humiliation et de son exil, Swift rappelait ce qu'avait osé, ce qu'avait pu la puissance nouvelle du journalisme. Voltaire entrevit un art nouveau dans Shakspeare, il s'enflamma d'enthousiasme pour les découvertes de Newton. On ne nous apprend rien en nous disant qu'il a été l'élève de Locke et l'ami de Bolingbroke, mais on ajoute, au contraire, un important appoint à l'étude de Voltaire, lorsqu'on nous le montre empruntant quelque chose à Herbert de Cherbury, à Toland, à Woolston, à Berkeley, lorsqu'on spécifie, comme l'a fait M. Morley, la nature et l'étendue de ces emprunts.

Voilà donc Voltaire à l'école des déistes anglais. Observez, à ce propos, la destinée différente d'une même doctrine chez deux peuples de génie différent. Le déisme anglais et le déisme français sont identiques au début. Ils ont en commun la notion d'un dieu séparé de sa création, d'ailleurs très digne, vivant « noblement, » d'après l'ancienne définition, c'est-à-dire sans rien faire, une sorte de roi qui ne réside pas dans son royaume et se fait révérer plutôt qu'obéir. Le déisme anglais, de plus en plus idéaliste, s'imprègne de religiosité et finit par s'acclimater à l'église. Le déisme français se fait matérialiste, puis révolutionnaire, en haine du clergé qui adosse l'autel au trône et qui unit ses destinées à celles de la monarchie. A qui la faute? Vous pressentez la réponse : au catholicisme. M. Morley, qui n'appartient à aucune religion, mais qui écrit en terre protestante, fait au protestantisme la politesse de dire que la réforme du XVI[e] siècle a préparé l'esprit humain à la complète et définitive émancipation. Évidemment il le croit, puisqu'il le dit; pourtant il sait mieux que moi que le *prayer-book* est un rituel romain d'où Cranmer a, de ses mains impures, arraché quelques pages, et que la différence entre le romanisme et l'anglicanisme est une question de bougies.

Quoi qu'il en soit, Voltaire emprunta à ses professeurs de déisme la méthode dont ceux-ci s'étaient servis contre les théologiens catholiques. Cette méthode, c'est la critique historique dans ce qu'elle a de

plus mesquin. M. Morley reproche à Voltaire d'avoir ergoté sur les détails, d'avoir attaqué les miracles au lieu d'attaquer le miracle, d'avoir constamment taquiné les théologiens, au lieu de combattre en face et dans son principe la religion révélée. Le surnaturel, voilà l'ennemi! Pourquoi Voltaire s'est-il arrêté en chemin? Puisqu'il s'était mis à l'école des Anglais, que n'est-il allé jusqu'à Hume?

« Il n'y a pas une œuvre de Voltaire, a dit M. Villemain, qui ne porte l'influence des Anglais. » Cette parole avait besoin d'être dégrossie et précisée. L'influence des Anglais sur Voltaire dure vingt ans et cesse vers 1750. M^me^ du Châtelet est morte. Voltaire, brouillé avec Frédéric et n'attendant plus rien de la cour de France, s'enferme aux Délices ou à Ferney. Le tremblement de terre de Lisbonne porte le dernier coup à son optimisme. Dès lors, il sera un « Pascal sans solution, » un Pascal tombé du purgatoire dans l'enfer, un Pascal qui maudit et ricane, mais ne « cherche » plus et ne « gémit » pas, sauf les jours où les douleurs lui tenaillent les reins et où Tronchin ne sait pas le soulager. Alors il reviendra à Bayle, qui apprend aux hommes à être heureux et sages, à douter, à vivre sans système, à connaître non ce qui est, mais ce qui n'est pas, et à se faire une joie, non de la possession de la vérité, mais de la découverte et de la confusion de l'erreur.

Tel est, à vol d'oiseau, le Voltaire de M. Morley. On trouvera sans doute que ce n'est pas un petit honneur pour un étranger qui écrivait il y a tantôt vingt-cinq ans, de s'être rencontré d'avance, en plus d'un point, avec les critiques contemporains les plus compétens (1), principalement en ce qui touche la chronologie des idées de Voltaire.

On ne s'attend pas à voir un Anglais saisir entièrement, chez Diderot, le philosophe, le critique, l'artiste et l'écrivain. Bien qu'elle n'apparaisse pas à certains esprits très distingués de notre temps, l'influence de Diderot a été et est encore considérable. Non-seulement parce qu'il a conçu la première idée de l'*Encyclopédie*, parce qu'il a inspiré le livre de *l'Esprit*, écrit nombre de pages du *Système de la nature*, soufflé peut-être à Rousseau le paradoxe contre la société et les arts, paradoxe cent fois réfuté, mais qui renaît toujours et dont l'imagination moderne est obsédée, mais surtout parce qu'il est l'apôtre du relatif, parce qu'il a introduit dans la critique le goût personnel, l'impression : par ce seul mot jugez combien il est actuel et vivant! De Sedaine à Dumas fils, tout notre drame bourgeois sort de lui. Le premier, il a rendu avec des mots les émotions de la peinture et de la musique. Il a inventé, sans

(1) Voir les articles de M. Brunetière, notamment *le Bilan de Voltaire*, dans la *Revue* du 1^er^ mai 1890, et les travaux de M. Émile Faguet sur le XVIII^e^ siècle.

le savoir, l'écriture artiste; il a été le maître à écrire de Michelet, et, par Michelet, de M. Taine. Nous avons tous l'air d'avoir appris notre langue dans *le Neveu de Rameau*, ce livre étonnant, révolutionnaire, où il a dépassé à l'avance tous ses successeurs en peignant l'ancêtre, le prototype de tous les bohèmes, jusques et y compris « Monsieur Legrimaudet, » et où il a fait, le premier encore, cette terrible expérience de mettre en haut ce qui est en bas et de faire du mal le bien. Un jeune homme de dix-huit ans qui lit *le Neveu de Rameau* croit mettre le pied dans le monde des idées de Satan; il sent tout à coup le champ intellectuel démesurément élargi; les pensées entrent dans son cerveau par torrens et la vocation littéraire se déchaîne comme un ouragan.

M. Morley a compris tout cela, ou presque tout. Il a fait plus: il a traduit *le Neveu de Rameau.* Cette lutte avec Diderot et avec Goethe est une des audaces heureuses de sa vie littéraire.

Ici nous allons retrouver notre guide précieux et sûr pour l'histoire comparée des idées chez les deux peuples. Les notions de Diderot sur la relativité, il les emprunte à Berkeley, lequel a démontré que les formes, les grandeurs, les proportions ne sont pas des perceptions directes, mais des jugemens comparatifs de notre esprit. M. Morley indique ce qu'Helvétius doit à Hume et d'Holbach à Toland. A son tour Bentham s'empare d'une idée qu'Helvétius avait perdue dans les labyrinthes de sa propre subtilité, fonde sur cette idée l'utilitarisme et « fait faire à l'Angleterre l'économie d'une révolution. »

Lorsque M. Morley nous dit que l'*Encyclopédie* est « fille du *Novum Organum*, » ce n'est plus un renseignement, c'est une métaphore. Lorsqu'il définit l'*Encyclopédie* un effort « pour organiser la pensée en un régiment, avec des chefs et des bannières, » une tentative « pour substituer à l'ancien système religieux, dans toutes ses parties, un corps de vérités scientifiques, » le commencement d'une « ère nouvelle où les hommes de lettres formeront le nouvel ordre sacerdotal, » cette pompe nous semble un peu surannée, à nous qui considérons d'ordinaire l'*Encyclopédie* comme un immense *fiasco*. Prenons garde, cependant, d'aller aussi loin dans le dénigrement que nos grands-pères dans l'enthousiasme. Peut-être, en cette matière, péchons-nous surtout par ignorance. Aussi beaucoup de Français trouveraient-ils leur profit à lire les chapitres, si bien étudiés, où M. Morley, prenant l'*Encyclopédie* dans l'œuf, c'est-à-dire dans la cervelle fumante de Diderot, la conduit, d'étape en étape, jusqu'à son achèvement final, en dégage le plan, les tendances générales, la méthode, en signale les défaillances, esquisse enfin la physionomie de cette grande armée du rationalisme, depuis Lenglet-Dufresnoy, qui en fut le doyen, jusqu'à Condorcet, qui en fut l'enfant prodige, jusqu'à Morellet, qui survécut à tous

les collaborateurs de l'*Encyclopédie*. De 1674 à 1817, de la naissance de Lenglet-Dufresnoy à la mort de Morellet, cent quarante-trois ans s'écoulent et, aux regards sympathiques de son historien, l'*Encyclopédie* semble couvrir ce vaste espace de la vie civilisée.

L'ouvrage de M. Morley sur Rousseau est, sinon le meilleur de ses livres, du moins le plus émotionnel, le plus humain, celui où il a mis le plus de chaleur, de jeunesse, d'agrémens narratifs, et de cette psychologie intime qu'il goûtait chez nos moralistes. C'est là qu'on trouvera ces alternatives de dédain et d'indulgence, ces mouvemens de dégoût, suivis par des retours de pitié, qui le caractérisent et que le sujet, hélas! justifiait si bien. L'écrivain avait compris qu'on ne peut expliquer Rousseau sans le raconter, car chez Rousseau l'intelligence est « lente, rebelle, presque obtuse; » c'est le sentiment qui est tout son génie, et comment comprendre le sentiment de Rousseau sans connaître les émotions de sa vie.

Je citerai comme exemple de la manière de M. Morley la façon originale et franche dont il aborde l'union avec Thérèse Levasseur. C'est assez l'usage de se lamenter sur cet accouplement du génie avec une brute. Ici rien de tel. Si M. Morley plaignait quelqu'un, ce serait Thérèse. Elle eût été plus heureuse si elle avait épousé un palefrenier; Rousseau ne l'eût pas été davantage s'il avait épousé une femme comme M^me^ d'Épinay ou M^me^ d'Houdetot. Songez que l'inégalité sociale n'existait pas entre eux : c'était Rousseau, l'ancien domestique, qui s'était associé à Thérèse la laveuse de vaisselle. Et remarquez encore que cette association n'a pas été stérile au point de vue de la génération des idées. Ce n'est pas Diderot, après tout, c'est Thérèse qui a inspiré les discours contre la société et contre les arts. Ce même goût des primitifs, des incivilisés, qui jette Jean-Jacques dans les bras de la Levasseur, s'épanche, dans ces discours, en phrases éloquentes et qui portent loin. En sorte qu'il y a déjà de la révolution française dans cette liaison du philosophe avec la fille du peuple.

Révolutionnaire en politique et réactionnaire en religion : telle est, pour M. Morley, la formule de Rousseau. C'est pourquoi il a enfanté une double postérité, Robespierre et les jacobins, Chateaubriand et les catholiques de la Restauration. M. Morley n'est qu'à demi favorable au premier de ces deux Rousseau; il combat le second avec une hostilité peu déguisée. C'est au *Vicaire savoyard* qu'il réserve ses ironies, fortifiées de celles qui ont déjà servi à d'autres. Après avoir reconnu que ces pages sont « la synthèse de toutes les émotions religieuses, » que le vicaire savoyard rend aux âmes « cette vie intérieure sans laquelle le jour n'a point de soleil et la nuit point d'étoiles, » il finit par traiter cette foi de « haillon

métaphysique flottant dans un rayon de sentiment. » Puis vient le sarcasme ordinaire : « Voilà un dieu pour le beau temps ; il nous en faudrait un autre pour les jours de pluie ! » Enfin, revenant au sérieux, il conclut que cette religion n'a point d'avenir parce qu'elle ne ménage point sa place à la conviction intellectuelle, parce qu'elle s'associe pour jamais au mystère.

Passons, avec le critique anglais, de Rousseau à ses disciples et arrêtons-nous à certain article sur Robespierre qui a, autrefois, causé quelque émotion et qui n'est pas encore oublié. C'est cet article qui l'a fait traiter de jacobin par quelques politiciens faciles à émouvoir et à scandaliser.

Il est vrai que M. Morley s'y montre très indulgent pour les actes législatifs de Robespierre, et que, par momens, l'étude prend les allures d'une apologie. La grande faute de Robespierre, c'est, paraît-il, une faute de goût. L'ordonnance de la fête de l'Être suprême ne valait rien et le dieu des jardins de Robespierre était fort inférieur à la déesse Raison de Chaumette. La société peut-elle subsister sans Dieu ? — Oui, répond Chaumette. — Non, répond Robespierre. C'est la lutte de Voltaire et des holbachiens contre Rousseau et les sentimentalistes qui a passé des livres à la tribune et des salons dans la rue. Il s'agit de savoir qui guillotinera son concurrent, du *Dictionnaire philosophique* ou du *Vicaire savoyard*. Oserai-je avouer que les sympathies de M. Morley, en cette circonstance, sont avec Chaumette ? Robespierre a « le tempérament sacerdotal. » Il représente « le prêtre » qui devient si aisément « l'inquisiteur. » Les femmes, nous assure M. Morley, ne s'y sont pas trompées lorsqu'elles entouraient Maximilien d'admiration et de tendresse. Les Anglais, eux aussi, ont reconnu en lui un air de famille avec les grands chanteurs de psaumes du XVIIe siècle.

Rejeter Robespierre comme jésuite est peut-être une gaminerie d'homme grave qui s'amuse à hérisser le poil à des lecteurs timorés et formalistes. Si M. Morley ne nous persuade pas tout à fait que Robespierre fut un prêtre déguisé, il a moins de peine à nous faire voir que « ses aspirations étaient fort au-dessus de ses talens. » On a dit de Bonaparte que c'était un Robespierre à cheval. Pour que le mot fût vrai, il faudrait que la réciproque le fût aussi et que Robespierre eût été un Bonaparte à pied. Le cheval, c'est beaucoup, mais le génie, c'est quelque chose, et Maximilien n'a été qu'un médiocre !

M. Morley est revenu plus d'une fois à ce grand sujet de la Révolution française, notamment pour discuter M. Taine. L'erreur du XVIIIe siècle, le « poison de la Révolution, » c'est, suivant M. Taine, l'abus de la raison absolue, transportée dans les choses du gouvernement. M. Morley admet que ce fut « l'application fausse de la

méthode des mathématiques aux problèmes de la sociologie. » Mais à l'en croire, la Révolution n'est pas le triomphe de l'esprit gréco-latin, elle est un produit presque direct de la Réforme. Sous des formes différentes, Diderot et Rousseau représentent la première protestation de l'individualisme contre l'esprit de généralisation et le dogmatisme d'État. Si Voltaire a refusé de les comprendre, c'est « qu'avant d'être le père du XVIII^e^ siècle, il était le fils du XVII^e^. » Dans le *Contrat social* qui est l'évangile de la Révolution, pas une idée qui n'ait été dans Hobbes, ou dans Locke, ou dans Althusen. Dans le *Vicaire savoyard*, qui inspire tour à tour Robespierre et Chateaubriand, pas un sentiment que Rousseau n'ait respiré dans l'air de Genève. En sorte que la Révolution ne serait pas classique, mais protestante. Puis, par un de ces retours qui lui sont familiers, M. Morley fait bon marché de ces vastes théories, toujours fausses en quelque endroit, et revient à l'explication la plus simple, qui fut celle de Tocqueville, celle de tout le monde : la Révolution est née des besoins ambians et des défauts de l'ancienne société, elle est sortie des faits encore plus que des livres.

Les hommes les plus intéressans après nos maîtres, ce sont les ennemis de nos maîtres. Car ils se sont occupés, eux aussi, pour les combattre, des idées que nous servons. Telle est la pensée qui sert de préface et, en quelque sorte, d'apologie à l'étude que M. Morley a consacrée à la contre-révolution dans la personne et dans les écrits du comte de Maistre.

Qui dira les similitudes inexplicables, les affinités secrètes qui rapprochent de tels adversaires? Pourquoi de Maistre le théocrate inspire-t-il à Morley le positiviste des égards presque tendres? J'en vois plusieurs raisons. D'abord, l'homme et la destinée l'attirent. Cette vie ballottée, les misères de Venise, les mesquineries administratives de Cagliari, l'affreux isolement de Pétersbourg, ce grand talent inutile, ce grand caractère s'usant contre de petites choses, tout cela l'émeut de pitié. Dans des pages que je n'espérais pas de lui, il paraît comprendre, lui, l'homme fort et calme, ces batailles nocturnes que les nerveux et les sensitifs livrent aux fantômes de l'insomnie : heures atroces auprès desquelles la vie ordinaire, si dégoûtante qu'elle soit, semble un paradis. Il met de la délicatesse à faire ressortir les côtés doux et aimans de cet homme qu'on accuse communément de dureté. Cette dureté même le charme, et il se baigne, avec un amer plaisir, dans le pessimisme de Joseph de Maistre.

Certes, il est loin d'être converti. Lorsqu'on lui explique le mal physique comme la rançon et le châtiment du mal moral, d'après une doctrine renouvelée des théologiens du moyen âge, il raille ce

dieu aveuglément cruel, ce « colossal septembriseur, qui n'a même pas lu le traité de Beccaria sur *les Délits et les peines.* » Et cependant il est entraîné, à demi séduit par les qualités que de Maistre révèle pour l'organisation de la société. C'est si beau, ce rêve de la monarchie spirituelle, si bien fait pour tenter un penseur ! Ce roi sans soldats, ce vieillard qui domine le monde est singulièrement auguste, même aux yeux des incroyans. Il représente l'éternelle succession des forces invisibles, l'idée qui ne meurt pas au sommet d'une pyramide de contingences.

Au besoin, Auguste Comte aurait appris à M. Morley à révérer de Maistre, oublié, presque inconnu en France de 1850 à 1870. Le chef du positivisme français est certainement un de ceux qui ont le plus influé sur la formation de ses idées. Cependant, à l'époque où il arrivait à la virilité intellectuelle, on dut le mettre au courant des circonstances qui avaient amené une rupture entre Comte et ses amis d'Angleterre. Dans un article de l'*Encyclopædia Britannica*, M. Morley a raconté à son tour cet épisode où la question d'argent joue le principal rôle. Il semble que le pape des positivistes manquait un peu de tact et de modestie dans la perception du denier de Saint-Pierre. Ni le côté sec, antipathique de l'homme, ni le côté chimérique et ridicule de la doctrine n'ont échappé à M. Morley. Il ne demandait pas mieux que de discuter sérieusement les lois de l'évolution sociale et la fameuse gamme des sciences (fort entamée par la critique d'Herbert Spencer). Mais, lui qui repoussait un symbole sorti des entrailles de l'humanité et créé par la force des siècles, qu'aurait-il fait d'une religion de confection et d'un dogme fabriqué à la machine ? La première partie de l'œuvre et de la vie de Comte appartient à l'histoire de la philosophie; la seconde ne relève que de l'aliénisme. Les ennemis de Comte ont inventé cette formule : *le Comtisme = le Catholicisme — le Christianisme.* Ses partisans ont riposté par cette autre formule : *le Comtisme = le Catholicisme + la Science.* M. Morley s'est contenté de dire : « Le comtisme, c'est l'utilitarisme couronné par une décoration fantastique. Supprimez ce décor : il n'y a plus de comtisme, car il y a eu une école utilitaire avant comme après lui. » Cela revient à dire que l'originalité de Comte réside dans la partie la plus douteuse et la plus précaire de son système. C'est là le dernier mot de M. Morley sur ce sujet et il est probable qu'il s'y tiendra.

Là s'arrête la série des études du critique anglais sur la pensée française. Comme on le voit, il lui rend sa place, sa portée, son caractère humain, universel, son action sur la marche de la civilisation. Mais il veut qu'elle soit née elle-même de certaines influences anglo-germaniques, mal vues ou mal définies avant lui.

## III.

Quant au profit qu'il avait tiré lui-même de ces études, on le devine aisément. De tant d'idées analysées, critiquées, jugées *a priori* ou *a posteriori*, dans leur principe philosophique ou dans leurs conséquences historiques, il lui restait un certain nombre de notions acquises, faits d'expérience, probabilités plus ou moins hautes, vérités et demi-vérités, laissant entre elles des contradictions et des lacunes, mais point de système. M. Morley l'avouait, et c'était là son originalité parmi les penseurs. En effet, le seul système, la véritable explication du monde, c'est la Science, laquelle est toujours en formation et en progrès. Nul de nous ne connaîtra la Science totale et définitive. L'homme est fait pour chercher, et le jour où il aura trouvé, il n'aura plus qu'à disparaître.

Cette conception de la vie et de la science produit chez certains une disposition à la mollesse, à l'indifférence, à l'abstention : « A quoi bon l'effort, puisque le chemin est si rude et la vérité si loin! Autant habiter la vieille maison bâtie d'erreurs et meublée de préjugés! Rendons-la confortable pour nous et pour nos enfans! » M. Morley ne l'entendait pas ainsi. Ce monde n'était qu'une immense ébauche, un gigantesque pis-aller: soit. Chaque génération n'en était pas moins tenue de faire une tentative pour l'améliorer. L'histoire humaine avec ses innombrables avortemens, les efforts en pure perte et les énergies gâchées qu'elle raconte, est bien loin d'avoir épuisé toutes les possibilités. Ce qui a été trouvé est imperceptible à côté de ce qui reste à découvrir; ce qui a été fait n'est rien au regard de ce qui reste à faire. L'évolution n'est pas une cause, mais une loi, une loi qui s'accomplira sans nous et même contre nous, mais qui s'accomplira mieux et plus vite si nous lui donnons notre adhésion spontanée, notre concours intelligent et enthousiaste. Travaillons donc à notre double tâche: agrandir le champ de la connaissance et rendre meilleur le sort de l'homme. Deux tâches connexes: car toute conquête de l'entendement est une extension de la vie, un progrès social, si le philosophe et le législateur savent se mettre d'accord. C'est pour leur imposer cet accord et en dicter les termes précis que M. Morley écrivit le plus hardi, le plus significatif, mais le plus contesté de ses livres: *On compromise.*

Ce livre a pour point de départ les études sur le XVIII^e siècle français que nous venons de passer en revue. Un siècle et un autre demi-siècle ont passé depuis Voltaire et l'*Encyclopédie;* M. Morley s'étonne de trouver encore debout l'optimisme chrétien (car il continue à ne pas s'apercevoir que le christianisme est

né du dégoût et de la pitié : dégoût du monde et pitié pour l'homme). Il s'étonne de retrouver sur son autel le Dieu qui, depuis le commencement des temps, se divertit à regarder le lugubre panorama du mal accompli sous le soleil et qui « a vu que c'était bien. » N'est-il pas temps de parler comme nous pensons, d'agir comme nous parlons ou comme nous écrivons? L'heure n'est-elle pas venue de faire une société conforme aux données de la science, comme le christianisme en avait bâti une réglée par ses dogmes? En un temps de liberté complète, serons-nous plus lâches que nos grands-pères? La tyrannie des mœurs sera-t-elle plus puissante que n'a jamais été celle des lois? Ou nous déciderons-nous enfin à mettre nos paroles et nos pratiques en harmonie avec nos convictions intérieures?

Il est impossible de ne pas songer ici à Tolstoï et à ses derniers livres, à cette brutalité apostolique avec laquelle il secoue les fondemens de la société contemporaine et nous somme de le suivre au désert pour y fonder une société nouvelle. L'appel que Tolstoï nous adresse, au nom du mystère, au nom du grand Inconnu, M. Morley nous l'adresse au nom de la Science. Dans les deux cas, on nous prêche l'oubli du moi, le renoncement volontaire, l'effacement de l'individu devant l'espèce; on fait la guerre à la torpeur invétérée des habitudes, aux deux grands ennemis du progrès : le mensonge et la paresse. Le philosophe anglais s'accorderait sans doute avec le grand mystique russe pour reconnaître que la société est à peu près dans l'état où elle se trouvait à la fin du IIIe siècle de notre ère, lorsque, déjà conquise à la vérité nouvelle, elle se débattait encore au seuil d'une révolution terrible, suait de vertige et de peur à l'idée d'échanger son doux néant contre la dure vie et la sanglante apothéose des confesseurs.

Comment procéder à ces grands changemens? La prudence prescrit de s'avancer par degrés; le cœur conseille « de ne point arracher. » La philosophie prononce, par la bouche d'Herbert Spencer, que le « compromis » est dans la nature des choses : c'est la résultante de forces différentes qui agissent en même temps. Bien que M. Morley accepte cette doctrine, bien qu'il déclare chercher une accommodation entre la vérité absolue et les circonstances, je ne vois guère la part faite à ces circonstances et je n'aperçois le « compromis » nulle part dans son livre, si ce n'est dans le titre. A peine fait-il une distinction entre les opinions et les actes. Il ne se contente pas à aussi bon marché que M. Renan, qui disait à ses adversaires : « Laissez-nous le collège et l'Université, nous vous abandonnons l'école primaire. » Il veut aussi, il veut surtout l'école primaire. La « religion des majorités » lui paraît la plus détestable de toutes; aussi n'entend-il pas livrer le

grand nombre au joug du dogmatisme, en se réservant la liberté comme un privilège pour lui et pour ses amis. Il estime que la vérité est une, et il a raison; mais il a tort peut-être d'oublier que la nature humaine est double, et que, par conséquent, une doctrine double s'impose aux religions. Cette duplicité n'est pas un pur accident ou une ruse de prêtres, un rideau prestement tiré entre le sanctuaire et le corps du temple pour masquer à la foule pieuse l'incrédulité du célébrant. Toute religion a son ésotérisme aussi bien que son exotérisme; toute religion est un symbolisme, et tout symbole est double, s'il n'est triple. Depuis Platon nous avons perdu le sens des mythes, et nos penseurs traitent brutalement de mensonges ces poétiques images du vrai, plus suggestives, plus profondes que des démonstrations scientifiques : pressentimens merveilleux d'un avenir entrevu par éclairs ou vagues réminiscences d'un temps où le ciel parlait à la terre. Il est difficile de faire raisonner l'homme de prière; il est impossible de faire prier l'homme d'étude. Et pourtant ce monde-ci serait abominable si la vérité n'était visible ou accessible qu'à l'un de ces deux hommes. « Dieu, a dit saint Ambroise, n'a pas permis à l'homme de faire son salut par la dialectique. » M. Morley, au contraire, pense que l'homme n'a rien à espérer que des lumières de la raison. Voilà les deux absolus en présence. Lequel a raison? On souhaiterait que tous deux eussent tort, que la dialectique et la prière fussent non des parallèles, mais des rayons qui se couperaient en Dieu.

Un grand écrivain rêvait une croix sur la tour Eiffel. M. Morley, lui aussi, a senti la nécessité de donner un couronnement à l'édifice scientifique dont notre génération a été le prodigieux architecte, et il a, dans la dernière partie de son livre *On compromise*, vaguement esquissé la religion de l'avenir telle qu'il la pressent. Il nous fait entrevoir « la légende de la Pitié s'incarnant dans quelque nouvel et plus large évangile » dont le christianisme épuré aura fourni les matériaux, car la foi des âges scientifiques sortira de la foi actuelle comme celle-ci est sortie de la foi juive. Mais, de même que le christianisme s'est détaché violemment du judaïsme, ce sera aussi parmi les luttes et les déchiremens que sera enfantée la religion nouvelle. « Elle n'apportera pas la paix, mais le glaive. » Maudite par sa mère, elle lui fera la guerre sans merci.

C'était, en somme, un livre très franc, un peu rude, médiocrement conciliant, impérieux comme une mise en demeure. La bonté de M. Morley n'était pas accompagnée de douceur; sa pitié même, tombant de trop haut, pouvait blesser. Le livre fut très remarqué, très lu; il a donné à l'Angleterre pensante une secousse salutaire. Il a réveillé ceux qui dormaient au bord de l'abîme, troublé dans leur quiétude ces élégans agnostiques de l'Église établie qui « s'en-

gagent, en entrant dans la vie, à ne plus chercher, » et qui, « pour assurer leur existence matérielle, font le pacte de marcher à travers le monde masqués et bâillonnés. » Il est bon que, de temps à autre, ceux qui ne veulent pas penser, ceux qui jouent avec les mots et trichent avec leur entendement soient invités à choisir entre le oui et le non. — Mais si l'on écoute M. Morley, les églises seront vides aujourd'hui même! — Qu'elles se vident donc, et, dès demain, elles seront remplies d'une autre race d'hommes dignes de recueillir la Parole des lèvres mêmes de Paul ou d'Augustin!

Bien peu de gens osèrent approuver *On compromise*. En revanche, les écrits politico-historiques de M. Morley ont obtenu un accueil respectueux et sympathique. Il s'est occupé de Burke deux fois, en 1869 et en 1878. La première étude est une dissertation analytique et critique; la seconde, qui est plutôt une biographie, fait partie de la fameuse série des *Hommes de lettres anglais*, dont il a été le promoteur. En 1889, il a donné *Walpole* à une autre collection qui paraît également destinée au succès et qui a pour titre général *Douze hommes d'État anglais*. Composés à dix années d'intervalle, ces trois écrits ne trahissent pas de divergence sensible entre la pensée du jeune homme et celle de l'homme mûr. On noterait seulement chez l'un plus de confiance dans la vertu des principes, chez l'autre une connaissance plus profonde, plus minutieuse des détails du gouvernement.

Le *Burke* et le *Walpole* de M. Morley mériteraient d'être étudiés à loisir, comme des leçons de science politique et des œuvres d'art. On admirerait comme l'auteur sait ce beau métier de faiseur de livres dont se mêlent aujourd'hui tant d'incapables. On louerait ce goût, ou plutôt ce dégoût intellectuel qui ne laisse jamais tomber une banalité, cette étude parfaite du sujet, du temps et de tous les faits sociaux qui s'y rapportent, ces touches délicates qui restituent l'homme intime, ces mots qui peignent ou qui jugent, ces portraits qui, en deux lignes, font voir l'âme et le visage, cette subtile impartialité qui, dans un même acte, sépare le bien et le mal, les intentions et les résultats, approuve, par exemple, la paix d'Utrecht en flétrissant Bolingbroke qui l'a faite, ou méprise l'ignoble Wilkes en condamnant le parlement qui l'a injustement frappé.

Il n'y a point de hasard dans la vie littéraire et politique de M. Morley. Ce n'est donc pas sans réflexion qu'il a choisi Walpole pour sujet après Burke. Bien qu'ils appartiennent au même parti, ces deux personnages semblent aux deux pôles de la politique. L'un est un habile manieur d'hommes et un grand homme d'affaires. Pour le faire comprendre aux lecteurs français, peut-être faut-il leur dire que Walpole est essentiellement « bourgeois, » si le mot

peut s'appliquer à un *gentleman* anglais du XVIII^e siècle, chasseur, joueur, ivrogne, athée et libertin. Et Burke? Burke, c'est « le Bossuet de la politique. » Il a aimé et admiré la constitution anglaise comme il faut l'admirer et l'aimer. « On croit, on ne comprend pas, et l'on est sauvé. » Ce peu suffit, et le lecteur voit que, si un léger effort était nécessaire à M. Morley pour sympathiser avec Burke, il lui en fallait faire un plus grand pour comprendre Walpole. Il jugea cet effort utile. D'abord il était impatienté de s'entendre traiter de doctrinaire, et il eût écrit tout le volume rien que pour y insérer cette petite proposition, qui le résume : « Après tout, la première besogne d'un gouvernement, c'est l'expédition des affaires. » Mais il aimait à se prouver à lui-même, une fois de plus, que la théorie et l'action ne sont pas des ennemies, et que telle page de Burke n'est que la généralisation d'une pratique gouvernementale de Walpole.

Pour achever ce que j'avais à dire de l'écrivain, j'ai dépassé, et de beaucoup, la date de son entrée dans la politique active, qui peut être placée en mai 1880, à l'époque où il prit la direction de la *Pall-Mall Gazette*.

Il y avait plus de douze ans qu'il était à la tête de la *Fortnightly Review*, dont il avait fait, non sans scandaliser et sans irriter quelques-uns, un des premiers organes de la pensée européenne. Il n'est pas défendu de croire que la *Fortnightly Review* avait emprunté quelques-uns de ses traits, et par conséquent quelques-unes de ses causes de succès, à la *Revue* où paraît cette étude. Quoi qu'il en soit, la *Fortnightly Review* différait de tout avec les vieilles revues trimestrielles : par le ton, la forme, la distribution des matières, la dimension des articles, surtout par ce fait que, ni frivole, ni solennelle, elle était essentiellement moderne. Son triomphe constata leur décrépitude. Très « avancée » dans les questions politiques, religieuses, pédagogiques, elle s'ouvrait, avec un éclectisme hospitalier, à tout ce qui était neuf, hardi et curieux. En 1870, elle ne fêta point nos malheurs; elle ne célébra pas, avec le vieux Carlyle, l'avènement de l'Allemagne comme une victoire de la justice et de l'intelligence. A part quelques banales injures à Napoléon III et quelques sarcasmes immérités contre la république conservatrice qui sauva alors notre pays, la *Fortnightly Review* se montrait sympathique à la France, à son relèvement, à la restauration de son influence, à l'établissement définitif de sa forme nouvelle de gouvernement, jusqu'à se faire soupçonner elle-même de républicanisme.

M. Morley faisait un grand pas en passant de la presse périodique à la presse militante, de la bataille des idées, sereine et paisible en somme, à la mêlée, bien autrement bruyante et furieuse,

des hommes et des intérêts. Les confidences de son ancien lieutenant nous permettent de le suivre dans le cabinet directorial de Northumberland-Street dont j'ai en ce moment la reproduction photographique sous les yeux et qui, avec ses chaises en désordre, ses bibliothèques mises au pillage, ses livres gisans entr'ouverts, son tapis jonché de papiers froissés et déchirés comme des gargousses, suggère invinciblement à l'esprit l'idée de l'escarmouche quotidienne, de l'éternel combat à coups d'argumens, où l'on guérit les plaies avec de nouvelles blessures et où on laisse les morts s'enterrer eux-mêmes. Chaque matin, en arrivant dans la salle encore déserte et fraîche, rafraîchis eux-mêmes par le sommeil de la nuit et par l'air du matin, l'éditeur et le sous-éditeur partaient au premier mot, se lançaient dans une discussion de principes, jusqu'au moment où M. Morley mettait fin à cette inutile effusion de sève intellectuelle et ramenait aux questions du jour son jeune et fougueux compagnon.

Au journal, personne ne prenait de libertés avec M. Morley : on l'aimait et on le craignait. Quelquefois il avait un léger accès de goutte au pied. A certains tressaillemens nerveux, à une raideur plus grande de tout l'être physique, on sentait l'orage : — « Ces jours-là, nous dit son collaborateur, on se tenait bien à la *Pall-Mall Gazette.* » — Du reste, jamais une parole dure, ni un mot discourtois. Personne n'écoutait mieux la contradiction. C'est vers ce temps que M. Gladstone disait de lui à M[me] Novikoff : — « Nous aimons tous M. Morley parce qu'il est humble. » — Humble, ce penseur hautain, parfois agressif! Humble, celui qui appelait communément les hommes « ces vers à fromage! » — Ce mot de Gladstone a de quoi surprendre : on a besoin d'y rêver. Cependant, il n'étonne pas ceux mêmes qui se sont trouvés sous les ordres de M. Morley. Dans chacun de ses commandemens comme dans tous ses reproches, il entrait une indulgence triste pour la misère humaine. Il ne demandait pas aux gens plus qu'ils ne pouvaient, se rappelant qu'il était fort et peut-être aussi qu'il avait été faible à ses heures.

Il réprimait autour de lui l'excès, l'emballement, si fréquent en pareil lieu, versait de sa glace sur les enthousiasmes trop chauds. Un de ses mots était : « Surtout, pas de dithyrambe! » De loin, il continuait à modérer, à calmer ses rédacteurs, dans des billets qui sont à la fois des modèles de condensation rapide et d'autorité amicale. Le sous-éditeur nous raconte lui-même qu'en l'absence du patron il cherchait à se distinguer, le malheureux! Or ces « intérims » coïncidaient d'ordinaire avec la profonde torpeur de septembre, avec la saison des *grouses*, où tout dort, où rien n'arrive. Aucune bévue ne désespérait M. Morley comme ces pétards intempestifs, ces feux d'artifice à deux heures du matin : « Vous

m'avez fait pousser des cheveux blancs,.. » ou bien : « Votre article de ce soir me coupe la respiration : je reviens demain prendre le commandement. » Pendant son absence, la *Pall-Mall* avait adressé des sourires à la Russie : « Quand je reprendrai mon sceptre, ou ma férule, le tsar n'a qu'à se bien tenir! » Un homme avec lequel il était lié est éreinté dans son propre journal : « Vous avez été bien dur pour W... Le hasard qui veut qu'il soit mon ami ne me rend pas l'aventure plus agréable. Autrement, vous avez eu des articles excellens, mais ne vous tuez pas. Ici (1) l'on patauge. » Le sous-éditeur continue à se prodiguer, et M. Morley l'en reprend avec des termes à la Henri IV : « N'écrivez pas deux articles le même jour, ou ce ne seront plus que des mots : *c'est l'avis du directeur et le conseil de l'ami.* » Quelquefois la gronderie se fait encore plus délicate. Ayant à relever une faute de style assez grave, il se rappelle tout à coup un vers du *Paradis perdu* où Milton a commis la même faute, ce qui lui donne de la grâce et comme un titre de noblesse. Ainsi il lit tout, critique sans ambages, sourit, pardonne et passe.

Dans le journal le plus sérieux, il y a une part immense faite à la badauderie et à la bêtise publiques. Il va sans dire que M. Morley était noblement impropre à cette partie de sa tâche. A la *Pall-Mall*, il ne s'occupait que d'une seule question, la question irlandaise, l'étudiant chaque jour avec une attention, une sympathie, une passion croissante et modifiant ses idées ou plutôt développant ses convictions sur ce point au fur et à mesure de ses découvertes. C'est, du reste, pour mûrir cette question irlandaise qu'il était entré à la *Pall-Mall Gazette* dans le moment où son ami Chamberlain entrait lui-même dans le cabinet.

Comment ne point parler de cette amitié qui a tenu dans leur vie une si grande place? Dans ces temps déjà lointains du parlement Beaconsfield, de 1874 à 1880, que de fois on vit Morley et Chamberlain occuper au théâtre des stalles voisines et revenir en causant, le bras de l'un passé sous celui de l'autre, à travers la solitude des rues sonores! Parlant de ces temps-là avec une nuance de tristesse, M. Morley me disait : « Nous étions deux frères. » J'ai répété le mot à M. Chamberlain, qui m'a répondu gravement : « C'est vrai. » Quels hommes et quelle amitié! Mais lequel des deux était le meneur, l'inspirateur? Lorsque M. Morley ouvrit à M. Chamberlain la *Fornightly Review*, celui-ci n'était encore que le grand homme de province, l'idole de Birmingham, « notre Joseph, » le tribun municipal qu'entourait une auréole révolution-

(1) Il était alors en Irlande.

naire moitié menaçante, moitié ridicule. Grâce à la *Fornightly Review*, il se révéla dans la vérité de son caractère et de son talent, un logicien éloquent, à la fois hardi et habile, lumineux et fin, qui tirait sa grande force du bon sens. A son tour, M. Chamberlain, devenu ministre, entraînait son ami dans une campagne commune qui n'était sans périls ni pour le journaliste, ni pour l'homme d'État. Il s'agissait de mettre à l'ordre du jour la question irlandaise dont personne, en Angleterre, ne voulait entendre parler, de combattre, en attendant une solution, la politique coercitive qui était la politique officielle du cabinet libéral et que M. Forster, secrétaire pour l'Irlande, était chargé d'appliquer. Faire de l'opposition à un collègue est une entreprise délicate pour un ministre. Mais il faut songer à la situation particulière des radicaux dans un cabinet libéral, soupçonnés, jalousés, quelquefois insultés (1), nécessaires néanmoins et le sachant. Ce qui couvrait M. Chamberlain, c'est que son chef, M. Gladstone, conspirait avec lui. Quant au journaliste, marchant sous sa responsabilité, donnant et recevant des coups, affirmant sa politique au grand jour, rien n'était plus correct que son attitude.

Dans un de ces dîners politiques à Greenwich, où l'on arrose le whitebait de vin de la Moselle et de Champagne, M. Chamberlain mit en relations Parnell et Morley. Le tribun de l'Irlande promit son concours au directeur de la *Pall-Mall :* « Je serai là, derrière vous, *at your elbow.* » La promesse ne fut pas tenue, et l'on ne vit guère M. Parnell à Northumberland-Street. Peut-être reconnut-il rapidement que M. Morley était l'homme du monde le plus prêt à accueillir un renseignement ou un conseil, le dernier auquel on pût dicter une opinion.

La politique suivait son cours, public et secret, avec des péripéties multiples et des chances diverses. L'arrestation des députés irlandais était un rude coup pour le ministre et le journaliste; mais des négociations s'engageaient bientôt entre les geôliers et leur prisonnier. Le fameux traité de Kilmainham, sur lequel tant de gens ont prétendu nous dire le dernier mot, se signait ou se concluait sans se signer. Forster avait gagné la première manche, et Chamberlain gagnait la seconde. Puis l'horrible assassinat de Phœnix-Park remettait tout en question.

D'autres auraient peut-être abandonné la partie. Pour penser ainsi, il aurait fallu ne pas connaître Chamberlain et Morley, l'un invinciblement confiant en son inspiration et en son étoile, l'autre incapable d'une infidélité à la vérité une fois découverte.

(1) J'ai donné des exemples dans mon étude sur Chamberlain.

C'était une vérité mixte comme toutes celles de l'ordre politique : moitié faits, moitié principes. L'opinion de M. Morley était faite depuis longtemps, en ce qui touche l'Irlande, sur le point d'histoire. Sept siècles de rapines et de violences, l'incurie alternant avec la férocité ; pas une lueur d'humanité ou de sagesse politique, pas même l'intelligence du paysan qui ménage sa jument pour qu'elle ne crève point : telle a été et telle apparaissait à M. Morley la conduite de ses compatriotes en Irlande jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Nul ne pourrait, de l'autre côté du canal Saint-George, trouver, pour la flétrir, des expressions plus fortes que les siennes. A partir de l'Union, la question devenait douteuse. L'Angleterre avait prouvé son bon vouloir en émancipant les catholiques, en « désétablissant » l'Église protestante d'Irlande, en mettant à l'étude la question agraire et en préludant à une réforme de la propriété foncière par quelques timides ébauches législatives. De son côté, l'Irlande avait compromis sa cause par le fenianisme et l'obstruction, c'est-à-dire par la violence et la taquinerie. Tout le monde admettait qu'elle était, présentement, ingouvernable; était-ce la faute des gouvernans ou celle des gouvernés? En 1878, dans la *Vie de Burke*, M. Morley s'en tenait encore à la solution de tous les hommes d'État anglais : « L'Irlande est trop près pour être indépendante; son avenir, son bonheur, comme nation, consistent dans le partage égal des charges et des bénéfices avec la métropole. » En 1880, dans un manifeste électoral adressé aux électeurs de Westminster, il était encore d'avis qu'il n'y avait pas de problème irlandais à mettre à l'ordre du jour du parti libéral. A la *Pall Mall*, M. Morley étudia la question ; pour la suivre, il négligea tout le reste et oublia plus d'une fois de faire trembler le tsar.

Pour beaucoup de gens, et même pour un grand nombre de journalistes, un bureau de journal est un lieu bruyant et malpropre où passent beaucoup de pieds crottés et de spéculations saugrenues; c'est la boutique aux nouvelles, où les ciseaux jouent un plus grand rôle que la plume; c'est le domaine de l'éphémère où les idées meurent de décrépitude à l'âge de vingt-quatre heures. Pour des esprits comme celui de M. Morley, un bureau de journal est un cabinet de vivisection sociale et politique, une chambre d'expériences où les faits pénètrent comme une inondation, tombent de partout, affluent par la poste, le télégraphe, le téléphone, montent l'escalier sous une forme humaine pour se faire étudier et cataloguer. L'expérience du jour dément celle de la veille et sera contredite par celle du lendemain ; la conviction, à peine née, encore mal assise, reçoit des secousses terribles dont elle est comme assommée. N'importe : les notions se trient, se groupent,

se tassent ; les inductions se forment d'elles-mêmes et se condensent en lois.

C'est là, je suppose, ce qui se passa, de 1880 à 1883, dans le cabinet de Northumberland-Street, où M. Morley méditait en pleine action. Il fit alors intime connaissance avec cette députation irlandaise que l'opinion, en Angleterre, représentait comme une bande d'aventuriers sans intelligence et sans situation et qui formait, au contraire, une élite de talens. C'étaient Justin Mac-Carthy, Timothée Healy, Thomas Sexton, O'Brien, Arthur Dillon, Redmond, Harrison, Sullivan, Thomas Power, O'Connor, journalistes, écrivains ou orateurs, qui avaient pris la place du légendaire Biggar et du fantastique O'Gorman. Non content de les écouter, eux et des centaines d'autres, M. Morley se rendit plusieurs fois en Irlande, continuant son enquête, essayant surtout de pénétrer le navrant mystère d'un système territorial qui condamne à la misère le propriétaire et le cultivateur. Les maîtres nominaux du sol ruinés, sans influence, sans crédit, toute l'autorité passée aux mains du clergé catholique et du parti populaire ; une nation qui ne peut être gouvernée que par le sentiment, à quoi ses maîtres actuels n'entendent rien, décidée, d'ailleurs, à conquérir son autonomie, quoi qu'il en coûtât, et à lutter désespérément jusqu'à ce qu'elle l'eût obtenue ; des forces sinistres, destructives, travaillant dans l'ombre ; l'Irlande américaine se dressant derrière l'Irlande propre et mettant au service des combattans, avec d'inépuisables trésors, l'appui éventuel de la grande république transatlantique : voilà ce que vit M. Morley. Un moment vint où, à cet esprit libre de préjugés, s'imposa une double conviction : l'obligation morale et la nécessité politique d'accorder à l'Irlande ce qu'elle demandait. On *devait* céder et il le *fallait*. Il fallait débarrasser l'Irlande de l'Angleterre et débarrasser l'Angleterre de l'Irlande. Celle-ci était un danger à Westminster ; celle-là une intruse au « château de Dublin. » Des institutions tout à fait identiques ne pouvaient convenir à des races différentes. N'était-ce pas le plus beau caractère de la constitution anglaise que cette flexibilité avec laquelle elle se transforme et s'adapte à des situations, à des climats, à des génies opposés, à des états de civilisation plus ou moins avancés ? Aux Indes despotisme bienfaisant ; régime administratif dans les colonies de la couronne sous la responsabilité d'un ministre et le contrôle du parlement impérial ; liberté pleine et entière dans les colonies adultes. N'y avait-il pas lieu d'appliquer une fois de plus ces maximes ? Et puis, qu'importait le passé ? Cet historien était prêt à faire bon marché de l'histoire ; celui que le *Times* a appelé un *bookish theorist*, un théoricien de bibliothèque, était le premier à avertir son pays contre le danger de juger les

événemens d'aujourd'hui avec les règles d'hier et d'appliquer à des cas nouveaux les vieilles méthodes. Il devenait l'homme des solutions pratiques pour crier à ses amis : « Il est temps, il faut céder. »

Il le cria donc, mais on ne l'écouta pas. Devenu membre de la chambre des communes, il proposa, en novembre 1885, d'amender le *crimes act* qui plaçait l'Irlande dans une sorte d'état de siège. Cet amendement ne fut pas voté. Toujours il se heurtait au même argument : on lui objectait ces violences populaires qui, suivant lui, prouvaient, au contraire, l'impuissance des mesures coercitives. Chose étrange, M. Chamberlain lui-même, depuis que Forster était démoli, se refroidissait pour l'Irlande, devenait sceptique, presque indifférent; son sourire, toujours si fin, d'athlète au repos avait des ambiguïtés inquiétantes. M. Morley éprouvait cette tristesse, qui ne va pas sans quelque secret et mélancolique plaisir, d'être seul de son avis.

Dans un de ses voyages en Irlande, il suivait à pied, pensif et sans compagnon, la grande allée tournante qui descend de la « Lodge » vice-royale vers Dublin, à travers les beaux arbres de Phœnix-Park. Il n'était pas loin de l'endroit où, quatre ans plus tôt, avait coulé le sang du plus généreux des hommes, de lord Frédérick Cavendish, cet héroïque ami de l'Irlande que des mains irlandaises ont assassiné. Ses pensées devaient être amères. Sans doute il songeait aux colères d'en bas et aux préjugés d'en haut, à la passion, à la routine, à la férocité, à la sottise, à tant d'ennemis ligués contre le bien. A ce moment, il rencontra M. Healy.

— Vous venez de là-haut, de cette caverne? demanda le lieutenant de Parnell en étendant le bras, avec un sourire haineux, vers la maison du vice-roi.

— Oui, répondit M. Morley, et je n'y remettrai jamais les pieds.

Quelques mois plus tard, il y rentrait en qualité de ministre, avec la mission de préparer une grande révolution et de défaire l'œuvre de William Pitt.

## IV.

M. Gladstone fut-il amené, comme M. Morley, à changer d'avis sur la question irlandaise par une longue série d'observations patientes et désintéressées? Le jeune écrivain, nouveau-venu dans l'enceinte parlementaire, eut-il l'honneur de convertir son illustre chef! Ou ne fut-ce là qu'un coup de tactique, destiné à ruiner les plans secrets des chefs conservateurs, une gigantesque

surenchère aux offres de lord Carnarvon? Il faut laisser la solution de ces questions à de plus compétens, à de mieux informés, à l'avenir qui saura tout et dira tout. Ce qui frappa dès lors les spectateurs, c'est la façon dont s'empressèrent autour de John Morley les néophytes du *home-rule*. Du second plan, d'une sorte d'isolement qui s'explique à la fois par son caractère, ses opinions, la nature de sa parole, ses origines de penseur et de publiciste, il passait au premier rang; il devenait l'homme le plus en relief du parti après M. Gladstone. C'est que lui, il était sincère, il était convaincu, il savait où l'on allait et pourquoi. Aussi venait-on lui demander des raisons, lui emprunter des convictions. Le parti libéral ressemblait à une troupe de voyageurs en pays étranger qui se tournent, avec anxiété, avec soumission, avec confiance, vers le seul d'entre eux qui sache la langue du pays.

On connaît les deux lois connexes offertes par M. Gladstone, en février 1886, aux délibérations du parlement : l'une rendant à l'Irlande son autonomie et délivrant la chambre des communes de la présence des Irlandais; l'autre rachetant la propriété du sol à ses détenteurs actuels pour la remettre aux compatriotes de M. Parnell, sous la garantie et la responsabilité du gouvernement futur de l'île sœur. Si M. Morley n'était pas l'auteur de cette double combinaison, qui, par son caractère moitié politique, moitié financier, par son dualisme même et par le balancement de ses parties, porte la marque de M. Gladstone, du moins il l'approuvait entièrement et eut bientôt à la soutenir devant le parlement.

Il y était, relativement, un *homo novus*. Après avoir échoué en 1869 devant les électeurs de Blackburn, en 1880 devant ceux de la cité de Westminster, il avait été élu à Newcastle en février 1883 et réélu en novembre 1885, aux élections générales, par cette grande et populeuse circonscription. Il n'apportait, en entrant au parlement, aucune illusion sur « la bonhomie plus apparente que réelle, » qui préside à ses débats, sur cette moyenne d'idées vulgaires et bourgeoises qui y règne, sur ce qu'il appelait dédaigneusement « la conception parlementaire de la vie, » *the house of commons view of human life*. Ses collègues, de leur côté, l'écoutaient avec cette sourde défiance des gens d'affaires et des gens du monde contre « les idéologues. » Sa phrase facile, toujours claire, souvent brillante, n'échauffait point, n'entraînait personne, répandait autour d'elle une froide atmosphère doctrinale dont ses adversaires affectaient d'être glacés. Lorsqu'on le comparait à son compagnon de lutte, à sir William Harcourt, toujours agité, toujours vibrant, toujours prêt à bondir et à mordre, bien inférieur comme puissance intellectuelle, bien supérieur comme moyens d'attaque et de riposte, on eût juré que,

des deux, c'était Morley qui était le professeur. D'ailleurs, il faut bien l'avouer, la chambre des communes a beaucoup perdu de son éclat et de sa dignité depuis quelques années. Elle est bruyante, distraite, mal élevée, ricane ou bâille si la discussion s'élève, ne permet plus l'éloquence qu'au vieux Gladstone. Lui mort, l'art des Chatham, des Burke, des Fox, des Canning, des Beaconsfield aura vécu, à moins qu'il ne se réfugie à la chambre des lords, avec toutes les vieilles choses qui vont mourir.

La tâche était particulièrement difficile et ingrate pour M. Morley, défendant le *Home rule bill* et le *Land purchase bill* de 1886. Il n'avait pas à exposer des principes : son chef s'était acquitté de cette tâche avec une rare ampleur et un talent prestigieux lors de la première présentation des projets de loi. Il n'avait pas à entrer dans les détails des mesures proposées, la discussion des articles n'ayant lieu qu'entre la seconde et la troisième lecture, lorsque la chambre s'est formée en comité. Sa mission était d'insister sur les points oubliés ou dédaignés par M. Gladstone, de traiter les côtés nouveaux de la question mis en lumière par le débat; enfin, d'esquisser quelques concessions et de prévenir, par tous les moyens compatibles avec la dignité du parti, le schisme qu'on sentait venir. Les deux lois étaient condamnées, on le savait. Ce que M. Morley demandait aux unionistes (on commençait à les appeler ainsi), c'était un verdict conditionnel, abstrait, purement platonique. Voter la seconde lecture, c'était voter le principe de l'autonomie législative en Irlande. Content de ce succès, le gouvernement donnait à entendre qu'il retirerait les lois et remettrait la question à l'étude. Après cet humble appel à la conciliation, l'orateur se redressait, pour conclure, en relevant un mot échappé à lord Salisbury : « Je ne m'inquiète guère, avait dit celui-ci, des paroles des gens qui sont sur leur lit de mort.» Le mot était rude, avec un côté répulsif; partant, il était maladroit : M. Morley sut en profiter. Les mourans ont d'étranges clairvoyances, et le ministre, qu'on enterrait déjà, lança une prophétie. Le problème irlandais subsisterait après le vote, après les élections, après toutes les mesures qui ne donneraient pas une entière satisfaction au vœu du pays. Un jour viendrait où, bon gré mal gré, il faudrait aller jusqu'au bout. Fière péroraison où le penseur, au nom des rigoureuses lois de l'histoire, vengeait le politicien des complaisances et des abaissemens auxquels il lui avait fallu descendre.

Ni les avances, ni les prédictions de M. Morley n'eurent d'effet, et la seconde lecture fut rejetée à une grande majorité. Le hasard voulut que, par suite d'un engagement pris à l'avance, M. Morley eût à présider, le lendemain, au banquet du *Club des quatre-*

*vingts*, qui réunissait les talens naissans, les futures sommités du parti libéral. Le club était divisé, à peu près comme le parti lui-même et dans les mêmes proportions. John Morley vint, parla et n'eut pas à vaincre, car il était attendu avec respect et fut écouté avec sympathie. Mais il montra, en cette rencontre, une simplicité, une aisance, une bonne humeur dont les Anglais furent charmés et dont les Français eussent été surpris. Il s'amusa à parodier le discours d'Antoine, dans Shakspeare; le parapluie de Gladstone, percé de mille trous, y remplaçait le cadavre de César. Les hommes graves, quand ils s'y mettent, ont de ces bouffonneries.

La situation unique, prépondérante que les circonstances et l'amitié de M. Gladstone lui avaient donnée, M. Morley a su, depuis cinq ans, la garder et la consolider. On l'a vu partout sur la brèche. Dans les quartiers excentriques de Londres, dans les grandes villes de province, il a abordé les vastes réunions populaires: son succès a désappointé ses adversaires et quelques-uns de ses amis. Il a appris comment on s'impose à ces houleuses multitudes, comme on les excite, comme on les refrène, comment on dialogue avec elles, comment enfin on laisse, en finissant, gravée dans leur esprit, quelque large et lumineuse affirmation. « Vous êtes l'homme de l'Irlande, *you're the man for Ireland!* » lui a crié un auditeur, dans un de ces meetings monstres. Ce mot a été salué de cris approbateurs et il demeurera.

Devant un auditoire de délicats et de lettrés, il n'a pas eu de peine à déployer des qualités différentes. Le club universitaire d'Oxford l'avait invité à venir discuter devant lui, contradictoirement, avec lord Randolph Churchill, la question du *home-rule*. M. Morley s'empressa d'accepter le cartel. Lord Randolph parla le premier. Aussi décousu, mais moins brillant que de coutume, le discours du jeune orateur tory n'était guère remarquable que par l'absence des gros mots et des termes d'argot qui, d'ordinaire, assuraient son succès. M. Morley prit la parole à son tour. Il connaissait mieux que personne les sentimens de cet auditoire aristocratique qui, en effet, donna tort à ses idées par une majorité de deux cents voix. Il eut un exorde modeste et railleur. « On demandait à un vieux parlementaire s'il avait vu un discours changer les opinions : « Les opinions, très souvent; les votes, jamais! » C'était infirmer à l'avance le résultat du scrutin, en insinuant que la vraie pensée de plus d'un auditeur ne se trouverait pas au fond des urnes. M. Morley termina son discours, en proposant cette résolution ironique qui mettait en évidence les contradictions de la politique unioniste : « Premièrement, attendu que la politique de répression, essayée sous toutes ses formes et dans toutes ses variétés, n'a pas réussi à ramener la paix et le bien-être en Irlande, nous ex-

primons le désir que cette politique devienne la loi permanente du pays; secondement, attendu que l'identité de législation entre l'Angleterre et l'Irlande est le point de départ de tout gouvernement sérieux, nous demandons que l'arbitraire soit la loi de l'Irlande et ne soit pas celle de l'Angleterre; troisièmement, considérant que la décentralisation et l'extension des conseils locaux ont été reconnues depuis longtemps et constamment promises comme une réforme nécessaire au progrès de l'Irlande, nous déclarons le moment venu d'abandonner toute réforme des pouvoirs locaux en ce pays; quatrièmement, attendu que la situation rétrograde et les besoins pressans de l'Irlande réclament, de ceux qui la gouvernent, une attention de tous les instans, nous exprimons le vœu que le parlement consacre sans exception toutes ses heures aux affaires anglaises, écossaises et galloises; cinquièmement, attendu que les institutions représentatives sont l'honneur et la force de ce royaume, les demandes formées, conformément à la constitution, par les représentans de la majorité de l'Irlande, seront considérées comme nulles et non avenues; ces représentans n'auront ni voix dans les conseils, ni part dans le gouvernement du pays; sixièmement, enfin, attendu que M. Pitt a déclaré que le principal objet de l'union était d'assurer la sécurité nationale en rendant l'Irlande plus heureuse et plus libre, nous ne négligerons rien pour la faire plus misérable et plus esclave. »

Ces *attendu* sanglans, ces considérans vengeurs, tout ce jeu d'antithèses oratoires, fait pour une enceinte universitaire et pour un auditoire à peine sorti de la « sixième forme, » eût été déplacé à la chambre des communes. Là, c'est par des faits que M. Morley combattait les lois coercitives, et ces faits, il les empruntait au *Blue book*, aux rapports des commissaires nommés par le gouvernement de lord Salisbury lui-même. C'est avec la même autorité, la même vigueur, la même persévérante et infatigable attention, le même heureux choix d'argumens et de moyens que, depuis deux ans, M. Morley a combattu, à toutes ses étapes, et à travers ses transformations successives, le bill du gouvernement unioniste pour le rachat de la propriété foncière en Irlande. C'est le projet de M. Gladstone sur une échelle moins vaste, avec cette différence que, dans le projet gladstonien, l'opération financière était garantie par le revenu public de l'Irlande, sous la responsabilité de son gouvernement autonome. Dans le bill de lord Salisbury, point de répondant, point d'autre gage que la terre elle-même. Or, si l'acheteur est insolvable ou si le fermier est récalcitrant, que fera le gouvernement pour dégager sa propre responsabilité vis-à-vis des contribuables anglais, dont il aura compromis l'argent? Aura-t-il recours à l'éviction, à l'odieuse éviction, qui a achevé de désaf-

fectionner l'Irlande et de ruiner les propriétaires en amenant les mémorables représailles du *Plan de campagne?* Ce bill, devenu loi, le 22 juin de cette année, a été l'objet de tant d'amendemens, que ses auteurs eux-mêmes ne l'entendent plus guère. Le texte a disparu sous les ratures, l'étoffe sous les reprises; le but primitif de la loi ne se discerne pas plus que son caractère définitif. La pratique prononcera, mais on croit comprendre que la loi, en ne favorisant le rachat que pour les fermes d'un produit annuel inférieur à 50 livres, limite l'expérience aux districts mêmes où elle est d'avance repoussée et condamnée. Elle mécontentera l'Ulster, trop riche pour en bénéficier, et ne ramènera pas le Connaught, trop pauvre pour savoir s'en servir. Peut-être l'a-t-on voulu ainsi; peut-être cette prévoyance dénaturée entrait-elle dans la pensée des pères peu tendres qui ont mis au monde cette loi boiteuse et estropiée; peut-être ne leur déplaisait-il pas trop d'y introduire un germe de caducité qui, dès le premier jour, en paralysât l'application et en compromît le principe.

En même temps qu'il combattait pour la cause du *home-rule* devant les assemblées populaires et au parlement, M. Morley faisait de fréquentes apparitions parmi les Irlandais. On n'a pas oublié, à Dublin, son entrée triomphale avec lord Ripon, dans la soirée du 1er février 1888. Les journaux du temps ont décrit cette procession, dirigée par cinquante maîtres des cérémonies, éclairée par deux mille torches, et à laquelle prirent part plus de vingt mille manifestans; les associations chorales, gymnastiques, commerciales, avec leurs musiques et leurs étendards; les pompiers reconnaissables à leurs casques étincelans et à leurs chemises rouges, les athlètes, le corps moulé dans des jerseys colorés, les pêcheurs avec une bannière verte sur laquelle Balfour était représenté volant les habits d'O'Brien; les héros de la fête, escortés par des gardes du corps venus des quinze quartiers de la ville; enfin les cris, l'enthousiasme populaire, la joie sans désordre, les discours du haut des balcons et les feux de Bengale illuminant la statue d'O'Connell. Lorsque M. Morley revint de ce voyage, il était citoyen d'une infinité de villes et de bourgs où il ne mettra jamais les pieds.

Pour avoir été moins pompeuse, l'excursion de M. Morley à Tipperary, au mois de septembre 1890, n'en a pas été moins caractéristique, et elle a fait encore plus de bruit. Le député de Newcastle, venu pour assister à un procès politique, se trouva tout à coup au plus fort d'une de ces émeutes factices, créées, dit-on, par la brutalité et la maladresse de la police. Il vit des hommes frappés sans provocation et repoussés d'un lieu où la loi leur donnait le droit de pénétrer, une foule paisible où se trouvaient des dames et des enfans chargée par des policemen beaucoup plus nombreux qu'elle. Enfin

il vit le sang couler autour de lui et eut lui-même son chapeau renversé. Dès le lendemain, tout le royaume-uni discutait l'affaire. Les dépositaires de l'autorité haussaient les épaules : « Que leur voulait-on? Ce qui avait tant ému M. Morley était un incident tout naturel, presque journalier. C'était l'usage. Depuis qu'il y avait une question irlandaise, le bâton des constables avait jeté à terre des milliers de chapeaux ; seulement aucun de ces chapeaux ne couvrait un crâne aussi précieux que celui de M. John Morley. » M. Balfour, le secrétaire pour l'Irlande, avec son aisance quelque peu effrontée, prit l'offensive et se moqua de son collègue : « Je l'aime mieux, dit-il, quand il écrit l'histoire que quand il la fait. » C'était toucher l'endroit sensible. M. Morley riposta avec dédain dans son discours du 7 octobre : « Je sais depuis longtemps que pour entrer dans la vie politique il faut ces trois choses : un cœur ardent, une tête froide et un épiderme épais. » Mis au défi comme historien, il relevait le gant et promettait d'écrire l'histoire d'Angleterre depuis la dernière chute de M. Gladstone jusqu'à la chute prochaine de lord Salisbury.

## V.

L'incident de Tipperary occupait encore toute la presse lorsque cet incident disparut tout à coup dans l'éclat d'un grand scandale privé et politique. La cour de divorce jugeait l'affaire O'Shea contre Parnell.

Les détails du « crime » de M. Parnell sont bien connus en France, ces sortes de procès étant à peu près les seules questions étrangères que le public parisien daigne étudier. Aujourd'hui, c'est M. Morley qu'il nous importe de ne pas perdre de vue en cette affaire ; j'en résume les phases pour dégager sa conduite.

Le 10 novembre une entrevue a lieu, tout amicale, entre M. Morley et M. Parnell pour concerter, en vue de la session d'automne, l'action de l'armée gladstonienne et de son aile irlandaise. Le plan est arrêté. Il y aurait de l'affectation à paraître ignorer le procès qui doit s'engager quelques jours plus tard. On en parle donc. « Ce jour-là, a dit depuis Parnell, M. Morley connaissait d'avance le dénoûment. » Et comment l'aurait-il connu alors que le héros de l'affaire, fort de son innocence, paraissait compter sur un acquittement? Y avait-il un autre rôle pour M. Morley que d'acquiescer poliment à cette confiance, en exprimant, comme il le fit, l'espoir que « rien ne viendrait troubler ni interrompre l'œuvre politique de M. Parnell? »

Le 15, le procès s'ouvre et dure deux journées. Suit une semaine de trouble, de fermentation, où l'opinion se cherche, ici nette et

violente, là hésitante et timide. Des cris isolés, des dénonciations individuelles éclatent, notamment dans certaines églises catholiques. A Hatton-Gardens, le prêtre qui flétrit M. Parnell au prône du dimanche est réfuté et insulté par un de ses auditeurs. Mais la grande hiérarchie épiscopale se tait encore, soit qu'elle délibère, soit qu'elle attende un mot d'ordre.

Le parlement se réunit, et le lendemain le public anglais apprend à la fois avec stupeur que le parti irlandais, à l'unanimité, a réélu pour son président M. Parnell et que M. Gladstone, par une lettre adressée à M. John Morley, fait connaître sa détermination de ne plus agir de concert avec le chef du *home-rule*.

J'avoue qu'en lisant cette lettre je ne crus pas à sa parfaite sincérité. J'imaginai que M. Gladstone changeait de peau une fois de plus, qu'il jetait par-dessus bord le *home-rule* pour alléger la course du navire; ou que, du moins, absolu et autoritaire comme il l'est lui-même, le caractère entier et obstiné de M. Parnell lui était devenu insupportable, et que l'affaire O'Shea était venue à propos lui offrir un prétexte de rupture. J'étais dans une erreur complète; M. Gladstone et ses conseillers étaient innocens du machiavélisme que je leur prêtais. S'ils avaient péché, c'était dans le sens contraire. Voici, en effet, ce qui s'était passé.

Entre le procès de divorce et l'ouverture des chambres, s'était réunie, le 20 novembre, à Sheffield, la grande fédération nationale libérale, sorte de parlement au petit pied où dominent les représentans de tous les groupes non-conformistes, force principale du parti gladstonien. C'est là que vit encore l'Angleterre sectaire, insulaire, sans tolérance, sans générosité, sans mondaines complaisances, avec ses calmes et invincibles entêtemens, ses rudes et inflexibles instincts moraux, son piétisme littéral plus juif que chrétien. Là se trouvent des hommes qu'on ne plie point, que l'on ne convainc pas, mais qui sont un inappréciable secours en temps de crise, car, comme l'a dit chez nous un philosophe politique, — le moment est peut-être revenu de citer cet adage jadis banal et de nouveau oublié : — « On ne s'appuie que sur ce qui résiste. »

A Sheffield, on discutait tout haut la question de la journée de huit heures et tout bas l'affaire Parnell. Chargé de soutenir le rapport sur la situation du parti qui est présenté chaque année à ce quasi-parlement, M. Morley prononça un discours qui trahissait de vives anxiétés. Il y faisait un appel désespéré à l'espérance, encourageait les autres sans parvenir à cacher tout à fait son propre découragement.

Les délégués de Sheffield avaient dit : — « Nous n'aurons plus rien à faire avec Parnell. » — M. Morley et sir William Harcourt reportèrent cette parole à M. Gladstone et lui firent partager leur

émotion. On résolut de céder, mais, avant de rendre la rupture définitive, il sembla prudent et charitable de négocier, d'avertir Parnell, de ménager à son amour-propre une sortie honorable, sinon majestueuse. Sans attendre le verdict adverse ou favorable de son parti, le député de Cork déposerait de lui-même son mandat, immolerait mélancoliquement sa grandeur sur l'autel de la patrie. L'abdication du « roi sans couronne » pourrait être entourée d'un cérémonial touchant. Pourquoi n'aurait-il pas embrassé M. Justin Mac-Carthy ou M. Timothée Healy? La scène aurait prêté aux gravures coloriées; elle se serait imprimée dans l'imagination des foules et peut-être qu'un jour le bon peuple d'Irlande aurait rappelé le héros humilié. Le *home-rule* eût été alors un fait accompli, et M. Gladstone, mêlant plusieurs souvenirs bibliques, aurait pu se laver les mains devant les puritains de Sheffield : — « Je n'y suis pour rien, *non sum operatus malum.* »

Malheureusement cette mise en scène ne se trouva pas du goût de M. Parnell, qui refusa de donner une représentation des adieux de Fontainebleau, estimant, je pense, que, s'il est beau de revenir de l'île d'Elbe, il est encore plus simple, quand on peut, de n'y pas aller. Pour être tout à fait exact, M. Parnell ne « refusa » rien puisque M. Morley, chargé de lui signifier ces intentions de M. Gladstone, ne réussit pas à le joindre. Mais le soin tout particulier, que mit le leader irlandais à être introuvable prouve assez qu'il savait à merveille pourquoi on le cherchait.

La lettre à M. Morley parut dès le lendemain. La guerre était déclarée et les actes d'hostilité se succédèrent rapidement. Unanime la veille en apparence, le parti irlandais se divisa en deux parties inégales : l'une qui restait fidèle à M. Parnell; l'autre, secrètement heureuse d'avoir la main forcée par M. Gladstone et d'échapper, après quinze ans d'obéissance, à une personnalité par trop dictatoriale. Le clergé catholique, qui avait tenu ses foudres en suspens, les laissa tomber. En vain, M. Parnell essaya d'ameuter l'opinion contre Gladstone et Morley, en affirmant que le dissentiment était purement politique et que c'était l'Irlande qu'on trahissait en lui. On ne le crut pas, et les démentis des deux hommes d'État mis en cause furent enregistrés et acceptés par le public comme décisifs. En politique comme en finances, le crédit est tout; on vit alors ce que valait sur la place la signature de John Morley.

Je ne rappellerai pas les phases de la lutte que nous avons suivie depuis un an : l'ultimatum de Parnell, resté sans réponse; les élections partielles en Irlande, qui lui ont donné tort; les négociations avortées de Boulogne avec O'Brien et Arthur Dillon; l'éternelle obs-

tination de ce vaincu qui n'acceptait jamais sa défaite. De son côté, M. Morley n'a point changé d'attitude. Le 16 janvier dernier, il disait à ses électeurs de Newcastle : « Quoi qu'il arrive, nous resterons fidèles à nos engagemens. L'Irlande a mis en nous son espoir; cet espoir ne sera pas déçu. L'heure est critique, les symptômes sont menaçans, mais c'est l'adversité qui contrôle le métal dont les hommes sont faits. Vaincus ou victorieux, nous combattrons jusqu'au bout. Lorsque la fumée de la bataille qui se livre en Irlande se sera dissipée, on verra de nouveau briller les feux amis sur la côte anglaise. »

La fumée de la bataille! Prenons congé ici, non sans regret, de cette métaphore qui a dit son dernier mot!

Les choses en étaient là lorsque la mort inattendue de M. Parnell est venue modifier la situation. Cette mort, qui devait, semble-t-il, rendre l'unité au parti irlandais, le laisse plus divisé que jamais. L'avenir dépend des élections générales. Le parti libéral compte sur une majorité de cent voix, et il est certain que le courant est en sa faveur; mais, d'ici au jour du vote, la politique extérieure peut amener un revirement soudain, une de ces puissantes marées d'opinion qui balaient tous les obstables et déjouent tous les calculs. « Et si M. Gladstone mourait? » demandent quelquefois les indiscrets à M. Morley. Il répond vivement : « M. Gladstone ne mourra pas! » Si son interlocuteur est Français, il ajoute en souriant : « Ne vous rappelez-vous pas ce que disait votre président, M. Thiers, à ceux qui venaient l'entretenir de sa disparition éventuelle. *Vous venez encore me parler de ma mort : eh bien, je n'y crois pas!* »

Donc, n'insistons pas. Il est entendu que M. Gladstone est immortel... comme M. Thiers.

En effet, M. Gladstone ne mourra pas, parce qu'après lui il y aura un autre Gladstone dans John Morley. C'est la question irlandaise qui l'a fait monter au premier rang; mais, que cette question soit ajournée ou résolue, il ne peut plus rentrer dans l'ombre. Je sais que sa sévérité et sa hardiesse ne sont pas du goût de tout le monde. Il ne flatte ni les ouvriers, ni les patriotes. Il a choisi, pour répudier le nom de socialiste, le moment où c'est pour tous les hommes d'État de l'Europe une coquetterie de s'en affubler. Il souscrirait à l'abandon des Indes, si on lui prouvait que les Indes coûtent plus qu'elles ne rapportent. Son mépris du lieu-commun fait de terribles trous dans la banalité et la routine dont est faite la politique de tous les jours. Si le manteau d'Élie tombait sur ses épaules, il n'est pas sûr que certaines mains ne tenteraient pas de l'en arracher. Même parmi ses électeurs, il y a des insoumis et

des mécontens, comme en témoignent des lettres anonymes où l'on ose prédire qu'il ne sera pas réélu. Avec un tranquille dédain il a répondu : « Que je sois ou non dans la chambre des communes, le soleil n'en brillera pas moins demain sur l'horizon. » C'est le mot d'un homme qui est resté supérieur à la politique, supérieur à son ambition même.

En attendant, il semble plus que jamais autorisé à parler au nom de son parti. Il y a quelques jours seulement (1er octobre), son illustre chef lui laissait l'honneur de formuler le premier un nouveau symbole libéral qui sera peut-être mémorable dans l'histoire, sous le nom de programme de Newcastle. Dans ce discours, l'un des plus incisifs, l'un des plus vigoureux qu'il ait jamais prononcés, John Morley annonçait que la question des huit heures et la question, plus vaste, de l'organisation même du travail seraient abordées et résolues dans le futur parlement gladstonien. Il avait déjà déclaré à Cambridge, huit jours plus tôt (22 septembre), que l'Égypte est « la faiblesse, le point vulnérable de l'Angleterre, » et qu'en adressant ses sourires à la triple alliance, lord Salisbury « a fait naître une autre alliance, bien autrement formidable et dangereuse, dans l'avenir, pour la Grande-Bretagne. » Il a renouvelé, à Newcastle, ces déclarations en les accentuant, et fait de l'évacuation de la vallée du Nil un article essentiel du plan libéral. Il a promis aux Gallois la suppression des dîmes ecclésiastiques, c'est-à-dire le « désétablissement » de l'église épiscopale dans la principauté, premier pas vers la séparation définitive du spirituel et du temporel. Plus que jamais, il a affirmé le principe de l'autonomie irlandaise, et, prévoyant l'hostilité de la chambre des lords, il a fait entendre fort clairement que cet acte de résistance aux volontés de la majorité pourrait bien coûter la vie à la haute assemblée.

Ce sont là de grandes promesses ou, si l'on veut, de grosses menaces. Les adversaires de M. Morley affectent d'en rire, peut-être ont-ils tort. En tout cas, voici l'élève du vieux bûcheron de Hawarden qui pénètre dans la forêt séculaire des abus et des préjugés, en brandissant la cognée de son maître ; voici l'impitoyable auteur d'*On compromise* qui porte à la fois la main sur les deux arches saintes, l'Église et la Pairie. Si le programme de Newcastle s'exécute, cet homme aura mis le sceau à la grande réforme, à la démocratisation de l'Angleterre ; il en aura été l'ouvrier final, et y attachera son nom.

Il se peut qu'il soit abandonné en route, car, pour une défaillance personnelle de sa part, je n'y crois pas. S'il ne devient pas un grand *leader*, il demeurera, lui aussi, une grande « force morale. »

Ses livres se lisent et se relisent; ils se réimpriment à des intervalles de plus en plus rapprochés; ils pénètrent peu à peu dans la conscience de la jeunesse, dans l'âme du pays. On a pu écrire, non sans justesse, que l'Angleterre était « instruite, dirigée, gouvernée par ses *clergymen.* » Peut-être est-il réservé à John Morley de laïciser la pensée anglaise.

Et nous, que lui demanderons-nous?

Évidemment ses leçons ne conviennent pas à tous. Nous sommes divisés. Les uns croient marcher vers un avenir purement scientifique et pensent avoir laissé derrière eux le christianisme, décroissant et amoindri, comme un express voit fuir et s'effacer dans la brume les tours et les clochers de la ville qu'il a quittée. D'autres sont persuadés, au contraire, que l'Évangile, c'est à la fois la vérité et la liberté, que Jésus-Christ résoudra la question sociale comme il l'a déjà résolue deux fois; que la Révolution française eût été une nouvelle floraison du christianisme, si Bossuet et le clergé du XVII^e^ siècle n'avaient commis la fatale erreur de solidariser le trône et l'autel; que le devoir et l'œuvre de la génération présente est de détruire cette erreur et de briser cette solidarité, de défaire et de refaire la Révolution, en remplaçant la Déclaration des droits de l'homme par le Sermon sur la montagne.

Aux premiers, M. Morley peut servir de maître; aux seconds, on peut le conseiller comme exemple. Exemple de quoi? De cette harmonie entre les règles et les actes qui est tout l'honnête homme. Il a fait voir non l'immutabilité des programmes politiques, qui est une sottise, mais la fidélité aux principes philosophiques, qui est une vertu. En lui, le politicien n'a pas encore donné un seul démenti à l'historien et au critique. Des cimes où il est monté d'abord, il gardera toujours un rayon qui illuminera ses discours et ses livres. Il reste le type du penseur armé, du stoïcien militant, qu'aucune tristesse ne dégoûte d'agir, qu'aucun mécompte ne décourage du bien. Arrivé à « la ligne de partage » des idées, à ce point culminant de la route humaine d'où l'on voit les deux versans de la vie, il ne sent ni les effervescences agressives de la jeunesse ni les morbides attendrissemens du déclin. L'heure de l'apaisement n'est pas loin. Au début de sa carrière, on l'a vu s'approprier ce mot belliqueux du texte saint : « Je n'apporte point la paix, mais le glaive. » Il y a peu de temps, il laissait tomber une tout autre parole, une parole de confiance, de sérénité et de force, qui fait la leçon à toutes nos impatiences, à toutes nos intolérances, et par laquelle j'aime à finir : « *Truth is quiet*, la vérité est calme ! »

AUGUSTIN FILON.

# L'ENSEIGNEMENT

DE

# L'HISTOIRE A REBOURS

## D'APRES UN PROGRAMME ALLEMAND

---

On se souvient encore de la sensation produite en Allemagne et ailleurs par le discours que prononça naguère l'empereur Guillaume II devant la commission chargée de réformer l'instruction secondaire en Prusse. Parmi les réformes que le jeune souverain réclamait avec insistance, l'une des plus importantes, selon lui, était celle de l'enseignement de l'histoire. Il déclara que c'était faire fausse route que de suivre le cours des temps, qu'il fallait commencer par le moderne et finir par l'ancien, passer de l'histoire d'aujourd'hui à l'histoire d'hier, puis à celle d'avant-hier, et, rétrogradant de siècle en siècle, remonter de la bataille de Sedan au combat des Thermopyles.

L'empereur Guillaume II s'est-il douté que la méthode qu'il préconisait était d'origine welche, qu'un Français illustre qui a visité Berlin au siècle dernier, d'Alembert, avait proposé le premier « d'enseigner l'histoire à rebours, en commençant par les temps les plus rapprochés de nous et finissant par les plus reculés ? » Mais il y a une différence essentielle entre la méthode de Guillaume II et celle de d'Alembert. Guillaume II veut qu'on commence par l'histoire contemporaine, et d'Alembert, tout au contraire, l'excluait de son programme. Il allait jusqu'à dire « qu'un

écrivain, à peine d'être convaincu ou tout au moins soupçonné de mensonge, ne devrait jamais donner au public l'histoire de son temps, qu'un souverain, qui, en montant sur le trône, défendrait, pour fermer la bouche aux flatteurs, qu'on publiât son histoire de son vivant, se couvrirait de gloire par cette défense. » Il ajoutait : « Pourquoi les gens de lettres n'auraient-ils pas assez bonne opinion des princes pour supposer cette défense, et assez de courage pour y obéir comme si elle était faite? L'histoire, les princes, les peuples leur seraient également redevables. »

Le programme que Guillaume II avait esquissé à grands traits, un écrivain berlinois, M. Hermann Grimm, s'est chargé de le préciser et de le développer (1). Il estime, comme son souverain, que les temps sont changés, que l'enseignement de l'histoire tel qu'on le pratiquait dans sa jeunesse ne peut plus convenir à la nouvelle Allemagne, que, tout Allemand étant devenu le citoyen d'un grand empire unifié, on ne saurait s'y prendre trop tôt pour le mettre au fait, pour lui faire connaître sa maison, les hommes qui l'ont bâtie et les hommes qui la gouvernent, pour lui enseigner aussi qu'à ses devoirs « envers son Dieu, envers son empereur et envers sa patrie, » s'ajoute celui d'être un bon électeur, d'envoyer siéger au parlement des députés dont les opinions soient correctes et qui ne pactisent jamais « ni avec l'ennemi du dehors ni avec l'ennemi du dedans. » Que peuvent lui apprendre à ce sujet Cornelius Nepos et Plutarque? Qu'il sache avant toute chose ce qu'est l'Allemagne nouvelle, et par quel concours de miraculeux événemens elle est devenue la reine des nations !

Il faut se défier des fausses analogies. On a pu soutenir avec raison qu'en matière de géographie, la méthode naturelle ou rationnelle consiste à donner tout d'abord à l'enfant une idée nette et précise du canton où il est né. Vous l'emmènerez plus tard dans la boucle du Niger ou sur le plateau central de l'Asie, et vous passerez ainsi du simple au compliqué. Quelques diversités qu'offre le relief terrestre, la terre est partout la terre, et sans que votre écolier sorte de chez lui, vous pouvez lui expliquer sans peine ce que c'est que le partage des eaux, qu'une ligne de faîte, qu'une plaine, qu'un plateau, qu'une rivière, ses affluens et son bassin. Ces notions qui lui seront devenues familières, il les appliquera partout, et quand il connaîtra à fond le petit pays qu'il a sous les yeux, il lui sera plus facile de se représenter ceux qu'il n'a jamais vus et ne verra jamais.

Au surplus, le professeur de géographie a ce grand avantage que l'objet de son enseignement ne change pas. Vous avez expliqué à vos élèves que le ruisseau qui traverse leur village coule de l'est à l'ouest;

(1) Deutsche Rundschau, Heft 12, september 1891 : *Der Geschichtsunterricht in aufsteigender Linie;* ein Versuch, von Hermann Grimm.

vous êtes à peu près certain qu'il ne coulera jamais de l'ouest à l'est. Vous leur avez appris que la montagne ou la colline qui borne leur horizon est formée de roches calcaires; il n'y a pas d'apparence que ce calcaire se change demain en granit. Mais qu'est-ce que l'histoire contemporaine? Un devenir continuel, un flux et un reflux incessant, un commencement qui est une fin et une fin qui est un commencement. La figure du monde passe, et dans la lutte des partis et des peuples, les vainqueurs d'hier seront peut-être les vaincus de demain.

M. Grimm veut qu'à peine entré au collège, le plus petit des petits Prussiens s'accoutume à regarder l'empire allemand, tel qu'il est aujourd'hui, comme quelque chose d'aussi éternel que les montagnes et les étoiles : *als etwas Ewiges*. Mais M. Grimm est-il donc si sûr que dans quelques années d'ici, les institutions de l'empire seront exactement ce qu'elles sont en l'an de grâce 1891? Il vient de paraître à Gotha une brochure fort curieuse, intitulée : « Où allons-nous (1)? » L'auteur s'applique à démontrer que la politique personnelle de Guillaume II est absolument différente de celle de M. de Bismarck, qu'affaires étrangères et affaires intérieures, il a innové en tout, qu'il a quitté résolument la bonne voie pour s'engager dans ces chemins perdus qui mènent aux abîmes. Cette brochure est l'éloquent commentaire d'un mot qui a couru à Berlin : « Quelle est la différence, y disait-on, entre Dieu et notre nouvel empereur? C'est que l'un a tout fait et que l'autre refait tout. » Depuis le printemps de l'an dernier, il y a en Prusse, paraît-il, des gens fort embarrassés. Ils étaient habitués à tenir M. de Bismarck pour infaillible, à admirer de confiance tout ce qu'il faisait, tout ce qu'il disait. Depuis qu'il est en disgrâce, ils ne savent comment s'y prendre pour concilier le culte qu'ils lui avaient voué avec le respect qu'ils doivent à leur souverain, et ils s'aperçoivent qu'il est fort difficile de servir deux maîtres quand ces deux maîtres sont brouillés ensemble. Les professeurs d'histoire chargés de raconter à la jeunesse des gymnases le règne de Guillaume II éprouveront peut-être le même embarras, les mêmes perplexités, les mêmes déchiremens de cœur et d'esprit. M. Grimm ne s'est pas mis en peine d'éclairer leur conscience. Après tout, qu'ils se tirent d'affaire comme ils pourront! La bonne éducation de la jeunesse est le premier intérêt de l'État, et il y va, nous assure-t-on, du salut de l'Allemagne que l'histoire universelle y soit enseignée à rebours.

On avait pensé jusqu'ici que les effets s'expliquent par leurs causes, et qu'il est difficile d'expliquer à un écolier l'histoire de la renaissance si le moyen âge lui est entièrement inconnu, et l'histoire du moyen âge s'il n'a pas au moins une idée confuse de l'histoire romaine et de

(1) *Was für einen Kurs haben wir?* Eine politische Zeitbetrachtung von Borussen. Gotha, 1891; Verlag von Karl Schwalbe.

l'invasion des Barbares. On avait remarqué aussi que les écoliers, soit qu'on leur conte la guerre de 1870 ou *Cendrillon* et *Peau d'Ane*, tiennent beaucoup à ce qu'on commence par le commencement, et à cet égard nous sommes tous écoliers jusqu'à notre dernier jour. M. Grimm n'est pas pédant; toute réflexion faite, il a renoncé à appliquer dans sa rigueur la méthode de l'enseignement à rebours. Qu'on lui pardonne son inconséquence! C'est à une considération morale qu'il a sacrifié l'esprit de système et l'intraitable logique. Si en racontant la vie d'un grand homme à un petit Prussien, nous dit-il, la première chose que vous lui apprenez, c'est que ce grand homme est mort, vous l'attristerez, et il tirera de vos récits la mélancolique et décourageante conclusion que tout dans ce monde est périssable, éphémère, que rien ne commence que pour finir, que la mort seule est réelle. Que sait-on? Il en inférera peut-être que l'empire allemand lui-même est destiné à finir un jour, que, partant, les peines que se donne un bon électeur pour le faire durer et prospérer ne sont que vent et fumée.

Pour parer à ce grave inconvénient, M. Grimm a divisé son cours d'histoire rétrograde en six périodes ou époques, dont chacune est racontée en commençant par le commencement. Supposons un collège composé de six classes, ou, pour mieux dire, de six divisions; on y entre à neuf ans, on n'en sort que pour entrer à l'université. Qu'enseignera-t-on à l'enfant de neuf ans? « On lui enseignera tout d'abord, nous dit M. Grimm, la puissance et la grandeur de sa patrie, de sa nation, de la maison impériale. On lui fera connaître notre situation entre des peuples qui sont toujours prêts à nous attaquer, ainsi que nos moyens de défense, nos frontières de terre et de mer, la force et l'effectif de nos armées et de nos flottes. »

On lui apprendra ensuite qu'il y eut, en 1870, une guerre terrible entre l'Allemagne et la France; on lui racontera dans le plus grand détail jusqu'au moindre fait d'armes, les mouvemens des armées, les batailles, les victoires et leurs conséquences, après quoi on lui expliquera la constitution politique de l'empire allemand. De tout ce qui a précédé, pas un mot. L'histoire ne doit commencer pour lui que le jour où les armées allemandes franchirent la frontière française. S'il s'avisait de faire des questions, on lui répondrait qu'auparavant il ne se passait rien, que c'était la nuit, le chaos. Au demeurant, on l'accoutumera de bonne heure à réprimer ses indiscrètes curiosités : qui dit questionneur dit raisonneur, et les raisonneurs sont le fléau des empires. Pendant deux ans au moins, le petit Prussien est tenu de ne connaître que trois noms, ceux de Guillaume I^er^, de l'empereur Frédéric et de l'empereur Guillaume II, et on s'arrangera pour qu'il se représente ces trois souverains « comme formant un tout idéal et indissoluble, *ein ungetrenntes ideales Ganzes.* » Mais pourquoi s'en tenir là? serait-il impossible de lui persuader que ces trois personnages n'en

sont qu'un ou qu'ils forment un seul Dieu en trois personnes, que c'est un nouveau mystère de la sainte Trinité, ou bien encore que l'empereur Guillaume II a toujours régné et qu'il faut être un enragé socialiste pour croire qu'un jour il mourra?

Le petit Prussien a onze ans, il vient d'entrer en cinquième; et, à sa vive surprise, on lui révèle tout à coup, en ayant soin toutefois de ménager ses nerfs, qu'avant la bataille de Sedan près de deux siècles se sont écoulés pendant lesquels l'Allemagne avait une autre physionomie qu'aujourd'hui. Ce fut l'époque des rois de Prusse qui n'étaient pas encore empereurs. Quand il se sera remis de son émotion, on lui narrera l'histoire de ces six rois de Prusse, qui furent d'incomparables souverains et qui ont travaillé pour son bonheur. Mais le maître s'abstiendra de détailler trop leur portrait. Nous sommes tous pécheurs, et les rois de Prusse eux-mêmes, M. Grimm en convient, ont eu, par aventure, quelques défauts, quelques faiblesses. Gardez-vous de les signaler à l'enfant; vous risqueriez de refroidir son patriotisme ou de développer en lui l'esprit de médisance, un fatal penchant à critiquer ses souverains. Gardez-vous aussi de mentir; ne lui dites pas que le père du grand Frédéric fut le plus humain, le plus doux, le plus aimable des hommes. Peut-être ses parens causent-ils quelquefois avec lui; peut-être s'amuseront-ils un jour à lui conter que Frédéric-Guillaume I^er^ avait l'humeur brutale et la main rude; que, lorsqu'il se promenait dans les rues de sa capitale, il traitait de gueuses les femmes qu'il rencontrait et accompagnait sa réprimande d'un bon soufflet ou de quelques bons coups de sa canne de sergent, que tout le monde s'enfuyait à son approche, qu'il songea quelque temps à faire couper le cou à son fils, qu'un jour il imagina de jeter par la fenêtre sa fille Wilhelmine, que la reine-mère eut grand'peine à la retenir par ses jupes. Bien malgré lui, M. Grimm se croit tenu de compter avec l'indiscrétion des pères et des mères; si on pouvait les supprimer, cela faciliterait bien des choses, et les professeurs d'histoire n'auraient plus besoin de se torturer la cervelle pour donner à leurs fictions un air de vérité.

Comment sortir de ce mauvais pas? Il faut renoncer aux biographies détaillées et recourir à la statistique. L'enfant s'en plaindra peut-être; mais à quoi bon consulter ses goûts? Ne doit-il pas apprendre de bonne heure à les sacrifier à l'intérêt prussien? Il n'a pas besoin de savoir que Frédéric Guillaume I^er^ eut d'orageuses querelles avec son fils, qu'il sache seulement que cet homme brutal a préparé la grandeur de son pays en se créant une armée et entassant vingt millions d'écus dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Quant au grand Frédéric lui-même, racontez ses campagnes, surtout les premières où il fut presque toujours victorieux; mais ne soufflez mot de sa déplorable prédilection pour la littérature française, de son mépris pour la poésie

allemande, et surtout de sa liaison avec Voltaire : « Ce Français serait aussi peu à sa place ici que sur le piédestal de la statue du roi, d'où on l'a sagement banni. » Encore un coup, remplacez tous les détails fâcheux ou odieux par de précises et abondantes données statistiques, par le minutieux tableau de l'état matériel de la Prusse sous chacun de ses rois, par des explications circonstanciées sur ses accroissemens territoriaux.

Autre difficulté. Il serait bon d'entretenir le petit Prussien, durant quelques années au moins, dans la salutaire conviction qu'il n'y a pas d'autre histoire dans le monde que celle de la Prusse. Mais comment lui raconter les règnes de Frédéric-Guillaume II et de Frédéric-Guillaume III sans lui parler de la révolution française ? Lui dira-t-on que cette révolution a produit à la fois de grands biens et de grands maux, qu'elle a renouvelé la face de l'Europe et de l'Allemagne en particulier, qu'elle a eu pour conséquence l'abolition de privilèges, d'inégalités choquantes, d'abus invétérés que les Prussiens eux-mêmes trouvaient intolérables ? Si le petit Prussien s'avisait de croire que quelque chose de bon peut venir de France, tout serait perdu, et c'en serait fait de son patriotisme. Mais il y a manière de s'y prendre. En étudiant l'histoire de la guerre de 1870, nous dit M. Grimm, l'enfant a appris déjà « que les Français sont les puissans et dangereux voisins de l'Allemagne. » On lui enseignera maintenant que les rois de ce pays n'ont jamais eu à cœur le bien de leurs peuples, ni d'autre règle de conduite que l'amour du luxe, la vanité ou leurs ambitions personnelles, que pendant des siècles ils opprimèrent leurs sujets, lesquels finirent par se révolter, que tout fut en désordre, en confusion, qu'incapables de se gouverner, les Français commirent des crimes effroyables, jusqu'au jour où un jeune Corse les sauva de leurs propres fureurs. Après avoir écouté, médité, savouré ce récit, le petit Prussien sentira son cœur se gonfler d'un légitime orgueil ; ce jeune pharisien regardera de haut le peuple de péagers dont le séparent les Vosges. Il dira : « Je te rends grâces, ô mon Dieu, de ce que nous ressemblons si peu à ces gens-là ! »

M. Grimm n'est pas au bout de ses peines. Si les rois de Prusse, à qui on ferait injure en les comparant à des rois de France, ont toujours été les tuteurs vigilans et les serviteurs dévoués de leur pays, s'ils n'ont jamais rien donné à leurs caprices, à leur humeur, à leurs préjugés, à leurs passions, s'ils n'ont jamais fourni aucun sujet de mécontentement à leurs peuples, si dans ce royaume béni de Dieu la nation a toujours été aussi raisonnable et aussi loyale que les souverains étaient appliqués à leurs devoirs, comment se fait-il qu'au mois de mars 1848, les rues de Berlin se soient couvertes de barricades et qu'une émeute triomphante ait contraint Frédéric-Guillaume IV à retirer ses troupes de sa capitale ? Quand les pères Loriquet rencontrent sur

leur chemin des faits embarrassans, leur méthode est de les supprimer, et c'est aussi celle de M. Grimm. Il estime que la révolution de mars 1848 est un de ces événemens déplorables qu'on ne saurait trop cacher à la jeunesse, que le mieux que puissent faire les professeurs d'histoire, c'est de n'en jamais parler.

Il lui semble fort délicat aussi de raconter à des enfans qu'en 1866 la Prusse fit la guerre au reste de l'Allemagne ligué avec l'Autriche. Leur apprendrez-vous sans ménagement comme sans préparation que dans cette année fatale des Allemands se sont battus contre des Allemands ? Aussi bien M. Grimm se flatte que son programme sera adopté non-seulement dans les écoles prussiennes, mais en Saxe comme en Bavière. Peut-on exiger d'un professeur saxon qu'il parle de la bataille de Sadowa sur le même ton qu'un professeur de Berlin ? M. Grimm en conclut qu'avant de prendre un parti définitif à ce sujet, il convient de se concerter, de s'entendre. Peut-être trouvera-t-on un biais, un expédient, quelque ingénieux moyen de transformer l'histoire de la guerre de 1866 en un récit utile et moral, de donner à ces tristes événemens le caractère d'un apologue, d'une fable, *eine halbmythische Gestaltung*. Mais qu'est-ce donc selon vous que ce patriotisme allemand sur lequel on doit veiller jour et nuit avec une si étonnante sollicitude, et qui n'est pas à l'épreuve d'une seule vérité dangereuse? Sous peine de le voir languir et s'étioler, il faut le nourrir de fictions, l'engraisser de mensonges.

Retournons à notre petit Prussien. Il est entré en quatrième et tout en s'appliquant à lui faire répéter avec soin ce qu'il a appris dans les deux premières classes, on lui cause une nouvelle surprise en lui révélant qu'il fut un temps où les Hohenzollern n'étaient pas encore rois de Prusse, et on lui raconte leur histoire depuis leur première apparition dans la Marche jusqu'au grand-électeur. Ici se pose de nouveau une question délicate. La classe est fréquentée par des protestans, par des catholiques, par des israélites, et on ne peut se dispenser de leur raconter Luther et la réformation.

On pourrait à la rigueur envelopper ce récit d'une savante obscurité, rester dans le vague, ne rien préciser. Malheureusement à cet âge, si discret qu'il soit, le petit Prussien succombera peut-être à la tentation de demander des éclaircissemens : *er verlangt Auskunft*. Que lui répondrez-vous? On pourrait aussi s'en tenir à la simple exposition des faits, en lui laissant le soin de les juger. Ce serait pire que tout; il n'a pas encore le droit de juger : *er hat noch nicht das Recht zu urtheilen*. Si les curiosités sont dangereuses, l'exercice précoce du jugement l'est bien davantage. L'enseignement public, tel que l'entend M. Grimm, est précisément destiné à préserver la Prusse du fléau des opinions particulières, en leur substituant des jugemens tout faits, auxquels l'État appose son estampille et qu'il marque de son timbre.

S'il n'y a pas de chemin royal pour arriver aux vérités géométriques, il y a une façon impériale d'enseigner l'histoire, et c'est la bonne, selon M. Grimm. L'Allemagne ne sera vraiment prospère, vraiment unie que le jour où les opinions d'État auront remplacé à jamais les opinions particulières. « Dans l'Allemagne qu'on est en train de nous faire, écrivait récemment un Allemand fort distingué, il n'y aura pas de plus grand péché que l'originalité de l'esprit. »

M. Grimm espère que le jour viendra où, d'un bout de l'empire à l'autre, la raison publique ayant fait de grands progrès, tout le monde s'accordera à regarder le protestantisme « comme la manière vraiment allemande de comprendre la doctrine du Christ. » On n'en est pas encore là. Que faire en attendant ? Il confesse avec une parfaite candeur qu'il n'en sait rien, et son aveu l'honore. Faute de mieux, il s'en remet aux universités du soin de former des professeurs de gymnases ou de collèges capables d'enseigner l'histoire de la réformation ou, pour mieux dire, de l'arranger de telle sorte que protestans ou catholiques, tous les Prussiens puissent porter sur Luther et son œuvre le même jugement. Jusqu'aujourd'hui ou du moins jusqu'à ces derniers temps, les universités allemandes s'attribuaient une autre mission, et les arrangeurs n'y étaient pas en grand crédit. On les réformera à leur tour, on en fera des pépinières de bons électeurs.

En sortant de quatrième, le petit Prussien élevé, endoctriné d'après la méthode de M. Grimm, sera fermement convaincu que l'histoire universelle se réduit à l'histoire de Prusse. Il n'ignore pas, à la vérité, que l'Allemagne a des voisins ; il sait que les Français sont un méchant peuple, qui fut longtemps gouverné par de méchans rois, et il n'a pas besoin d'en savoir davantage. Quant à l'histoire d'Angleterre, de Russie, d'Italie, à peine lui en a-t-on dit deux mots, et les Espagnols lui sont aussi inconnus que les habitans de la lune. Fier de ses ignorances, il n'y a pour lui point d'Europe, et il ne saurait admettre qu'il se soit passé quelque chose d'intéressant dans le monde avant qu'il y eût des Hohenzollern.

M. Grimm est assez cruel pour lui ôter son illusion et pour lui apprendre que dans le temps où la Prusse n'était pas encore la Prusse, l'Allemagne avait déjà des empereurs qui ne s'appelaient pas Guillaume ; mais les Hohenzollern n'y perdront rien. En lui racontant le moyen âge allemand, on ne lui vantera pas le génie et les exploits des Othon et des Hohenstauffen ; on ne lui parlera que brièvement des croisades, des descentes en Italie, de la querelle des investitures, des luttes entre l'empire et la papauté. En revanche, on s'appliquera à lui montrer combien alors le monde était barbare. Ici encore la biographie sera sacrifiée à la statistique, et cette statistique servira à lui faire sentir plus vivement le prix des biens qu'il possède, à le convaincre de plus en plus qu'il est un être privilégié, un vase d'élection.

Il me semble que jusqu'ici M. Grimm n'a pas commis une seule faute, qu'il est demeuré fidèle à son idée, à son plan, qu'il a su approprier ses moyens à la fin qu'il se propose, que la première partie de son programme ne laisse rien à désirer. Mais la suite me paraît moins satisfaisante. Qu'après avoir remonté le cours des temps jusqu'à Charlemagne, ses élèves de seconde passent de Charlemagne à Auguste, et qu'il les condamne à étudier l'histoire romaine, cela s'explique encore. Cette étude, telle qu'il l'entend et avec les correctifs qu'il y apporte, peut leur être salutaire. Tout chemin mène à Rome, et on revient facilement de Rome à Berlin : — « L'indomptable énergie du caractère romain, nous dit-il, l'égoïsme joint à l'esprit de sacrifice, les hardies résolutions de ce peuple, l'injustice politique conciliée avec la recherche de la justice juridique, un énorme respect pour soi-même, la vénération des autres peuples pour le génie supérieur de ces majestueux conquérans du monde, voilà un bon sujet d'étude pour nos écoliers. Ils s'intéresseront vivement au progrès continu et irrésistible de la grandeur romaine. Ils feront des comparaisons involontaires. » Ces comparaisons tout à la fois leur feront plaisir et les instruiront. Rome avait peu de goût pour les opinions particulières ; en méditant son histoire, ils apprendront que ce qui a manqué trop souvent à l'Allemand, c'est de savoir subordonner ses idées et ses passions personnelles à l'intérêt de l'État.

Au surplus, on ne s'étendra pas sur les guerres de la république. Ce qu'il y a de plus intéressant dans l'histoire romaine, c'est l'époque impériale, qui ne fut point une époque de décadence, mais un âge de glorieuse transformation. L'impérialisme a été inventé par Rome, et il est bon de remonter jusqu'à la source de toutes les grandes idées. On expliquera aux petits Prussiens, arrivés désormais à l'âge où l'on réfléchit, « l'organisation de cette grande communauté internationale que gouvernaient un empereur, des fonctionnaires et une armée. » Cette fois encore, ils feront des comparaisons involontaires; ils diront : « Nous n'en sommes pas encore là ! » Ils diront aussi : « Nous avons mieux que cela ! »

Mais à quoi donc a pensé M. Grimm en introduisant dans sa première classe un cours détaillé d'histoire grecque ? Ce sera, nous dit-il, le couronnement de l'édifice ; ne pouvait-il le couronner autrement ? Rien n'est plus insupportable que les architectures hybrides, et ce savant architecte a gâté comme à plaisir sa maison, qui est une église. Un cours d'histoire grecque ! Quel profit votre petit Prussien pourra-t-il en retirer ? Qu'y a-t-il de commun entre lui et Périclès, Alcibiade ou Epaminondas ? Est-il convenable, est-il bienséant de lui apprendre que jadis de petites républiques mal réglées, en proie à des inquiétudes malsaines et à qui leur dérèglement plaisait, ont créé tous les arts et toutes les sciences, que malgré le détestable régime politique auquel elles étaient sou-

mises, elles ont produit de très grands hommes, que, quoiqu'elles n'eussent point d'empereur, elles ont enfanté une civilisation dont nous vivons encore? Lui direz-vous, à votre petit Prussien, que pour renouveler l'Europe germanisée, il a fallu la Renaissance, et que la Renaissance, c'est la Grèce retrouvée? S'il a su profiter de vos leçons, les Cimon, les Thémistocle, lui paraîtront bien peu de chose. Qu'est-ce que Marathon quand on s'est repu durant cinq années du souvenir de Sedan? et qui oserait comparer un Miltiade à un Moltke? Toutes ces gloires lui sembleront bien obscures auprès des siennes; cet aiglon, gorgé de statistique et de gros chiffres, regardera de très haut ces fourmilières. Mais il pourrait arriver aussi que les glaces de son cœur et de son orgueil fondissent par enchantement. On ne saurait trop se défier de la Grèce, c'est une ensorceleuse; s'il se laissait prendre à son charme, tout serait perdu. Vous l'aviez si bien commencé! Quel malheur si vous corrompiez sa vertu!

Il faut excuser M. Grimm. Nous avons tous nos faiblesses, la sienne est d'admirer, d'aimer passionnément la Grèce antique. Le gymnase où il a fait ses premières études ne ressemblait guère au collège idéal dont il vient de tracer le plan, et il lui en est resté quelque chose : il y a des souvenirs qu'on n'efface pas, il y a des taches qu'on ne peut laver. Songez aussi qu'il appartient à la vieille Allemagne par le nom glorieux qu'il porte, et que par son mariage il est presque entré dans la famille de Goethe. Il n'a pu dépouiller entièrement le vieil homme. Il ressemble à ces soldats, dont il est parlé dans l'histoire des Macchabées, qu'on croyait de fidèles serviteurs du vrai Dieu; ils combattaient, ils mouraient pour la gloire du Seigneur; mais quand on releva leurs cadavres, on trouva cachées sous leurs tuniques des marques d'idolâtrie, et on découvrit que dans le secret de leur cœur, ces héroïques champions de la bonne cause n'avaient jamais renoncé aux abominations des peuples infidèles. M. Grimm, lui aussi, a ses idoles cachées; que le Dieu jaloux lui pardonne!

Son programme est incomplet; d'autres le perfectionneront après lui; mais s'il a eu quelques défaillances dans l'exécution, il a compris mieux que personne le but à atteindre. De quoi s'agit-il en définitive? Ceux qui veulent substituer aux vieilles méthodes l'enseignement de l'histoire à rebours se proposent tout simplement d'introduire la politique, dès les petites classes, parmi les objets d'étude ; M. Grimm lui donne la première place, en ayant soin que tout le reste s'y rapporte. Un Allemand déclarait naguère que l'État doit tout régler, jusqu'aux jeux de l'enfant, jusqu'à son boire et à son manger, jusqu'à ses manières à table. S'il est important de se bien tenir à table, il importe beaucoup plus encore d'avoir, si jeune qu'on soit, ces bonnes opinions qui font les bons sujets, au sens politique du mot.

Le règlement prussien de 1854 portait que dans les examens de

sortie des gymnases, il fallait s'assurer si les élèves avaient parcouru tout le champ de l'histoire et acquis « une connaissance exacte de l'histoire ancienne, surtout de la grecque et de la romaine, ainsi que de celle de l'Allemagne et de la Prusse, en y ajoutant quelques notions sur l'état actuel du monde. » Quel chemin on a fait depuis! Désormais l'examinateur devra s'assurer surtout que l'élève sait sur le bout du doigt le catéchisme politique qu'on lui aura enseigné, et qu'il se fait une idée juste de la constitution de l'empire et de ses devoirs envers son empereur. Pour obtenir ce précieux résultat, on ne saurait mieux faire que de pratiquer à la lettre la méthode de M. Grimm. L'enfant est crédule, il croira facilement tout ce qu'il vous plaira de lui faire croire; l'enfant est imaginatif, aidez-vous de son imagination, transformez hardiment l'histoire contemporaine en légende : il vous en saura gré, et pendant que son esprit est une cire molle, vous y imprimerez des images qui ne s'effaceront jamais.

C'est le point sur lequel, avec raison, M. Grimm insiste le plus. « Il faut, nous dit-il, que les glorieux événemens de la guerre de 1870 soient représentés à l'enfant comme ayant été décrétés dans le conseil de Dieu, que les personnages qui ont contribué à nos victoires soient pour lui au-dessus de toute critique, qu'ils lui apparaissent comme des instrumens de la providence et comme revêtus d'une héroïque grandeur. Cette transformation des événemens en mythes, si vous savez vous y prendre et sans que vous vous donniez beaucoup de peine, s'accomplira d'elle-même dans l'âme de l'enfant. » En sortant du collège idéal, le jeune Prussien saura, pour l'avoir appris en seconde, que selon toute apparence Romulus et Numa n'ont jamais existé; mais il saura aussi, pour l'avoir répété six ans de suite, que l'empereur Guillaume I^er^ était un être parfait, un confident et un serviteur du Très-Haut, un demi-dieu, ou que, pour employer l'expression d'un valet de chambre de Louis XIII, « il y avait un commerce étroit entre leurs majestés divine et humaine. »

On assure qu'en écrivant son article, M. Grimm a traduit fidèlement la pensée, les sentimens, les désirs d'un très grand nombre de ses compatriotes. Tel est le résultat de vingt-cinq années pendant lesquelles l'adoration du succès et de la force a remplacé tout autre genre de dévotion. Les caractères distinctifs de l'Allemagne d'autrefois étaient le culte désintéressé de la science, l'esprit critique, un goût passionné pour la théorie de l'évolution appliquée à l'histoire des choses humaines comme à la nature, le cosmopolitisme de l'intelligence, la recherche parfois maladive de l'originalité, le mépris des voies battues, le courage et l'amour des aventures. Le cheval, monté par un cavalier impérieux et brutal, qui lui tenait la bride courte et lui labourait les flancs de ses longs éperons, est désormais dressé; pour le conduire où il veut, il n'a qu'à parler ou à lui montrer sa cravache. Si Lessing, si

Goethe, revenaient au monde, que penseraient-ils de l'article et de la méthode de M. Grimm? Qu'en dirait Guillaume de Humboldt qui tenait « pour malfaisant et funeste un enseignement public dont la tendance est de sacrifier l'homme au citoyen? »

La vieille Allemagne a encore ses représentans, ses plaignans et ses remontrans. « Un prétendu patriotisme, écrivait M. Paul de Lagarde, voudrait se servir des écoles comme de couveuses artificielles pour faire éclore ses œufs. Solon n'avait point fait de loi contre le parricide parce qu'il n'admettait pas que ce crime fût possible. Chercher à exciter le patriotisme, c'est admettre qu'il est possible de n'être pas patriote. Mais si le patriotisme devait consister à approuver certains principes de partis et certaines vues historiques, qu'on le sache bien, c'est un acte de violence que d'imposer à des enfans des croyances et des principes que leurs parens tiennent peut-être pour des erreurs. » — « C'est une idée très répandue et on peut presque dire dominante aujourd'hui, lit-on dans une intéressante brochure de M. Cauer, que l'histoire des temps les plus modernes doit être enseignée dans les gymnases à la seule fin de donner à la jeunesse une notion juste et correcte de la situation présente de l'Allemagne et de la Prusse. Parmi les plus chauds partisans de cette idée, on compte des hommes sérieux et sincères, qui ne savent pas quelles fatales puissances ils sont sur le point de déchaîner. L'étude de la politique contemporaine appartient à l'université, où chacun pourra décider par lui-même quel professeur il lui convient d'entendre ou d'éviter. Dans un temps où les symptômes du byzantinisme deviennent de jour en jour plus alarmans, l'autorité qui dirige l'instruction publique devrait se pénétrer du sentiment que toute tentative pour imposer des convictions n'aboutit qu'à transformer les rusés et les ambitieux en hypocrites et à provoquer les résistances acariâtres des hommes de cœur. Ce genre d'entreprise ne réussit guère qu'auprès des esprits faibles, et ce succès passager a peu de valeur (1). »

Les uns pensent que l'enseignement public est destiné à former des êtres pensans; les autres croient, comme M. Grimm, qu'il doit servir avant tout à donner à la jeunesse tous les préjugés utiles, que son principal office est de fabriquer des machines perfectionnées et d'irréprochables automates. Lequel de ces deux systèmes l'emportera? M. Grimm a raison, l'avenir de l'Allemagne en dépend.

G. Valbert.

(1) *Staat und Erziehung, schulpolitische Bedenken*, von Dr Paul Cauer, Gymnasial-Oberlehrer. Kiel und Leipzig, 1890.

# REVUE LITTÉRAIRE

## SAVANS ET MORALISTES.

*Le Crime et la Peine*, par M. Louis Proal. Paris, 1892; Alcan.

Que l'on soit obligé d'écrire tout un livre, et un gros livre même, — de plus de cinq cents pages, d'une impression très serrée, — pour établir que le crime, en général, est l'œuvre de la volonté de celui qui le commet, c'est ce qui peut paraître assez étonnant d'abord, scandaleux ensuite, et finalement inquiétant. Mais il faut réfléchir que cette question du crime et de la peine, tant agitée depuis quelques années entre médecins, magistrats et philosophes, est l'une des plus complexes et des plus obscures qu'il y ait. Il ne s'agit, à la vérité, que de définir trois mots ou trois idées, pas davantage, mais ces trois idées ou ces trois mots, on ne saurait les définir sans remuer, en quelque manière, toute l'histoire et toute la métaphysique. Qu'est-ce en effet que le crime? Sans aller jusqu'à dire, avec certains auteurs, que « des sociétés entières ont vécu fondées sur ce que nous réprouvons : le vol, l'adultère, l'inceste, et méprisant tout ce que nous louons : la chasteté, la propriété, la famille, la charité, » — ce qui serait, par bonheur, assez difficile à prouver, — cependant il n'est pas douteux que les mêmes actes n'aient pas en tout temps et en tous lieux soulevé la même réprobation : ainsi le sacrilège, l'hérésie, et l'assassinat politique, et

Ces crimes d'état qu'on fait pour la couronne,

et tant d'autres encore. Qu'est-ce en second lieu que la justice? Est-elle antérieure et supérieure à la coutume? ou n'en est-elle peut-être que l'expression abrégée? Des philosophes « bien pensans, » comme autrefois Victor Cousin, l'ont mise, hardiment, dans la force, et ne pouvant faire, selon le mot de Pascal, que la justice fût la force, ils ont voulu du moins que la force devînt la justice. Mais qu'est-ce enfin que le libre arbitre? Et si nos actes ne nous sont, comme on dit, imputables qu'autant qu'ils sont libres non-seulement de toute contrainte extérieure, mais de toute nécessité du dedans, qui ne voit que c'est ici le problème fondamental de l'éthique sur lequel, avant d'aller plus loin, nous devons prendre parti? On sait assez qu'il n'y en a pas de plus controversé.

C'est à le résoudre à son tour que M. Louis Proal semble s'être surtout attaché dans son livre sur *le Crime et la peine*, et, magistrat lui-même, on pourrait presque dire qu'il n'a écrit que pour essayer de tirer de l'expérience qu'il a des criminels une démonstration du libre arbitre. « Ayant eu, nous dit-il dans sa conclusion, à interroger et à juger un très grand nombre de criminels, je n'ai jamais condamné un prévenu sans avoir acquis la conviction qu'il était responsable. *Je ne défends pas le principe de la responsabilité morale comme une hypothèse métaphysique, à cause de son utilité sociale.* C'est pour moi une vérité évidente, vivante, établie par l'observation des criminels, par leurs propres aveux. Si je n'étais pas convaincu de la fausseté de la théorie déterministe, je ne me croirais pas le droit de la combattre uniquement à cause de ses conséquences dangereuses. » Il nous avait d'ailleurs prévenus dans son introduction: « La conclusion de ce travail sera que la croyance au libre arbitre, sans laquelle ni l'éducation, ni la morale ne sont possibles, n'est pas moins nécessaire à la vie sociale et au droit pénal. Cette croyance ne sera point appuyée par des raisonnemens et des hypothèses métaphysiques, mais sur les *faits:* je me propose de ne m'écarter jamais de *la méthode expérimentale.* Habitué par mes fonctions à juger sans précipitation, après avoir tout pesé, le *pour* et le *contre*, à chercher la vérité, à rejeter toute hypothèse, tout esprit de système, je me bornerai à exposer ce que l'expérience judiciaire m'a appris. » On le voit, c'est bien au nom de son expérience de magistrat qu'il parle; et, contre les paradoxes plus ou moins scientifiques de l'anthropologie criminelle, ce qu'il s'est proposé de rétablir, c'est cette « vieille vérité morale, » qu'en fait comme en droit, dans la réalité comme dans la théorie, nous sommes les maîtres de nos actions.

Il a écrit ainsi un livre intéressant, curieux, copieux, dont l'Académie des sciences morales et politiques, en le couronnant, a déjà loué « le sens pratique, » et qu'il faut que l'on lise, pour ce qu'il

contient d'observations personnelles ou professionnelles. C'est dommage, toutefois, que le style n'en soit pas toujours assez simple, et, si je l'ose dire, qu'un peu de déclamation s'y mêle à de fort bonnes choses. Écoutez plutôt parler M. Proal: « On avait cru jusqu'ici que le crime n'a pas droit au même traitement que la vertu! C'était un préjugé! Plus de honte pour le criminel! Plus d'indignation contre lui! L'humanité se trompe quand elle flétrit le parricide, le criminel qui tue pour voler, ou qui viole un enfant!.. Les criminels auraient le droit de se dire diffamés lorsqu'on leur reproche leur conduite: elle n'est pas méprisable! » Voilà peut-être beaucoup de mots, et assurément trop de points d'exclamation. Et puis, qui donc a dit que « le crime eût droit au même traitement que la vertu? » Mais au contraire, M. Proal ne l'ignore pas, ceux qui ne voient dans le criminel qu'une victime de la fatalité, qu'un produit de l'atavisme ou de son tempérament, sont ceux aussi qui proposent de pousser la répression du crime jusqu'à la barbarie. « Quand un chien enragé me mord, nous disent-ils, je ne me soucie pas de savoir si l'animal est responsable ou non de son méfait; » et ils ajoutent: « Je l'enferme ou je l'abats. » De telle sorte que, si l'on le voulait, et si la gravité du sujet souffrait la plaisanterie, c'est à M. Proal que l'on pourrait reprocher que, sous prétexte de l'améliorer, il traite le criminel avec trop d'indulgence. M. Martha, dans son *Rapport*, en avait fait l'observation avant nous: « A ces solides réfutations, disait-il, il manque une remarque: *C'est que tous ces systèmes niant la liberté, qui paraissent au premier abord destinés à provoquer l'indulgence pour le crime, sont les plus durs de tous les systèmes*, puisqu'ils livrent sans pitié, sans scrupule humain, le criminel, comme une bête malfaisante, aux rigueurs implacables de la défense sociale. » Mais peut-être qu'aussi le parti de M. Proal était pris par avance; — et je ne veux certes pas dire que la remarque fût de nature à l'embarrasser, mais enfin, la disposition de son livre en eût été quelque peu modifiée.

Ce qui est plus grave, c'est qu'en ramenant la question de la nature du crime et de l'imputabilité de la peine à celle du libre arbitre, je crains qu'il n'ait fait avancer ni l'une ni l'autre d'un pas. Pour la question du libre arbitre, à peine ai-je besoin d'insister. Elle est d'ordre métaphysique, et, comme telle, inaccessible aux prises de la méthode que M. Proal appelle d'ailleurs fort improprement *expérimentale*. En effet, le déterminisme s'oppose à l'illusion de la liberté comme le criticisme à celle de la réalité du monde extérieur; et, pas plus qu'on ne réfuterait le second en faisant valoir contre lui le témoignage des sens, pas plus on ne réfute le premier en prouvant que les criminels se sentent responsables et seuls responsables de leur crime. Les aliénés aussi ne se croient-ils pas les maîtres de leurs actions? Mais comment surtout M. Proal n'a-t-il pas vu que,

dans l'état présent de la question, partout où il prétend avoir saisi le libre arbitre « sur le fait, » on lui répondrait, en trois mots, qu'il n'a pas poussé l'analyse assez loin? Car, aux yeux du déterminisme, tout homme et tout acte n'étant que le produit occasionnel d'un nombre infini de facteurs, dont il y en a toujours quelqu'un qui nous échappe, le déterministe dira toujours qu'où l'on croit voir de la liberté, c'est justement la preuve que l'on n'a pas encore atteint le dernier terme de l'analyse. « L'expérience et la raison, répétera-t-il avec Spinosa, sont d'accord pour établir que les hommes ne se croient libres qu'à cause qu'ils ont conscience de leurs actions, et ne l'ont pas des causes qui les déterminent. » Ce qui revient à dire qu'en un cas donné ce que nous appelons liberté n'est qu'un nom dont nous couvrons notre ignorance des vraies causes des actes. Et je sais bien ce que l'on peut répondre au nom de la *raison*, - j'entends en opposant un système total à celui dont l'aphorisme spinosiste n'est ici qu'un corollaire, — mais au nom de l'*expérience*, je dois avouer que je ne le vois pas.

Maintenant, quant à la question de la nature du crime, si M. Proal avait établi qu'il n'y a rien de scientifique, au vrai sens du mot, dans les théories du professeur Lombroso, qu'en résulterait-il? Que le professeur Lombroso s'est trompé? J'en demeure d'accord; et, avec M. Proal, je le crois fermement. Je dis seulement que la question de la nature du crime n'en demeure pas moins tout entière. « En se fondant sur la fossette occipitale, la platycéphalie et de prétendus caractères virils, le professeur Lombroso, nous dit M. Proal, a prétendu que le crâne de Charlotte Corday était le type du crâne criminel. » Or, d'après le docteur Topinard : « Le crâne de Charlotte Corday est au contraire un beau crâne, régulier, harmonique, ayant toute la finesse et les courbes un peu molles, mais correctes des crânes féminins. » Il semble donc que le docteur Topinard et le professeur Lombroso n'aient pas la même opinion sur le crâne de Charlotte Corday. Mais il semble qu'en revanche ils aient la même confiance dans l'avenir scientifique de l'anthropologie criminelle; et cette confiance, on dirait que M. Proal, aussi lui, la partage, dans la mesure où l'anthropologie ne contredira pas les conclusions de sa philosophie. Cependant, c'est là tout le problème; et ce que j'aurais voulu que M. Proal discutât, — pour le nier, — c'est le droit de la science à intervenir dans ces questions de morale et de criminologie. Elle n'y fait qu'embrouiller ce qu'elle veut éclaircir, et compromettre elle-même le crédit de son nom.

Vous connaissez à ce propos l'une des grandes erreurs qui règnent parmi nous. « Quand on lit la plupart des philosophes qui ont traité des passions et de la conduite des hommes, on dirait qu'il n'a pas été question pour eux de choses naturelles, réglées par les lois générales de l'univers, mais de choses placées hors du domaine de la nature. *Ils ont*

*l'air de considérer l'homme dans la nature comme un empire dans un autre empire...* Mais la nature est toujours la même; partout elle est une, partout elle a même vertu et même puissance; en d'autres termes, les règles et les lois de la nature, suivant lesquelles toutes choses naissent et se transforment, sont toujours et partout les mêmes, et en conséquence *on doit expliquer toutes choses, quelles qu'elles soient, par une seule et même méthode*, je veux dire par les règles universelles de la nature. » C'est Spinosa qui dit cela, quelque part dans son *Éthique*, mais, quelque respect que je professe pour lui, c'est ce que j'ose absolument nier. Non, on ne doit pas expliquer toutes choses *par une seule et même méthode;* on ne le doit pas, parce qu'en fait, on le voudrait qu'on ne le pourrait pas; et c'est pour cela que nous n'avons que faire, en morale ou en sociologie, des conclusions de la science, — en admettant d'ailleurs que l'anthropologie, que la zoologie, que la physiologie soient des sciences. J'indique, en passant, ce doute. Mais elles seraient vraiment des « sciences; » elles auraient ces caractères de nécessité, de certitude et d'éternité, sans lesquels il n'y a pas de science, que je leur dénierais encore le droit de régenter la morale. Car toutes les vérités ne sont pas du même ordre, ne peuvent pas être atteintes, ne se démontrent pas de la même manière, et je ne dirai point que la science soit immorale, — je le dirais si je le voulais, — mais ce qui n'est pas douteux, c'est que, s'il existe en quelque lieu du monde une *antinomie* radicale, irréductible, inconciliable, c'est entre la science et la moralité.

On en peut donner une raison bien simple. La condition première du progrès scientifique, c'est que la science fasse abstraction de la cause finale, ou, pour parler plus clairement, c'est qu'elle néglige les intérêts de l'humanité, quels qu'ils soient, dans les questions qu'elle examine. Par exemple, aussi longtemps que l'on a cru que l'homme était « le roi des animaux, » et que l'on a classé les espèces de la nature par rapport au service ou au plaisir qu'il en tirait, comme faisait Buffon, comme faisait Bernardin de Saint-Pierre, aussi longtemps l'histoire naturelle n'a été qu'un recueil d'observations plus ou moins ingénieuses, mais d'ailleurs sans portée ni valeur scientifique. Pareillement, aussi longtemps que l'on a cru que la terre était « le centre du monde, » et que l'on a fait de son immobilité sur son axe le pivot, pour ainsi parler, du mouvement de l'univers, aussi longtemps l'astronomie a vu ses progrès arrêtés ou comme suspendus, et avec les siens ceux de la mécanique ou de la physique même. C'est ce que prouve abondamment leur histoire. Mais, inversement, ce que l'histoire de la morale ne prouve pas avec moins d'autorité, c'est qu'il ne saurait y avoir de morale, d'idée seulement de la morale sans quelque téléologie, comme on dit en termes techniques, et qu'on ne

saurait fonder la morale que sur une conception de l'objet et du but de la vie humaine. La considération de la cause finale, partout ailleurs gênante, nuisible, dangereuse, redevient ici souveraine. C'est *pour* nous, dans notre propre intérêt, dans un intérêt purement humain, que nous sommes obligés d'être justes, *afin* qu'on le soit envers nous, et que de la contrainte que chacun s'impose, résulte ainsi la sécurité de tous. « Ce qui fait que la mort d'un criminel est une chose licite, c'est que, comme le dit Montesquieu avec une vivacité singulière, *la loi qui le punit a été faite en sa faveur*. Un meurtrier a joui de la loi qui le condamne ; elle lui a conservé la vie à tous les instans. » Mais si la morale et le droit sont relatifs à l'homme, que nous veut la science, qui ne doit point, par définition même, avoir égard à l'homme ; et si la science et la morale n'ont pas de commune mesure, qu'importent à la morale les travaux des savans ?

Puisque donc leur incompétence, en tant que savans, est entière en morale, et que même, plus ils sont savans ou imbus de l'esprit scientifique, moins ils sont propres à discuter ces sortes de questions, laissons-les à leurs découvertes, et contentons-nous, aussi souvent qu'ils l'ébranlent, de rétablir contre eux cette vérité d'évidence que l'homme en tant qu'homme a ses lois. Il n'est pas besoin pour cela de rechercher et d'énumérer curieusement les particularités essentielles, qui, parmi beaucoup de ressemblances, nous distinguent du gorille et de l'orang-outang. On a vraiment trop épilogué sur la question de savoir si nos ancêtres préhistoriques, l'homme du Néanderthal et celui de Cro-Magnon, avaient ou n'avaient point d'idées « morales » ou « religieuses. » Je consens qu'ils n'en eussent pas. Ce sera donc à dire que leurs descendans les ont acquises ou se les sont formées, d'une manière qui peut sans doute intéresser l'histoire de la morale et de la religion, mais qui, d'ailleurs, est bien la chose du monde la plus indifférente à la réforme du code pénal et du droit criminel. Il ne s'agit pas, en effet, de savoir ce que nous avons été, mais ce que nous sommes, et, pour nous en rendre compte, nous n'avons pas besoin de remonter jusqu'aux temps quaternaires. C'est assez que l'institution sociale nous apparaisse, ou nous soit actuellement donnée comme une condition de durée ou d'existence même pour l'espèce humaine, et qu'étant ainsi dans la nature comme « un empire dans un empire, » elle ne puisse donc être régie par les lois de la nature. L'homme, en tant qu'homme, n'est pas sans doute placé hors du domaine de la nature ; mais si l'on ne veut pas que je dise qu'il s'en excepte, à tout le moins y jouit-il de ce que l'on appelle un privilège d'*exterritorialité*. C'est ce que j'aurais souhaité que M. Proal, dans son livre, déclarât plus nettement.

Et, partant de là, j'aurais encore voulu qu'au lieu de s'en prendre

aux doctrines dont les conséquences ne semblent rien avoir de très dangereux pour l'institution sociale, il s'attaquât surtout à celles qui la mettent plus ou moins ouvertement en péril. Telles sont entre autres les doctrines, moins philosophiques peut-être, mais infiniment plus répandues, qui trouvent une excuse au crime dans la violence des passions dont il est l'assouvissement, amour ou jalousie, par exemple, haine ou vengeance... On pourrait dire en effet de celles-ci que, par le plus subtil et le plus dangereux des sophismes, elles nient le libre arbitre au nom des raisons mêmes pour lesquelles nous en avons besoin. Cependant les crimes *passionnels*, qui sont ceux que nos jurys, que l'opinion publique traitent avec le plus d'indulgence ou de fausse pitié, sont peut-être quand on les examine, les plus odieux, les plus dangereux de tous, et surtout les plus antisociaux. Si M. Proal l'avait mieux montré, dans un travail dont l'objet était « d'examiner et d'apprécier les principes sur lesquels repose la pénalité dans les doctrines les plus modernes, » je ne crois pas qu'il fût sorti de son programme; et, sans doute, il eût trouvé là l'occasion de plus d'une remarque utile.

Ce qu'il y a, en effet, d'inexcusable et de profondément odieux dans le crime passionnel, c'est que le criminel n'y met pas un instant le droit ou la vie même des autres en balance avec la satisfaction des plus grossiers appétits; et, nous, malheureusement, c'est ce que nous refusons aujourd'hui d'y voir. « Elle me résistait, je l'ai assassinée ! » ou « Il ne voulait pas m'épouser, je l'ai vitriolé : » non-seulement nous ne sentons plus ce qu'il y a d'animal dans ces cris de la vanité féminine ou de l'orgueil des sens exaspérés, mais peu s'en faut, en vérité, que nous n'admirions ceux qui les poussent, quand encore nous ne les envions pas. Et, pour leurs victimes, nous les plaignons, sans doute, mais au fond nous ne sommes pas éloignés de croire qu'elles ont mérité leur sort ! Car enfin, un « honnête homme, » qui aime à aimer, n'a-t-il pas pour ainsi dire, dans le pays de Béranger, une espèce de droit naturel sur toutes les femmes qui lui plaisent? Mais une fille qui veut se « réhabiliter » n'en acquiert-elle pas un sur tous les hommes dont elle a pu provoquer les désirs? et pourquoi, s'ils avaient droit à leur part de bonheur, leurs victimes la leur ont-elles refusée ? Qui ne voit que si ces sophismes ont quelque chose de « littéraire, » je veux dire si le théâtre et le roman depuis tantôt cent ans en ont fait des lieux-communs d'immoralité, ce n'en sont pas moins des sophismes? Ni l'amour ni la haine qui tuent n'ont rien de moins coupable que la cupidité qui vole; — et j'ajoute qu'en dépit de l'apparence, ils ont quelque chose de plus dangereux qu'elle, comme ayant quelque chose de plus antisocial.

Je sais bien ce que l'on répond : qu'autant qu'il y a de chances

pour que le faussaire, le voleur ou l'escroc récidivent, autant il est rare qu'un assassin par amour le devienne de profession; que d'ailleurs un acte de colère ou de haine, étant comparable à un accès de folie, s'il effleure, n'entame pas l'intégrité ni surtout la probité de celui qui s'y abandonne; et qu'enfin aucun de nous ne peut répondre de la conduite qu'il tiendrait dans une crise qu'il n'a pas traversée. Mais il y faut regarder de plus près et plus profondément. On s'aperçoit alors que ce que le crime passionnel est essentiellement, et avant tout, c'est une manière de se rendre justice à soi-même. Le mari qui tue sa femme, la maîtresse qui tue son amant, non-seulement oublient pour quelle part ils sont souvent eux-mêmes dans la trahison de l'amant ou dans la faute de la femme, mais ils s'érigent en juges de leur propre cause, et en exécuteurs d'une sentence qu'ils n'avaient pas le droit de prononcer. Et je ne dis pas ici, que, dans un temps où l'on a vu tant de généreux esprits hésiter devant la légitimité de la peine de mort, ils la rétablissent, eux, du droit qu'ils s'attribuent de ne pas être gênés dans leurs plaisirs. Mais, par cette exécution sommaire, ils suppriment le témoin dont la déposition eût peut-être aggravé leur crime, et par ce jugement, ils détruisent autant qu'il est en eux l'objet même de la société. Si peut-être en effet l'institution sociale n'a pas d'objet plus essentiel que de remettre au jugement de tous la décision des haines ou des querelles privées, quiconque se fait ainsi juge de ses griefs, celui-là va contre l'objet même de l'institution dont il prétend continuer de jouir. Négation de la loi, dont tous les autres crimes ne sont que la violation, retour à la barbarie, régression vers l'animalité, voilà ce que c'est que le crime passionnel. Et qu'on ne le voie pas, ou que l'on ne s'en soucie pas davantage, c'est ce qui me paraît de plus funeste dans l'indulgence qui va de jour en jour croissant pour les crimes passionnels.

Ai-je besoin d'ajouter qu'il n'y en a pas dont nous soyons plus entièrement, plus pleinement responsables, et que la passion, qui l'explique, ne saurait d'ailleurs excuser le crime dont elle a été l'aliment? L'observation est vraie dans l'hypothèse du libre arbitre, comme dans celle du déterminisme. Si nous sommes les maîtres de nos actes, nous sommes deux fois « coupables » quand nous commettons un crime passionnel, puisque nous le sommes de commettre l'acte criminel, et d'avoir laissé grandir en nous la passion qui nous en a donné le fâcheux courage. Nous ne devions pas tuer; mais nous ne devions pas non plus permettre au *sensitif* de prendre en nous l'empire sur le *volontaire*, à la partie animale d'y triompher de la partie humaine, aux suggestions de l'égoïsme enfin d'y anéantir le sentiment de la solidarité sociale. N'est-ce pas là toute l'éducation? Mais, dans l'hypothèse du déterminisme, c'est vraiment alors que nous sommes à bon

droit réputés dangereux, quand notre crime vient publiquement prouver que toutes les défenses, toutes les menaces de la loi pénale ne sauraient contre-balancer en nous l'impulsion de la fatalité meurtrière. Si Macbeth tue Duncan, c'est une preuve que les dangers qui peuvent suivre l'assassinat n'ont pas eu le pouvoir de balancer en Macbeth la férocité de son ambition, et c'est justement en cela, pour cela, que Macbeth est dangereux.

Voici encore une question que M. Proal n'a pas tout à fait négligée dans son livre, mais qu'on aurait désiré qu'il traitât plus à fond. Il se peut bien que le libre arbitre soit le fondement nécessaire de la moralité ; et je le crois, pour ma part, au nom de raisons métaphysiques dont je n'ai rien à dire aujourd'hui. Mais l'est-il également de la responsabilité pénale ? « Pendant que les théologiens, nous dit M. Proal, et les philosophes s'efforcent péniblement de concilier la liberté humaine avec la prescience divine et le déterminisme de la nature... tous les législateurs admettent le libre arbitre comme un fait indiscutable : ils font dépendre la responsabilité légale de la responsabilité morale. En faisant ainsi reposer la responsabilité légale sur le libre arbitre, les législateurs ne s'inspirent point de théories métaphysiques : ils acceptent le libre arbitre comme une vérité évidente. » J'y consens encore. Mais lorsqu'il ajoute, un peu plus loin : « L'homme ne peut être puni que s'il est coupable ; il n'est coupable que s'il est moralement responsable ; il n'est responsable que s'il est libre, » je l'en crois toujours, mais je me demande s'il n'y a pas ici quelque confusion de l'objet propre du droit avec celui de la morale ; et, en tout cas, s'il ne serait pas avantageux de ne chercher que dans la nécessité sociale le fondement de la responsabilité légale.

Car, quel inconvénient ou quel danger craindrait-on qu'il en résultât ? « Si le criminel, nous dit-on, n'est pas moralement responsable, la société, en vertu du droit de défense, ne peut que le placer dans un asile... Il faut le soigner et non le punir. » N'est-ce pas un peu jouer sur les mots ? Qu'il soit ou non « moralement » responsable, que son crime soit l'œuvre de son libre arbitre ou la conséquence de son tempérament, ce qu'il faut, et ce qui peut suffire à la rigueur, c'est de mettre le criminel hors d'état de nuire. N'est-ce pas ainsi qu'on fait des aliénés ? Vainement nous dit-on que la différence est immense, et, par exemple, que c'est pour « le soumettre à un traitement » que l'on place l'aliéné dans un asile, mais que, si l'on enferme le criminel en prison, « c'est pour lui infliger une peine. » Si le traitement de l'aliéné dans les asiles consiste à le priver de sa liberté d'abord, et ensuite à réprimer par des moyens souvent violens, comme la cellule ou la douche, les manifestations de sa folie, on ne traite pas autrement le criminel, et d'ailleurs, M. Proal nous le dit lui-même quelque part, on se propose de le « soigner, » de « l'améliorer, » de le « guérir, »

en un mot, autant que de le punir. Mieux encore que cela : ce qui révolte M. Proal, et ce qui nous révolte avec lui dans les théories de l'école italienne, qu'est-ce autre chose que la dureté, que la brutalité de la répression qu'on propose ? Il n'admet pas, ni nous non plus, que le criminel cesse d'être un homme, et il tient que nous devons continuer de respecter en lui ce caractère d'humanité qui le rattache toujours à l'espèce. Mais nous n'avons pas besoin, pour cela, de supposer qu'il soit libre, et c'est assez qu'il soit homme. La société se défend; mais, en se défendant, elle ne doit pas oublier qu'il se peut qu'elle soit elle-même de quelque chose dans le crime de ses membres : c'est une première raison de ne pas traiter le criminel comme on ferait d'une bête malfaisante. Et en voici une seconde, c'est qu'ayant pour objet, ou, si l'on veut, pour loi intérieure, de tendre constamment vers la réalisation de la justice, la société ne saurait prendre, pour y atteindre, comme le demande l'école italienne, des moyens dont l'inhumanité serait en quelque sorte sa négation même. « Traitement » ou « punition, » ce n'est donc là qu'une querelle de mots. « Punir » le criminel, c'est le « traiter » d'une certaine manière; et, quand on va plus loin, quand on cherche au droit de punir je ne sais quel fondement mystique, quand on prétend rétablir dans la personne du criminel un ordre supérieur que son crime a violé, ce n'est plus de « droit criminel » ou de « philosophie pénale » que l'on s'occupe, c'est de morale, c'est de métaphysique, c'est même de théologie.

Et là peut-être est le vrai point de la discussion. Encore aujourd'hui même les lois positives, civiles et surtout pénales, ne sont qu'à peine émancipées de leur origine métaphysique ou théologique. Nous ne punissons plus le sacrilège ou l'hérésie, mais dans le meurtre ou dans le vol, autant que le fait même, je ne répondrais pas que nous ne punissions toujours la violation d'un Décalogue. C'est ce que ne veulent plus tous ceux que l'on voit qui s'efforcent d'expliquer le crime par l'atavisme et par l'hérédité, par la dégénérescence et par la folie, par la misère ou par l'ignorance. Pour être plus attristant, plus douloureux, plus funeste peut-être dans ses conséquences, le « phénomène » est à leurs yeux du même ordre que les phénomènes économiques ou sociaux, et nous, s'il faut prendre parti, tout ce que nous leur reprochons, c'est, en se laissant séduire à leurs comparaisons ou à leurs métaphores, d'oublier qu'étant humains avant tout les phénomènes sociaux, économiques et moraux ne se laissent pas traiter par les mêmes méthodes que les phénomènes physiologiques ou physiques. Mais les autres, de leur côté, je veux dire ceux qui ne voient de légitimation de la peine que dans la responsabilité morale, et de responsabilité morale qu'à condition du libre arbitre, ils ont beau se croire dégagés de tout esprit de système et parler, eux aussi, de méthode expérimentale, ils font de la métaphysique et de la métaphysique idéaliste.

A Dieu ne plaise que je le leur reproche! et, encore une fois, je crois avec eux que, n'y ayant pas de morale sans une conception de l'objet et du but de la vie, il n'y en a donc pas sans quelque métaphysique. Seulement, ils oublient que la loi ni l'institution sociale n'ont pour objet de faire régner la vertu sur la terre, encore moins une certaine vertu, et que même la pire forme de tyrannie qu'il y ait, c'est quand la loi positive, empiétant sur le domaine de la conscience, essaie de définir et d'enseigner la morale.

C'est, à notre sens, le grand défaut du livre de M. Proal sur le *Crime et la peine*. Spiritualiste convaincu, magistrat expérimenté, M. Proal n'admet pas qu'il y ait de vérité en dehors du spiritualisme ; et, si ce n'est point des conséquences du déterminisme qu'il en déduit la fausseté, c'est à tout le moins sur les conséquences du libre arbitre qu'il fonde les raisons de sa réalité. « Si l'humanité a besoin pour vivre de cette croyance, si les lois ne peuvent s'en passer, n'est-ce pas une preuve que cette liberté existe? Est-ce qu'une illusion peut avoir ce degré de nécessité? Croyez-le, tous vos efforts pour détruire ce roc indestructible, sur lequel repose le code, seront vains. La croyance au libre arbitre restera debout dans la conscience et dans les lois, sur les ruines de vos théories. Les vieilles vérités morales restent toujours jeunes, parce qu'elles sont éternelles, tandis que les nouveautés paradoxales, même revêtues d'apparences scientifiques, vieillissent vite. » Voilà qui va bien! Mais, si par hasard, on détruisait ce « roc indestructible! » C'est ce que M. Proal a oublié d'examiner, ou, si l'on veut, et pour mieux dire, dans les doctrines qu'il réfutait, il n'a vu que ce qu'un spiritualiste y pouvait voir : j'entends la négation ou la contradiction des siennes.

Je n'en citerai qu'un exemple. Darwin avait dit autrefois dans sa *Descendance de l'homme :* « Il se pourrait que, dans l'humanité, de mauvaises dispositions, qui, à l'occasion et sans cause assignable, reparaissent dans les familles, fussent des retours vers un état sauvage dont nous ne sommes pas éloignés par un grand nombre de générations. » M. Proal s'inscrit en faux contre cette assertion; hésitante et dubitative encore dans la pensée de Darwin, il nous la montre, avec une grande abondance de citations bien choisies, devenue le fondement ou la loi de toute une école d'anthropologie criminelle; il essaie de la réfuter, il y réussit en quelques points, non pas en tous; et il conclut lui-même, à la dernière page de son livre, que « déjà la théorie de l'atavisme, après un engouement irréfléchi qui doit inspirer bien des regrets à ceux qui l'ont partagé, est tombée dans le discrédit. » Mais, je crains, en vérité, qu'il ne se fasse à son tour une illusion singulière, comme aussi qu'il ne s'exagère un peu complaisamment les « remords » du docteur Le Bon, ou du professeur Lombroso. Car enfin,

niera-t-il qu'il existe de « mauvaises » natures? et, généralement, que si quelques instincts nous rapprochent des animaux, ce sont précisément ceux qui nous détournent de bien faire ? et que les mêmes actions n'aient pas toujours été jugées de la même manière? et enfin, qu'avec l'ensemble de la civilisation quelques parties au moins de la morale et de la justice aient progressé? Tout ce que l'on a prouvé contre le professeur Lombroso, c'est qu'il n'existe pas de *type criminel* ou de *criminel-né ;* c'est que le vice et la vertu ne dépendent pas de la couleur des cheveux, de la saillance des zygomes ou de l'insertion des oreilles en anse; c'est en un mot qu'avant de l'avoir commis personne ne porte son crime écrit sur son visage. Mais de dire après cela, comme Darwin et d'après Darwin, que le goût du sang ou celui de la lubricité soient un ressouvenir en nous de notre origine animale; que, dans les temps préhistoriques, où l'homme n'était distrait de ses appétits que par l'obligation de combiner les moyens de les satisfaire, il y a tout lieu de croire que le sensitif dominait sur le volontaire; et qu'enfin, à cet égard, dans nos sociétés modernes, le criminel y reparaît comme un exemplaire attardé de l'anthropoïde quaternaire, ce n'est rien dire que d'assez vraisemblable, sinon de presque certain, et nous ne voyons pas qu'il y ait à « rougir » de le croire. L'hypothèse, puisque c'en est une, et qu'aussi bien, nous en convenons, elle ne sera jamais autre chose, a pour elle ce qui fait la fortune ou la valeur des hypothèses scientifiques : elle est conforme à un plus grand nombre de faits que toute autre hypothèse du même genre, et la lumière qu'elle jette sur beaucoup d'autres faits confirme et augmente ce qu'elle avait de vraisemblance en soi. M. Proal l'aurait vu, si sur ce point encore son parti n'avait été pris par avance, et que, voyant dans l'atavisme un danger pour le libre arbitre, il n'eût décidé qu'il nierait l'atavisme.

Mais je ne voudrais pas terminer sur ce mot; et, si peut-être je ne l'ai pas assez dit, je tiens à dire en terminant l'intérêt que ne sauraient manquer de trouver dans le livre de M. Proal tous ceux qui le liront. Pour lui, dans nos objections mêmes, il ne verra, je l'espère, qu'une preuve de l'attention avec laquelle nous l'avons lu. J'espère également qu'il nous pardonnera d'avoir voulu toucher une question que les jurisconsultes et les magistrats se réservent trop exclusivement. Car, s'ils en ont plus d'expérience, ils n'en ont pas plus de droit, et il faut bien qu'après tout nous ayons, nous aussi, notre opinion sur le crime et la peine, puisque les jurisconsultes et les magistrats décident bien de l'application de la loi, mais c'est nous, c'est vous, c'est moi, qui dans nos cours d'assises, prononçons en dernier ressort sur la fortune, sur la liberté, et sur la vie de nos semblables.

F. Brunetière.

# REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Lohengrin*, opéra romantique en trois actes, de Richard Wagner. — Théâtre de l'Opéra-Comique, reprise de *Manon*.

Les représentations de *Lohengrin* se poursuivent en paix. Les oies ayant fait silence, le cygne peut chanter. Après quatre ans d'exil, le bel oiseau blanc nous est revenu pour ne plus s'envoler.

Rien n'est intéressant comme d'entendre un chef-d'œuvre qu'on connaît avec des gens de bonne volonté et de bonne foi qui ne le connaissent pas ; rien, hormis peut-être de faire pour ainsi dire à ces mêmes gens les honneurs de ce même chef-d'œuvre, en cherchant pour eux les raisons des jouissances éprouvées en commun. Nous avons eu la semaine dernière un de ces plaisirs ; nous avons l'autre aujourd'hui.

A l'admiration du public, qu'on n'ose plus troubler, se mêle un peu de fièvre encore, comme après la victoire ; un peu d'incertitude aussi, comme devant l'inconnu. Pauvre public ! On a tant fait pour le dérouter ! Il n'y a qu'une chose à lui dire, à lui redire plutôt, fût-ce pour la centième fois, c'est qu'il se trouve aujourd'hui devant un chef-d'œuvre qui n'est ni intolérant ni jaloux. Pour aimer *Lohengrin*, il n'a pas besoin de rompre avec ses amours passés. Le chevalier blanc ne

lui demande pas de sacrifice. Il est venu prendre place parmi les héros ses aînés et non prendre leur place : — Des mots, des mots! répondra peut-être la foule, avec Hamlet. Faites-nous plutôt clairement comprendre ce que nous sentons confusément. Démêlez pour nous dans cette musique complexe la part de la tradition et celle de la réforme, les souvenirs et les espérances; montrez-nous les deux visages du dieu.

Voilà justement ce que nous voudrions tenter, non pas comme naguère après les représentations de l'Eden, par un examen rigoureux, encore moins technique, mais par des observations plus générales, et, s'il est possible, par la définition morale de l'œuvre.

L'opéra « romantique » de Wagner est encore à demi engagé dans le passé. Aimez-vous, dans le répertoire de Meyerbeer (je prends celui qui nous est le plus familier), aimez-vous les cortèges et les processions? *Lohengrin* est plein de pompes religieuses, militaires ou nuptiales : rappelez-vous l'admirable marche des fiançailles, les chœurs de soldats, moins admirables sans doute, et le délicieux épithalame à la Boïeldieu (nous remontons déjà plus haut que Meyerbeer), et ces pages étonnamment décoratives, peintes à grands coups de brosse : l'entr'acte de fête, inspiré d'*Euryanthe*, avant le troisième tableau ; avant le quatrième, la réunion des comtes. Voulez-vous un finale, un vrai, d'autres diront un vieux finale d'opéra, vous en aurez deux : celui du premier acte (Weber et Meyerbeer) et celui du second, interminable, hélas! avec les scandales successifs d'Ortrude et de Frédéric, des orgues et des cloches comme dans *la Juive*. Et la belle prière du premier acte, entonnée par le roi d'abord et reprise à grand renfort de triolets, Meyerbeer ne l'eût-il pas trouvée?

Quant aux principes de Wagner, ils ne règnent point encore ici; ou plutôt ils y règnent, mais ne gouvernent pas. Tant mieux, disent les uns. Hélas! répondent les autres, et dans le débat il ne s'agit pas aujourd'hui de prendre parti. Dans *Lohengrin*, le leitmotiv est de mise, mais non de rigueur. L'orchestre, admirable d'éloquence, souligne la parole au lieu de l'effacer. Le maître enfin n'a pas encore, sous prétexte de mélodie continue, rompu avec les morceaux nettement coupés. Je vois pourtant qu'il en a fini avec les airs proprement dits et qu'on ne trouverait déjà plus dans *Lohengrin* l'équivalent de la romance de l'étoile. Mais, je vous prie, l'opéra français lui-même n'a-t-il donc été jusqu'ici qu'une série de cavatines et de couplets? On vante la rêverie d'Elsa aux étoiles, et je sais en effet peu de pages aussi exquises, aussi peu « romance. » Mais ce n'est pas non plus une romance que chantait Marguerite, aux étoiles aussi, et pas plus qu'à Wagner il ne faut refuser ici à Gounod la liberté de la forme, le naturel et la vérité. Une grande scène comme l'interrogatoire d'Elsa, jusqu'à l'arrivée du cygne, est un

chef-d'œuvre d'homogénéité ; mais l'acte de la cathédrale, du *Prophète*, a-t-il moins de tenue et de cohésion? Même à côté du sublime duo de *Lohengrin*, je ne pense pas que le duo des *Huguenots* passe de si tôt pour un nocturne à deux voix, et dans la scène, d'ailleurs étincelante de beautés, entre Ortrude et Elsa, si nous reconnaissons l'étonnante aptitude de la forme wagnérienne à marquer le contraste de deux âmes féminines, contesterons-nous que par une forme tout opposée, dans le petit duo du *Freischutz*, un contraste analogue ne soit aussi vivement rendu?

Mais alors, où donc est la nouveauté dans *Lohengrin?* D'où vient ce je ne sais quoi d'étrange et de non encore exprimé? Ce n'est pas, ou ce n'est pas seulement de la symphonie introduite dans le drame lyrique, ni de l'orchestre manié comme il ne l'avait jamais été, ni des leitmotive. Métier que tout cela, procédés et formules. Pour comprendre le singulier chef-d'œuvre, il faut remonter plus haut, jusqu'au génie même de Wagner, en ce qu'il a d'essentiel et d'original ici. *Lohengrin* diffère surtout, je crois, des opéras auxquels nous sommes accoutumés, par une spiritualité plus grande. Je m'explique.

Prenons *Guillaume Tell*, *les Huguenots* ou *le Prophète*, ou *Faust;* voilà des sujets empruntés à la réalité, fort intéressans à coup sûr, très pathétiques, mais d'un pathétique un peu extérieur, où l'action, les faits ont plus de part que les âmes. *Lohengrin* au contraire, Wagner nous en avertit lui-même, repose tout entier sur une péripétie exclusivement morale, qui s'accomplit dans le cœur d'Elsa. Voyez comme ici les événemens, fût-ce les plus graves, reculent au second plan. Lohengrin commence par arracher la jeune fille à un danger matériel et si je puis dire extérieur : admirable épisode, mais épisode seulement. Le dénoûment, la catastrophe sera tout intérieure; l'âme seule de la jeune fille en sera le théâtre. Cela est tellement vrai, que l'arrivée du cygne, cette merveille de mouvement et de vie, cette progression extraordinaire qui donne si intense la sensation d'un prodige, n'est pourtant pas la plus sublime, au moins la plus originale inspiration de *Lohengrin*. Mais écoutez le prélude, l'adieu au cygne. Des longueurs et des ténèbres du second acte dégagez la dernière phrase d'Elsa à Ortrude et la sortie des deux femmes ; écoutez enfin et surtout l'incomparable duo d'amour, voilà ce que, de mémoire d'abonné, vous n'avez jamais entendu.

Les héros du répertoire, les Masaniello, les Arnold, les Éléazar, les Raoul, les Faust, n'étaient après tout que des hommes ; Lohengrin est presque un dieu. Dès le début, le prélude nous emporte en plein surnaturel. Je comprends que cet idéal prologue échappe à ceux qui l'entendent pour la première fois. Il est tellement volatil et si différent des ouvertures ordinaires, brillans allegros de Rossini, ou dramatiques

préfaces de Beethoven et de Weber! Mais l'autre soir, dans le silence attentif, je le sentais, à peine perceptible d'abord, se répandre peu à peu, remplir, imprégner l'atmosphère à la manière des parfums. Et j'admirais l'immatérialité de cette phrase, si haute, si pure; je l'écoutais descendre du ciel sur la terre, y apporter son ineffable douceur, puis, quand elle s'était donnée tout entière, nous jeter un dernier regard et mourir. Entre cette forme d'ouverture et l'idée dramatique de l'œuvre, le rapport m'apparaissait évident. Lohengrin sera d'une pureté céleste, comme la mélodie qui le représente, et comme elle il ne fera que passer.

Mais ainsi que le Christ, dont il est le serviteur, cet être céleste aura pourtant quelque chose d'humain. Et quelle touchante et douloureuse humanité que la sienne! Sous la cuirasse d'argent et le manteau d'azur, il vient sur les eaux, le blanc chevalier. Le peuple qui l'aperçoit l'acclame, s'élance au-devant de lui. Jamais peut-être en aucun chef-d'œuvre musical telle explosion d'enthousiasme ne salua un héros. Pourquoi donc, au lieu de sourire à cette foule, au lieu de courir à la vierge extasiée, pourquoi demeure-t-il un pied encore dans la nacelle, écoutant en lui l'écho non de leur joie, mais de sa tristesse? Parce qu'il voit dans l'avenir la vanité de sa mission, la fragilité des sermens et de l'amour de la femme. Il descend pourtant de sa conque d'or; il essaiera au moins l'œuvre de félicité et de grâce; mais sa prescience emplit son cœur d'une si profonde mélancolie, et si étrange, que pour cet adieu sans pareil, pour ce renvoi de l'oiseau bien-aimé vers les régions idéales, hélas! inutilement délaissées, nous donnerions peut-être les merveilles qui précèdent; les mille cris de la foule pour cet unique soupir.

Les âmes, toujours les âmes. C'est là décidément que nous voulons aujourd'hui pénétrer. De *Lohengrin*, plutôt que les nouveautés harmoniques, instrumentales ou autres, c'est la nouveauté psychologique que nous cherchons à surprendre. Sous ce rapport, le point culminant de l'œuvre est évidemment le duo d'amour. Ici, les différences entre l'esthétique, je dirais presque l'éthique de Wagner et celle de ses devanciers, vont nettement s'accuser. Rappelons-nous deux des plus célèbres, des plus beaux duos d'amour : celui de *Roméo* et celui des *Huguenots*. Où tendent-ils et vers quelle conclusion les voit-on se hâter? Il s'agit de savoir si Roméo, si Raoul, s'arracheront aux bras qui les retiennent, l'un pour fuir Vérone, l'autre pour aller mourir. C'est contre l'exil et contre la mort du bien-aimé que se débattent Juliette en larmes, Valentine hors d'elle-même. C'est du dehors, mais du dehors seulement, que viennent et le danger et le malheur. Dans le duo de *Lohengrin* au contraire, ils viennent du dedans, hélas! et de l'une des deux âmes. L'amour ici n'est menacé d'abord, puis

perdu, que par sa propre imperfection, par le doute, ce péché mortel d'amour.

Sentez-vous maintenant la beauté d'une péripétie toute morale, comme disait Wagner, et combien idéale et nouvelle est, dans ce duo, dans cette œuvre, la conception de l'amour? Je me rappelle souvent, en écoutant *Lohengrin*, un passage du vieil Homère. Après qu'Ulysse eut abordé dans l'île de Circé, l'enchanteresse lui dit quand vint le soir : « Montons ensemble sur ma couche et ayons confiance l'un dans l'autre. » Adorable et profonde parole, si étrangement belle, même sur les lèvres impures d'une amante de hasard! Confiance! le mot qui renferme la joie suprême et le suprême devoir de l'amour!

Elle avait confiance, Elsa, quand, aux pieds de Lohengrin apparu, les yeux encore mouillés de larmes, à la question frémissante du héros elle répondait, vous avez entendu avec quel abandon de tout son être : *Je t'appartiens, tu peux me croire; oui, je le jure à tes genoux*. Et devant le *veto* solennel du fiancé divin : *Jure que sans connaître ni mon nom ni mon être*, quand elle balbutiait : *Non, non, je ne veux rien apprendre*, avec quelles délices la vierge semblait s'abriter, se blottir pour jamais dans sa volontaire ignorance!

Au second acte encore, dans la scène avec Ortrude, si pure et si forte est la confiance d'Elsa, qu'elle s'épanche au dehors en flots de miséricorde et de bonté. Oui, c'est la bonté, charmante fille du bonheur, qui sourit en ces pages exquises. Elle est partout, fût-ce, après l'appel : *Ortrude, où donc es-tu?* fût-ce, dis-je, en certaine gamme qui semble descendre elle-même au-devant de la suppliante. La bonté encore donne aux modulations leur fraîcheur et leur clarté; leur naïveté à toutes ces cadences jamais brisées, ou, comme disent les Allemands, jamais trompeuses. Sur les mots : *J'irai trouver mon noble époux*, l'orchestre s'empresse avec un zèle affectueux, et s'il prend ici un léger accent de joie, c'est d'une joie discrète, qui se penche vers la douleur, non pour l'envenimer, mais pour la guérir. Que dis-je? vers la haine elle-même, vers le mal, pire que le malheur. Le mal! dès la première insinuation d'Ortrude, Elsa l'a senti passer. D'instinct elle a reculé d'abord, mais pour se rapprocher aussitôt. Elle voudrait cette fois donner plus encore qu'un peu de son bonheur; un peu de sa tendresse et de sa charité. Ah! l'ineffable soupir de regret et de découragement dans la phrase : *Tu ne pourras jamais comprendre... Viens avec moi*, poursuit la douce conseillère. Mais toutes les caresses de cette musique glissent sur l'ennemie implacable, et quand la ritournelle finale s'éloigne lentement, elle laisse derrière elle un nuage de tristesse, comme si l'heure était venue, l'heure fatale annoncée par le prophète musulman, où une âme ne pourra plus faire de bien à une autre âme.

Pour Lohengrin lui-même, voici cette heure douloureuse. L'étrange

beauté du grand duo d'amour, c'est qu'il nous montre, contrairement à presque tous les duos de ce genre, non le rapprochement, mais l'éloignement de deux êtres, au lieu d'une fusion, une scission d'âmes. Il n'y a dans cette longue scène qu'une seule phrase au début, qui des lèvres d'Elsa passe sur les lèvres de Lohengrin. Tous deux en reprennent à l'unisson les dernières notes, parce que tous deux se ressemblent encore, qu'ils ont même confiance et même joie. Mais c'en est bientôt fait de la pensée, de la tendresse unanime. Ils ne chanteront plus ensemble; leurs voix ne s'accorderont plus, ni leurs cœurs. Endormi sous les premiers baisers, le soupçon d'Elsa déjà se réveille. Ses phrases, à dessein vagues, incertaines, et qui toujours interrogent, trahissent une inquiétude que ne connaissait pas la sereine inspiration du début. Pour détourner le doute, en quelque sorte pour l'enivrer, Lohengrin entraîne Elsa vers la fenêtre ouverte. Au secours de la bien-aimée inquiète, il appelle d'abord les calmes influences de la nature : les parfums de la terre et la douceur de la nuit. Inutile recours; la fièvre d'Elsa redouble. Alors, contre le mal grandissant, ce n'est plus au dehors, mais en lui-même, que l'époux va chercher des armes. C'est le miracle de sa venue qu'il rappelle à l'ingrate, et la parole donnée d'aimer aveuglément. Dans tout le rôle de Lohengrin, il n'est pas de plus sublime page. Après la rude réprimande : *Ma confiance en toi s'est bien montrée*, le cœur du héros s'attendrit encore. Il rappelle Elsa, et non-seulement sa voix, mais tout l'orchestre attire la jeune femme et l'enlace. Pour la retenir, pour qu'elle se taise encore, il lui parle, puisqu'il le faut, de lui-même, à demi-voix d'abord, avec une modestie charmante, éveillant seulement là-bas, dans l'orchestre, un mystérieux écho de sa gloire. Mais peu à peu, par la contemplation de son essence surnaturelle, il s'exalte, s'enthousiasme, et le plus beau de tous ses cris lui échappe, cri de fierté, de reproche et d'amour, cri de l'être divin adjurant la créature humaine qu'il aime, de croire en lui sans le comprendre : *Ma route n'est pas ténébreuse! Je viens du monde des splendeurs.*

Splendeurs inutiles ! Aveuglée par le vertige de son âme, Elsa court à l'abîme, et le duo s'accélère. Quelle menace le précipite ainsi, et vers quel dénoûment? Une cloche a-t-elle donc appelé aux armes? L'alouette a-t-elle annoncé le matin ? Non, une parole et rien de plus, une question qui monte aux lèvres d'une femme et qui va leur échapper, voilà tout le péril et tout le malheur. Elle éclate enfin, la question fatale, avec un fracas pareil à celui de la foudre, quand Beethoven la fait tomber. Telramund paraît; Lohengrin le frappe, il meurt. Mais ne voyez dans ce cadavre qu'un symbole. Ce n'est pas quelqu'un, c'est quelque chose, qui vient de mourir, et qui ne revivra plus. Désormais la rupture est complète entre ces deux âmes ; les adieux,

l'absence ne les sépareront pas davantage. Le drame intérieur achevé, nous n'avons plus rien à dire, puisque du chef-d'œuvre autrement envisagé naguère (1), nous n'avons voulu dégager aujourd'hui que l'originalité morale et la plus idéale beauté.

Le meilleur interprète de *Lohengrin* à l'Opéra, c'est l'orchestre. M. Lamoureux lui donne la précision, la clarté, la souplesse et, dans l'accompagnement des voix, une exquise et constante douceur. Il ne saurait lui donner, parce qu'il ne les possède pas lui-même, la poésie, la grâce, le sourire et la flamme. Quant à la puissance, elle manque là où nous l'attendions le plus, notamment à l'arrivée du cygne. Peut-être est-ce la faute de cette salle maudite. Quelques mouvemens aussi nous ont paru trop lents.

M. Van Dyck chante Lohengrin avec tout le zèle, toute la conscience possible. La voix a plus de puissance et d'étendue que de timbre. Quant à la prononciation, elle est sans pareille. M. Van Dyck fait un sort à chaque syllabe, à toutes les consonnes, parfois même à des *e* muets. Et quelle gymnastique de la bouche, quelle frénésie maxillaire ! Mais l'accent vient des lèvres plus que du cœur. Et pourquoi cette face imberbe et joufflue ? N'en déplaise à M^me^ Wagner elle-même, Lohengrin doit avoir l'air d'un héros et non d'un nourrisson.

M^me^ Caron, qui, elle, n'a pas la figure poupine, prête à Elsa moins de naïveté peut-être et de jeunesse que d'étrangeté, mais une noblesse douloureuse, avec une physionomie toujours intéressante. Elle a chanté dans la perfection la rêverie aux étoiles. M. Delmas enfin, est, selon son habitude, excellent. En voilà un qui prononce bien, et pas avec la bouche seulement.

*Manon* vient de reparaître à l'Opéra-Comique avec un très grand succès : *Manon*, l'un des meilleurs opéras de M. Massenet, le meilleur peut-être, en tout cas le plus égal.

Les taches y sont rares : quelques longueurs seulement, comme le tableau du Cours la Reine, qui serait à supprimer entièrement, si l'on en pouvait retirer, pour la placer ailleurs, la page la plus exquise, je crois, de la partition : le dialogue de Manon avec le comte des Grieux. A l'héroïne elle-même, on reprocherait bien çà et là quelque préciosité : la phrase : *Nous irons à Paris*, à la fin du premier acte, et surtout l'adieu à la « petite table. » Il est vrai que nous n'avons pas affaire ici à l'Alceste d'Euripide ou à la Didon de Virgile, *os impressa toro*, et que chez une grisette un peu de puérilité sentimentale ne messied pas. Mais laissons les critiques. Aussi bien, avec M. Massenet, depuis *Esclarmonde* et *le Mage*, nous sommes un peu en reste de louanges ; l'occasion est bonne de nous acquitter.

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1887.

On l'appelle Manon; elle eut hier seize ans.
En elle tout séduit : la beauté, la jeunesse,
La grâce; nulle voix n'a de plus doux accens;
Nul regard plus de charme avec plus de tendresse.

Sauf les seize ans, que l'œuvre est encore loin d'avoir, tout cela est vrai, et ces quatre vers, dont la musique est délicieuse, pourraient servir d'épigraphe à la partition. Quand j'entends *Manon* après *le Rêve*, c'est à M. Massenet que je voudrais qu'on offrît un banquet. On n'y déclarerait peut-être pas la musique française renouvelée de fond en comble, mais discrètement rajeunie, voilà tout. On n'y boirait pas d'ambroisie, mais seulement, dans les vieux verres, une goutte de vin nouveau. Si *Lohengrin* ne nous avait retenu, nous aimerions, sans pour cela revenir à la charge contre une œuvre intéressante après tout et sincère, nous aimerions à rapprocher *Manon* du *Rêve*, à montrer de quel côté se trouvent l'invention mélodique, harmonique, instrumentale, symphonique même, la grâce, l'agrément et la vérité. Nous retournerions au clos Marie, et sous les pommiers en fleur nous entendrions de nouveau grincer la déclaration de Félicien à Angélique. S'il en est, parmi nos lecteurs, qui possèdent la partition de M. Bruneau et celle de M. Massenet, qu'ils ouvrent la première d'abord, à la phrase de Félicien : *Je viens, je vous vois, j'oublie à l'instant même...* Après cette musique au vinaigre, qu'ils relisent le dialogue de Manon et de Des Grieux dans la cour de l'hôtellerie. Quelle détente alors et quel repos! Quelle amabilité mélodique avec quelle distinction, quelle élégance de lignes! Comme la voix de Des Grieux se pose aisément sur ces paroles : *Et je sais votre nom;* comme celle de Manon retombe ensuite d'une chute arrondie et moelleuse! Ah! le naturel, le divin naturel, ainsi que l'appelait récemment, ici même, M. Cherbuliez! Auprès de lui que seront jamais et la recherche et l'effort!

L'effort, voilà ce qu'on sent le moins dans *Manon*. L'orchestre, notamment, se meut ici avec une aisance, une souplesse d'ondulation extraordinaire, même pour M. Massenet. Les motifs caractéristiques y circulent, y tracent mille arabesques charmantes et toujours significatives, soulignant la pensée d'accens discrets et cependant profonds. Rien de plus ingénieux, et sans nulle subtilité, que ce langage symphonique. De tous les motifs, importans ou secondaires, le compositeur obtient des effets qu'il varie à l'infini. Voici, par exemple, un détail et rien de plus, mais un détail charmant. Écoutez, au début de l'acte du séminaire, le motif empressé des dévotes entourant l'abbé Des Grieux. Quand Manon viendra pour arracher son chevalier à Dieu, le motif reparaîtra, mais semblable par le rythme seulement. Le musicien a pris soin d'en altérer la tonalité, pour le corser davantage et l'assortir non plus à un engouement frivole, mais à la passion véritable et ici douloureuse.

L'acte du séminaire demeure décidément le sommet dramatique de l'œuvre; mais l'acte suivant, moins en vue et d'une couleur très différente, nous a plus que jamais charmé : l'hôtel de Transylvanie. C'est un tableau plein de mouvement et de vie, je dirais même de vice. Étincelant à la surface, mais avec des dessous équivoques : phrases d'orchestre ou tortueuses ou en quelque sorte débraillées; légers frissons de cymbales sinistres, il rend étonnamment la physionomie et jusqu'à l'atmosphère d'un tripot et d'un mauvais lieu. La chanson de Lescaut a le tintement et presque le reflet de l'or. Quant au brindisi de Manon, l'originalité des cadences, et surtout une orchestration féerique où les violons scintillent comme des diamans aux lumières, lui donnent des feux éblouissans.

M^lle^ Sanderson a fait jaillir ici de sa voix mille étincelles; il lui faut de ces aigrettes sonores. L'ensemble du rôle ne lui convient guère. Elle a bien dit pourtant, plus que bien même, la phrase de la lettre et quelques autres encore. Depuis *Esclarmonde*, le progrès est incontestable; la prononciation s'est améliorée et la voix égalisée. Mais la belle cantatrice ne possède encore ni l'aisance, ni le naturel, ni la vie. M. Fugère a tout cela, et du moindre rôle, celui du comte des Grieux, il obtient ici le plus grand effet.

CAMILLE BELLAIGUE.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Entre l'heure où nos chambres françaises se séparaient il y a près de quatre mois et l'heure encore toute récente où elles viennent de se réunir pour achever l'étape parlementaire de l'année, il y a eu assurément de l'imprévu, un heureux imprévu.

Au mois de juillet la session qui allait s'interrompre ne laissait point d'avoir eu quelques journées pénibles pour M. le président du conseil, pour M. le ministre des affaires étrangères, presque ébranlés l'un et l'autre dans leur pouvoir, — et si tout avait bien fini pour le moment, il restait plus d'un doute pour un avenir prochain. Les mauvais prophètes ne se faisaient pas faute de pronostics ironiques sur la durée du ministère, — au retour des chambres! Aujourd'hui les chambres sont rentrées sans bruit; elles ont repris leurs travaux, la discussion du budget, sans ombre de crise. Les nuages ont semblé dissipés! c'est que dans l'intervalle il s'est passé des faits qui ont été à l'honneur de la France et un peu aussi à l'avantage du gouvernement, — qui ont, si on nous passe le mot, remis en selle M. le président du conseil, M. le ministre des affaires étrangères. Il y a eu Cronstadt, Portsmouth, les manœuvres de l'Est, tous ces faits qui, avec l'immense désir d'apaisement manifesté par le pays, caractérisent une situation nouvelle. Il y a enfin le succès qui fait sentir son influence! Ce serait cependant une illusion bien singulière de croire qu'il n'y a plus qu'à se complaire dans un optimisme infatué, à se prévaloir de la bonne fortune des derniers événemens pour recommencer ou continuer la politique de l'imprévoyance, des divisions intérieures et des excès de parti. Ce serait une grave méprise d'oublier qu'on ne peut conserver et agrandir les avantages qu'on a retrouvés qu'en étant un vrai gouvernement, et qu'on n'est un gouvernement qu'en assurant l'ordre dans les finances, la paix dans la vie intérieure du pays, en donnant une direction au lieu

de subir les petites tyrannies des passions de secte ou des intérêts coalisés.

C'est beaucoup sans doute, pour la France, de se sentir revivre après vingt années d'épreuves, de retrouver, avec le prestige d'une puissance militaire rajeunie, l'estime du monde. C'est un résultat dont on peut éprouver une juste fierté et qui fait encore la force du gouvernement; mais c'est bien le moins qu'on en profite pour se recueillir un instant et remettre de l'ordre dans ses affaires, pour se souvenir particulièrement que, si la bonne politique fait les bonnes finances, les sérieuses et fortes finances sont la condition et la garantie des succès extérieurs, le nerf de l'action, le ressort nécessaire des combinaisons de la politique. Le danger est justement que dans l'infatuation des succès récens, et par une sorte d'amour-propre mal placé, on ne se laisse encore aller à cet esprit d'imprévoyance qui a déjà depuis dix ans si gravement engagé et compromis les finances françaises. On pourrait le craindre, à voir l'optimisme officiel se glorifier et déployer ses subterfuges dans la discussion du budget ouverte aujourd'hui. A la vérité, il y a depuis quelque temps un effort sensible et assez énergique pour fermer les fissures par où s'écoulaient les ressources du pays, pour rétablir une certaine régularité financière par l'unification et la simplification du budget. Il y a cependant à côté un fait certain, que ne dissimule pas le très sincère rapporteur du budget, M. Godefroy Cavaignac : c'est que depuis dix ans il y a près de cinq milliards inscrits à la dette, que les dépenses d'emprunt étaient de 835 millions en 1883, de 627 millions en 1885 et qu'elles sont encore de près de 200 millions. S'il y a progrès, il n'est qu'à demi rassurant. Il y a, de plus, un accroissement avéré, continu des dépenses ordinaires, non pas même pour les services de la guerre et de la marine, qui n'ont été augmentés que de quelques millions à peine, mais pour une foule de services de fantaisie, — et M. Piou a pu le dire justement : « Si cette gestion continue encore quelques années, où irons-nous ? »

Où on ira ? on ne le sait pas trop ! Il n'est pas douteux que depuis dix ans, en ajoutant les dettes aux dettes, les dépenses aux dépenses, on est allé un peu à l'aventure. On a joué un jeu assez redoutable. On a oublié que dans la situation qui lui a été faite, la France, au lieu d'engager et de disperser ses ressources, avait besoin avant tout de garder la puissance, la liberté et l'élasticité de ses finances. Que le gouvernement voie le danger, c'est possible, c'est vraisemblable, puisqu'il essaie parfois de s'arrêter. Son malheur est de se croire enchaîné par ce qu'on appelle un peu pompeusement la politique républicaine, qui n'a été qu'une politique de dépense, — de ne point oser résister à une pression un peu vive de parti. C'est sa faiblesse dans les finances comme en tout. Et voilà comment on va sans le vouloir au-devant de difficultés de toute sorte, cédant un jour aux radicaux, un autre jour

aux protectionnistes, et risquant d'épuiser en détail le crédit conquis par quelques actes éclatans.

Que peut gagner, nous le demandons, le gouvernement à cette assez maussade aventure où il s'est engagé, à cette action judiciaire qu'il s'est cru obligé d'exercer contre M. l'archevêque d'Aix ? A quels mobiles a-t-il obéi ? Tout en vérité est disproportionné dans cette malencontreuse affaire qui ne répond à rien, ni au caractère du prélat mis en cause, ni aux dispositions témoignées depuis quelque temps par les principaux membres du gouvernement, ni à l'état moral de l'opinion. Le point de départ est certes des plus simples. Lorsqu'il y a un mois se sont produits à Rome, à propos d'une étourderie de quelques pèlerins, des incidens tumultueux trop visiblement préparés, M. le ministre des cultes, dans une pensée de prévoyance parfaitement avouable, a cru devoir s'adresser à l'épiscopat français et inviter les évêques à s'abstenir pour le moment de prendre part à ces pèlerinages qui pouvaient devenir un embarras. Que M. le ministre des cultes n'ait pas été compris ou que l'éclat donné à son invitation ait froissé des susceptibilités délicates, quelques évêques ont répondu sans déguiser une impression pénible. L'archevêque d'Aix, Mgr Gouthe-Soulard, particulièrement a adressé à M. le garde des sceaux une lettre un peu vive, si l'on veut, qui, dans tous les cas, n'était qu'un peu vive et n'avait d'autre inconvénient que d'offrir un facile prétexte aux radicaux impatiens de se déchaîner contre ce qu'ils appelent les « menées cléricales. » Là-dessus on a délibéré, on a décidé d'ouvrir une instruction, une poursuite, — bref, de faire un procès à M. l'archevêque d'Aix; mais quel genre de poursuite, quel procès ? Qu'à cela ne tienne : par une subtilité de juriste on est allé rechercher dans le code pénal un article oublié punissant « l'outrage » adressé par « lettre non publique » à un « magistrat de l'ordre administratif ou judiciaire. » De sorte que du même coup, voilà M. le garde des sceaux, personnage politique, membre du gouvernement, transformé pour la circonstance en « magistrat de l'ordre administratif ou judiciaire, » et M. l'archevêque d'Aix appelé en prévenu devant la cour de Paris, — qui ne s'y attendait guère !

Eh bien, soit ! on peut convenir de tout. M. le garde des sceaux ministre des cultes n'a obéi qu'à une inspiration de prudence et de prévoyance toute politique en essayant de prévenir par sa circulaire de nouveaux incidens, en avertissant les évêques du danger momentané des pèlerinages. M. l'archevêque d'Aix, de son côté, loin de s'étonner d'une précaution salutaire, aurait pu mieux comprendre la pensée de M. le ministre des cultes et se dispenser d'écrire sa lettre pour défendre une liberté qui après tout restait intacte, un honneur épiscopal qui n'était pas mis en doute. C'est possible; mais dans tout cela, où était donc la nécessité d'un procès ? Quelle raison y avait-il de faire

appel à une juridiction imprévue, à une subtile et bizarre pénalité tombée en désuétude? Le gouvernement n'a pas vu que s'il avait fait ce qu'il devait en sauvegardant sur le moment un intérêt politique, il dépassait le but par un procès; il avait l'air de donner un supplément de satisfaction à des manifestations de ridicule gallophobie que le gouvernement italien a désavouées sans doute, qui n'ont pas moins offensé le sentiment français. Il s'est exposé de plus à prolonger inutilement un débat où M. l'archevêque d'Aix devait nécessairement être suivi et soutenu par les principaux représentans de l'épiscopat. Il a fait une affaire de ce qui n'était qu'un incident d'un jour. Au fond, il n'y avait pas de quoi provoquer tant de bruit, et la disproportion est d'autant plus sensible qu'il faut réellement des yeux perçans pour découvrir un outrage personnel à l'égard des hommes du gouvernement. Quoi! parce que M. l'archevêque d'Aix se sera permis quelques vivacités, parce qu'il aura dit que la circulaire est un contresens, que la paix est quelquefois sur les lèvres des maîtres du jour et que la persécution est dans leurs actes, que « la franc-maçonnerie gouverne et commande, » c'est là un si grand et si irrémissible outrage! Le gouvernement serait sans doute bien heureux si on ne lui faisait jamais d'autres sermons, si les polémiques n'avaient pas de plus cruels aiguillons pour lui. Il en a entendu bien d'autres sans songer à mettre la justice en branle! Il n'y avait donc ni un intérêt extérieur à sauvegarder, puisque c'était fait, ni un outrage réel à réprimer.

Disons le mot. La vérité est que ce procès n'est qu'une tactique, que le gouvernement, à la veille du budget, sous le coup des menaces d'interpellation sur les « menées cléricales, » s'est senti inquiet, qu'il a cru désarmer les passions radicales en leur livrant un évêque. Chose singulière! Depuis trois mois tout est à l'apaisement dans le pays. Le clergé et ses chefs se sont pressés sur le passage de M. le président de la république, des ministres, multipliant les témoignages de leur adhésion et de leurs sentimens patriotiques. Les ministres eux-mêmes n'ont cessé de parler de conciliation, de pacification. Ces jours derniers encore, lorsque le ministère a eu à défendre dans un intérêt national l'ambassade française au Vatican, c'est avec la droite qu'il a eu une majorité. Dès que les radicaux élèvent la voix et deviennent plus pressans, ce gouvernement, qui revient de Cronstadt, s'arrête et revient sur ses pas. Un jour, il parle de paix morale, d'intérêt national, un autre jour, il se hâte de payer rançon aux radicaux. Que gagne-t-il à cette tactique? Il s'expose tout simplement à perdre par ses faiblesses à l'intérieur le fruit de ses journées heureuses, à compromettre, faute de comprendre son rôle et son pouvoir, l'ascendant qu'il avait reconquis pour la France dans les affaires du monde.

Qui donc pourrait se flatter de réussir à débrouiller le grand écheveau si bizarrement enchevêtré des affaires de l'Europe? Le plus

simple ou le plus prudent serait peut-être de ne pas trop chercher à le débrouiller de peur de l'embrouiller encore plus, de laisser les affaires européennes s'éclaircir et s'apaiser toutes seules avec l'aide du temps, qui est le grand pacificateur et finit par remettre toute chose à sa place. Malheureusement il y a le goût, l'âpre goût de l'imprévu et des nouvelles, n'en fût-il plus au monde; il y a toujours les esprits prompts à saisir tout ce qui est prétexte ou occasion de commentaires, de divulgations et d'excitations. Depuis longtemps l'Europe en a été là et ne cesse pas d'en être là; elle n'a pas une heure pour se reposer et reprendre confiance sous la garantie des déclarations pacifiques des plus grandes puissances apparemment intéressées à savoir ce qui en est. Elle vit au milieu des bruits, des rumeurs et des polémiques qui dénaturent ou exagèrent tout, les intentions comme les faits. Quand il n'y a pas d'événemens sérieux, de ces événemens qui ont par eux-mêmes une signification évidente et décisive, on s'attache aux plus simples incidens pour y découvrir des mystères, pour en faire sortir des éventualités nouvelles et inattendues. Quand l'obscurité a l'air de se dissiper d'un côté, on cherche d'un autre côté ce qui peut réveiller les doutes, remettre le trouble dans les esprits, susciter de nouveaux nuages. De sorte qu'à une situation qui n'a par elle-même assurément rien de facile, on se plaît à ajouter les surexcitations factices, les interprétations de fantaisie, tout ce qui peut raviver le sentiment de l'incertitude universelle des choses. On ne veut pas être rassuré, on tient à ce que l'écheveau reste embrouillé, même lorsque les gouvernemens mettent leurs soins à le débrouiller au moins sur certains points : c'est le mal du jour, le mal des imaginations ajouté au mal réel !

Il n'y a pas si longtemps encore, la Belgique, bien qu'étrangère par sa position, par son rôle international aux grands démêlés de l'Europe, restait un sujet trop fréquent de polémiques irritantes. On ne cessait de mettre en cause la politique, les intentions, la pensée du souverain lui-même. Que de fois a-t-on agité toutes ces questions des traités secrets qui lieraient la Belgique à l'Allemagne, de la destination mystérieuse et menaçante des fortifications de la Meuse ! On a bataillé assez pour que l'opinion obsédée de contradictions ne sût plus à quoi s'en tenir. Le roi Léopold et le cabinet de Bruxelles ont voulu en finir. Récemment, le bourgmestre de Bruxelles, M. Buls, invité à ces fêtes de Marseille, où M. le président du conseil parlait si justement de la paix, M. le bourgmestre Buls a saisi l'occasion de démentir tous ces faits de traités secrets, de mesures d'hostilités contre la nation française, qui effectivement, pour des esprits réfléchis, se seraient peu expliqués. Il n'a point hésité à désavouer ces fables, à témoigner ses sympathies pour la France, et faisant une allusion presque ironique à de prétendues ambitions annexionistes attribuées à la Belgique, il n'a

pas craint d'ajouter : « Nous savons, et le roi le sait aussi bien que nous, que les annexions dues à la force sont comme un boulet attaché à une nation. » M. le bourgmestre Buls a désavoué tout ce qui était politique occulte, malveillance ou défiance à l'égard de la nation française. Et ce langage simple et franc, il ne l'a pas tenu seulement pour son propre compte ; il l'a tenu avec l'autorisation expresse du gouvernement belge, par une sorte de mandat avéré du roi Léopold dont il avait reçu les instructions avant son départ pour Marseille, dont il a eu l'approbation à son retour en Belgique. Il n'est pas sûr sans doute que ces déclarations si nettes désarment les polémistes qui continueront leur guerre de soupçons; elles n'ont pas moins la valeur d'un acte international et, rapprochées de l'état de l'Europe, de l'ordre nouveau de relations où est entrée la France, elles ont une signification d'autant plus caractéristique. Elles remettent la clarté là où l'on s'est plu un instant à mettre le doute et l'obscurité. Elles sont, dans tous les cas, à leur manière, sur un point déterminé, un gage pacifique de plus. A peine ces manifestations sympathiques et rassurantes arrivaient-elles de Belgique, cependant, surviennent les incidens de Rome, et après les incidens de Rome, l'entrevue du roi Humbert avec M. de Giers, le déjeuner de Monza, ce déjeuner dont le gouvernement italien a évidemment tenu à relever l'importance en lui donnant un air de grande combinaison et d'énigme diplomatique.

Qu'est-ce que peut être réellement ce déjeuner de Monza dont on a déjà tant parlé et dont on ne parlera peut-être plus bientôt? Le ministre des affaires étrangères de l'empereur Alexandre III, M. de Giers, a voulu cette année, vraisemblablement sans autre intention, passer ses vacances en Italie. Il est allé à Venise, la ville du repos, il est allé aussi à Pallanza, au bord des lacs. De Pallanza à Monza, où résidait le roi Humbert, il n'y a pas bien loin, et M. de Giers, surtout si, comme on le dit, le désir lui en a été témoigné, ne pouvait guère se dispenser de rendre visite au roi d'Italie. Il a accepté, après vingt-quatre heures de réflexion, l'invitation qui lui aurait été adressée. Il est allé à Monza, où il a été retenu à déjeuner et où il s'est rencontré non-seulement avec le président du conseil, M. di Rudini, qui était allé l'attendre à Milan, mais avec quelques autres diplomates. Le déjeuner paraît avoir été assez bref et s'être peu prêté à de longs entretiens politiques. Cette première visite une fois faite, M. de Giers, en homme bien élevé, pouvait encore moins se dispenser de faire la seconde pour la politesse qu'il avait reçue. Puis il est parti, se dirigeant sur Wiesbaden; on ne sait pas encore où le conduira son voyage après son séjour à Pallanza et son passage à Monza. Voilà le fait. Il n'en a pas fallu davantage pour mettre les imaginations en émoi et tous les nouvellistes, tous les correspondans de journaux en campagne, d'autant plus que rien, en vérité, n'a été négligé pour piquer la curiosité, pour laisser supposer

toute sorte de mystères. Aussitôt s'est élevée de toutes parts la grande question : pourquoi M. de Giers a-t-il bien pu aller à Monza? Que s'est-il passé à Monza? — C'est bien clair, disent les uns : l'Italie, qui est comme on sait l'arbitre du monde, se serait chargée de chapitrer et de convertir la Russie, en lui dévoilant tous les secrets de la triple alliance; elle aurait voulu neutraliser ou éclipser Cronstadt, détacher le cabinet de Saint-Pétersbourg de l'entente franco-russe et par suite ramener la France à l'isolement qui est la seule condition digne d'elle! Non, ce n'est pas cela, disent les autres, les politiques soupçonneux de Vienne : l'Italie n'aurait-elle pas plutôt joué un double jeu? n'aurait-elle pas essayé de capter le tsar, de se servir de la Russie pour se détacher elle-même au besoin de la triple alliance ou tout au moins pour se mettre en garde contre toutes les éventualités? Ceux-ci prétendent qu'on n'a parlé à Monza que des Dardanelles ou de la Bulgarie ou des rapports naturels entre la Russie et l'Italie; ceux-là assurent qu'on ne s'est occupé que des relations commerciales des deux pays. Bref, toutes les combinaisons ont été passées en revue depuis quelques jours, toutes les hypothèses se sont succédé, depuis les plus extraordinaires jusqu'aux plus insignifiantes. Et voilà vraiment bien du bruit pour un modeste déjeuner offert par le roi Humbert à un ministre russe en villégiature à Pallanza!

La vérité est que tout est nécessairement fiction et fantaisie dans les récits, les prétendues révélations et les commentaires plus ou moins intéressés, plus ou moins calculés dont on a accompagné le fait le plus simple. On ne suppose pas apparemment qu'un souverain comme l'empereur Alexandre III ait envoyé son ministre au-delà des Alpes presque subrepticement sous un prétexte banal, — et en réalité avec la mission sournoise de nouer de mystérieuses combinaisons avec M. di Rudini, de capter l'Italie ou de se laisser capter par elle. Ce serait de la candeur de se laisser prendre à ces puérilités. Il suffit évidemment de la moindre réflexion pour comprendre qu'il ne s'est rien passé, qu'il ne pouvait se passer rien de sérieux dans ces petites visites et ces entrevues qui ne sont qu'une affaire de politesse et de circonstance. M. de Giers, hôte momentané de l'Italie, a passé quelques heures à Monza. Il s'est entretenu avec le roi Humbert, avec M. le marquis di Rudini. Voilà qui est au mieux. Que dans ces conversations on ait touché à la politique, que les chefs italiens aient tenu à attester leurs sentimens d'amitié pour la Russie, que M. de Giers ait beaucoup écouté, qu'on ait surtout parlé de la nécessité de maintenir la paix, c'est possible; la conversation n'est pas certainement allée bien loin. L'Italie, on peut l'assurer, n'a pas eu l'idée présomptueuse de détourner la Russie de sa politique, de s'ériger en médiatrice, en messagère de bonnes paroles ou d'insinuations, pas plus que la Russie ne s'est inquiétée de détacher l'Italie de la triple alliance. Après comme

avant, tout reste au même point. Le déjeuner de Monza, en dépit de tout le bruit qu'il a provoqué, n'est qu'un incident sans cause et sans effet; il ne change sûrement rien dans les affaires du monde, parce que, s'il y a aujourd'hui en Europe un certain état, un certain ordre nouveau de relations, une certaine répartition plus visible, plus précise des influences, c'est la suite de la force des choses et des événemens.

C'est la force des choses qui a décidé la situation nouvelle en conduisant deux des plus grandes puissances, isolées jusqu'ici, à une entente qu'on peut croire à peu près réalisée désormais. La triple alliance a été pendant quelques années, sous la lourde main de M. de Bismarck, une combinaison pesante pour l'Europe. Le rapprochement de la Russie et de la France a été une autre combinaison dégageant l'Europe d'une prépondérance onéreuse, irritante, rétablissant l'égalité des forces pour la protection de la paix publique, et ce n'est pas un déjeuner italien qui peut modifier l'œuvre des circonstances. Ce qu'il y a de plus vrai, après tout, c'est ce qu'a dit il y a quelques jours déjà le chancelier d'Allemagne, M. de Caprivi, qui, prenant galamment son parti, parlant avec une singulière liberté d'esprit, voyait dans l'entente franco-russe le rétablissement de l'ancien équilibre continental. C'est ce que disait il y a peu de temps à Marseille M. le président du conseil de France, lorsqu'il assurait que la paix ne dépendait plus seulement des autres, qu'elle dépendait aussi de nous, de notre sagesse libre et éclairée. C'est le langage que tenait ces jours passés encore M. le ministre des affaires étrangères Ribot en signalant sans jactance, sans faux orgueil, le rapprochement de la France et de la Russie comme une garantie de plus pour la sécurité européenne. C'est l'œuvre de la puissance des choses contre laquelle ne peuvent rien pour le moment, on peut le croire, les petits incidens de Monza ou d'ailleurs.

Tout ce qui touche à la diplomatie, aux alliances, aux rapports des peuples a sans doute une importance de premier ordre, puisque de là dépend la paix universelle, extérieure, la paix des gouvernemens et des armées. Il y a cependant aujourd'hui une autre paix qui n'est pas moins utile et qui n'est pas plus facile à défendre ou à maintenir: c'est la paix sociale intérieure, la paix dans le monde du travail, entre les classes, entre patrons et ouvriers, — et cette question nouvelle, redoutable, elle s'agite dans tous les pays, en Allemagne aussi bien qu'en France, en Allemagne peut-être encore plus qu'en France. Il est certain que le socialisme allemand, qui est censé résumer toutes les revendications ouvrières, a fait, depuis la fondation de l'empire, d'étranges progrès dans le pays et dans le parlement; il obtenait de nouveaux succès récemment encore dans des élections. Il est arrivé à être une force avec laquelle l'empereur lui-même s'est cru obligé de compter. Contenu pendant quelques années par les lois de répression

ou de défense sociale que M. de Bismarck avait fait voter contre lui et qui, sans l'affaiblir beaucoup, l'obligeaient à une certaine action secrète, il a retrouvé sa liberté depuis que ces lois ont été sinon définitivement abrogées, du moins suspendues. Il existe aujourd'hui au grand jour. Il a son organisation, ses chefs, son comité directeur, ses députés au parlement, ses moyens de propagande, ses congrès. Les socialistes allemands se sont réunis l'an passé pour la première fois à Halle ; ils viennent de se réunir ces jours derniers à Erfurt pour discuter le programme, la tactique et les intérêts du parti. Que sortira-t-il, que reste-t-il dès maintenant de ce congrès d'Erfurt? C'est précisément la question ; elle est assez compliquée au premier abord ; elle reste d'autant plus obscure que, si les socialistes de l'Allemagne ne sont pas en désaccord sur le programme du parti, sur les revendications sociales, ouvrières, auxquelles ils se rallient, ils sont singulièrement divisés sur la manière de conduire la campagne, sur le caractère, l'étendue et les procédés de l'action socialiste.

Ces divisions, elles ont éclaté dans le congrès d'Erfurt avec une sorte d'âpreté et elles ne laissent pas d'être profondes. Les chefs du parti, les organisateurs du congrès, M. Singer, M. Bebel, M. Liebknecht, sont restés sans doute, comme on dit, maîtres de la situation ; ils ont eu la majorité et le vote pour tout ce qu'ils ont proposé. Ils se sont trouvés néanmoins, dès la première heure, aux prises avec des oppositions de diverse nature. La plus violente de ces oppositions est celle des jeunes socialistes, M. Werner, M. Wildberger, M. Auerbach, qui accusent les chefs du parti d'être tout simplement des bourgeois, des satisfaits, de se prêter à toutes les transactions, de ne pas oser élever le drapeau du socialisme révolutionnaire et universel, de reculer devant l'insurrection! Ces jeunes socialistes rutilans ont été à la vérité traités avec peu d'égards ; ils ont été exclus sommairement et ils se sont retirés en protestant, pour aller se réunir à Berlin. Ce n'est sans doute encore qu'une minorité : la scission n'a pas moins son importance pour un parti qui vit par les passions populaires. D'un autre côté, ce socialisme teuton qui vient de tenir ses assises à Erfurt, a sa droite, représentée par un député de Munich, ancien officier, M. de Vollmar, qui n'a pas ménagé beaucoup plus les chefs du parti, qui les accuse pour son compte de tout sacrifier à l'absolu, de ne pas savoir se contenter de concessions partielles et de s'épuiser dans une opposition stérile. M. de Vollmar s'est prononcé pour la politique de transaction, de conciliation avec le gouvernement. Il s'est surtout déclaré ardent nationaliste, prêt à tout subordonner à l'intérêt allemand, assez disposé à s'incliner devant la triple alliance. Le député de Munich semble être un socialiste qui ne serait pas loin de s'entendre avec l'empereur Guillaume. Chose curieuse! les chefs du congrès d'Erfurt, M. Bebel, M. Liebknecht, se sont montrés aussi intolérans, aussi âpres à l'égard

de M. de Vollmar qu'à l'égard des jeunes socialistes, et peu s'en est fallu que M. de Vollmar ne fût à son tour excommunié, on ne voit pas trop pourquoi. Une motion d'exclusion avait été déjà déposée contre lui : il en a été quitte pour un avertissement!

Au demeurant, ce congrès qui vient d'avoir sa session de quelques jours à Erfurt et qui ne s'est pas séparé sans prendre un nouveau rendez-vous pour l'année prochaine à Berlin, ce congrès n'aura peut-être pas été une campagne des plus heureuses pour le socialisme allemand. Il aura dévoilé les incohérences, les rivalités, les divisions de l'armée socialiste, l'intolérance de ses chefs. Il aura été plus bruyant que profitable pour le parti, et par une bizarrerie ou une inconséquence de plus, les meneurs d'Erfurt, après avoir excommunié les jeunes socialistes, n'ont trouvé rien de mieux que de clore à leur tour leurs travaux par une sorte de testament ou de programme qui n'a certes rien de nouveau, qui est le modèle le plus complet de radicalisme anarchique. Tout y est un peu pêle-mêle : suffrage universel étendu aux deux sexes, émancipation des femmes, gouvernement direct du peuple, élection de toutes les autorités et des juges, substitution de la garde nationale à l'armée permanente, impôt progressif, organisation du travail au profit des ouvriers, guerre au capital bourgeois, monopole de l'État dans les assurances sous le contrôle des ouvriers, etc. A la vérité, ce n'est qu'un idéal, dont M. Singer, M. Bebel, M. Liebknecht ne promettent pas la réalisation immédiate, ni même prochaine, dont ils n'entendent, au contraire, poursuivre l'application que par les moyens légaux et parlementaires. Reste à savoir comment ces habiles équilibristes de l'anarchie concilieront les programmes de destruction qu'ils livrent aux passions des masses et les tactiques bourgeoises par lesquelles ils se flattent de réussir, — s'ils pourront résister longtemps au jeune socialisme qui les presse. C'est le problème qui s'est posé au congrès d'Erfurt, qui se retrouvera plus d'une fois en Allemagne et dans bien d'autres pays.

Les affaires publiques ne vont pas toutes seules, c'est bien certain, ni en Allemagne ni ailleurs. Elles se compliquent de tant d'intérêts, de tant de conflits intimes ou inévitables, que la plupart des nations, même les plus paisibles, ne sont jamais à l'abri des crises, au moins des embarras dans leur vie intérieure, comme dans leurs rapports extérieurs. On ne peut certes pas dire que l'Espagne, notre sympathique voisine du Sud, soit aujourd'hui dans un de ces momens de crise; on ne peut pas dire non plus qu'elle n'ait, à l'heure qu'il est, des embarras ou des sujets de préoccupation qui vont sans doute se préciser et se fixer avec la rentrée du monde officiel et parlementaire à Madrid. Maintenant l'été est passé! les vacances finissent en Espagne comme partout. La reine régente, qui est restée pendant quelques mois dans le pays basque, vient de reprendre, avec son fils, le petit

roi, le chemin de Madrid, en s'arrêtant à Burgos où elle a été reçue en princesse justement populaire. Ministres et députés reviennent de toutes parts au centre de la vie espagnole. Les affaires sérieuses vont recommencer. En réalité, il y a pour le moment au-delà des Pyrénées deux questions : il y a une question politique ou ministérielle, et il y a une question d'intérêt économique, de régime commercial, qui n'est peut-être pas la moins grave, la moins délicate, parce qu'elle se rattache intimement aux relations de l'Espagne avec la France.

Qu'en sera-t-il de la question ministérielle ? A première vue, le ministère conservateur qui est depuis dix-huit mois au pouvoir ne paraît nullement menacé. Le président du conseil, M. Canovas del Castillo, garde toute son autorité dans le parlement comme il a la confiance de la reine. On sent cependant qu'il y a depuis quelque temps, dans le parti conservateur, dans le monde officiel un certain travail dont le dernier mot pourrait être un remaniement ministériel. En d'autres termes, tout semblerait se préparer pour la rentrée au pouvoir d'un ancien conservateur dissident, d'un des chefs de ce qu'on appelait récemment le parti réformiste, M. Romero Robledo, dont les négociations avec le chef du cabinet ne sont point un mystère. Seulement, et c'est ici que le remaniement pourrait prendre quelque portée : la rentrée de M. Romero Robledo aux affaires impliquerait-elle la retraite d'un homme distingué qui a été, qui est encore un habile et heureux ministre de l'intérieur, M. Francisco Silvela ? Au fond, c'est là le secret de cette crise qui se prépare, qui, dans tous les cas, semble devoir être partielle et limitée. Reste l'affaire la plus sérieuse, la plus délicate, quoique toute commerciale, qui est devenue un embarras évident pour le cabinet de Madrid, qui a été suscitée par les exigences de nos protectionnistes dans les relations de l'Espagne avec la France. On s'est demandé souvent et quelquefois assez légèrement quelle était ou serait la politique extérieure de l'Espagne dans l'ensemble des affaires de l'Europe. Ce n'est même pas une question au-delà des Pyrénées, où la neutralité est le mot d'ordre de tous les ministères, de tous les partis, et où il n'y a en définitive que des sympathies pour la France. Il est cependant bien clair, et on ne peut s'en étonner, que les Espagnols songent à leurs intérêts, qu'ils se préoccupent depuis quelque temps de la direction de notre politique commerciale : ils se sont particulièrement émus lorsqu'ils ont vu il y a peu de jours notre ministère, sous la pression de nos viticulteurs méridionaux, abroger en toute hâte, sans attendre l'expiration des conventions commerciales, des tarifs de chemins de fer favorables aux vins espagnols.

On s'est d'autant plus ému au-delà des Pyrénées qu'on a vu dans cet acte le prélude d'une série d'aggravations de tarifs meurtrières pour le commerce de l'Espagne. De là à la menace de se défendre, de répondre par des représailles, par la négociation de traités de com-

merce avec d'autres puissances de l'Europe, il n'y a qu'un pas. Voilà la question ! Elle est espagnole assurément ; elle est aussi française, et elle touche à des intérêts politiques trop élevés pour n'être pas traitée dans un esprit supérieur d'équité et de ménagement entre deux nations unies par tant de traditions, par tant de liens de mœurs et de sympathies.

CH. DE MAZADE.

---

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

---

L'emprunt russe de 500 millions de francs 3 pour 100 a été émis le 15 courant à Paris et à Saint-Pétersbourg. Il a été souscrit à peu près exclusivement sur le marché de Paris, la Russie ayant demandé 200,000 titres sur un total de souscriptions s'élevant à plus de 7 millions d'obligations. L'Allemagne était exclue de la souscription publique et celle-ci n'a été ouverte que pour la forme à Amsterdam, à Londres et à Copenhague ; les demandes sur ces trois places ont à peine atteint 80,000 titres.

Le succès a été considérable puisque le montant offert, un million de titres, a été sept fois couvert. Cependant, comme il arrive toujours dans ces émissions où la spéculation a une part excessive, l'emprunt n'est pas classé. La réduction, à laquelle ont été soumises les demandes, a contribué elle-même à ce résultat fâcheux, en diminuant à tel point la quantité attribuée à chacun des souscripteurs, qu'un grand nombre de ceux-ci ont jugé inutile de garder ce qu'ils avaient obtenu.

Quant aux gros souscripteurs, auxquels était allouée une remise plus ou moins forte sur le prix d'émission, ils ont jeté sur le marché la part qui leur revenait, même à des cours inférieurs à celui de l'émission, afin de réaliser, sur une fraction de la remise, un bénéfice immédiat. Aussi l'emprunt russe, depuis la clôture de l'émission, est-il coté en perte, l'écart ayant atteint jusqu'à 2 1/4 ou 2 1/2 pour 100, soit 11 fr. 25 à 12.50 par obligation. Le titre de 15 francs de rente, offert à 398.75 aux souscripteurs, peut être acquis aujourd'hui sur le marché à 387.50, ou 77 1/2 pour 100.

L'emprunt avait été d'ailleurs, avant l'émission même, l'objet d'hostilités violentes sur les places de Berlin et de Londres. La spéculation à la baisse, après avoir fait de vains efforts pour entraver la souscription, n'a pas désarmé devant le succès, et les fonds russes ont été assaillis avec un redoublement de vigueur sur les marchés allemands dans la seconde partie du mois.

La plupart des fonds étrangers ont été atteints par les coups que l'on cherchait surtout à porter au crédit de la Russie, et la rente française même n'a pas été épargnée; le 3 pour 100 a été coté 95.65 au moment de l'émission, mais le syndicat de l'emprunt russe a soutenu la lutte contre les baissiers étrangers, et la victoire est encore indécise au moment où vont commencer les opérations de la liquidation mensuelle. Des acheteurs puissans ont usé du droit que leur donne le règlement de la chambre syndicale, de réclamer des vendeurs à terme la livraison immédiate des titres vendus. Ces escomptes ont produit leur effet, et le 3 pour 100 a été relevé par des rachats forcés jusqu'au dessus de 96 francs. Le terrain des hostilités s'est dès lors circonscrit autour de ce cours rond, tour à tour perdu et regagné.

Les événemens politiques des deux dernières semaines sont restés sans influence sur l'allure de nos fonds. La Bourse ne s'est occupée ni de l'entrevue de Monza, ni de la visite du roi de Roumanie à l'empereur d'Allemagne, ni des incidens italiens; la situation de place a seule déterminé les variations de prix. Les levées ou les livraisons de titres en liquidation décideront seules l'issue de la lutte.

La Banque d'Angleterre s'est résolue, le jeudi 29, à élever le taux de l'escompte de 3 à 4 pour 100. Cette mesure était aussi opportune il y a trois semaines ou quinze jours qu'elle a pu l'être hier. Comme on la savait inévitable, on la tenait pour acquise; lorsqu'elle s'est réalisée, l'impression a été nulle. La Banque anglaise est obligée de défendre son encaisse or dont chaque semaine accentue la décroissance et qui ne s'élève plus qu'à 22,550,000 livres sterling. L'échéance d'octobre est, au surplus, une des plus fortes de l'année. Avec le déficit des récoltes, qui oblige l'Europe à de formidables achats de céréales au dehors, le taux de 4 pour 100 ne tardera sans doute pas à être dépassé.

On a remarqué, à propos des achats quotidiens de rentes par la Caisse de dépôts et consignations, que, depuis le commencement d'octobre, le mouvement de fonds aux caisses d'épargne s'est traduit par un excédent des retraits sur les dépôts. Il se peut que le phénomène soit purement accidentel, causé par la participation de la petite épargne aux deux dernières émissions (obligations du Crédit foncier et emprunt russe); si cependant des besoins exceptionnels pour l'hiver qui commence venaient à donner un caractère de permanence aux résultats constatés du 1er au 20 octobre, il conviendrait de prendre

garde à l'influence que pourrait exercer sur le marché le ralentissement, sinon l'arrêt complet des achats officiels de rente. L'arrêt aurait nécessairement lieu dès que l'excédent des retraits atteindrait un montant égal à la moyenne des arrérages du portefeuille pour la période considérée.

Actuellement, le 3 pour 100 français ancien est tenu avec fermeté. Au comptant et à terme, il défend son prix de 96 francs. On peut s'étonner, au contraire, de voir le 3 pour 100 nouveau, émis au début de cette année, se tenir à peine à 95 francs, soit à 1 franc environ au-dessous de l'autre, alors qu'il n'est libéré que de 60 francs, ce qui le rend plus léger aux porteurs de bonne foi, et que l'écart entre les deux fonds ne se peut plus justifier par des artifices de calcul.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure d'Espagne a été particulièrement maltraitée. De 68 1/2 elle a été très offerte jusqu'à 66, sous le coup de la hausse du change à Madrid et à Barcelone, où l'agio de l'or a atteint, un jour ou deux, 13 pour 100. En même temps les actions des chemins de fer de la péninsule, Andalous, Nord de l'Espagne et Saragosse, étaient entraînées, avec leurs obligations de toutes catégories et de tous rangs hypothécaires, dans un mouvement de réaction qui avait bien sa raison d'être dans la préoccupation du change pour le paiement des coupons, mais que des appréhensions irréfléchies exagéraient sans mesure. Les Andalous ont reculé de 360 à 300, le Nord de l'Espagne et le Saragosse de 265 et 260 à 200. Des rachats ont eu lieu immédiatement, et les trois titres valent maintenant 345, 240 et 230. Les obligations ont repris d'autre part, presque intégralement, les cours où elles se négociaient au milieu du mois.

Le 4 pour 100 espagnol s'est relevé sur ses plus bas cours, et vaut 67 1/2. Des négociations sont engagées entre le gouvernement de Madrid et la maison Rothschild pour le renouvellement d'avances qui étaient remboursables en janvier prochain et la concession d'une avance nouvelle destinée à dégager la position fort embarrassée de la Banque d'Espagne. Malgré le déficit chronique des budgets espagnols, ce n'est pas sur le terrain financier proprement dit que se sont dressées les difficultés où le crédit du royaume est venu se heurter; la crise actuelle est surtout monétaire. Les Espagnols ont racheté une grande partie de leur dette extérieure. Pour payer ces achats il a fallu exporter de l'or; aujourd'hui il y a disette de métal au moment même où une loi autorisait une large extension de la circulation fiduciaire.

Le Portugais s'était tenu sans changement entre 37 et 37.40, lorsque la nouvelle d'une baisse du change à Rio-de-Janeiro a déterminé une nouvelle chute à 36.50. Le peu que l'on sait à Paris de la marche des affaires au Brésil n'est pas satisfaisant. La dépréciation du papier-monnaie s'aggrave et les cours des fonds publics accusent l'intensité

des inquiétudes qu'éprouvent les porteurs européens. Au commencement d'octobre, le 4 1/2 valait 76.75 et le 4 pour 100 70.75. A la liquidation du 15 courant, les prix correspondants ont été 73 et 68.50. Aujourd'hui ces deux fonds ne valent plus que 70 et 66.

Sur les fonds russes, la réaction a été lente, mais continue pour les rentes or, brusque et très forte pour la rente papier dite emprunt d'Orient. Tandis que le 4 pour 100 1880 n'a fléchi que de 97.80 à 96 francs et l'obligation consolidée des Chemins de fer de 96 à 94.50, l'emprunt d'Orient a été précipité de 69 à 65, entraîné par le rouble qui reste coté 208 marks, soit 260 francs or pour 400 francs papier.

L'Italien a perdu le cours de 90 francs qu'il avait gardé depuis plusieurs semaines; les offres l'ont poussé même au-dessous de 89; il finit la quinzaine à 88.75.

Le Hongrois s'est bien défendu entre 90 1/4 et 90 1/2, le Turc a reculé de 17.90 à 17.50, mais la Priorité ottomane trouve preneur dès qu'elle se rapproche du cours de 400 francs. Les discours de M. Ribot à la chambre sur le budget du ministère des affaires étrangères et spécialement sur la question de l'occupation anglaise de l'Égypte, a provoqué quelques ventes d'obligations Unifiées.

Le marché des valeurs a été fort mauvais. Aux réalisations qui se produisent, correspondent peu d'achats nouveaux. Le public capitaliste n'a plus de goût pour les titres aléatoires; il ne les prend que comme appoint à des placemens plus sûrs.

Les désastres du Comptoir d'escompte, de la Société de dépôts et les rumeurs relatives au peu d'entente qui régnerait entre les grandes sociétés de crédit, le tiennent éloigné de ces valeurs. Le Suez est à des prix trop élevés. Les actions des chemins de fer français n'ont plus aucune marge de hausse, celles des chemins étrangers peuvent voir leurs dividendes s'évanouir sous l'action du change. Les valeurs industrielles, qui devraient constituer un placement favori par excellence, ont causé jusqu'ici de nombreuses déceptions.

Aussi ne faut-il pas s'étonner, dans l'état d'incertitude et de malaise où se trouve le marché, de relever les baisses suivantes:

Suez, plus de 100 francs à 2,751.25; le Lyon, 10 francs à 1,472.50; le Nord, 37.50 à 1,752.50; l'Orléans, 35 à 1,472.50; le Midi, 30 à 1,260; l'Est, 15 à 896.25; le Gaz, 10 à 1,410; les Établissemens Decauville, 25 à 300; les Aciéries de France, 5 francs à 1,170, après un bond à 1,250; la Banque de Paris, 22.50 à 745; le Crédit lyonnais, 10 à 790; le Crédit mobilier, 12.50 à 255; la Banque d'escompte, 27.50 à 417.50; la Banque ottomane, 5 à 537.50; les Chemins lombards, 25 à 216.25; le Nord de l'Espagne, 22.50 à 240; le Saragosse, 25 à 228.75; le Rio-Tinto, 60 francs à 472.50.

*Le directeur-gérant :* CH. BULOZ.